



Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Mémoire

Audrey Bourassa

Maîtrise en travail social - avec mémoire
Maître en travail social (M. Trav. soc.)

Québec, Canada

Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Mémoire

Audrey Bourassa

**Sous la direction de :
Marie-Christine Saint-Jacques, directrice de recherche**

Résumé

Contexte : De nombreux enfants passeront une partie de leur enfance ou adolescence au sein d'une famille recomposée ainsi qu'aux côtés d'une quasi-fratrie, soit les enfants du beau-parent. Or, l'état des connaissances portant sur les relations quasi fraternelles demeure encore aujourd'hui très peu développé. S'intéressant au processus de développement de la qualité des relations entre les membres de quasi-fratries en contexte de recomposition familiale, ce mémoire a pour but de comprendre comment ces relations se développent au fil du temps, selon la perspective des enfants et celle de leurs parents. Sur le plan théorique, cette étude s'appuie sur le modèle de la qualité des relations de fratrie dans les familles recomposées (Baham et al., 2008) ainsi que sur la théorie des processus de Mendez (2010). Or, cette théorie chevauche à la fois des aspects théoriques et méthodologiques. Dans cette dernière, l'analyse du processus, soit le développement des relations de quasi-fratrie, s'articule autour de quatre piliers qui sont à la fois autonomes et interreliés, soit *les ingrédients actifs, les séquences, les moteurs (c.-à-d. les raisons à l'origine du mouvement d'un processus) et les bifurcations*.

Méthodologie : Cette étude de cas multiples qualitative repose sur l'analyse en profondeur de trois cas composés de dyades de jeunes et de leurs parents biologiques vivant en famille recomposée depuis au moins 2 ans. Au total, 7 personnes ont participé à l'étude, soit trois parents et quatre jeunes âgés de 13 à 16 ans. Les données ont été collectées dans le cadre d'entrevues individuelles semi-dirigées et la qualité des relations entre la quasi-fratrie a été évaluée à trois moments de la recomposition familiale, à l'aide de l'outil *Retrospective Interview Technique* (Huston et Robins, 1982).

Résultats : Les résultats montrent que la qualité des relations quasi fraternelles, tant selon la perspective des jeunes que celle des parents évolue au fil du temps, parfois positivement parfois plus négativement. L'analyse des trajectoires des relations quasi fraternelles révèle que l'évolution de celles-ci diffère selon la perspective des acteurs interrogés. Au moment des premières rencontres en famille recomposée (période 1) et au moment de la cohabitation (période 2), les mères jugent la qualité des relations entre la quasi-fratrie aussi élevée, voire supérieure, que celle perçue par leurs enfants. Alors qu'au moment de l'entretien (période 3), les jeunes évaluent plus positivement leur relation quasi fraternelle que leurs parents. L'analyse processuelle fait également ressortir six séquences composées de différents ingrédients qui jouent un rôle actif dans le développement des relations quasi fraternelles dans les trois cas étudiés, soit : 1. *Fonctionnement par clans/sous-groupes* 2. *Caractéristiques de la quasi-fratrie* 3. *Activités et moments partagés* 4. *Perspective des pertes*

versus des bénéfiques 5. *L'interdépendance des relations familiales* et 6. *Partage de l'espace et fréquence des contacts*. Les moteurs identifiés permettent de saisir la dynamique interne du processus et montrent que la capacité d'adaptation des jeunes à leur environnement (moteur évolutionniste) et la présence d'un projet commun rassemblant tous les membres d'une famille recomposée (moteur téléologique) sont des éléments favorables au développement de liens entre la quasi-fratrie. Enfin, les cas dont la durée de la cohabitation avec les membres de leur quasi-fratrie est la plus longue font état de relations quasi fraternelles plus harmonieuses que ceux dont la durée de cohabitation est plus courte.

Discussion : L'analyse processuelle réalisée ici révèle plusieurs nouveaux ingrédients qui jouent un rôle dans le développement des liens entre les membres d'une quasi-fratrie. Cette étude vient donc enrichir le modèle de la qualité des relations de fratrie dans les familles recomposées de Baham et al. (2008) en le rendant plus adapté aux relations quasi fraternelles en contexte de recomposition familiale. Elle fait ressortir des mécanismes sous-jacents au développement des relations entre les membres d'une quasi-fratrie. Ce mémoire permet ainsi de mieux comprendre la manière dont les ingrédients interagissent entre eux et influencent la qualité relationnelle des quasi-fratries. En outre, il permet d'aller au-delà des prédicteurs de la qualité relationnelle déjà documentés dans les études quantitatives tout en offrant des perspectives intéressantes pour l'intervention sociale auprès de ces familles.

Mots-clés : famille recomposée, recomposition familiale, quasi-fratrie, fratrie*, frère ou sœur par alliance, relation* familiale*, analyse processuelle, théorie des processus

Abstract

Context: Many children will spend part of their childhood or adolescence in a blended family, including with stepsiblings, i.e. the stepparent's children. However, the state of knowledge concerning stepsibling relationships remains largely underdeveloped. Focusing on the process of developing relationship quality between stepsiblings in stepfamilies, this dissertation aims to understand how these relationships develop over time, from the perspectives of the children and of their parents. Theoretically, this study is based on Baham and colleagues' (2008) model of sibling relationship quality in stepfamilies, and on Mendez's (2010) process theory, which overlaps both theoretical and methodological aspects. Drawing from the latter, the process analysis of the development of stepsibling relationships is structured around four pillars which are both independent and interrelated: *active ingredients, sequences, driving forces* (i.e., the reasons underlying the movement of a process) and *bifurcations*.

Method: This multiple-case qualitative study is based on the in-depth analysis of three cases involving dyads of young people and their biological parents who have been living in a stepfamily for at least 2 years. A total of 7 people took part in the study, including three parents and four young people aged between 13 and 16. Data were collected through semi-structured individual interviews and the quality of stepsibling relationships was assessed at three times during the family recomposition process using the Retrospective Interview Technique tool (Huston & Robins, 1982).

Results: The results show that from both the young people's and parents' perspectives, the quality of stepsibling relationships evolves over time, sometimes positively, sometimes more negatively. An analysis of the trajectories of stepsibling relationships revealed that their development differs according to the perspective of the actors interviewed. At the time of their first encounters with their stepfamily (period 1) and at the time of cohabitation (period 2), mothers judged the quality of relationships between stepsiblings to be as high, if not higher, than that perceived by their children. At the time of the interview (period 3), however, the young people rated their stepsibling relationship more positively than their parents. The process analysis also highlighted six sequences made up of different ingredients that play an active role in the development of stepsibling relationships in the three cases studied, namely: 1. *Clan/subgroup functioning*, 2. *Stepsibling characteristics*, 3. *Shared activities and moments*, 4. *Perspective of loss versus benefits*, 5. *Interdependence of family relationships*, and 6. *Sharing space and frequency of contact*. The driving forces identified allow to grasp the internal dynamics of the process and highlight that young people's ability to adapt to their

environment (evolutionary driving force) and the presence of a mutual project that brings together all the members of a blended family (teleological driving force) are factors conducive to the development of bonds between stepsiblings. Finally, the cases whose duration of cohabitation with stepsiblings was the longest report more harmonious stepsibling relationships than those whose duration of cohabitation was shorter.

Discussion : The process analysis carried out in this study revealed several new ingredients that play a role in the development of bonds between stepsiblings. This study thus adds to Baham and colleagues' (2008) model of sibling relationship quality in stepfamilies by adapting it further to stepsibling relationships in the context of stepfamily. It highlights the mechanisms underlying the development of relationships between stepsiblings. This dissertation provides a better understanding of how the ingredients interact with each other and influence stepsibling relationship quality. It also goes beyond the predictors of relational quality having already been documented in quantitative studies while offering interesting perspectives on social intervention with these families.

Keywords: blended family, stepfamily, stepsibling, sibling*, stepbrother or stepsister, family* relationship*, process analysis, process theory

Table des matières

Résumé	ii
Abstract.....	iv
Liste des figures	ix
Liste des tableaux	x
Remerciements	xi
Introduction	1
Chapitre 1 - Problématique.....	3
1.1 Objet d'étude	3
1.2 Démarche documentaire	5
1.3 Recension des écrits	5
1.4 Les familles recomposées.....	5
1.5 Pertinence sur les plans social, scientifique et disciplinaire	15
Chapitre 2 - Cadre d'analyse	18
2.1 Définition des concepts clés	18
2.2 Modèle de la qualité des relations de fratries dans les familles recomposées	19
2.3 Théorie des processus	27
Chapitre 3- Méthodologie.....	31
3.1 Paradigme épistémologique	31
3.2 Type de recherche.....	31
3.3 Approche privilégiée	33
3.4 Population à l'étude et échantillon.....	33
3.5 Technique d'échantillonnage.....	36
3.6 Recrutement.....	36
3.7 Collecte de données.....	37
3.8 Considérations éthiques	39
3.9 Méthodes d'analyse.....	41
Chapitre 4 - Résultats 1^{re} partie.....	45
4.1 CAS 1	46
4.2 Mélanie (mère)	50
4.3 Catherine – jeune #1 (Cas 1)	59

4.4 Julia, jeune #2 (Cas 1).....	66
4.5 CAS 2.....	74
4.6 Julie (mère) Cas 2.....	78
4.7 Annabelle- jeune (Cas 2).....	84
4.8 CAS 3.....	95
4.9 Karine (mère).....	100
4.10 Keven jeune (Cas 3).....	108
Chapitre 4 - Résultats 2e partie	116
4.11 Trajectoires d'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie selon les mères.....	116
4.12 Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les jeunes.....	118
4.13 Comparaison de l'évolution de la relation de quasi-fratrie selon le point de vue des jeunes et celui des mères	119
4.14 Aspect temporel.....	119
Chapitre 5 - Analyse processuelle.....	122
5.1 Identification des séquences	124
5.2 Constats généraux	136
5.3 Analyse des moteurs.....	137
5.4 Analyse des bifurcations.....	140
Chapitre 6 - Discussion.....	142
6.1 Comment évoluent les relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale?	142
6.2 Qu'est-ce qui participe au développement des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale?	144
6.3 Quels sont les moments clés qui participent au développement des relations de quasi-fratrie?.....	150
6.4 Bonification du cadre conceptuel.....	151
6.5 Forces et limites de l'étude.....	154
6.6 Pistes de recherche à poursuivre	157
6.7 Implications pour la pratique du travail social	158
Conclusion.....	162
Bibliographie	164
Annexe A : Affiche de recrutement	178
Annexe B : Courriel de recrutement	179
Annexe C : Grille de contact téléphonique	180

Annexe D : Grille d’entretien- Volet jeunes (12 à 17 ans)	184
Annexe E : Grille d’entretien- Volet Parents	189
Annexe F : Outil de collecte de données Retrospective Interview Technique (RIT).....	194
Annexe G : Questionnaire sociodémographique et familial.....	195
Annexe H : Formulaire de consentement- Participation du PARENT	198
Annexe I : Feuillet d’information pour le consentement verbal du PARENT-Participation du Parent (Visioconférence).....	204
Annexe J : Formulaire d’assentiment- JEUNE (12 À 17 ANS; Entretien réalisé en personne)	209
Annexe K : Feuillet d’information pour le consentement verbal- JEUNE (12 À 17 ANS)..	213
Annexe L : Feuillet d’information pour le consentement verbal du PARENT à la participation du JEUNE (12 À 17 ANS; Visioconférence)	216
Annexe M : Communication au parent.....	219

Liste des figures

Figure 1 - Modèle initial de la qualité des relations de fratries dans les familles recomposées (tiré de Baham et al., 2008, traduction libre)	21
Figure 2 - Les différents designs de recherche d'étude de cas selon Yin (2009; dans Barlatier, 2018)	33
Figure 3 – Génomogramme familial du cas 1	46
Figure 4 – Histoire familiale du cas 1.....	48
Figure 5 – Évolution de la relation de quasi-fratrie entre Catherine et Sarah et entre Julia et Sarah selon la mère	51
Figure 6 – Évolution de la relation de quasi-fratrie selon Catherine	59
Figure 7 – Évolution de la relation de quasi-fratrie selon Julia	66
Figure 8 – Génomogramme familial du cas 2.....	74
Figure 9 – Histoire familiale du cas 2	75
Figure 10 – Évolution de la relation de quasi-fratrie entre Annabelle et Charlotte selon la mère	78
Figure 11 – Évolution de la relation de quasi-fratrie entre Annabelle et Charlotte selon la mère	85
Figure 12 – Génomogramme familial du cas 3.....	95
Figure 13 – Histoire familiale du cas 3.....	97
Figure 14 – Évolution de la relation de quasi-fratrie entre Keven et Alexandra selon Karine	99
Figure 15 – Évolution de la relation de quasi-fratrie selon Keven	108
Figure 16 – Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les mères des cas 1, 2 et 3	117
Figure 17 – Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les jeunes des cas 1, 2 et 3.....	118
Figure 18 – Séquences d'ingrédients du processus de développement des relations de quasi-fratrie	124
Figure 19 – Adaptation du modèle théorique (Baham et al., 2008) de la qualité des relations de quasi-fratries dans les familles recomposées.....	153

Liste des tableaux

Tableau 1 – Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les mères des cas 1, 2 et 3	120
--	------------

Remerciements

Cela semble impossible, jusqu'à ce que ce soit fait.

Nelson Mandela

Je tiens d'abord à exprimer ma profonde gratitude aux trois parents ainsi qu'aux quatre jeunes qui ont généreusement accepté de me partager l'histoire de leur famille recomposée. Ce fut un véritable privilège de pouvoir recueillir vos témoignages et de découvrir vos expériences avec autant d'authenticité. Votre générosité dans le partage de vos histoires a enrichi cette recherche bien au-delà de mes espérances. Merci pour votre temps, votre confiance et votre précieuse contribution.

Ce mémoire n'aurait pu voir le jour sans le soutien indéfectible de ma directrice de recherche, Marie-Christine Saint-Jacques. Au cours de ces dernières années, sa bienveillance, ses judicieux conseils, son écoute attentive et sa confiance inébranlable ont été des piliers constants dans mon parcours. À chaque étape, elle a su me guider avec patience et encouragement, me permettant de surmonter les défis et de donner le meilleur de moi-même. Merci infiniment pour ta générosité et pour avoir cru en moi.

Je ne peux passer sous silence le précieux soutien de Caroline Robitaille et de Marie-Christine Fortin tout au long de mon parcours universitaire. Leur présence et leurs encouragements ont grandement facilité mon cheminement, rendant cette expérience encore plus enrichissante.

Enfin, je tiens à remercier mes parents, les membres de ma famille qui me sont si précieux ainsi que mes amies. Sans vos encouragements et votre aide constante, j'aurais certainement abandonné. Je termine cette belle longue aventure en dédiant ce mémoire à mon oncle Benoît et ma cousine Sabrina, qui nous ont quittés trop tôt, mais qui veillent sur moi dans haut. Je vais mordre dans la vie, savourer chaque instant de celle-ci et accomplir mes rêves, comme vous auriez tant voulu que je le fasse.

Ce projet a bénéficié du soutien financier du Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.

Introduction

Le portrait des familles québécoises a considérablement changé au fil du temps. Alors qu'elles étaient majoritairement formées de couples mariés, les familles d'aujourd'hui sont plus diversifiées (Saint-Jacques, 2016). Elles peuvent être intactes, monoparentales ou recomposées (Saint-Jacques, 2016). Les plus récentes statistiques montrent qu'en 2021, 8,4% des familles composées d'un couple avec enfants étaient recomposées (Statistique Canada, 2022b) et elles auraient tendance à privilégier l'union libre au mariage. En effet, en 2021, parmi les couples avec enfants, ceux vivant en union libre avaient quatre fois plus de chances de former une famille recomposée (31,0 %) que les couples mariés avec enfants (7,3 %) (Institut Vanier, 2024).

Les familles recomposées se distinguent des familles biparentales intactes et monoparentales, notamment par le fait que les enfants ne sont pas tous unis par des liens de sang avec les membres de la nouvelle union, dont les enfants du beau-parent (Saint-Jacques et al., 2012). À la différence des fratries biologiques, les relations entre les quasi-fratries, c'est-à-dire entre les enfants qui ne partagent aucun parent en commun, ne sont pas filiales, mais électives (Poittevin, 2003). Elles reposent ainsi sur le désir ou non des enfants de tisser des liens entre eux. Jusqu'à ce jour, les études dans le domaine de la recomposition familiale se sont peu intéressées aux processus relationnels et encore moins à ceux concernant les relations de fratries dans ce type de structure familiale (Landon et al., 2022; Sanner et al., 2018). C'est pourquoi le présent mémoire porte sur le processus de développement des relations entre les membres de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale. Cette recherche a pour but de comprendre comment les relations se développent entre les jeunes n'ayant pas de parents en commun. Selon la perspective des jeunes et des parents, ce mémoire examine les questions de recherche suivantes :

1. Comment évolue la qualité des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale au fil du temps ?
2. Qu'est-ce qui participe au développement de la qualité des relations de quasi-fratrie?
3. Quels sont les moments clés qui participent à la qualité des relations de quasi-fratrie?

Ce projet est structuré en six chapitres. Le premier chapitre brosse un portrait de la problématique où l'objet d'étude est abordé. Dans le même chapitre, la démarche documentaire, la recension des écrits, les pertinences sociale, scientifique et disciplinaire ainsi que les limites des études recensées y sont présentées. Le second chapitre expose le cadre d'analyse retenu ainsi que les concepts importants de la recherche. Le troisième chapitre décrit d'abord les repères épistémologiques dans lesquels s'inscrit ce mémoire. Ensuite, la méthodologie utilisée, les démarches relatives au recrutement ainsi que les considérations éthiques sont abordées. Le quatrième chapitre quant à lui est divisé en deux parties. La première est consacrée à la description des trois cas étudiés. Pour chaque cas, l'histoire familiale, le portrait des participants ainsi que l'évolution de la relation quasi fraternelle selon la perspective du parent et du jeune sont décrits. La seconde partie du chapitre 4 aborde plus en détail les trajectoires d'évolution des relations entre les membres de la quasi-fratrie, selon la perspective des différents participants des trois cas. Le chapitre 5 présente l'analyse du processus de développement des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale qui a été réalisée en mobilisant la théorie des processus de Mendez (2010). Ce mémoire se termine par le chapitre 6 qui discute des résultats de la recherche au regard de la littérature existante. Une section de ce chapitre aborde comment les résultats de cette recherche ont le potentiel de bonifier le modèle théorique utilisé. Les forces et les limites de ce mémoire, les pistes pour la recherche et l'intervention sont ensuite proposées.

Chapitre 1 - Problématique

Ce premier chapitre expose d'abord plus précisément l'objet de ce mémoire. Pour mieux le situer dans le corpus des connaissances scientifiques traitant de la recomposition familiale, une recension des écrits est présentée après la démarche documentaire décrivant les étapes réalisées lors de l'identification des publications. Enfin, la dernière partie présente la pertinence du mémoire sur les plans social, scientifique et disciplinaire.

1.1 Objet d'étude

Le portrait des familles québécoises s'est considérablement modifié au cours des dernières décennies, notamment en raison des changements sur le plan conjugal (Ministère de la Famille, 2018). La séparation des unions se fait de plus en plus tôt dans la vie des couples indépendamment ou non de la présence d'enfants (Ministère de la Famille, 2018). Les parents, encore en âge de reformer un couple et d'avoir d'autres enfants, sont donc plus sujets à vivre de nouvelles transitions, telles que la recomposition familiale (Ministère de la Famille, 2018). Ainsi, près de 40% des enfants nés en 1997-1998 ont vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de 18 ans (Desrosiers et Tétreault, 2018). On définit une famille recomposée par la présence d'un couple, marié ou non, et d'au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. La famille peut aussi comprendre des enfants biologiques ou adoptés issus de la relation actuelle (Sanner et al., 2018).

Environ deux ans après la séparation, 43% des parents d'un enfant âgé de moins de 14 ans formaient de nouveau un couple (Saint-Jacques et al., 2023). Le phénomène de la recomposition familiale peut être attribuable au fait que les unions libres sont plus populaires au Québec qu'ailleurs au Canada et qu'elles se révèlent d'une plus grande instabilité que les unions mariées (Statistique Canada, 2016). Ainsi, l'augmentation du nombre de séparations parentales entraîne une croissance du nombre de recompositions familiales, car les parents séparés sont nombreux à reformer une nouvelle union. Le fait de devenir une famille recomposée peut, pour certains jeunes, engendrer la présence d'enfants du beau-parent qui sont définis comme la quasi-fratrie. Pour d'autres enfants, la nouvelle configuration familiale peut également être composée d'un nouveau membre de la famille issu de la nouvelle union avec qui ils partageront des liens de sang : la demi-fratrie. Également nommés frères ou sœurs par alliance, la quasi-fratrie est composée de membres qui ne partagent aucun lien biologique (Ganong et Coleman, 2017). Lorsqu'un couple se remarie ou cohabite et que chaque adulte a des enfants issus de relations antérieures, ces enfants deviennent alors une quasi-fratrie (Baham et al., 2008).

De plus, le terme quasi-fratrie est inclus lorsque l'expression « fratrie recomposée » est employée. Selon Théry (1996), la fratrie recomposée est une fratrie dont tous les membres ne sont pas tous issus du même couple parental. Ainsi, l'utilisation du vocable fratrie recomposée fait référence à la demi-fratrie ou à la quasi-fratrie.

Selon le recensement de 2021, parmi les enfants âgés de 0 à 14 ans grandissant au sein d'une famille recomposée au Québec, 65,2 % vivent avec une demi-fratrie ou avec des frères/sœurs par alliance (quasi-fratrie) (Institut Vanier, 2024) comparativement à 48% en 2016 (Statistique Canada, 2017). Dans le même ordre d'idées, les résultats de l'Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec suggèrent fortement qu'au fil du temps, de plus en plus de familles recomposées compteront de quasi-fratries (Saint-Jacques et al., 2023). En effet, l'étude révèle que 6 mois avant la séparation parentale, aucun parent ne rapportait être dans un environnement¹ composé d'une fratrie ainsi que d'une quasi-fratrie, alors que moins de 24 mois plus tard (après la séparation parentale), ce taux s'élevait à 18,1 %.

Or, le portrait des fratries recomposées établi par les démographes comporte certaines limites. Le nombre de demi-fratries et de quasi-fratries demeure difficile à mesurer, car l'approche utilisée est fondée sur la notion de corésidence entre le parent gardien et l'enfant. Dès lors, la définition retenue par Statistique Canada (2011) renvoie à la présence d'enfants qui résidaient à la maison le jour du recensement. Si le jour du sondage l'enfant résidait avec son autre parent, l'enfant n'aura pas été comptabilisé. Cette mesure peut donc occulter une grande proportion d'enfants vivant avec une demi-fratrie ou une quasi-fratrie.

Considérant la diversification de leurs modes de cohabitation, les enfants peuvent être appelés à cohabiter ou non avec un beau-parent et une quasi-fratrie. Il va sans dire que l'ajout de nouvelles figures au cercle familial modifie la dynamique familiale. En l'absence de filiation biologique, les membres de la famille recomposée doivent s'approprier et bâtir des liens dans le but de former une unité familiale. La prochaine section propose d'analyser pourquoi il est important d'étudier en profondeur les processus relationnels au sein des quasi-fratries.

¹ Cela signifie que les parents pouvaient cohabiter à temps plein, à temps partiel ou ne pas cohabiter du tout avec la fratrie et la quasi-fratrie.

1.2 Démarche documentaire

La recherche documentaire a d'abord été effectuée à l'aide des banques de données anglophones, soit PsycINFO, Social Services Abstracts, Sociological Abstracts et Web of Science avec les mots clés suivants : *stepfamil**, *family relation**, *family process* et *stepsibling**. De plus, les bases de données francophones telles que Cairn, Érudit, Famili@, Pascal et Francis ont été interrogées en utilisant les termes : *recomposition familiale*, *famille* recomposée**, *relations et quasi-fratrie*. La recension des écrits de Sanner et ses collaborateurs (2018) et l'ouvrage de Ganong et Coleman (2017) ont également été très utiles pour la sélection des documents pertinents, notamment en permettant de repérer des travaux importants issus de la littérature grise traitant du sujet. Enfin, de nouvelles références ont été repérées en utilisant une technique « boule de neige » à partir de la bibliographie des références déjà trouvées.

1.3 Recension des écrits

Cette section propose de brosser un portrait des connaissances actuelles sur le phénomène des familles recomposées, particulièrement en ce qui a trait aux relations au sein du sous-système quasi fraternel.

1.4 Les familles recomposées

Au Québec, la proportion de familles recomposées est plus importante que celle dans le reste du Canada (à l'exception du Nouveau-Brunswick qui affiche la même proportion). Selon le recensement de 2021, 12,1 % des enfants québécois âgés entre 0 à 14 ans grandissent dans une famille recomposée comparativement à 9,3% dans le reste du Canada (Statistique Canada, 2022b). Pour le Québec, cette proportion grimpe à 15,5% lorsque l'on considère les enfants âgés de moins de 24 ans (Institut de la Statistique du Québec, 2023). Cela signifie que les enfants plus âgés sont plus susceptibles de connaître la séparation ou le divorce de leurs parents et ensuite la remise en union de leurs parents que les enfants plus jeunes, car plus de temps s'est écoulé depuis leur naissance (Statistique Canada, 2022a).

Au Canada, parmi les enfants vivant avec un beau-parent, plus de la moitié (60%) font partie d'une famille recomposée de type matricentrique, c'est-à-dire une famille organisée autour d'une mère, de ses enfants et d'un beau-père (Statistique Canada, 2022b). La proportion de familles recomposées patricentriques, autrement dit constituées d'un père, de ses enfants et d'une belle-mère demeure plus

faible (40%) (Statistique Canada, 2022b). Or, il est fort probable que la proportion de familles recomposées patricentriques soit plus élevée que ce que rapporte Statistique Canada étant donné que le recensement ne considère pas les enfants résidant à temps partiel (moins de 50% du temps) avec l'un de leur parent ainsi que ceux étant en garde partagée, mais n'étant pas avec le parent (dans ce cas-ci, le père) le jour du recensement (Saint-Jacques et al., 2023). Dès lors, plusieurs familles peuvent être considérées monoparentales alors qu'elles ne le sont pas en réalité. Cette hypothèse s'appuie notamment sur le fait que Statistique Canada rapporte que parmi les enfants vivant dans une famille monoparentale, la proportion de ceux vivant avec leur père a considérablement augmenté dans les dernières années, passant de 14% en 1981 à 21% en 2021 (Statistique Canada, 2022b).

Parmi les familles recomposées québécoises, un fort pourcentage sont dites complexes (42,6%) (Institut de la Statistique du Québec, 2023). Une famille recomposée est considérée comme « complexe » selon trois scénarios. Le premier est lorsque la famille recomposée compte au moins un enfant d'un seul des conjoints et au moins un enfant commun au couple; dans le second, la famille compte au moins un enfant de chacun des conjoints et aucun enfant commun au couple. Enfin, le troisième scénario est lorsque chacun des conjoints a au moins un enfant d'une union antérieure et un ou des enfants issus de leur relation actuelle (Saint-Jacques et al., 2023). Les familles recomposées de type « simple » sont, quant à elles, uniquement composées des enfants de l'un des conjoints nés ou adoptés avant la relation du couple recomposé (Saint-Jacques et al., 2023). Une femme sans enfant en couple avec un homme ayant déjà des enfants serait un bon exemple de ce type de famille recomposée.

Pendant longtemps, les recherches empiriques ont été menées pour distinguer les familles recomposées des autres types de structures familiales. Elles seraient donc confrontées à plus de difficultés que les familles intactes, notamment en raison de la présence d'un plus grand nombre de personnes. Cette nouvelle configuration familiale engendre une augmentation du nombre de relations, de nouveaux rôles ainsi que plusieurs changements pouvant devenir une source de stress pour les membres de la famille recomposée (Ganong et Coleman, 2004; Papernow, 2017). La présence de nouvelles figures au sein de la famille peut également freiner le sentiment de cohésion familiale. Les enfants vivant au sein d'une famille recomposée rapporteraient ressentir un sentiment d'appartenance moins élevé que ceux de familles nucléaires (Cavanagh, 2008). De plus, les couples de familles recomposées complexes en comparaison à ceux en famille recomposée simple et celles intactes

auraient des stratégies de communication moins efficaces et seraient moins bien outillés pour gérer des conflits (Afifi, 2008).

Toutefois, d'autres auteurs ajoutent que les familles recomposées en général ne sont pas fondamentalement si différentes des familles biparentales intactes (Saint-Jacques et al., 2012). Elles doivent également s'acquitter des tâches quotidiennes, telles que le ménage et prendre soin des enfants (Saint-Jacques et al., 2012). Malgré les similitudes et les différences qu'ont les familles recomposées et les familles biparentales intactes, la recomposition familiale demeure une transition importante dans la vie des enfants, car elle sollicite leurs capacités d'adaptation.

1.4.1 Adaptation des enfants à la recomposition familiale

Dans leur revue de la portée, Saint-Jacques et ses collaboratrices (2018) ont examiné 54 études portant sur le niveau d'adaptation des enfants en familles recomposées. Elles soulignent que de façon générale, le niveau d'adaptation des enfants dans cette structure familiale demeure inférieur à celui des enfants de parents non séparés, mais est similaire au niveau d'adaptation des enfants de familles monoparentales. Puisque les différences demeurent faibles à modérées, les auteures statuent que la majorité des enfants en familles recomposées se portent bien et ne présentent pas de problèmes d'adaptation particuliers (Saint-Jacques et al., 2018).

La recomposition familiale constitue une transition importante sur le plan de l'adaptation des enfants

Les recherches s'y étant intéressées utilisent différents indicateurs selon le modèle théorique utilisé et mettent en lumière que la structure familiale ne permet guère d'expliquer le niveau d'adaptation des jeunes à la recomposition familiale (Saint-Jacques et al., 2018). Dans leur revue systématique ayant inclus 39 études entre 2007 et 2017, Hadfield et ses collaborateurs (2018) vont dans le même sens en soulignant que les changements de structure familiale peuvent générer des facteurs de stress dans la vie d'un enfant et à leur tour entraîner des répercussions sur le plan psychosocial. Les facteurs de stress agiraient ainsi comme des variables médiatrices entre la structure familiale et les conséquences psychosociales chez l'enfant. Une récente étude examinant les différences de santé mentale chez les enfants issus de différentes structures familiales réitère l'importance de se pencher sur d'autres facteurs et processus pouvant affecter le bien-être des enfants de familles recomposées (Grüning Parache et al., 2024). En effet, les processus relationnels, tels que la qualité de la relation parent-enfant, les ressources économiques et sociales ainsi que les caractéristiques des enfants et des

adultes expliqueraient davantage le fonctionnement des enfants de familles recomposées que le type de structure familiale.

1.4.2 La contribution des relations parent-enfant à l'adaptation des enfants

De nombreux chercheurs s'entendent sur le fait que la structure familiale explique peu l'adaptation des enfants des familles recomposées (Saint-Jacques et al., 2008). La qualité des relations, notamment la relation parent-enfant (Cavanagh, 2008) et celle entre le parent et le beau-parent (Saint-Jacques et coll., 2018) expliquent davantage ces difficultés à la suite de la recomposition familiale. Les résultats de l'étude de Cavanagh (2008) ont révélé que les adolescents d'une famille recomposée en garde partagée présentaient une détresse émotionnelle et une consommation de marijuana plus importantes que les jeunes vivant dans d'autres structures familiales (famille biparentale intacte, monoparentale, etc.). Toutefois, lorsque la qualité des relations parents-adolescents et la cohésion familiale étaient considérées, les effets associés à la structure n'étaient plus significatifs, suggérant ainsi que les comportements étaient plutôt expliqués par la qualité des relations familiales (Cavanagh, 2008).

La fratrie biologique (Brody, 2002; van Dijk, 2022) tout comme la demi et la quasi-fratrie peuvent être une source de soutien importante pour faire face aux difficultés inhérentes aux transitions familiales, telles que la recomposition familiale (Gass et al., 2007; Gatins et al., 2014). Plusieurs études soulignent que la qualité des relations entre les membres de la fratrie biologique est associée au développement émotionnel, cognitif et comportemental (e.g., Brody, 2002; Deater-Deackard et al., 2002; Gass et al., 2007) et peuvent enrichir la cohésion familiale (King et al., 2015; Leake, 2007) alors que des relations négatives et conflictuelles au sein de la fratrie pourraient être associées à des difficultés d'adaptation (Bank et al., 2004).

L'influence de la composition de la fratrie dans une structure familiale recomposée sur le bien-être des jeunes intéresse de plus en plus les chercheurs. Dans leur étude menée auprès d'élèves du primaire, secondaire et du cégep (n=222), Gatins et ses collaborateurs (2014) ont étudié l'adaptation des jeunes à la suite de la séparation de leurs parents. Ils ont observé qu'en général, ceux vivant avec une demi-fratrie ou une quasi-fratrie ou les deux (n=62) s'ajustaient mieux à cet événement que les jeunes ayant uniquement une fratrie biologique (n=58). À titre d'illustration, ceux ayant une fratrie recomposée rapportaient que leur vie allait mieux depuis la séparation de leurs parents et que les conflits familiaux avaient diminué depuis cet événement alors que c'était l'inverse pour le second groupe. Hetherington et ses collègues (1999) ont également soulevé l'importance du soutien des

fratries recomposées dans l'adaptation des adolescents aux changements induits par la recombinaison familiale.

Or, ce constat ne fait pas l'unanimité. D'autres chercheurs ont observé des effets négatifs de la structure familiale (la présence d'une demi-fratrie, quasi-fratrie ou les deux à la fois) sur le plan scolaire, comportemental et relationnel (Gennetian, 2005; Tillman, 2008). Il convient toutefois de noter que l'impact de la structure familiale demeurerait relativement faible (Gennetian, 2005). L'étude de Tillman (2008) conclut que les adolescents vivant dans une famille recomposée ont davantage de problèmes de comportement à l'école et une plus faible réussite scolaire que leurs pairs vivant dans une famille intacte. Il ajoute que le fait de vivre au sein d'une famille recomposée complexe, soit la présence d'une demi-fratrie et/ou d'une fratrie recomposée est associée à un niveau plus élevé de problèmes de comportement à l'école que le fait de vivre dans une famille recomposée simple (Tillman, 2008).

1.4.3 Influence de la qualité des relations parent-enfant sur la qualité des relations quasi fraternelles

Il existe au sein des chercheurs un consensus sur le fait que la qualité des relations entre les parents et les enfants est associée à des relations fraternelles plus harmonieuses empreintes d'affection et de comportements prosociaux (Brody, 2002; Jensen, 2017). À l'inverse, des relations parent-enfant qualifiées de négatives où des comportements d'intrusion et de contrôle excessif sont présents sont associées à des relations fraternelles agressives (Brody, 2002). Furman et Buhrmester (1985) considèrent que la relation parent-enfant est un facteur clé dans le développement de la qualité de la relation fraternelle, notamment au sein des quasi-fratries. Cette position a été notamment appuyée par une recherche d'Ahrns (2006), effectuée à partir de témoignages d'adultes (n=173) ayant vécu le divorce de leurs parents, 20 ans plus tôt. Parmi ceux dont les parents s'étaient remariés et qui vivaient avec une demi-fratrie et/ou une quasi-fratrie (n=139), la relation médiocre entretenue avec le père avait exercé une influence négative sur la qualité de la relation avec les membres de la fratrie recomposée (Ahrns, 2006). Tout comme les relations parent-enfant, la qualité de la relation du couple recomposé influence les liens affectifs entre la quasi-fratrie. En effet, si l'on compare avec les couples dont la relation est qualifiée de positive, les couples en conflit auraient des relations parent-enfant plus négatives et les relations quasi fraternelles seraient également plus conflictuelles et moins solidaires (Deater-Deackard et al., 2002). La qualité des relations des quasi-fratries serait aussi influencée par la relation beau-parent-enfant. Du point de vue de l'enfant, si cette relation est

empreinte d'affection et de soutien et qu'une bonne communication est présente, cette relation est associée à un niveau d'ajustement plus élevé chez l'enfant, sur le plan comportemental, physique et psychologique, en plus d'influencer positivement les autres relations familiales (Jensen, 2017). Dans sa recherche qualitative, Guinche (2009) constate à travers six situations étudiées qu'une relation harmonieuse entretenue avec le beau-parent facilite le développement de relations harmonieuses entre les membres de la quasi-fratrie.

Traitement parental différencié

Lorsque les parents témoignent de l'affection et disciplinent les enfants de manière différente, en regard de comportements similaires, ce type de pratiques parentales serait associé à des relations de quasi-fratries plus négatives (Brody, 2002; Guinche, 2009; Landon et al., 2022), car cela favoriserait la rivalité entre les enfants (Guinche, 2009; Ihinger-Tallman, 1987). Le traitement parental différencié n'aurait pas les mêmes répercussions selon le contexte dans lequel il se produit, par exemple si cela concerne les tâches, la discipline ou la chaleur parentale (McHale et al., 2000). La perception de l'enfant à l'égard de cette inégalité serait aussi sinon plus déterminante pour la qualité de la relation quasi fraternelle que la gestion inéquitable des parents en soi. Dès lors, les relations auraient tendance à être moins conflictuelles lorsque les parents ne favorisent pas un enfant au détriment de l'autre, mais réagissent plutôt chaleureusement et avec sensibilité à tous leurs enfants (Baham et coll., 2008; Ihinger-Tallman, 1987).

1.4.4 Les relations de quasi-fratrie

La qualité des relations des quasi-fratries est souvent comparée à celle des demi-fratries et des fratries biologiques. Les résultats de nombreuses études convergent sur le fait que les relations des fratries de germains² sont plus polarisées que celles entre les demi et les quasi-fratries (Deater-Deckard et al., 2002; Ganong et Coleman, 1988; Landon et al., 2022; Steinbach et Hank, 2018; White et Reidmann, 1992). Autrement dit, les germains rapportent se voir plus fréquemment et éprouver plus d'affection pour leur fratrie biologique, mais mentionnent également vivre plus de conflits que les autres types de fratries (Ganong et Coleman, 2017). Dans l'étude de Deater-Deckard et ses collaborateurs (2002), les auteurs ont comparé les relations de fratries selon le degré de parenté qu'avaient les jeunes entre eux. Leur échantillon comportait 192 familles réparties selon 5 structures familiales différentes. Toutes les familles avaient un enfant (enfant-cible de l'étude) âgé d'environ 5 ans ainsi qu'un second

² L'expression «fratries de germains» est synonyme de fratrie traditionnelle signifiant que les enfants ont les mêmes parents et ont des liens biologiques en commun.

plus âgé (n=192) et parfois même un troisième enfant aîné (n=80). La moyenne d'âge du second enfant était autour de 9 ans alors que le troisième avait généralement autour de 12 ans. Ils ont constaté que les relations entre la quasi-fratrie (entre l'enfant le plus jeune et l'enfant du milieu) étaient nettement moins négatives que celles des demi-fratries et des fratries biologiques, et ce, même après avoir contrôlé l'âge, le sexe des enfants, la composition du sexe de la dyade (sexe identique ou opposé) et le revenu familial. Les relations demi-fraternelles se rapprochent d'ailleurs à celles des fratries de « sang », en termes de relations positives et négatives (Deater-Deckard et al., 2002). Quant à la qualité des relations quasi fraternelles, bien qu'elles soient moins intimes que celles des fratries biologiques, elles sont souvent caractérisées de positives (Anderson, 1999) et définies par des rapports de camaraderie (Hetherington et al., 1999). Cependant, le fait que certaines relations soient plus teintées de conflits que d'autres ne signifie pas nécessairement des relations moins chaleureuses (Landon et al., 2022). Au contraire, le conflit peut procurer une opportunité de ventiler les émotions et de pratiquer des stratégies de communication efficaces. Cela suggère que le conflit et le soutien ne sont pas simplement les extrémités opposées d'un continuum, mais peuvent coexister pour donner aux jeunes une variété d'expériences socioaffectives (Brody, 1998). À cet effet, Saint-Jacques et ses collègues (2018) mentionnent que l'absence de conflits est parfois le signe de désengagement au sein de la relation.

Rang dans la fratrie

La structure des quasi-fratries est généralement décrite par des variables telles que la taille de la quasi-fratrie, l'ordre de naissance des enfants, leur différence d'âge et leur genre (Steinbach et Hank, 2018). En ce qui a trait à la taille de la quasi-fratrie, plus elle serait nombreuse, plus il y aurait de conflits (Steinbach et Hank, 2018). Guinche (2009) souligne que les liens quasi fraternels s'organisent en fonction d'un ordre de succession des naissances. En fonction du rang dans l'ordre des naissances, les enfants bénéficient d'un statut, celui de cadet ou d'aîné, mais également de rôles qui sont propres à chaque famille. Ainsi, la présence de quasi-frères et sœurs peut chambouler cet ordre des naissances et modifier les rôles des enfants (Poittevin, 2003). Cela peut être parfois facilitant ou faire obstacle à l'établissement de relations avec les autres enfants (Poittevin, 2003).

Les caractéristiques individuelles des enfants

Plewes (2002) conclut dans son étude qu'il n'y a pas de différence entre la perception de la cohésion familiale des adolescents âgés de plus de 16 ans vivant avec une quasi-fratrie et ceux âgés de moins de 16 ans. Quant à eux, White et Riedmann (1992) soulignent que lorsque l'enfant fait partie d'une

famille recomposée à un jeune âge, il a plus de chance de traiter les autres membres de la famille comme s'ils étaient liés biologiquement. Notons que dans une perspective développementale, il est naturel que les enfants passent de l'investissement émotionnel dans les relations familiales vers une plus grande implication dans les relations avec les pairs lorsqu'ils deviennent adolescents (Elmore, 2003).

La différence d'âge entre les enfants peut également influencer la qualité des relations. Selon deux études, les demi-fratries (Sanner et al., 2018) tout comme les quasi-fratries (Ihinger-Tallman, 1987) ont plus de chance de développer des liens s'ils sont d'âge similaire. Tant pour les demi-fratries que pour les quasi-fratries, plus la différence d'âge est grande, moins il est probable que les membres de la fratrie partagent les expériences de leur enfance (Pollet, 2007). L'étude d'Anderson (1999) révèle que plus la différence d'âge des enfants était importante (variant de 0 à 5 ans) et plus les relations étaient caractérisées par l'agressivité et l'évitement. À cet effet, lorsque les trajectoires de vie des membres d'une famille recomposée ne sont pas synchronisées, notamment chez les enfants en raison de leur grande différence d'âge, cela peut générer des difficultés chez certaines familles en créant plus de conflits et du stress (Coleman et al., 2015).

Le genre des quasi-fratries a également été documenté. White et Riedmann (1992) soulignent que sur l'ensemble de leur échantillon ayant eu une demi ou une quasi-fratrie avant l'âge de 19 ans (n=1389), les filles rapportaient avoir plus fréquemment des contacts avec les membres de leur fratrie recomposée que les garçons, avaient plus d'empathie et des interactions plus positives dans leurs relations. Appuyant ce constat, Pollet (2007) souligne qu'indépendamment du type de fratrie, les dyades de quasi-sœurs présenteraient des relations plus intimes que celles entre quasi-frères ou celles entre quasi-frères et quasi-sœurs. Or, les résultats de la thèse de Leake (2005) menée auprès d'adolescents de 14 à 19 ans n'ont pas montré d'association significative entre le genre de la quasi-fratrie et la cohésion familiale. Une explication possible serait que, quel que soit leur genre, les jeunes ou led'aujourd'hui adopteraient une attitude plus similaire envers leur famille que les générations précédentes où des différences selon les genres étaient observées.

Par ailleurs, Dunn (1993) souligne l'importance du tempérament de l'enfant ainsi que la compatibilité des caractères entre les membres de la fratrie recomposée sur la qualité de leur relation. Les enfants dont le tempérament est difficile ou rigide, qui ont notamment de la difficulté à s'adapter aux changements dans leur environnement, ont souvent une relation plus conflictuelle avec les membres de la fratrie recomposée. Pour résumer, Ihinger-Tallman (1987) ainsi que Pollet (2007) avancent que plus les individus d'une dyade ont d'affinités et plus leur relation est positive et proximale.

1.4.5 Cohabitation des fratries recomposées

Chez les quasi-fratries, la cohabitation devient alors centrale puisqu'elle devient l'élément commun à tous les enfants (Poittevin, 2006). La place de la co-résidence implique deux dimensions : celle de vivre sous le même toit avec des frères et sœurs par alliance et celle de partager des expériences avec ceux-ci. Le choix tient alors à « l'investissement des enfants dans leurs relations » (Poittevin, 2006). Les deux dimensions de la cohabitation impliquent un éventail de relations allant de la co-résidence d'individus dans un même espace « à la multiplication et l'intensification des liens entre les protagonistes » (Poittevin, 2006). Dans son étude, Duberman (1975) souligne que les relations entre les membres d'une quasi-fratrie sont généralement bonnes et que lorsque ceux-ci cohabitent, elles sont qualifiées d'excellentes, un constat réitéré récemment dans l'étude des chercheurs de Leeuw et ses collaborateurs (2024). La fréquence des interactions augmente donc les sentiments positifs qu'ont mutuellement les enfants (Ihinger-Tallman, 1987). Cadolle (2000) ajoute que lorsque les quasi-frères et sœurs ne se voient que rarement, il est fréquent que l'indifférence prime. Le partage d'un espace commun tel qu'une chambre peut alors être l'occasion de créer des souvenirs, de partager des moments ensemble et de développer une grande proximité (Guinche, 2009; Poittevin, 2003; 2006). Le corpus scientifique permet de statuer sur le fait que de grandir sous le même toit lors de l'enfance facilite le développement des relations de fratries recomposées, car l'unité de résidence permet de générer un vécu commun. (Brown et al., 2015; Cadolle, 2000; Duberman, 1973; Ihinger-Tallman, 1987; de Leeuw et al., 2024; Poittevin, 2003 ; 2006; Steinbach et Hank, 2018). La cohabitation des enfants était d'ailleurs un facteur déterminant dans les relations à l'âge adulte dans l'étude de Steinbach et Hank (2018). Les participants adultes ayant vécu à temps plein avec leur quasi-fratrie rapportaient des contacts plus fréquents, se sentaient émotionnellement plus près de leur fratrie par alliance que ceux n'ayant pas vécu avec celle-ci (Steinbach et Hank, 2018).

1.4.6 Aspect temporel

Des recherches ont souligné qu'il faut plusieurs années à une famille recomposée et à ses membres pour nouer des relations étroites (Bray et Harvey, 1995; Hetherington et al., 1999). Les enfants peuvent encore être en deuil de la séparation de leurs parents et de leur ancienne structure familiale lorsqu'un parent est prêt à s'unir à nouveau (Ganong et Coleman, 1994). De même, lorsqu'il y a encore de la colère à propos de la séparation ou du divorce, il y a un risque accru de frictions entre les membres de la fratrie recomposée (Walsh, 1992), notamment entre la quasi-fratrie. Ainsi, pour comprendre comment progresse le travail de deuil découlant de la séparation parentale et de quelle manière se développent les relations quasi fraternelles, il est important de porter un regard sur le temps écoulé depuis la séparation des parents et la durée de vie en cohabitation en tant que quasi-fratrie (Baham et al., 2009).

1.4.7 Limites des études

Le corpus scientifique, bien que pertinent au regard de notre problématique, comporte certaines limites. D'abord, il est fréquent que les études comparent les enfants de familles recomposées à ceux de familles biparentales intactes. Cette perspective déficitaire contribue à renforcer les préjugés à l'égard de ces familles. De plus, plusieurs études utilisent les mêmes instruments pour mesurer les relations au sein de tous types de fratries confondus. Ces limites méthodologiques occultent la spécificité de chaque type de fratries tout en limitant la portée des résultats.

Une seconde limite importante concerne la définition du concept de qualité des relations de fratries. Plusieurs études utilisent des définitions selon lesquelles une relation de qualité est qualifiée par la présence de soutien alors qu'une relation négative est davantage définie par la présence de conflits. Cette conceptualisation dichotomique oppose donc le conflit au soutien, ce qui suggère qu'une relation de qualité ne permet pas la coexistence de conflits et de soutien. Or, on sait que toutes relations, même celles qualifiées d'harmonieuses, sont un jour ou l'autre marquées par des conflits, de la jalousie et de la compétition (Worthington, 2019). Par conséquent, il est possible que ces limites méthodologiques restreignent l'état des connaissances sur la nature des relations.

Pour pallier ces lacunes, ce projet comporte un échantillon composé uniquement de quasi-fratries, ce qui permet une compréhension en profondeur de la nature de ce type de relations. De plus, l'approche qualitative est utile pour saisir le point de vue des jeunes et des parents au regard de la qualité des

relations avec leur quasi-fratrie et permet d'élargir ou non l'opérationnalisation actuellement restreinte du concept de qualité des relations.

1.5 Pertinence sur les plans social, scientifique et disciplinaire

La pertinence sociale de cette recherche provient du constat que la séparation des parents et la recomposition familiale sont des transitions importantes dans la vie d'un jeune, car elles mobilisent ses ressources et nécessitent une grande capacité d'adaptation. Les conséquences de la recomposition familiale chez les enfants ont suscité l'intérêt de nombreux chercheurs. Les résultats de la méta-analyse de Jeynes (2006) indiquent que cette transition familiale influence négativement les résultats scolaires des enfants en plus d'être associée à une plus grande détresse psychologique que celle observée chez les enfants vivant dans une famille biparentale intacte. Cependant, d'autres auteurs mentionnent que la structure familiale n'est pas la pièce maîtresse de cette équation. La qualité des relations, notamment la relation parents-enfants (Cavanagh, 2008; Saint-Jacques et al., 2018; Repond et Darwiche, 2016) et celle entre le parent et le beau-parent (Saint-Jacques et al., 2018) expliquent davantage ces difficultés suite à la recomposition familiale. Dès lors, les récentes recherches ont mis en lumière que la présence d'une demi-fratrie et d'une quasi-fratrie constitue une précieuse source de soutien pour les individus évoluant dans une famille recomposée (Anderson, 1999; Brody, 2002; Gatins et al., 2014; Halligan et al., 2014; Ihinger-Tallman, 1987), surtout en période de stress et de transitions familiales (Brody, 2002). De plus, les résultats de l'étude d'Anderson (1999) révèlent qu'une relation fraternelle de qualité est associée à moins de problèmes extériorisés et intériorisés chez les enfants, notamment moins de symptômes dépressifs, plus d'autonomie et des comportements prosociaux, tels que la sociabilité (Anderson, 1999). Malgré tout, on ne connaît pas encore les facteurs pouvant contribuer au développement de relations harmonieuses au sein de la famille recomposée, selon la perspective des enfants (King et al., 2015; Saint-Jacques et al., 2012). Il est d'autant plus nécessaire de comprendre comment les relations se développent, notamment au sein de la quasi-fratrie, car elles sont réputées être importantes dans le développement de la cohésion familiale entre les différents membres de la famille (King et al., 2015; Leake, 2007). Dès lors, les relations positives entre les membres de la famille recomposée, notamment la quasi-fratrie peut être un élément influençant la longévité et la durabilité de l'union recomposée (Kellas et al., 2014). Puisque les pères obtiennent de plus en plus la garde de leurs enfants après une séparation, et que les couples d'aujourd'hui sont plus fragiles, on peut prédire qu'il y aura une augmentation dans les prochaines années du nombre de quasi-fratries (Saint-Jacques et al., 2023), d'où l'importance, d'un point de vue social, de mieux comprendre comment on peut soutenir leur développement harmonieux.

La pertinence scientifique de mener cette recherche est justifiée par le besoin de développer des connaissances qui traitent des relations entre les enfants vivant en famille recomposée. Malgré la croissance importante du nombre de familles recomposées, l'état des connaissances sur les relations de fratries dans une telle structure familiale demeure encore très peu développé. En effet, les résultats de la revue systématique menée par Perez-Brena et ses collaborateurs (2022) indiquent que seulement 2,4 % (n= 94 sur un total de 3932) des études recensées entre 2008 et 2018 portaient sur les sous-systèmes fraternels dans les familles recomposées. Pendant de nombreuses années, les recherches dans le domaine de la recombinaison familiale ont été menées selon une perspective déficitaire où les familles recomposées étaient constamment comparées aux familles biparentales intactes (Visher et Visher, 1990). Cette vision a longtemps dépeint un portrait plutôt sombre de la vie en famille recomposée illustrant que les enfants vivant dans ce type de structure familiale allaient moins bien que ceux de familles intactes (Claxton-Olfield, 2008). Les familles biparentales intactes représentaient ainsi la norme à laquelle les autres structures familiales étaient comparées. Guidés par cette approche de comparaison des déficits, les chercheurs se sont principalement concentrés à identifier les problèmes inhérents au fait de vivre en famille recomposée plutôt que d'étudier les facteurs qui favorisent la résilience dans une telle structure familiale (Ganong et Coleman, 2004), notamment la qualité des relations entre les membres d'une fratrie recomposée. Jusqu'à présent, les recherches ont porté de façon prépondérante sur les relations parents-enfants et celles entre les beaux-parents et les enfants alors que la dimension horizontale (relations de fratries recomposées) a suscité moins d'intérêt (Brown et al., 2015; Cadolle, 2006; Perez-Brena et al., 2022; Sanner et al., 2018).

Alors que les connaissances sur les relations de fratries biologiques des familles biparentales intactes se sont plus rapidement développées, celles sur les relations au sein de la demi-fratrie et la quasi-fratrie demeurent encore aujourd'hui fragmentées (Sanner, et al., 2018). Il y a 30 ans, Ihinger-Tallman (1987) soulignait le manque d'étude au sujet des processus relationnels impliqués dans le développement des relations de fratries recomposées, un constat réitéré récemment dans une méta-analyse menée par Sanner et ses collaborateurs (2018). Ils ajoutent qu'un nombre limité d'études a été mené auprès des quasi-fratries habitant séparément, sans toutefois préciser si cela concerne la cohabitation à temps partiel ou l'absence de vie commune (Baham et al., 2008; Sanner et al., 2018). À l'instar de la méthodologie utilisée dans la présente recherche, les auteurs préconisent l'utilisation d'une méthode qualitative pour saisir toute la complexité et la richesse de ces liens (Sanner et al., 2018). Nous constatons que plusieurs études ne distinguent pas les types de fratries et occultent ainsi leurs caractéristiques distinctives. Ganong et Coleman (2017) soulignent qu'il convient de demeurer

prudents à la manière dont on transpose les connaissances des fratries biologiques à celles recomposées, notamment en ce qui concerne les quasi-fratries puisqu'elles se différencient sur plusieurs aspects. À notre connaissance, très peu d'études canadiennes et québécoises se sont intéressées aux facteurs contribuant à la qualité des relations au sein des quasi-fratries. Qui plus est, cette recherche se distingue par le fait qu'elle inclut la perspective des adolescents, ce qui demeure très rare dans les études recensées jusqu'à présent (Browns et al., 2015; Perez-Brena et al., 2022; Sanner et al., 2018). Considérant ce qui précède, nous croyons pertinent de mener cette recherche qualitative, car le fait qu'elle s'intéresse aux processus permet de mieux comprendre comment les relations de quasi-fratrie se développent au fil du temps.

La recomposition familiale entraîne plusieurs modifications qui engendrent une réorganisation familiale importante. La présence de personnes supplémentaires et par le fait même, la multiplication du nombre de liens qui unissent le jeune avec les autres individus, peut générer différentes difficultés que les jeunes et les membres de la famille recomposée doivent surmonter pour assurer le bon fonctionnement familial. Dès lors, le rôle du travailleur social est particulièrement utile pour accompagner les membres de la famille à développer une identité familiale solide, notamment en offrant un accompagnement afin qu'ils bâtissent des relations significatives entre eux. Cette recherche est pertinente à la discipline du travail social, car elle donne différentes pistes d'intervention relatives au développement des liens entre la quasi-fratrie et aborde comment les autres relations au sein de la famille recomposée peuvent influencer la qualité de la relation au sein du système quasi fraternel. En approfondissant notre compréhension des mécanismes sous-jacents au développement des relations quasi fraternelles harmonieuses, nous croyons que ce projet procurera plusieurs pistes d'intervention aux cliniciens pour accompagner les différents membres de la famille à s'adapter à la recomposition familiale.

Chapitre 2 - Cadre d'analyse

Le présent chapitre présente les définitions des concepts importants qui forment les piliers de cette recherche ainsi que le cadre d'analyse utilisé. D'abord, le processus de développement des relations au sein de la quasi-fratrie et la qualité des relations sont les deux concepts principaux de ce projet de recherche et doivent d'abord être définis. Le cadre d'analyse construit autour du modèle de la qualité des relations de fratries dans les familles recomposées (Baham et al., 2008) et de la théorie des processus (Mendez, 2010) sont ensuite exposés.

2.1 Définition des concepts clés

Cette recherche mobilise deux concepts fondamentaux qu'il convient de définir pour mieux saisir leur sens et leur portée.

2.1.1 Processus du développement des relations

Tout processus traduit une histoire constituée d'une succession d'actions et d'événements (Mendez, 2010). Chaque processus s'inscrit dans un contexte dont les différents éléments contribuent à le structurer (Mendez, 2010). Ces éléments qui sont extraits du contexte et qui jouent un rôle actif dans le processus étudié sont qualifiés d'ingrédients. Ainsi, Mendez souligne qu'un processus est un système composé de quatre éléments à la fois autonomes et interreliés : *ingrédients*, *séquences*, *moteurs* et *bifurcations*. Analyser un processus, « c'est non seulement être en mesure de le saisir dans sa globalité, mais c'est aussi être capable de repérer les grandes étapes qui scandent son évolution » (Mendez, 2010). Pour bien comprendre la complexité et le déroulement d'un processus, les quatre concepts présentés doivent être pris isolément puis analysés conjointement (Mendez, 2010).

Le développement des relations quasi fraternelles peut être étudié sous l'angle des processus, car ce phénomène est étroitement lié au contexte dans lequel il s'inscrit, soit la recomposition familiale. Les relations de quasi-fratrie sont également dynamiques de sorte qu'elles évoluent positivement ou négativement dans le temps et se développent au moyen d'un jeu d'interaction d'ingrédients. Comme dans tout processus, l'aspect temporel demeure central dans celui du développement des relations de quasi-fratrie. Jusqu'à présent, les connaissances tant sur le plan théorique qu'empirique ont permis de mettre en lumière certains éléments pouvant potentiellement être pertinents dans le développement des relations quasi fraternelles. En effet, les différentes relations parent-enfant, le temps écoulé depuis la recomposition familiale, le partage de moments en famille recomposée et de différents espaces de

la maison ainsi que les caractéristiques du jeune et de la dyade quasi fraterne ne sont que quelques aspects réputés avoir une influence dans la genèse des liens au sein de la quasi-fratrie (Baham et al., 2008).

Comme la présente étude examine le processus du développement de la qualité des relations au sein des quasi-fratries, l'objectif est de comprendre les mécanismes sous-jacents au phénomène. La conceptualisation que fait Mendez (2010) à propos de l'analyse des processus juxtaposée au modèle théorique des relations de fratries recomposées (Baham et al., 2008) facilite le repérage des *ingrédients* qui sont pertinents dans le développement de ce type de relations.

2.1.2 Qualité des relations

Dans le cadre de ce projet, la qualité des relations des quasi-fratries est définie selon les dimensions de conflit, de soutien et d'entraide (Brody, 1998). Selon la définition de Brody (1998), les dimensions de conflit et celles rattachées au soutien et à la proximité ne sont pas diamétralement opposées, puisque même les relations harmonieuses peuvent comporter certains moments conflictuels. Les relations majoritairement positives, quant à elles, présentent un certain équilibre entre les différentes dimensions alors que les relations caractérisées comme conflictuelles se différencient par la prépondérance de la dimension du conflit. De plus, l'évaluation de la qualité des relations repose sur une perception subjective des acteurs impliqués dans le processus (Holmlund, 1997, cité dans Järvelin, 2001). Il demeure donc important que la présente étude soit articulée autour de la perception personnelle qu'ont les participants de la qualité des relations au sein de la quasi-fratrie. La qualité des relations est également définie comme une réalité dynamique dans le temps (Järvelin, 2001), pouvant évoluer et se dégrader. C'est pourquoi l'évaluation de la qualité de la relation doit tenir compte de cet aspect en comportant plusieurs temps de mesure rétrospectifs.

2.2 Modèle de la qualité des relations de fratries dans les familles recomposées

La recherche sur les relations entre les membres d'une fratrie de familles recomposées s'est jusqu'à présent appuyée sur des théories multidisciplinaires générales et des modèles abordant les relations de fratries biologiques au sein de familles intactes. En effet, la théorie évolutionniste, la théorie systémique familiale, ainsi que les modèles de Furman et Buhrmester (1985), de Dunn (1993) ainsi que celui de Brody (1998) constituent les assises théoriques les plus souvent utilisées par les

chercheurs pour étudier la qualité des relations au sein de fratries. S'appuyant sur plusieurs de ces perspectives théoriques, Baham et ses collaborateurs (2008) ont proposé un modèle intégrateur résumant les différentes théories et résultats empiriques sur le sujet (figure 1). Ce modèle a l'avantage de faire la synthèse des perspectives théoriques portant sur les relations de fratries biologiques et des recherches empiriques sur les relations fraternelles dans les familles recomposées. Le modèle de la qualité des relations de fratries dans les familles recomposées met en lumière les différents éléments et processus qui influencent la qualité des relations entre les membres d'une fratrie. Contrairement à d'autres modèles proposés, notamment celui de Furman et Buhrmester (1985) et de Brody (1998) qui s'intéressent uniquement aux relations de fratries biologiques dans les familles intactes, celui de Baham et ses collaborateurs (2008) est applicable aux trois types de fratries que l'on peut retrouver dans une famille recomposée, c'est-à-dire les fratries biologiques, les demis- et les quasi-fratries.

Comme nous désirons approfondir notre compréhension du développement de la qualité des relations au sein de la quasi-fratrie, le modèle de Baham et ses collaborateurs (2008) permet de repérer de potentiels éléments pouvant jouer un rôle majeur dans l'évolution des liens quasi fraternels. Par exemple, les auteurs soulignent que les différents types de relations parent-enfant peuvent influencer la qualité de la relation, tout comme les caractéristiques personnelles des enfants. Toutefois, le modèle théorique ne permet pas de comprendre les mécanismes sous-jacents au développement de ce type de relations (Baham et al., 2008; Ganong et Coleman, 2017), car il permet uniquement de repérer les éléments susceptibles de contribuer au développement de la qualité des relations quasi fraternelles.

C'est pourquoi le cadre théorique du présent mémoire s'appuie également sur une deuxième théorie, soit l'analyse des processus proposée par Mendez (2010). La mise en commun du modèle de la qualité des relations de fratrie dans les familles recomposées (Baham et al., 2008) et de l'analyse processuelle (Mendez, 2010) offre une complémentarité et bonifie l'angle d'analyse. Puisque le projet de recherche focalise sur les relations de quasi-fratrie, nous avons appliqué ce modèle à cette population uniquement. Ce cadre d'analyse (Baham et al., 2008) met en évidence trois catégories de facteurs pouvant influencer la qualité de la relation au sein de ce type de fratrie, soit les relations parent-enfant, les caractéristiques familiales et enfin les caractéristiques personnelles de l'enfant et celles de la dyade quasi fraternelle. À son tour, la qualité de la relation de quasi-fratrie est réputée avoir des conséquences psychosociales sur les jeunes. Toutefois, le thème des conséquences psychosociales ne fait pas l'objet d'une analyse détaillée puisque le sujet de la présente étude se concentre sur ce qui influence la qualité des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale.

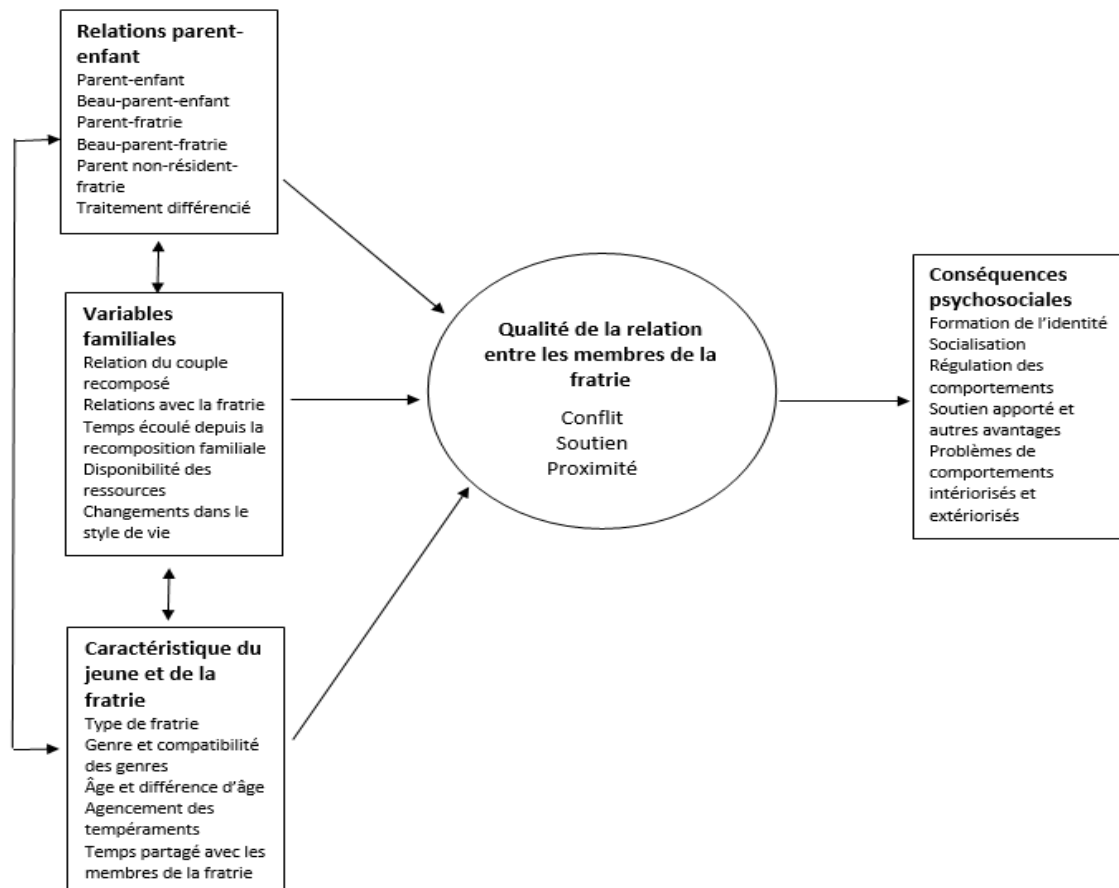


Figure 1. *Modèle initial de la qualité des relations de fratries dans les familles recomposées (tiré de Baham et al., 2008, traduction libre)*

2.2.1 Les relations parent-enfant

Les études menées auprès des familles recomposées ont permis de mettre en lumière que les relations parent-enfant et l'interaction de celles-ci avec les caractéristiques de l'enfant pouvaient influencer la qualité de la relation entre l'enfant et sa quasi-fratrie. Le jeune vivant au sein d'une telle structure familiale est en relation avec son parent d'origine, son beau-parent ainsi que son parent biologique non-résident. Le modèle théorique de Baham et ses collaborateurs (2008) inclut en intégralité ces différents types de relations avec l'enfant ainsi que pour chaque membre de la fratrie, qu'elle soit biologique ou non. On retrouve donc six types de relations parent-enfant. Toutefois, la relation entre le parent biologique et son enfant demeure la plus documentée de toutes. En effet, les études rapportent que les parents ressentent un sentiment de proximité plus fort pour leurs enfants biologiques qu'à l'égard de leurs beaux-enfants (Ganong et Coleman, 1993). Dès lors, les parents

sont réputés s'impliquer davantage dans l'éducation et la supervision de leurs enfants qu'ils ne le font pour leurs beaux-enfants. Par le modèle que leur donnent leurs parents, les enfants développent un style d'attribution, c'est-à-dire une manière d'interpréter les situations qu'ils vivent et apprennent à réguler leurs émotions. Ces aspects vont à leur tour contribuer à moduler le comportement et l'attitude que l'enfant adopte avec sa quasi-fratrie, que ce soit de manière positive ou négative (Baham et al., 2008).

S'appuyant sur des données empiriques, le modèle de Baham et ses collaborateurs (2008) suggère que le traitement parental différencié (c'est-à-dire le fait que des parents traitent de manière différente les enfants) à l'égard des membres de la quasi-fratrie serait lié à des relations quasi fraternelles moins positives, de la petite enfance à l'adolescence (Brody et al., 1992; Shanahan et al., 2008). De plus, nous savons, de façon générale, que les parents se comportent différemment avec leurs enfants biologiques qu'avec leurs beaux-enfants, de sorte qu'ils sont souvent plus chaleureux et impliqués dans l'éducation de leurs enfants qu'ils ne le sont avec leurs beaux-enfants. Toutefois, en raison de leur degré d'engagement auprès de leurs enfants, les rapports parent-enfant seraient plus conflictuels comparativement à ceux qu'ils entretiennent avec leurs beaux-enfants, (Baham et al., 2008). La qualité des relations entre la quasi-fratrie est également modulée par d'autres facteurs, notamment les caractéristiques familiales.

2.2.2 Les caractéristiques familiales

Les auteurs du modèle théorique proposent d'examiner davantage certains facteurs pouvant influencer la qualité de la relation entre l'enfant-cible et la fratrie par alliance. La relation conjugale du couple recomposé, les relations avec la fratrie, le temps écoulé depuis la recomposition familiale, la disponibilité des ressources familiales ainsi que les différents changements dans la vie de l'enfant font partie des caractéristiques familiales à étudier pour comprendre la qualité des relations au sein de la quasi-fratrie.

La relation conjugale du couple recomposé

Plusieurs études ont souligné, indépendamment de la structure familiale, que la relation conjugale est associée à la qualité des relations entre les frères et sœurs (Noller et al., 2000; Reese-Weber et Kahn, 2005; Stocker et Youngblade, 1999). Alors que dans les familles intactes les couples ont le temps de s'approprier l'un et l'autre avant d'introduire les enfants dans le système familial, les couples recomposés, quant à eux, se forment dans un contexte où existent préalablement des relations

familiales (Papernow, 2013; 2017). Ce contexte est souvent synonyme de plusieurs sources de stress, notamment à l'égard de la difficulté du beau-parent à s'intégrer à l'unité familiale tout comme les tensions générées par le maintien des liens avec les ex-partenaires (Juby et al., 2007; Papernow, 2013; 2017). Dès lors, le stress vécu par le couple a une répercussion sur les enfants, qui à leur tour, peuvent vivre des émotions telles que la colère et la détresse qui sont souvent dirigées vers les autres, en particulier à l'endroit des frères et sœurs biologiques ou par alliance (Baham et al., 2008).

Relations avec les autres fratries

Les relations qu'entretient l'enfant-cible avec ses autres frères et sœurs (biologiques ou non) pourraient avoir une influence sur la fréquence des contacts avec la quasi-fratrie (Baham et al., 2008). En effet, les enfants ayant une fratrie de sang ou une demi-fratrie auraient tendance à entretenir moins de contacts avec leur quasi-fratrie que ceux ayant uniquement leur quasi-fratrie (White et Riedmann, 1992, cités dans Baham et al., 2008). Toutefois White et Riedmann ont mené leur étude avec de jeunes adultes et non auprès d'enfants.

Temps écoulé depuis la recomposition familiale

Plusieurs chercheurs observent qu'une période d'adaptation, qui dure généralement plusieurs années, est souvent nécessaire à tous les membres de la famille pour s'adapter à la recomposition familiale. En effet, il semblerait que les familles auraient besoin de 2 à 3 ans pour s'adapter à la séparation parentale (Hetherington, 1989) et de 2 à 4 ans pour s'adapter à la recomposition familiale (Bray et Berger, 1993). Il est donc nécessaire de prendre en compte la période durant laquelle vit l'enfant dans la nouvelle structure familiale. Dans le cas des quasi-fratries, il est particulièrement important, pour étudier ce qui influence la qualité de leur relation, de considérer depuis combien de temps les enfants cohabitent avec les frères et sœurs par alliance (Baham et al., 2008).

Disponibilité des ressources

De plus, le modèle de Baham et ses collaborateurs (2008) met l'accent sur la disponibilité des ressources des familles recomposées, tant financières qu'émotionnelles comme étant un facteur pouvant influencer la qualité de la relation au sein de la quasi-fratrie. En effet, les familles non intactes seraient plus à risques de vivre des périodes d'insécurité financière (Kerr et Beaujot 2002; Wen 2008), et alimentaire (Balisteri, 2017). Ces difficultés influenceraient à leur tour les pratiques parentales des parents de familles recomposées (Cloutier et al., 2004).

Changements dans le style de vie

Dans le même ordre d'idées, les changements vécus par les enfants peuvent affecter leur relation avec la fratrie par alliance. Il peut s'agir d'un changement d'école, d'amis, de situation géographique, une modification de rôle dans la famille, etc. (Baham et al., 2008).

2.2.3 Les caractéristiques des jeunes et de la dyade quasi fraterne

Type de fratrie

Un autre facteur potentiellement important dans l'établissement de relations interpersonnelles au sein du sous-système fraternel est de considérer le type de fratrie. Les différents types de fratries, c'est-à-dire les fratries biologiques, les demi et les quasi-fratries possèdent à la fois des similarités et des caractéristiques singulières qui modulent la qualité de leurs relations. D'une part, les quasi-fratries et les fratries biologiques vivant au sein de familles recomposées se différencient des fratries biologiques de familles intactes puisqu'elles ont vécu une perte importante et doivent s'adapter à une nouvelle unité familiale (Baham et al., 2008; Papernow, 2017). Les liens familiaux des quasi-fratries sont plus fragiles, car elles reposent essentiellement sur la relation entre les deux adultes en raison de l'absence de liens biologiques unissant les enfants contrairement aux demi-fratries et celles biologiques. Dans le cas de la séparation du couple recomposé, la non-reconnaissance du statut juridique du beau-parent, en dehors des liens du mariage, est un frein important à ce que les liens entre le beau-parent et l'enfant et les relations quasi fraternelles perdurent (Giroux et Gruben, 2019). La qualité de la relation au sein de la quasi-fratrie peut également être influencée par le fait que les membres d'une quasi-fratrie n'ont pas partagé les mêmes expériences familiales contrairement aux fratries biologiques (Whiteman et al., 2011; Papernow, 2017). Du côté de leurs similarités, les membres de tous les types de fratries doivent s'adapter aux nouveaux membres de la famille, que ce soit induit par la recomposition familiale ou encore par l'arrivée d'un nouveau-né (Baham et al., 2008; Papernow, 2017). Ainsi, les points communs tout comme les singularités qui caractérisent chaque type de fratrie peuvent favoriser ou nuire à l'établissement de relations interpersonnelles.

Genre des membres de la fratrie et leur complémentarité

Les études de Dunn (1993) et de Anderson (1999) concluent que les membres de fratries de même sexe, et plus particulièrement les dyades de sexe féminin, indépendamment du type de fratrie, présentent des interactions plus positives et intimes que les fratries composées de garçons.

Âge des membres de la quasi-fratrie et différence d'âge entre eux

Bien qu'il n'existe pas de consensus au sein des auteurs à propos de l'âge le plus propice pour tisser des relations harmonieuses entre les enfants, nous savons toutefois que ce facteur est important à considérer pour étudier la qualité des relations au sein de la quasi-fratrie, tout comme la différence d'âge qui sépare les enfants (Anderson, 1999; Baham et al., 2008; Ihinger-Tallman, 1987; Pollet, 2007).

L'agencement des tempéraments

En étudiant les fratries biologiques, Dunn (1993) et Brody (1998) mettent en lumière que le tempérament de chacun des membres de la fratrie et l'agencement de leur tempérament est un élément important qui influence la qualité des relations. En effet, certains travaux ont permis d'observer que le tempérament difficile des enfants caractérisé par une hyperactivité comportementale et une difficulté à réguler ses émotions était associé à une qualité relationnelle plus faible entre les membres de la fratrie tant chez les plus enfants plus âgés que chez les plus jeunes (Brody et al., 1994). Le même constat est souligné par Stoneham et Brody (1993) selon lesquels les enfants présentant tous deux un tempérament agité avaient le plus haut niveau de conflits alors que les relations les plus harmonieuses étaient observées lorsque les deux jeunes avaient tous deux un tempérament calme.

Temps passé avec la fratrie

S'appuyant sur les études menées auprès des fratries biologiques (e.g., Updegraff et al., 2005), Baham et ses collaborateurs (2008) croient pertinent de considérer le temps passé avec les membres de la fratrie, notamment les activités partagées entre les enfants. Ils ajoutent qu'il est possible que cet élément soit relié à d'autres facteurs, tels que les caractéristiques familiales et les relations parent-enfant.

2.2.4 La qualité de la relation

La qualité de la relation fraternelle au sein des familles recomposées est illustrée dans le modèle de Baham et al. (2008) par les dimensions de conflit, de soutien et de proximité. La dimension du conflit fait référence aux disputes ou aux différends et à la rivalité qu'ont les enfants d'une famille recomposée entre eux. Dans la dimension de soutien se retrouvent tous les gestes d'entraide entre les enfants. La dimension de la proximité quant à elle fait référence à l'attachement émotionnel qu'ont les enfants un pour l'autre. Ainsi, la première dimension du conflit est plutôt associée à une relation négative alors que celles concernant le soutien et la proximité rejoignent davantage la définition d'une

relation positive. Brody (1998) souligne que ces dimensions ne doivent pas être perçues de manière polarisée, soit d'un extrême à l'autre, mais doivent plutôt coexister. Ainsi, la qualité de la relation au sein de la quasi-fratrie est qualifiée de positive lorsqu'elle présente un équilibre entre les différentes dimensions. De plus, l'absence de conflit n'est pas le corollaire d'une relation positive, ce qui confirme l'importance d'étudier les dimensions de soutien et d'attachement émotionnel pour documenter la qualité de la relation. À l'inverse, la qualité de la relation sera définie comme négative si la dimension du conflit est prépondérante comparativement à celle du soutien et de la proximité. À son tour, la qualité de la relation entre la fratrie, qu'elle soit positive ou non, aurait des répercussions au plan psychosocial chez les membres de la fratrie (Baham et al., 2008).

2.2.5 Adaptation et développement de l'enfant

Les répercussions psychosociales de la qualité de la relation au sein des fratries ont déjà été bien documentées par les experts du domaine, particulièrement en ce qui concerne les relations de fratries biologiques. Comme ce mémoire ne vise pas à étudier les conséquences de la qualité des relations, mais plutôt à comprendre les mécanismes menant au développement des relations entre la quasi-fratrie, cette section du modèle théorique de Baham et ses collaborateurs (2008) ne sera présentée que brièvement. En effet, il nous apparaît tout de même important d'aborder le sujet des répercussions psychosociales, car cela permet de bien comprendre l'influence que peut avoir la qualité des relations quasi fraternelles chez les enfants de familles recomposées et par le fait même de documenter la pertinence sociale du projet.

Formation de l'identité et socialisation

La recherche menée auprès des fratries biologiques a permis de mettre en lumière l'importance de la qualité des relations dans la formation de l'identité chez les enfants, de sorte que les relations positives sont associées au processus d'individuation, particulièrement chez les plus jeunes (Wong et al., 2010). En effet, dans les familles intactes, les enfants se comparent et développent des « domaines de spécialisation » afin de se différencier les uns des autres (Ganong et Coleman, 2017). Par exemple, un enfant pourrait se définir comme « celui étant le meilleur en mathématiques » ou alors comme « celui avec un grand sens de l'humour ». Mis à part les transactions avec l'environnement, la proximité relationnelle entre la fratrie et avec les autres membres de la famille mènerait au développement de l'identité. C'est donc par l'interaction de la personne et son contexte que l'identité se forgerait (Kunnen et Bosma, 2006). Lorsque des enfants de deux ménages différents ont des domaines de spécialisation qui se chevauchent, cela pourrait mener à des conflits.

Ressources procurées par la qualité des relations

Les relations interpersonnelles positives entre la fratrie procurent aux enfants des ressources pour faire face à différentes difficultés, notamment les conflits conjugaux et familiaux ainsi que les discordes pouvant survenir avec leurs amis (Baham et al., 2008). Les contacts positifs avec la fratrie peuvent faciliter un type de soutien instrumental entre les jeunes, par exemple, aider l'autre dans ses devoirs, lui prêter un objet, etc.

Comportements intériorisés/extériorisés

Plusieurs recherches ont jusqu'à ce jour affirmé que les relations de fratries qu'elles soient positives ou non, et ce, indépendamment de leur structure, influenceraient le développement de l'enfant et de l'adolescent (Harper et al., 2016). Anderson (1999) a observé que les adolescents ayant des relations positives avec leur fratrie présentaient moins de problèmes de comportements extériorisés, intériorisés, notamment moins de symptômes dépressifs et un niveau plus élevé de sociabilité, d'autonomie et d'estime de soi.

2.3 Théorie des processus

Pour compléter cette première théorie, l'analyse processuelle telle que conceptualisée par Mendez (2010) est retenue pour permettre d'étudier le développement de la qualité des relations quasi fraternelles sous l'angle des processus qui s'activent. L'analyse processuelle est à la fois une théorie et une méthode d'analyse de données singulières qui permet de comprendre toute la complexité des processus. La méthodologie permettant d'examiner les processus sera présentée au chapitre 3.

La démarche analytique proposée par Mendez (2010) apparaît tout indiquée pour interpréter les phénomènes sociaux qui ont une certaine durée et dont l'aspect temporel est central. La contextualisation temporelle permet une meilleure intelligibilité de ces réalités. Dès lors, l'analyse processuelle s'appuie sur une méthode déductive de sorte qu'elle requiert un cadre théorique préalable duquel elle mobilisera les concepts. En effet, la représentation provisoire du processus s'appuie sur la structure conceptuelle du cadre d'analyse. Dans ce projet, le modèle de la qualité des relations de fratrie au sein des familles recomposées (Baham et al., 2008) permet de mettre en lumière des éléments potentiellement importants dans le développement des relations au sein des quasi-fratries. Or, comme l'analyse processuelle est une démarche itérative, elle permet de remettre en question le cadre théorique de sorte que d'autres concepts plus spécifiques peuvent s'ajouter au fur et à mesure de l'avancement de la recherche.

Mendez (2010) décrit un processus à l'image d'une histoire composée d'une succession d'actions et d'événements. Pour bien comprendre le processus, l'analyse processuelle privilégie de décomposer ces éléments pour comprendre de quelle manière ils sont liés entre eux, puisqu'aucune histoire n'est linéaire (Mendez, 2010, p.13). L'analyse des processus est donc articulée autour de quatre piliers qui sont à la fois autonomes et interreliés, soit les *ingrédients*, *séquences*, *moteurs* et *bifurcations*.

2.3.1 Ingrédients

D'abord, tout processus s'inscrit dans un contexte qu'il est nécessaire de définir pour effectuer l'analyse processuelle. Ce contexte est composé d'une variété d'éléments situés à différents niveaux d'analyse (individus, famille, société, passé, présent, futur, etc.) dont la nature peut largement différer (événements, parcours, sentiments, envies, relations, etc.). Ce ne sont toutefois pas tous les éléments du contexte qui jouent un rôle actif dans le processus analysé. Seuls les éléments qui interviennent dans le processus sont étudiés et qualifiés d'ingrédients.

2.3.2 Séquences

L'étude de la variation de l'activité des ingrédients au sein du processus permet de dégager le concept de séquence étant défini comme « [...] un segment temporel d'un processus qui articule un ensemble spécifique d'ingrédients [...] » (Mendez, 2010, p.21). L'identification de séquences est au cœur de la démarche de l'analyse processuelle, car elle en constitue l'unité d'analyse. Chaque séquence est construite autour d'un agencement d'ingrédients singulier où les ingrédients interagissent et s'imbriquent les uns dans les autres. L'interaction entre les ingrédients d'une même séquence modifie le mouvement au sein de la séquence et a une incidence sur les autres séquences. La compréhension du processus dans son ensemble ne prend forme uniquement si chacune des séquences est considérée. Pour ce faire, « l'analyse des séquences nécessite de s'interroger à la fois sur leur dynamique propre et sur leur place dans la dynamique processuelle » (Mendez, 2010, p.82). Dès lors, certaines séquences peuvent être considérées comme des phases de stabilité ou d'instabilité.

2.3.3 Moteurs

L'intelligibilité des processus nécessite l'identification de moteurs qui permettent de mettre en lumière les motivations à l'origine du mouvement au sein du processus. Ces moteurs servent donc d'outils explicatifs. Inspiré de van de Ven et Poole (1995), Mendez (2010) a développé quatre archétypes de moteurs qui décrivent le changement, soit *le moteur programmatique*, *le moteur évolutionniste*, *le moteur dialectique* et *le moteur téléologique*.

D'abord, le moteur programmatique s'observe lorsque le processus est composé d'un enchaînement de séquences typiques. Ce type de moteur est repérable lorsque les séquences sont ordonnées selon certaines phases qui semblent suivre un « programme » dont le résultat final est connu d'avance. En guise d'exemple, le cycle de développement de la famille recomposée de Papernow (2013) traduit un moteur programmatique, car l'adaptation des membres de la famille et du beau-parent passe par sept phases développementales. Le moteur évolutionniste quant à lui est peu souvent utilisé dans les processus biographiques, mais se caractérise par des variations se produisant au sein d'une population qui au fil du temps, sont adoptées ou rejetées, selon des mécanismes de sélection (Mendez, 2010, p.130). Ainsi, le développement des acteurs repose sur leur adaptation aux contingences de l'environnement. Ce type de moteur peut également mobiliser différents niveaux, c'est-à-dire sur une échelle temporelle (la durée) et sur une échelle des masses (individus, organisations, société). Il pourrait s'agir de la modalité de garde des enfants au sein d'une famille recomposée, faisant passer la cohabitation de la quasi-fratrie d'une fin de semaine sur deux à une cohabitation complète, ce qui favoriserait le développement d'une cohésion familiale. Le moteur dialectique est au cœur du changement lorsqu'une tension entre différents ingrédients existe. Dans ce type de moteur, la dynamique processuelle est la résultante d'un jeu de pouvoir ou de négociation. On pourrait penser au sentiment de rivalité présent entre la quasi-fratrie afin que chaque membre puisse faire sa place au sein de la famille recomposée. Enfin, dans le moteur téléologique, le mouvement s'explique par la présence d'un objectif commun qui influence le passage à l'acte et les décisions des acteurs mobilisés au sein du processus pour aboutir à une finalité. La coparentalité au sein du couple recomposé serait un bon exemple de ce type de moteur. Le support du beau-parent à l'égard des décisions parentales est réputé être bénéfique pour la qualité des relations au sein de la famille recomposée (Papernow, 2017).

De plus, un processus peut être constitué d'une combinaison de plusieurs moteurs. Mendez (2010) souligne que plus la période d'observation est longue, et plus l'effet combiné de différents moteurs risque d'apparaître. Il est donc assez rare qu'un processus soit caractérisé par qu'un seul moteur. Parmi ces modalités, trois types d'association sont répertoriés, soit *les moteurs enchâssés*, *les moteurs en opposition* et *les moteurs parallèles/ cumulatifs*.

1. Moteurs enchâssés : Un moteur principal peut cacher un autre sous-jacent, ce que l'on nomme un moteur enchâssé.
2. Moteurs en opposition : Cette modalité consiste à mobiliser des effets contraires de deux moteurs qui jouent l'un contre l'autre.

3. Moteurs parallèles, cumulatifs : Ce sont deux moteurs qui poussent dans le même sens et qui induisent le même mouvement.

2.3.4 Bifurcations

Quatrième pilier de l'analyse des processus, les bifurcations correspondent à un moment entre deux séquences où une réorganisation d'ingrédients se produit pour créer un changement brusque et intensif dans le processus. Les bifurcations présentent trois caractéristiques. La première caractéristique a trait à leur imprévisibilité puisqu'elles se manifestent généralement par des événements imprévus dont la finalité est également inattendue. La seconde concerne la complexité des facteurs expliquant la genèse de la bifurcation. Le changement induit par la bifurcation doit être tributaire à de multiples raisons. Enfin, la troisième caractéristique concerne l'irréversibilité des conséquences que la bifurcation provoque. La notion de bifurcation, telle que définie par Mendez (2010), s'applique davantage à l'analyse des processus organisationnels qu'à celle des parcours biographiques (Grossetti, 2006) comme les relations quasi fraternelles. Par conséquent, le troisième critère de bifurcation proposé par Mendez, qui met l'accent sur l'irréversibilité du changement, s'avère moins pertinent pour cette recherche. En revanche, la définition de Grossetti (2006) correspond mieux à notre objet d'étude. L'auteur souligne que les situations ne sont ni entièrement prévisibles ni totalement imprévisibles, mais qu'elles présentent plutôt différents degrés et formes d'imprévisibilité (Grossetti, 2006). Selon lui, pour qu'une transition soit qualifiée de bifurcation, elle doit être durable plutôt qu'irréversible.

Chapitre 3- Méthodologie

Ce chapitre est divisé en trois grandes sections. La première aborde le paradigme épistémologique dans lequel s'inscrivent l'objet d'étude, le type de recherche et l'approche utilisée. La seconde section décrit la population à l'étude, la technique d'échantillonnage, le recrutement des participants ainsi que la collecte des données. Dans la troisième partie du chapitre, les considérations éthiques ainsi que les méthodes d'analyse sont décrites.

3.1 Paradigme épistémologique

Le présent projet de recherche s'est développé sous l'angle du paradigme constructiviste, selon lequel l'appréhension de la réalité est perçue comme le produit d'une construction élaborée par les individus (Creswell et Poth, 2018). Dans notre perspective, les relations quasi fraternelles ne sont pas une réalité univoque, car elles varient en fonction des expériences et de l'interprétation de chacun. Comme les relations interpersonnelles sont des phénomènes dynamiques qui se modifient dans le temps et varient d'une personne à l'autre, la perspective constructiviste permet de traduire toute cette complexité tout en s'intéressant au point de vue des acteurs (Schwandt, 1994). Enfin, le postulat constructiviste selon lequel la réalité sociale se produit plutôt qu'elle n'existe se retrouve également au cœur de la théorie des processus de Mendez (2010). Un des avantages de cette perspective constructiviste est l'étroite collaboration qu'elle nécessite entre le participant et le chercheur pour permettre aux participants de raconter leur vécu (Cabtree et Miller, 1999).

3.2 Type de recherche

L'étude de cas est de plus en plus utilisée dans les recherches qualitatives (Thomas, 2011), de sorte qu'il en existe deux visions dans la tradition des recherches qualitatives (Hyett et al., 2014). La première, proposée par Stake (1995) et Merriam (2009), s'inscrit dans le paradigme constructiviste tandis que la seconde, développée par Yin (2003), aborde l'étude de cas selon une perspective plus post-positiviste. Le présent projet de recherche rejoint évidemment l'étude de cas telle que proposée par Stake et Merriam, car le développement des relations de quasi-fratrie est conceptualisé ici comme une réalité construite par la perspective des différents acteurs impliqués dans le processus de développement des relations de quasi-fratrie.

L'étude de cas multiples est généralement utilisée pour comprendre les phénomènes complexes (Mucchielli, 2009), comme peuvent l'être les relations quasi fraternelles, car elles sont influencées

par différents éléments situés à différents niveaux d'analyse tant sur le plan personnel, familial que sociétal. L'étude de cas multiples est également en cohérence avec la théorie des processus puisque celle-ci ne poursuit pas uniquement le but de décrire la séquence ou de raconter l'histoire, mais d'identifier à travers la sélection de différents cas choisis soigneusement, des *patterns* au sein du processus étudié (Pettigrew, 1992; Mucchielli, 2009). Selon Stake (1998) et Mucchielli (2009) l'étude de cas multiples implique de rechercher ce qui est commun et particulier à un cas, ce qui demande un examen approfondi des éléments contextuels dans lequel s'opère le processus étudié. Elle a pour finalité de « [...] montrer comment se nouent les conditions de production du cas : c'est la caractérisation de cette articulation qui est le trait fondamental de l'étude de cas » (Leplat, 2002, p.3).

Selon la définition donnée par Miles et Huberman (1994), l'utilisation d'une telle approche nécessite la définition du cas étudié qui s'apparente à un phénomène imbriqué dans un contexte. Dans le cadre de notre étude, le cas étudié est le processus de développement de la qualité des relations de quasi-fratrie qui s'inscrit dans le contexte de la recomposition familiale.

Notre étude de cas multiples est de type encadré (figure 2, cadran en bas à droite; Yin, 2009, cité dans Barlatier, 2018). Tel que nous l'aborderons plus en détail à la section 3.4, notre échantillon est constitué de trois cas. Le premier cas, composé de trois participantes, a donc trois unités d'analyse. Le second cas, ainsi que le troisième cas sont tous deux constitués de deux participants. Ils ont donc deux unités d'analyse chacun. En apparence, il pourrait paraître contradictoire de citer un *design* de recherche développé par Yin alors que ce dernier propose une vision plus positiviste de l'étude de cas multiples et que le projet de recherche s'inscrit dans une vision constructiviste. Or, en dépit de certaines différences non négligeables entre les auteurs, Yin et Stake s'accordent sur le fait que l'étude de cas multiples permet d'expliquer les liens complexes d'un phénomène issus d'un contexte de vie et adoptent tous deux une approche déductive « [...] dans le sens où ils balisent les frontières du cas et permettent la réplique analytique, de sorte que chaque cas est choisi pour confirmer ou infirmer un modèle théorique (Alexandre, 2013). C'est pourquoi le *design* de Yin a été utilisé dans le cadre de ce mémoire.

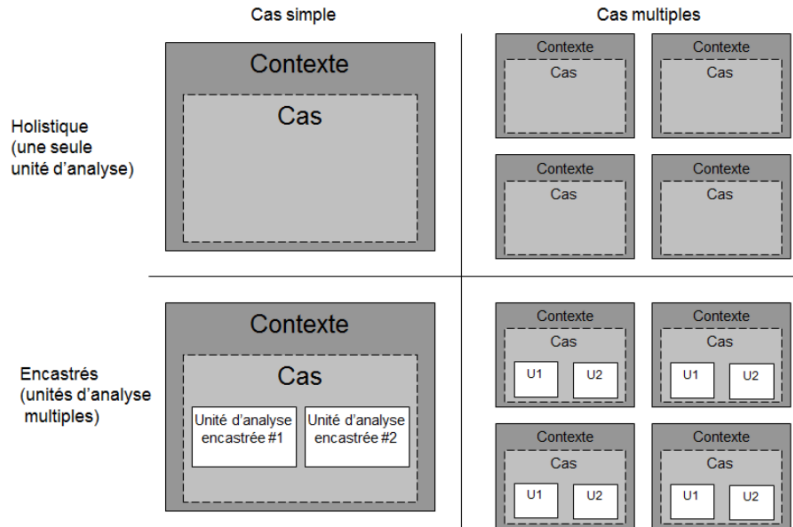


Figure 2. Les différents designs de recherche d'étude de cas selon Yin (2009; dans Barlatier, 2018)

3.3 Approche privilégiée

En cohérence avec l'épistémologie constructiviste, l'approche qualitative a été privilégiée dans cette recherche, car nous nous intéressons au sens que les jeunes et les parents donnent à leurs relations. Il permet de connaître profondément un sujet (Padgett, 2017) et est utile pour étudier les relations sociales complexes, telles que les relations quasi fraternelles en contexte de recomposition familiale. Jusqu'à ce jour, la majorité du corpus scientifique s'intéressant à notre objet de recherche est de type quantitatif. L'utilisation d'une approche qualitative a permis de saisir « le fonctionnement des mécanismes identifiés grâce à la recherche quantitative » (Creswell et Poth, 2018, p.46). De plus, comme la théorie des processus de Mendez (2010) cherche à comprendre comment les phénomènes émergent, adopter l'angle qualitatif devenait un choix évident compte tenu de la profondeur privilégiée par cette approche.

3.4 Population à l'étude et échantillon

La population de cette étude est l'ensemble des jeunes qui vivent ou qui ont vécu en famille recomposée ayant une relation de quasi-fratrie et leurs parents biologiques. L'échantillon de cette recherche est quant à lui constitué de trois cas constitués de dyades comprenant un jeune et son parent biologique ayant vécu ou vivant actuellement en famille recomposée. Pour faire partie de l'étude, les participants devaient répondre à certains critères de sélection. En ce qui a trait aux critères concernant les jeunes, ceux-ci devaient :

1. Être âgés entre 12 et 17 ans;
2. Vivre actuellement ou avoir vécu avec une quasi-fratrie au moins deux ans, et ce, au moins une fin de semaine sur deux ou l'équivalent de 4 jours par mois;
3. Avoir suffisamment de souvenirs de la relation avec le quasi-frère ou la quasi-sœur pour parler des différentes étapes et moments importants qui ont jalonné le développement de la relation.

En ce qui a trait aux critères de sélection qui concernent les parents, ces derniers devaient :

1. Être le parent du jeune qui participe à l'étude ;
2. Vivre ou avoir vécu en famille recomposée avec le parent du quasi-frère/quasi-sœur;
3. Avoir assez de souvenirs de la relation entre les deux jeunes pour être en mesure de qualifier la relation et repérer les moments importants de la relation.

Pour déterminer le critère de la durée de la cohabitation entre les membres de la quasi-fratrie, nous nous sommes inspirées de l'une des rares études qualitatives québécoises portant sur les relations de demi et de quasi-fratrie (Rosette, 2019). Ce critère repose donc sur le fait qu'une période de 2 ans apparaît raisonnable pour développer une histoire et une expérience commune (Rosette, 2019). De plus, nous ne souhaitons ni circonscrire le lieu de résidence des participants ni les différentes modalités de cohabitation, qu'elles soient permanentes ou intermittentes. Dans les cas où le jeune avait plus d'un membre de la quasi-fratrie, il était attendu que le jeune choisit n'importe quel quasi-frère ou quasi-soeur avec lequel ou laquelle la relation était positive ou négative. Il fallait toutefois que le parent et le jeune s'accordent pour discuter du même membre de la quasi-fratrie et s'entendent sur le fait que la relation quasi fraternelle était plutôt positive ou difficile.

L'étude s'est intéressée à une population de jeunes, car l'objectif principal était de comprendre le développement des liens entre les membres d'une quasi-fratrie à partir de la perspective des adolescents, alors qu'ils sont encore jeunes, plutôt que de recueillir les propos d'adultes qui auraient certainement pris du recul sur la situation, voire même procéder à une reconstruction de leur histoire familiale. Pour Montandon (1997, citée dans Poittevin, 2005, p.96), « ignorer le regard que portent les enfants sur la réalité sociale, c'est supprimer un éclairage essentiel à la compréhension de leur expérience ». Comme le souligne Clark (2004), il est nécessaire de considérer les compétences qui caractérisent les enfants à un âge spécifique. En effet, la capacité à se remémorer des souvenirs varie

beaucoup en fonction de l'âge des enfants, ce qui indique que les enfants plus âgés seraient plus enclins à emmagasiner une plus grande quantité d'informations pendant une période plus longue (Ornstein, 1995). Nous nous sommes également intéressées aux adolescents, car ils possèdent généralement des capacités verbales plus développées que les jeunes enfants (Padgett, 2017), ce qui peut faciliter les échanges. Les jeunes de 12 à 17 ans ont été ciblés, car on constate que cette tranche d'âge est souvent propice à différentes transitions, notamment la recomposition familiale. Desrosiers et Tétreault (2018) soulignent que 25 % des jeunes avaient déjà vécu un premier épisode de vie en ménage recomposé vers l'âge de 12 ans et 32 % vers l'âge de 17 ans comparativement à 14 % des jeunes vers l'âge de 6 ans. L'étude ciblait uniquement les quasi-fratries, car sur le plan relationnel, elles se distinguent d'autres types de fratries. Les demi-fratries et les fratries biologiques sont davantage similaires (Deater-Deckard et al., 2002; Steinbach et Hank, 2018), puisque les demi-frères et sœurs se perçoivent généralement comme une fratrie biologique (Ganong et Coleman, 2017; Poittevin, 2006; Steinbach et Hank, 2018).

La participation du parent biologique du jeune était également requise puisque ce dernier est étroitement impliqué dans le processus de développement des relations de quasi-fratrie. La théorie des processus de Mendez (2010) souligne que tout processus est lié à un contexte de sorte que le processus de développement des relations quasi fraternelles s'inscrit dans le contexte de la recomposition familiale. La perspective du parent était alors importante à saisir, car celui-ci est un acteur ayant instigué la recomposition familiale. Il était donc une source d'information importante, car la perspective du parent a permis de mieux comprendre les moments importants dans le développement de la relation entre les membres de la quasi-fratrie, de contextualiser les événements sur une échelle temporelle, mais également de corroborer et de compléter les propos rapportés par les jeunes. En effet, la participation des parents s'est révélée être une précieuse source d'information pour mieux comprendre le contexte ayant mené à la recomposition familiale et nous offrir des informations qu'une mémoire d'un jeune aurait potentiellement oubliées. De plus, le modèle théorique de Baham et ses collaborateurs (2008) met en lumière l'importance des relations parent-enfant dans le développement des liens entre les membres de la quasi-fratrie. Le parent biologique du jeune a notamment permis de discuter des différents types de relations ayant joué un rôle dans le développement des liens au sein de la quasi-fratrie, notamment la relation entre lui et son enfant biologique et celle entre le beau-parent et le jeune.

3.5 Technique d'échantillonnage

Cette étude est fondée sur une méthode d'échantillonnage intentionnelle selon laquelle les participants sont sélectionnés à partir de caractéristiques prédéterminées. Il n'existe pas de consensus au sein des chercheurs sur le nombre de cas devant constituer l'échantillon. Marshall et al. (2013) précisent que les études de cas multiples sont les plus difficiles à classer en raison des divergences d'opinions des auteurs. Yin (2009) recommande d'avoir au moins 6 cas alors que Creswell et Poth (2018) préconisent l'obtention entre 3 et 5 cas. Pour bien représenter le processus de développement des relations quasi fraternelles, il était prévu de recruter 6 dyades parents-jeunes dont 3 dyades relatant des relations positives au sein de la quasi-fratrie et 3 dyades selon lesquelles les relations entre les jeunes sont perçues comme plutôt négatives. Or, dans les faits, nous avons pu recruter deux dyades parent-enfant rapportant des relations quasi fraternelles positives et deux dyades parent-enfant (partageant le même parent) rapportant des relations plus difficiles entre la quasi-fratrie.

3.6 Recrutement

Pour solliciter la participation de dyades parent-enfant, la première stratégie de recrutement a été de présenter le projet de recherche à deux organismes communautaires de la ville de Québec, œuvrant auprès des familles recomposées, soit Sources Vives et Horizon Nouveau afin que le personnel puisse envoyer l'affiche de recrutement pour solliciter la participation de leurs membres à l'étude (Annexe A). Or, aucun participant n'a pu être recruté par cette stratégie. En guise de deuxième stratégie de recrutement, l'affiche de recrutement (Annexe A) a été publiée sur différentes plateformes de réseaux sociaux : la page Facebook de l'Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec, la page Facebook personnelle de l'étudiante-chercheuse ainsi que sur son compte Instagram. Pour stimuler le recrutement, une page Facebook a été créée aux fins de recrutement pour la présente étude, mais aucun participant n'a pu être recruté. La troisième stratégie utilisée fut l'envoi d'un courriel de recrutement (Annexe B) à la communauté universitaire de l'Université Laval, ce qui a permis de rejoindre plusieurs candidats potentiels. Or, seulement les participants du cas 1 (n=3) satisfaisaient les critères de sélection et ont été retenus. C'est toutefois la quatrième stratégie, qui reposait sur le bouche-à-oreille, qui s'est avérée être la technique de recrutement la plus fructueuse, permettant de recruter deux dyades parent-enfant (n=4).

Les quatre stratégies de recrutement se sont donc articulées autour de la volonté de rejoindre dans un premier temps le parent afin que celui-ci sonde l'intérêt de son enfant à participer au projet de recherche. Cette pratique avait pour objectif d'éviter que le jeune soit responsable de la tâche de

présenter le projet de recherche à son parent qui relève, selon nous, de responsabilités d'adultes. De plus, cette façon de faire limitait les contacts entre l'étudiante-chercheuse et les jeunes avant l'entrevue étant donné qu'un nombre élevé de démarches relatives à la participation à une étude peut devenir un écueil à la participation, selon l'expérience de notre direction de recherche. Les parents intéressés ont donc écrit à l'étudiante-chercheuse pour témoigner leur intérêt et celui de leur jeune à participer à l'étude. Dans un deuxième temps, une entrevue téléphonique de présélection était réalisée avec le parent (Annexe C). Cette étape permettait de présenter plus en détail le projet de recherche et vérifier si les parents et les enfants répondaient aux critères de sélection. Tout le processus de recrutement s'est avéré fastidieux et aura duré de juin 2021 à août 2022.

3.7 Collecte de données

Les études de cas multiples tout comme la théorie des processus utilisent diverses sources de données pour décrire un phénomène particulier tiré d'un contexte (Barlatier, 2018; Mendez, 2010). La triangulation des sources de données est donc un aspect important au cœur de cette étude, car elle enrichit l'analyse tout en renforçant sa crédibilité. La collecte de données s'est réalisée par le biais d'entrevues semi-dirigées à questions ouvertes (Mayer et Saint-Jacques, 2000) qui ont permis de saisir le point de vue des individus et leur compréhension de leur expérience (Baribeau et Royer, 2012). L'entrevue semi-dirigée a comme caractéristique de restreindre le degré de liberté des participants par la présence de questions préalablement formulées. Une telle structure d'entrevue est utile lorsqu'on désire obtenir des informations sur des aspects particuliers. Comme la présente recherche implique des jeunes et des parents, deux guides d'entretien ont été conçus couvrant similairement les mêmes thèmes (Annexe D et Annexe E). Les questions des guides d'entretien (guide d'entretien, volet jeunes et guide d'entretien volet parents) ont abordé différents thèmes, notamment le déroulement de l'arrivée du beau-parent et de ses enfants dans la vie du jeune, le déroulement de la cohabitation de tous les membres de la famille recomposée, les relations familiales ainsi que le partage d'intérêts et activités entre la quasi-fratrie et avec les autres membres de la famille recomposée.

Des entrevues individuelles semi-structurées à questions ouvertes ont donc été réalisées auprès de 7 participants : 3 entretiens réalisés auprès de parents et 4 entretiens réalisés avec des jeunes. Les entretiens individuels pouvaient être réalisés en présentiel ou en virtuel par le biais de la plateforme Zoom, selon le choix du répondant. Les entrevues auprès des parents étaient toujours réalisées en premier et avaient une durée moyenne de 1h45 alors que celles réalisées auprès des jeunes duraient

en moyenne 60 minutes. Ces entretiens ont été menés entre mai 2022 et août 2022.

En ce qui a trait aux instruments de mesure, le guide d'entretien, le *Retrospective Interview Technique* (RIT) ainsi qu'une photographie ou un souvenir ont été utilisés. Lors des entrevues individuelles, chaque parent et chaque jeune ont fait la complétion du RIT sur lequel les participants ont été invités à évaluer la qualité de la relation entre la quasi-fratrie selon différents moments. Tout d'abord, le RIT est un graphique (Annexe F) qui permet au participant et au chercheur d'obtenir une représentation visuelle, dans le cas présent, de l'évolution de la qualité de la relation entre les membres de la quasi-fratrie. Il est particulièrement approprié pour obtenir une compréhension des événements relationnels qui façonnent la proximité entre des individus (Bangerten et Waldron, 2014). Cet outil permet de retracer l'évolution de la qualité de la relation quasi fraternelle. Sur l'axe des X, on retrouve l'âge du jeune et sur lequel on situe les différents moments qui sont importants dans le développement de la relation entre le jeune et le membre de la quasi-fratrie. Ces moments correspondent à la période des premières rencontres entre les membres de la future famille recomposée (période 1), le début de la cohabitation (période 2) et la période actuelle, qui couvre les 6 derniers mois avant l'entretien avec les participants (période 3). Sur l'axe des Y, les participants peuvent indiquer à quel chiffre (1 à 5) correspond la qualité de la relation au sein de la quasi-fratrie. Lors de la complétion du RIT, des questions concernant les différentes dimensions du concept de la qualité des relations, soit le soutien, la proximité et le conflit permettaient de mieux documenter comment s'actualisent les liens quasi fraternels. Lorsque l'entretien était réalisé en vidéoconférence, le RIT était complété simultanément en utilisant le partage d'écran.

Il a également été demandé aux jeunes et aux parents d'apporter une photographie ou de raconter un souvenir qui, selon leur point de vue, représentait bien la relation quasi fraternelle. Il s'agissait de recueillir la représentation qu'ils se font de la qualité des relations au sein de la quasi-fratrie, mais cela a permis également d'explorer les ingrédients qui font en sorte que la relation soit plus positive ou négative. Au début de chaque entretien, le parent devait également remplir un questionnaire sociodémographique et familial (Annexe G). Une première section du questionnaire visait à établir un portrait d'ensemble des membres de la famille recomposée du jeune. Dans la seconde, on y retrouvait les informations concernant la recomposition familiale, des informations générales sur le beau-parent et ses enfants ainsi que les modalités de garde des jeunes vivant au sein de la famille recomposée.

3.8 Considérations éthiques

Pour assurer la dignité humaine des participants, plusieurs moyens suivant les principes abordés dans l'Énoncé de politique des trois conseils en matière d'éthique de la recherche auprès des êtres humains (Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, 2022) ont été utilisés. Compte tenu de l'échantillon constitué en partie de mineurs, le déploiement de certaines pratiques a été nécessaire pour assurer leur protection sans toutefois brimer leurs droits (Drapeau et Saint-Jacques, 2020).

Lorsque les entretiens se réalisaient en face à face, le consentement de participation des parents était d'abord recueilli par écrit à l'aide d'un formulaire de consentement (Annexe H). Ce formulaire exposant la nature et les objectifs de recherche, les critères d'éligibilité pour la participation à la recherche tout comme les bénéfices et les risques encourus liés à la recherche était présenté au début de l'entrevue de recherche. Les droits des participants y étaient présentés ainsi que les moyens entrepris pour conserver leur anonymat et la confidentialité des participants et des personnes nommées. Le formulaire contenait les coordonnées des responsables du projet et comportait une section où il était clairement mentionné que les participants pouvaient en tout temps décider de ne pas répondre aux questions ou de mettre fin à l'entrevue sans risques ou préjudices. L'adoption de l'ensemble de ces mesures visait à s'assurer du consentement libre et éclairé des parents. Dans les cas où les entretiens étaient réalisés en visioconférence, le consentement était recueilli verbalement et était enregistré de façon audionumérique. Un feuillet d'information (Annexe I) contenant les mêmes informations que le formulaire de consentement écrit était lu aux parents, excluant les adresses et les numéros de téléphone. Le feuillet d'information était ensuite envoyé par courriel aux participants à la fin de l'entretien pour qu'ils en conservent une copie.

Avec le consentement des parents, les entrevues menées en présentiel ou en visioconférence étaient uniquement enregistrées à l'aide d'un appareil audionumérique. Avec leur accord, les données anonymisées ont été conservées sur un serveur de l'Université Laval pour être l'objet d'autres études. Afin d'assurer l'anonymat, les noms des participants, les codes y étant associés ainsi que les coordonnées de ceux et celles intéressés.es à recevoir un résumé des résultats ont été conservés séparément du matériel de recherche et seront détruits avec les enregistrements audionumériques lorsque l'étude sera publiée. Comme il n'était pas possible d'offrir une compensation financière aux participants, l'étudiante s'est engagée à transmettre, une fois la recherche terminée, un résumé des connaissances que l'étude a permis de développer. De plus, il est envisagé d'aller présenter ces résultats dans des organismes œuvrant auprès des familles séparées et recomposées. Ces activités de

transfert de connaissances permettront aux intervenants de s'approprier les plus récentes données issues de la littérature concernant les relations de fratries recomposées qui seront utiles dans l'accompagnement qu'ils font auprès de ces familles.

Lorsque les entretiens avec les jeunes étaient réalisés en personne, l'assentiment des mineurs âgés de 12 à 17 ans était également recueilli par écrit à l'aide d'un formulaire à cet effet (Annexe J). À l'instar du formulaire de consentement à l'intention des parents, le formulaire d'assentiment présentait le même contenu, mais était adapté au niveau des jeunes. Lorsque les entretiens avec les jeunes étaient réalisés en visioconférence, leur assentiment de participation à la recherche était recueilli verbalement et consigné de façon audionumérique. Un feuillet d'information contenant les mêmes informations que l'assentiment écrit leur était lu et remis par courriel à la fin de la rencontre (Annexe K). Comme nous n'avions pas eu la chance de discuter avec le jeune avant l'entretien, l'assentiment verbal des jeunes permettait de s'assurer que le jeune comprenait les modalités de la recherche et désirait toujours prendre part au processus. Pour que le jeune participe au projet de recherche, le consentement du parent était nécessaire et était recueilli verbalement ou par écrit (Annexe L) lors de son entretien avec l'étudiante-chercheuse.

Bien que l'article 21 du *Code civil du Québec* permette aux mineurs âgés de plus de 14 ans à consentir seuls dans des contextes particuliers, le consentement d'un parent était tout de même obtenu pour tous les jeunes, considérant que le parent était également sollicité pour participer à la recherche. De plus, le consentement d'un seul parent détenant l'autorité parentale était nécessaire, car la présente étude n'abordait pas de sujet auquel l'autre parent aurait pu s'opposer (Drapeau et Saint-Jacques, 2020). Il était donc demandé au parent qui consentait à la participation de son jeune d'en informer l'autre parent en lui relayant un dépliant d'informations (Annexe M) relatant les points importants de la recherche.

La recherche avec des enfants et des adolescents requiert des façons de faire pour anticiper, mais aussi réduire les inconforts ressentis (Punch et Graham, 2017). Pour ce faire, lors du premier contact téléphonique avec le parent, nous avons exploré si lui ou son jeune avait des questions ou des réticences à participer au projet. Ceci permettait d'outiller le parent dans le but d'établir un contact positif avec le jeune. Afin de diminuer le stress des jeunes, il était convenu avec chacun d'eux qu'il n'était pas obligé de répondre à toutes les questions et qu'il lui était possible à tout moment de prendre

une pause ou mettre fin à l'entretien, s'il le désirait. De plus, une liste répertoriant diverses ressources d'aide était systématiquement remise aux parents et aux jeunes de l'étude.

3.9 Méthodes d'analyse

Dans le cadre de cette recherche, l'analyse de données a été réalisée à l'aide de deux méthodes juxtaposées, soit l'analyse de contenu thématique et l'analyse processuelle (Mendez, 2010). L'analyse de contenu thématique permet de tracer les grandes étapes de l'analyse de données alors que l'analyse des processus propose une démarche précise pour étudier la dynamique du processus et est imbriquée dans certaines étapes de l'analyse de contenu. Étant une méthode scientifique de traitement de données (L'Écuyer, 1990, cité dans Mayer et Deslauriers, 2000), l'analyse de contenu thématique permet de classer et de coder le matériel recueilli pour mieux en faire ressortir le sens. Nous avons suivi les étapes généralement proposées qui sont la préparation du matériel, la préanalyse, l'exploitation également nommée codage du matériel et enfin l'analyse et l'interprétation des résultats. La méthode d'analyse des processus a été utilisée plus précisément aux trois dernières étapes de l'analyse de contenu.

La préparation du matériel : Lors de cette étape, nous avons rassemblé tout le matériel recueilli lors des entretiens avec les participants, notamment les enregistrements audionumériques, les questionnaires sociodémographiques ainsi que les instruments de mesure RIT que chacun des jeunes et des parents ont remplis. Nous avons ensuite retranscrit le plus fidèlement possible le contenu des entrevues avec les participants. C'est également lors de cette étape que l'anonymisation du matériel a été effectuée de manière à effacer tout indice permettant d'identifier les participants.

La préanalyse : Cette étape correspondait à la familiarisation qu'a faite l'étudiante avec le corpus de la recherche. Plusieurs lectures des verbatims et des autres informations recueillies ont été nécessaires pour obtenir une vue d'ensemble du matériel. Cela a permis de visualiser les principaux thèmes qui ressortaient des verbatims, ce qui fut utile lors de la catégorisation du matériel. Dans le cadre de cette étude, c'est à cette étape durant laquelle la définition des frontières du processus s'est déroulée afin d'une part, de bien définir la nature du processus étudié pour ne pas basculer dans l'analyse d'un processus analogue ou sous-jacent et délimiter le début et la fin du processus.

Le codage du matériel : La codification du contenu nécessite de définir des catégories d'analyse selon une méthode inductive, déductive ou selon une méthode mixte combinant les deux approches. La présente étude s'appuie sur une méthode davantage déductive considérant que les thèmes sont étroitement liés au cadre théorique, plus particulièrement l'analyse processuelle de Mendez (2010) et le modèle des relations de fratrie dans les familles recomposées (Baham et al., 2008). Bien que l'approche déductive demeure prépondérante dans cette étude, d'autres catégories ont été ajoutées au fur et à mesure du processus de codification (Huberman et Miles, 1991). Le cadre théorique nous a alors aidés à nous appuyer sur des propositions théoriques pour élaborer un guide de codification servant à coder le contenu des verbatims et pour en dégager un sens (Muchielli, 2009).

Le codage des verbatims a été effectué à l'aide du logiciel N'Vivo. Compte tenu du type de recherche de la présente étude, soit l'étude de cas multiples, les propos de chaque dyade parent-enfant ont été jumelés pour former un cas dans N'Vivo. Puisque Mendez souligne que « l'analyse processuelle repose sur le fait de dérouler le processus, d'en décomposer les étapes en séquences qui prennent un sens de façon cohérente et se succèdent sans se confondre ni simplement s'additionner » (Mendez, 2010, p.21), nous avons choisi de coder le matériel selon les trois périodes de la recomposition familiale. La première période consistait aux premières fréquentations du couple recomposé, la deuxième était le début de la cohabitation des membres de la famille recomposée puis la troisième était la période où l'entretien avec les participants avait lieu.

Mendez (2010) propose de suivre une démarche divisée en deux étapes dont nous nous sommes inspirées pour analyser le processus de développement des relations quasi fraternelles. La première étape constitue « l'objectivation du processus » (p.224) qui débute par le repérage des ingrédients. Il faut d'abord décrire le contexte dans lequel s'intègre le processus étudié. Il est question de distinguer les éléments qui n'interviennent pas dans le processus de ceux qui ont un rôle majeur. Pour ce faire, nous avons d'abord rédigé, pour chacun des sept participants, comment la relation de quasi-fratrie s'est développée au fil du temps selon leur propre perspective. Le texte était divisé selon les périodes de la recomposition familiale et utilisait les catégories d'analyse de Baham et ses collaborateurs (2008). Cette étape a permis d'obtenir un document préliminaire d'une longueur de 125 pages.

L'analyse et l'interprétation des résultats : La seconde phase de l'analyse a débuté par la sélection des ingrédients apparaissant pertinents dans le déroulement du processus. Pour ce faire, la technique de permutation fut utile, c'est-à-dire le fait de se demander si l'absence de tel ingrédient modifierait

le processus. Seuls les ingrédients jouant un rôle dans le processus de développement des relations de quasi-fratrie ont été retenus.

Pour pouvoir repérer les séquences, les concentrations de changements, les moteurs et les bifurcations, une description du changement de chaque ingrédient a été analysé. À partir du RIT de chacun des participants, nous avons daté les différents ingrédients et événements qui ont joué un rôle dans le développement de la relation quasi fraternelle. Pour chaque cas, les récits des participants et les RIT ont permis de constituer des configurations d'ingrédients qui faisaient sens ensemble, permettant ainsi d'obtenir des séquences et une première représentation du processus étudié. C'est en observant une diminution de la cohérence entre l'agencement des ingrédients que l'on a pu identifier la fin ou le changement d'une séquence. Mendez (2010, p.20) précise que « chaque fois que la configuration des ingrédients est profondément transformée, une nouvelle séquence s'ouvre dans le processus ». Cette étape fut réalisée pour chacun des participants puis pour chaque cas étudié.

Lors de cette seconde phase d'analyse, une compréhension globale de la dynamique du processus a pu émerger. Lors de la représentation provisoire du processus, certaines concentrations de changements ont été repérées.

Cette analyse détaillée de ces réorientations de trajectoire a permis d'identifier, dans chacun des cas, s'il y avait la présence de bifurcations qui ponctuaient le processus de développement des relations de quasi-fratrie. Ces changements devaient toutefois répondre à trois critères pour être considérés comme des bifurcations : 1. Être imprévisibles 2. Être générés par plusieurs éléments 3. Être irréversibles. Enfin, le repérage des « raisons d'avancer » du processus a laissé place à l'analyse des moteurs. Pour ce faire, il est préconisé de s'appuyer sur le découpage des séquences et des bifurcations pour analyser les différents moteurs pouvant expliquer le mouvement interne du processus.

Enfin, comme la recherche est une étude de cas multiples, il est important de souligner que l'étape d'analyse a d'abord débuté par un examen intra-cas. C'est-à-dire que pour chacun des cas, une analyse individuelle des récits des participants et de leur RIT a été effectuée suivie d'une analyse globale de chaque cas, ce qui a permis d'avoir une meilleure compréhension du processus de développement de la qualité des relations quasi fraternelles pour chacun d'eux. Une comparaison horizontale inter-cas a ensuite été effectuée afin de rechercher ce qui était commun à plusieurs cas et ce qui était particulier à un cas (Stake, 1998) dans le but de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents au

développement des liens entre les jeunes. Ainsi, nous avons comparé les cas dont les relations quasi fraternelles étaient caractérisées comme positives entre eux, mais aussi avec le cas dont les participants rapportaient des liens plus difficiles entre les membres de la quasi-fratrie.

Chapitre 4 - Résultats 1^{re} partie

Le chapitre des résultats est divisé en deux parties. Les résultats présentés dans cette première portion de ce chapitre permettent de mettre de l'avant les ingrédients actifs dans le développement des relations de quasi-fratrie. C'est donc à partir de ce corpus que pourront être répondues les questions de recherche de l'étude. La première partie de ce chapitre aborde plus précisément comment ont évolué les relations de quasi-fratrie au fil du temps et permet en partie de répondre à la première question. La seconde portion du présent chapitre permet de compléter la réponse à cette question en se penchant sur les trajectoires des relations entre les membres de la quasi-fratrie.

Chaque cas est examiné sous l'angle des liens familiaux, de l'histoire familiale et de l'évolution des relations quasi fraternelles. Pour faciliter la compréhension de ces aspects, chaque cas est décrit à l'aide d'un génogramme familial, d'un portrait des participants, d'une trajectoire familiale décrivant les principaux événements marquants de la famille recomposée évoqués par chacun des participants ainsi que d'une représentation visuelle de l'évolution de la relation entre la quasi-fratrie illustrée par l'outil RIT. Lors de l'analyse des récits des participants, une attention particulière a été apportée aux éléments étant réputés avoir une influence sur la qualité des relations entre les membres de la quasi-fratrie tirés du modèle de Baham et ses collaborateurs (2008; figure 1). C'est pourquoi les résultats sont présentés selon les thèmes suivants qui sont ressortis prédominants : circonstances de la recomposition familiale, changements vécus, les différents types de relations familiales incluant le traitement parental différencié, caractéristiques de la quasi-fratrie, activités familiales, etc.

4.1 CAS 1

La partie suivante présente le génogramme familial du cas 1.

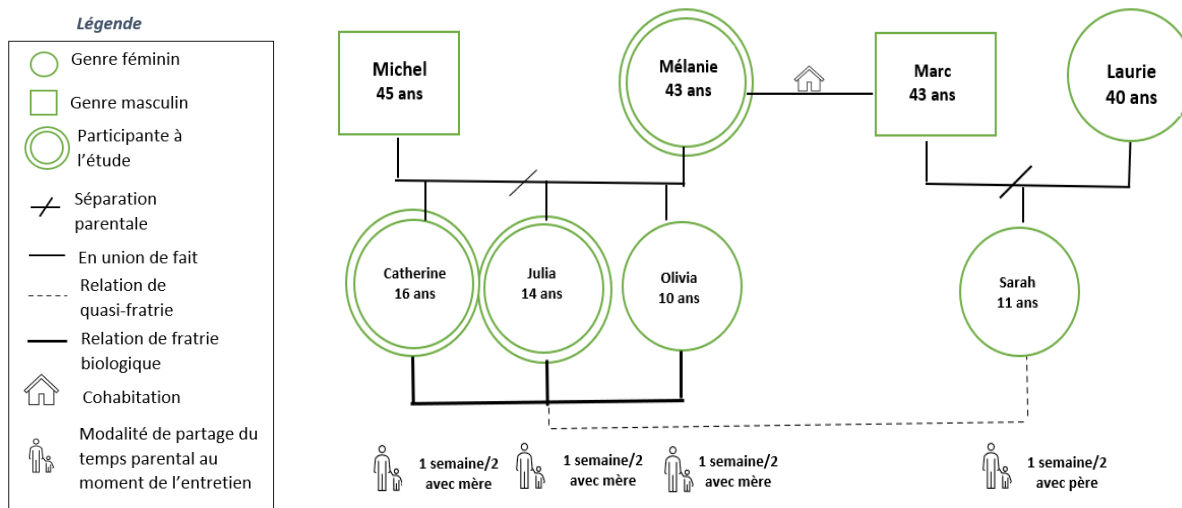


Figure 3. Génogramme familial du cas 1

4.1.2 Composition familiale du cas 1

Mélanie a 43 ans et est séparée de son ex-conjoint Michel (figure 3). Ensemble, ils ont eu trois filles : Catherine, Julia et Olivia, respectivement âgées lors de l'entretien de 16 ans, 14 ans et de 10 ans. Ils se partagent la garde de leurs trois enfants une semaine sur deux. Mélanie partage maintenant sa vie avec Marc, qui a également 43 ans. Marc est séparé de Laurie et ils ont ensemble une fille prénommée Sarah âgée de 11 ans qui est en garde partagée une semaine sur deux avec chacun de ses parents. Au moment de l'entretien, Mélanie et Marc cohabitent à temps plein. Les quatre filles de Mélanie et de Marc, qui forment une quasi-fratrie, résident la même semaine au domicile du couple recomposé.

4.1.3 Portrait des participantes du cas 1

Mélanie (mère)

Mélanie est séparée de son ex-conjoint Michel depuis le printemps 2017. Leur séparation a été très difficile, car leurs enfants, Catherine, Julia et Olivia voyaient fréquemment leur père pleurer et voulaient le protéger. Mélanie a rencontré Marc à l'automne 2018 et forment un couple depuis 4 ans et quelques mois au moment de l'entretien. Pour Mélanie, cette nouvelle relation crée une dynamique différente en apportant une fraîcheur et une vitalité à sa vie. Lors de la première rencontre entre tous les membres de la future famille recomposée (période 1), Sarah, la fille de Marc, est alors âgée de 8

ans tandis que Catherine a 12 ans, Julia 10 ans et Olivia 7 ans. D'un commun accord, avant les entretiens individuels, Mélanie et Catherine se sont entendues pour qualifier la relation entre Catherine et Sarah de distante. Tandis que Mélanie et Julia sont d'avis que la relation entre Julia et Sarah est ponctuée de hauts et de bas. Pour diverses raisons, la mère de famille souligne avoir eu de la difficulté à tisser des liens avec Sarah.

Catherine (aînée; jeune #1, cas 1)

Catherine est la fille aînée de Mélanie et est âgée de 16 ans lors de l'entretien. Lors de la rencontre de sa mère et de Marc, Catherine était alors âgée de 12 ans. Pour Catherine, la relation avec Sarah a toujours été qualifiée de neutre voire de difficile. Bien que les premières rencontres avec Sarah se soient bien déroulées, elles n'ont jamais développé de liens particuliers entre elles. Catherine souligne que malgré qu'elle soit distante de Sarah, il n'y a jamais eu de réels conflits entre elles. Quant à la relation entre Catherine et son beau-père, celle-ci est majoritairement positive. Leur relation s'est toutefois dégradée lorsqu'il a commencé à exercer un rôle d'autorité auprès d'elle. La période de cohabitation a accentué les tensions entre Sarah et Catherine ainsi qu'avec son beau-père. Les différents changements inhérents à la recomposition familiale, notamment le fait de déménager de leur maison, ont été difficiles à accepter pour Catherine et sont survenus au moment où elle entrait dans son adolescence.

Julia (cadette; jeune #2, cas 1)

Julia est la cadette de la famille et est âgée de 14 ans au moment de l'entretien. Lors de la rencontre entre Marc et sa mère, Julia était âgée de 10 ans alors que sa quasi-sœur Sarah avait 8 ans. Selon elle, la relation avec cette dernière n'était pas naturelle au début de la recomposition familiale, mais s'est développée au fil du temps. Actuellement, elle mentionne que leur relation se déroule généralement bien. La période post-séparation de ses parents fut très difficile pour Julia, car elle était très triste de cette transition et devait également consoler sa petite sœur Olivia. Elle n'était donc pas prête à ce que sa mère rencontre un nouveau partenaire. Bien que la première rencontre avec son beau-père Marc se soit tout de même bien déroulée, c'est par la suite que leur relation est devenue plus tendue. Tout comme pour Catherine, le deuil de la maison familiale a été une étape importante pour Julia, car elle a dû changer d'école et déménager dans un nouveau quartier où ne vivaient pas ses amies.

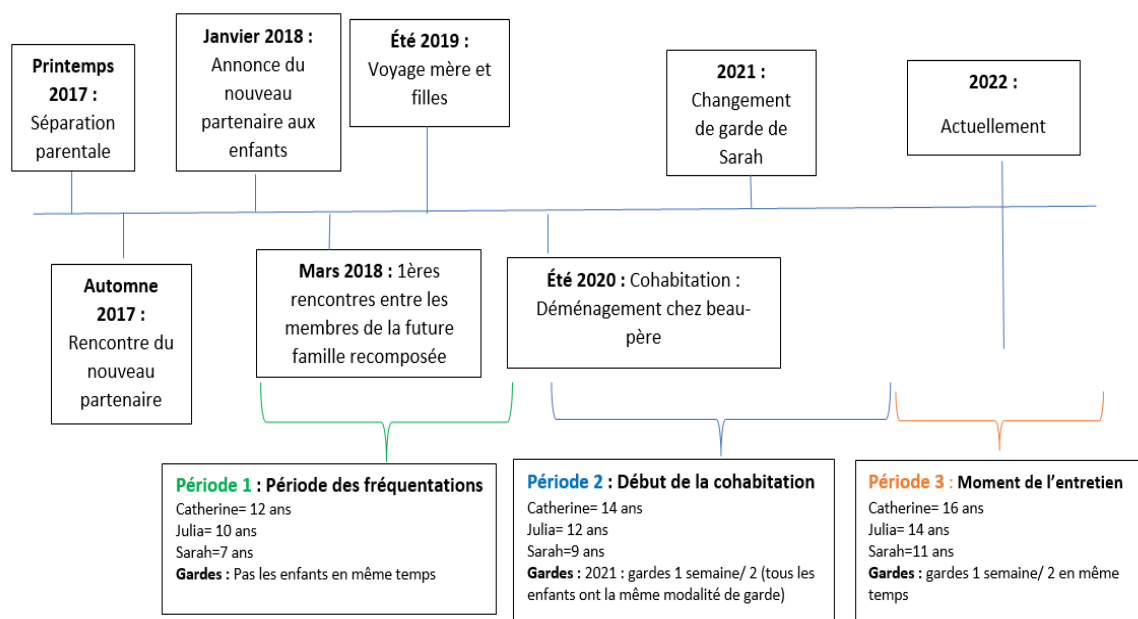


Figure 4. Histoire familiale du cas 1

4.1.4 Descriptif de l'histoire familiale du cas 1

Après s'être séparée du père de ses trois filles au printemps 2017, Mélanie a continué de vivre avec ses enfants dans la maison familiale qu'elles adoraient et où il leur était possible de faire plusieurs activités de plein air. Cette période a permis à la mère monoparentale de se rapprocher de ses trois filles et de souder des liens entre les trois enfants pour former un noyau familial solide (se référer à la figure 4. de l'histoire familiale du cas 1).

À l'automne 2017, Mélanie a rencontré son nouveau partenaire Marc, père de Sarah. C'est ensuite en janvier 2018 qu'elle a annoncé sa nouvelle union à ses filles qui a été accueillie positivement par Catherine et Olivia, mais très difficilement par Julia. Tous les membres de la future famille recomposée se sont rencontrés ensuite pour la première fois en mars 2018. Cette journée a permis à Julia et Sarah de tisser des liens alors qu'aucune connexion particulière ne s'est établie entre Sarah et les deux autres jeunes filles.

C'est lors des semaines suivantes que Julia a réagi très négativement à ce nouveau statut familial. Pour Julia, alors âgée de 10 ans, l'adaptation à l'arrivée d'un beau-père a été plus difficile que pour Catherine. Julia avait l'impression que Marc était envahissant et qu'elle devait partager l'attention et le temps de sa mère avec lui tout en étant affectée par la manière dont son père avait réagi à la

séparation. Selon la mère, Catherine, ayant un tempérament plus détaché, semble s'être mieux adaptée à l'arrivée de Marc dans sa vie. Puis à l'été 2018, Mélanie et ses trois filles ont voyagé ensemble. Une expérience qu'elles considèrent encore aujourd'hui comme le plus beau voyage qu'elles aient vécu.

Pour Mélanie, il était important de faire des activités avec tous les membres de la famille recomposée afin de créer des souvenirs et de partager de beaux moments. Son conjoint et elle affectionnaient particulièrement les activités de plein air. Alors que Sarah était toujours enthousiaste à l'idée de faire ce genre d'activité, Catherine et Julia ne partageaient pas le même intérêt, mais y participaient tout de même.

C'est ensuite à l'été 2020 que Mélanie et Marc ont décidé de cohabiter et de s'installer dans la maison de ce dernier. La vente de la maison familiale est demeurée un deuil important, tant pour les filles de Mélanie, que pour elle. Ce déménagement a nécessité que Julia et Olivia changent d'école et s'éloignent de leurs amies. Selon les trois participantes, Sarah, quant à elle, n'a pas subi d'autres transitions mis à part le fait de partager son environnement avec une belle-mère et ses enfants. À leur arrivée dans cette nouvelle maison, encore décorée au goût de l'ex-conjointe de Marc, Catherine, Julia et Olivia n'avaient pas encore de chambres et devaient dormir au sous-sol pendant les travaux de rénovation.

La première année de cohabitation a donc été synonyme d'ajustement pour tous les membres de la famille recomposée. Le couple recomposé a mis en place des conseils de famille, c'est-à-dire la création d'un espace de discussion lors des soupers familiaux permettant de parler de différents sujets qui concernaient tous les membres de la famille recomposée. C'est d'ailleurs lors d'un conseil de famille que la distribution des tâches ménagères a été effectuée. Depuis le début de leur cohabitation, Julia et Sarah souhaitaient être jumelées ensemble, notamment pour laver la vaisselle alors que Catherine et Olivia faisaient d'autres tâches ménagères.

Les modalités de garde parentale des enfants sont demeurées stables au fil du temps. Les enfants de Mélanie et de Marc se côtoyaient donc une fin de semaine sur deux, de 2018 jusqu'au moment de la cohabitation, en 2020. C'est seulement en 2021 que Marc a réussi à obtenir les mêmes jours de garde que Mélanie. Les trois filles de Mélanie et Sarah se côtoyaient alors une semaine ainsi qu'une fin de semaine sur deux.

4.2 Mélanie (mère)

4.2.5 Perspective de la mère de l'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie entre Catherine et Sarah ainsi qu'entre Julia et Sarah.

De façon générale, la relation entre les membres de la quasi-fratrie formée de Catherine et de Sarah est qualifiée de plutôt neutre voire de négative par Mélanie. Elle précise que Catherine s'est toujours dite indifférente à l'égard de la relation avec Sarah depuis les premières rencontres avec les membres de la famille recomposée et, au fil du temps, la relation s'est dégradée. Concernant la relation entre Julia et Sarah, la mère souligne qu'elle a toujours oscillé entre des moments tendus et d'autres plus agréables, penchant souvent vers une dynamique relationnelle difficile plutôt que positive.

L'outil RIT (figure 5) représente le regard porté de la mère sur la qualité des liens entre Catherine et Sarah ainsi qu'entre Julia et Sarah, lors des trois différentes périodes de la recomposition familiale étudiées et selon une échelle de 0 à 5 et ce, à différents moments de la vie en famille recomposée. Le chiffre 5 signifie une relation très positive alors que le chiffre 0 traduit une relation très négative. La complétion de l'outil RIT a été effectuée de façon individuelle et confidentielle, c'est-à-dire à l'insu des autres participantes du même cas. On constate que lors des deux premières périodes, la relation entre Catherine et Sarah ainsi que celle entre Julia et Sarah demeurent stables, mais que, selon la mère, celles-ci se détériorent ensuite. Mélanie croit toutefois que la relation entre Julia et Sarah a toujours été meilleure qu'entre sa fille aînée et Sarah.

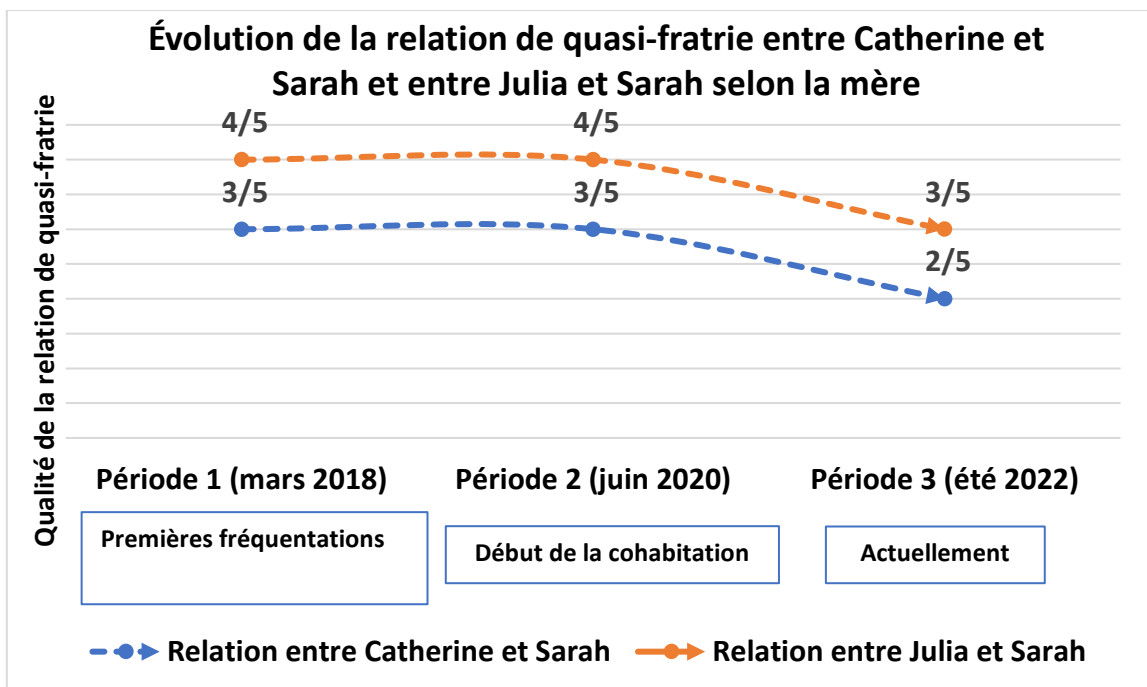


Figure 5. *Évolution de la relation de quasi-fratrie entre Catherine et Sarah et entre Julia et Sarah selon la mère*

La section suivante focalise de manière plus détaillée sur le point de vue de la mère concernant l'évolution de la relation de quasi-fratrie entre Catherine et Sarah et celle entre Julia et Sarah, au cours des trois phases de la recomposition familiale, en examinant les raisons sous-jacentes à cette évolution.

4.2.6 Circonstances de la recomposition familiale

Mélanie dit s'être beaucoup rapprochée de ses filles à la suite de sa séparation. Elle et ses trois filles ont vécu seules toutes les quatre pendant plus de 2 ans (temps écoulé entre la séparation parentale et la cohabitation en famille recomposée) et ont adopté une routine quotidienne qui leur convenait. Selon la mère, après avoir vécu la transition importante de la séparation, le fait de vivre seule avec ses enfants leur a permis de retrouver un équilibre.

Selon Mélanie, les liens très soudés que partagent ses trois filles ont été un obstacle au développement d'une relation avec Sarah et ses filles. En vivant la séparation parentale et tous les changements associés, les enfants de Mélanie se sont beaucoup soutenus.

En plus de l'expérience de la séparation parentale, Mélanie souligne que le voyage qu'elle et ses filles ont fait à l'été 2018, quelques mois après la rencontre de Marc et sa fille, a joué un rôle crucial dans le renforcement de leurs liens familiaux ce qui peut laisser penser que cela a aussi créé des frontières avec Marc et Sarah.

Puis mes enfants, c'est d'après moi leur souvenir coup de cœur parce que c'est comme notre voyage qu'on a fait avec maman. Puis elles me le demandent souvent de retourner là, mais jamais je vais retourner là avec ma famille recomposée parce qu'elles vont chialer parce que ça ne sera pas pareil. Tu sais, mon conjoint... il va peut-être dire quelque chose qui va gâcher leur journée ou tsé, c'est des ados hein? Ils vont tourner ça dans un mauvais souvenir. Alors j'aime mieux leur laisser ça et qu'elles trouvent que c'est donc merveilleux pis c'est wow là! (Mélanie, mère)

4.2.7 Caractéristiques de la quasi-fratrie

Mélanie explique que lors des premières rencontres avec Marc et Sarah, Catherine était âgée de 12 ans alors que Sarah avait 8 ans. Selon elle, il aurait été plus facile pour les deux jeunes filles de créer un lien si Catherine avait été plus jeune. Les propos de la participante laissent entendre que Catherine, alors dans le début de l'adolescence, était plus indépendante et n'avait pas d'intérêt à aller vers Sarah pour la connaître, notamment car les deux jeunes filles n'avaient pas d'intérêts communs, mais également en raison du tempérament plus indépendant de Catherine.

Je pense que le plus gros des changements, c'est le passage à l'adolescence quand même qui a fait une différence. Si je m'étais remis en couple quand mes enfants avaient deux ans et quatre ans pis six ans, mettons là...Je pense que ce serait beaucoup plus facile. Puis la relation serait différente. Je pense que ça, c'est un facteur clé : quand ils sont jeunes... plus ils sont jeunes, je pense, là. Je pense que le plus gros des changements, c'est le passage à l'adolescence quand même qui a fait une différence. Comme Catherine qui tombe à l'adolescence. Dans le fond elle a 16 ans, elle avait [presque] 12 ans [lors de la recomposition familiale]. Pis là, on est dans l'adolescence et le lien n'était pas tant créé encore. Tsé le lien, vraiment, « Je t'apprécie vraiment » tsé ça c'est pas tant fait encore. (Mélanie, mère)

Contrairement à Catherine, Julia entretenait une excellente relation avec Sarah au cours des semaines suivant leur première rencontre, d'après la mère. Malgré la différence d'âge séparant Julia (10 ans) de Sarah (8 ans), Julia avait des affinités avec sa quasi-soeur et jouait avec elle. Selon la mère, le fait que Julia ait un tempérament légèrement plus immature à l'époque a facilité l'établissement d'une proximité entre les deux jeunes filles. Cependant, peu de temps après les premières rencontres, Mélanie raconte que Julia s'est quelque peu éloignée de Sarah. Mélanie explique que tout comme

pour la relation entre Catherine et Sarah, la différence d'âge entre Julia et Sarah est rapidement devenue apparente au cours des mois suivant leurs premières rencontres, ce qui a contribué à ce que Julia prenne ses distances de sa quasi-sœur. La participante met en évidence que le tempérament très introverti de Sarah, se manifestant notamment par la difficulté à exprimer ses idées a été un frein au développement d'une relation avec ses filles :

« Sarah est comme un peu pognée! Fais que ça, ça ne les [Catherine et sa sœur Julia] aide pas à l'apprécier. Elle n'a pas d'opinion. Sa seule opinion, c'est celle des autres [...] ». (Mélanie, mère)

Selon la participante, Catherine et Julia se sont éloignées de Sarah, car elles avaient peu d'intérêts communs avec elle. Mélanie donne l'exemple qu'elle et ses filles ont toujours eu l'habitude de jouer à des jeux de société alors que cela n'a jamais été le cas pour Sarah. Bien que Catherine et ses sœurs l'incluaient dans leurs jeux et lui expliquaient les règlements à maintes reprises, Sarah avait de la difficulté à retenir les apprentissages d'une fois à l'autre, ce qui nécessitait de répéter. Étant irritées par ce côté de Sarah au fil du temps, Catherine et Julia ont préféré jouer moins fréquemment avec elle.

Bien que Sarah ait toujours imité ce que faisaient Catherine et Julia, ce comportement a pris de l'ampleur au fil du temps de sorte qu'au moment de l'entretien, elle achetait maintenant les mêmes vêtements que Catherine. En réponse à la question sur l'objet ou le souvenir représentant le mieux la qualité de la relation entre Catherine et Sarah, Mélanie mentionne sans équivoque l'épisode où Sarah a acheté les mêmes bottes de pluie que Catherine alors que cette dernière avait longtemps économisé et attendu pour pouvoir faire cet achat. Selon Mélanie, cette histoire a profondément affecté la relation entre les deux jeunes filles, car plusieurs interventions avaient été effectuées auprès de Sarah pour lui expliquer que cela dérangeait Catherine quand elle s'achetait des vêtements identiques aux siens.

Elle veut toujours comme qu'on l'aime, donc elle va dire qu'est-ce qu'on dit. Elle, si elle n'aime pas les pantalons roses, elle ne le dira pas. Mais si moi je dis que j'aime ça, ah elle va les aimer. C'est sûr que ça, mes filles vont te sortir, ça, c'est clair, clair, clair qu'elles vont te parler de ça parce qu'elle copie beaucoup mes enfants, pis ça Catherine elle me l'a dit. Un coton ouaté? Elle achète le même! Une tuque, elle achète la même que Catherine! Les bottes, elle achète les mêmes. (Mélanie, mère)

4.2.8 Changements vécus

En 2020, Mélanie explique qu'elle et son conjoint ont décidé de vivre ensemble et de déménager dans la maison de Marc, ce qui a impliqué la vente de sa maison. Selon elle, la vente de cette maison a été un deuil important tant pour Catherine et Julia que pour elle. Elle décrit que l'adaptation au fait de déménager dans une maison située dans un milieu plus urbain a été une étape difficile.

C'était leur maison d'enfance, puis on a vécu de beaux moments. Elles sont nées dans le lac. Tu sais depuis qu'elles sont nées, elles sont dans le lac avec les grenouilles pis les canards. Pis mon chum, lui, c'est une maison [plus au centre-ville]. Nous autres on était plus en campagne puis au moins on a de la forêt. Là, il y a des arbres. On a une cour avec des arbres, mais c'est tout. Tsé, je te dirais que le premier été que j'ai emménagé là, j'ai eu une passe un peu dépres..., pas dépressive, mais mettons là! Parce que l'été, qu'est-ce qu'on fait? Tu sais, moi je m'assois sur le patio pis on ne fait rien.[...] Fais que j'ai trouvé ça dur. (Mélanie, mère)

Mélanie souligne que Catherine et Julia ont toujours eu l'impression d'avoir eu à faire plusieurs sacrifices inhérents à la recomposition familiale, contrairement à Sarah. Cette perspective est également partagée par Mélanie qui souligne que ses enfants ont dû vivre plusieurs changements dus à sa nouvelle union, notamment le fait de déménager dans un nouveau quartier loin de leurs amies et dans une nouvelle maison dans laquelle ses filles n'avaient pas de chambres à leur arrivée. Pour ces raisons, le lien entre ses deux aînées et Sarah se sont détériorés, selon la mère. Elle précise que Catherine et Julia percevaient la situation comme injuste, éprouvant le sentiment d'avoir subi davantage de pertes que de bénéfiques dans le cadre de cette recomposition familiale :

« Pis mes enfants, c'est ça, mes enfants...elles ont eu le sentiment que Sarah [n'a pas vécu de changements], mais je leur disais que Sarah n'a rien à voir là-dedans! Vous n'êtes pas censées avoir cette petite crotte-là envers Sarah. C'est un choix d'adulte. C'est comme si Sarah n'a pas subi les inconvénients, mais les miennes en vivent quand même ». (Mélanie, mère)

Cohabitation

Mélanie mentionne qu'après leur déménagement, même si elle et son conjoint ont aménagé des chambres pour ses filles en les décorant selon leurs préférences, cela n'a pas été suffisant pour que Catherine et Julia se sentent réellement chez elle. D'après la participante, tous ces aspects ont contribué à détériorer la relation entre Marc et ses deux filles aînées, suggérant que cela a créé des répercussions négatives sur la qualité de la relation entre elles et Sarah :

« [J]'ai vraiment fait attention [pour que] mes enfants se sentent bien. Mais c'est ça. C'est là que tu vois que c'est tellement pas suffisant et que dans le fond, il n'y a rien à faire, il faut qu'elles vivent leur période. Mais nous, on a mis des heures, des heures et des heures pour toutes leur préparer une chambre neuve dans la maison. (Mélanie, mère)

4.2.9 Relations familiales

Relations avec les autres enfants de la famille recomposée

Selon Mélanie, le fait que Julia soit très proche de Catherine fait en sorte qu'elle ressent beaucoup de colère lorsque Sarah achète les mêmes choses que sa sœur. Bien que cela ne la concerne pas, Julia a tendance à défendre sa sœur Catherine, soutient la participante :

« Puis Julia, je la descendrais à trois, puis ce qui cause ça, je pense que c'est principalement à cause que Sarah a copié plusieurs choses. Elle [Julia] est frustrée pareil, elle défend sa sœur! ». (Mélanie, mère)

Relation parent-enfant

On constate par les propos de Mélanie que celle-ci a toujours encouragé ses enfants à maintenir une harmonie au sein de la famille recomposée. Elle affirme que ses filles ont toujours fait beaucoup d'efforts pour maintenir la relation avec Sarah, car elles savaient que cela était important pour leur mère. Le narratif de la participante laisse entendre que la qualité de la relation parent-enfant entre elle et ses deux filles était très positive :

« Puis mes enfants, je le sais aussi qu'elles font beaucoup d'efforts pour me faire plaisir, moi, parce qu'elles savent que ça me tient à cœur. Je sais que ça leur met de la pression un peu parce que moi, je veux qu'elles se forcent ». (Mélanie, mère)

Relation beau-parent-enfant

Mélanie souligne que dès les premières rencontres avec Sarah, elle-même a éprouvé des difficultés à développer une relation avec elle. Elle explique qu'il lui était difficile de consacrer des moments à Sarah par manque de temps, mais également par crainte de la réaction de ses trois filles étant donné qu'elle donnait déjà de l'attention à son conjoint.

Mais pour moi, c'était difficile de donner de l'amour parce que j'en ai trois pis le temps qu'eux m'accaparent. Je n'ai pas le temps pour lui en donner et je ne l'avais pas naturellement non plus. Parce que t'as les trois autres enfants qui ont vécu quand même un peu un choc là, et que déjà que le chum, j'y donne de l'attention pis qu'eux autres sont là : « Voyons elle lui donne donc bien de l'attention! » C'est sûr que là, elle l'intruse, la petite là [Sarah], elles auraient peut-être mal pris que je [lui] donne beaucoup de temps,

mais je pense quand même que ça aurait aidé. Parce que là, aujourd'hui, elle a onze ans. C'est sûr qu'elle s'en va sur l'adolescence. Quand elle était petite, c'est là qu'il aurait fallu que je me force un peu plus à la coller et à la prendre dans mes bras. Tu sais, je l'ai fait un peu, mais pas tant parce que je sais que ce n'est pas naturel on dirait. J'ai encore de la misère à y faire... Tu sais, je ne suis pas capable tant que ça. (Mélania, mère)

À la différence de sa relation avec Sarah, le lien entre son conjoint et Catherine a été positif dès le début de leur rencontre. Étant donné que son nouveau partenaire adoptait une approche positive et ne mettait pas en place de mesures disciplinaires envers ses enfants au commencement de leur relation, la mère explique que le contact avec Catherine s'est bien établi. Du côté de Julia, ce qui a été le plus difficile pour elle est sans aucun doute l'arrivée de son conjoint Marc, souligne Mélania. La participante explique que Julia a eu l'impression que Marc était envahissant et qu'elle devait partager l'attention et le temps de sa mère avec lui. Selon Mélania, cette nouvelle transition a été particulièrement éprouvante pour Julia, car celle-ci était déjà beaucoup affectée par la séparation de ses parents.

Tsé, mon conjoint, c'était un rival qui prenait trop de place dans notre vie. C'est ça qu'elle m'a dit. Il vole la place à mon ex; à son père et vole sa place à elle parce qu'elle Julia a vraiment besoin plus d'amour que les autres enfants là, [plus] que mes deux autres. Julia, ça a été dur le lien [avec Marc] parce qu'elle était comme en réaction beaucoup au début. Pis elle lui en voulait là [à Marc]. Et des fois, s'il n'était pas fin, elle se mettait à lui en vouloir fois mille là. (Mélania, mère)

Les propos de la participante laissent comprendre que ces conditions n'ont pas été propices à susciter l'enthousiasme de Julia pour la reconstitution familiale, ce qui a notamment entraîné des conséquences dans le développement des liens avec Marc. Mélania raconte que le début de la cohabitation en famille recomposée a été un jalon important dans la relation entre Marc et ses deux filles aînées. En cohabitant tous ensemble, Mélania explique que Marc a progressivement assumé un rôle parental plus important, ce que Catherine et Julia n'ont pas apprécié, considérant qu'elles devenaient plus âgées. C'est pourquoi le couple recomposé a décidé que Marc ne ferait plus de discipline avec les deux aînées de Mélania afin de préserver leur relation.

C'est parce que la relation a changé vraiment en quatre ans et demi. Au début, veux veux pas.... mon conjoint était... plus toujours positif parce que c'était le début. Tsé, il n'était pas dans la discipline avec eux autres. Tsé, c'est différent quand on n'habitait pas ensemble là quand même. Bref, en tout cas, on a décidé... [qu']il n'y a pas de discipline avec les ados. Ça, c'est fini, c'est juste moi. Fais juste cultiver ta relation positive. Puis en parallèle avec les petites [Sarah et Olivia], c'est correct. Tsé lui avec ma plus jeune, puis moi avec la sienne, on continuait [à faire de la discipline]. (Mélania, mère)

Traitement parental différencié

Avant même le début de leur vie commune, Mélanie décrit qu'elle a observé des divergences dans les approches éducatives entre elle et son partenaire. Elle relate qu'à l'époque, Sarah, alors âgée de 8 ans, était particulièrement gâtée et mettait un fort accent sur les vêtements de marque, une importance qui différait de l'expérience de ses propres enfants, qui n'avaient jamais porté de marques.

Fait que...moi la première chose que Sarah m'a dite quand je l'ai rencontrée : « c'est quoi toi ta marque de vêtements préférée Mélanie? ». Moi je n'ai pas de marque de vêtements préférée. Tsé, oui des fois je m'habille des fois avec des marques, on aime ça là, mais ça m'avait étonné à sept ans qu'elle me dise ça. Moi mes enfants ne s'habillaient pas en marque. Parce que ça [monte] vite. (Mélanie, mère)

La participante met aussi de l'avant le fait que Marc avait tendance à surprotéger Sarah, ce qui se manifestait souvent par des réactions excessives face à des incidents mineurs. D'après elle, ces disparités dans l'éducation de Sarah et de ses filles ont créé une certaine distance tant entre Sarah et les deux aînées de Mélanie.

Ces différences dans les approches éducatives du couple recomposé ont persisté jusqu'au début de la cohabitation, notamment en raison du fait qu'elle et son conjoint Marc n'avaient pas les mêmes attentes envers leurs enfants respectifs. Mélanie souligne qu'elle a toujours eu tendance à être plus stricte et exigeante que son conjoint. Elle soutient que son conjoint agissait différemment avec sa fille qu'avec les siennes. Cela faisait en sorte que Marc était beaucoup plus clément avec Sarah et celle-ci bénéficiait de privilèges que les enfants de Mélanie n'avaient pas. Cette dynamique a directement affecté la relation qu'avaient Catherine et Julia avec Sarah, selon la mère :

« Si mon chum il ne fait pas une bonne intervention, mettons avec mes filles [...]. Tu comprends que c'est mon chum qui est dans le tort là-dedans? Ce n'est pas Sarah, mais mes filles c'est Sarah qu'elles prennent aussi en grippe. Parce qu'elle est parfaite, elle ne se fait pas chicaner parce qu'elle est longtemps dans la douche ». (Mélanie, mère)

Relations avec la famille élargie

Mélanie souligne que la famille de son conjoint n'incluait pas toujours ses enfants dans les activités familiales alors que sa famille a toujours eu le souci d'inviter Sarah dans leurs activités. On peut comprendre par les propos de la participante que cette dynamique a exacerbé les tensions déjà présentes entre Sarah et les deux aînées de Mélanie :

« À l'inverse, par exemple, moi j'ai deux sœurs, un frère. On est quatre aussi de mon côté. Quand ma sœur mettons les invite à souper chez eux ou à coucher en camping l'été passé, elle n'invite jamais juste mes trois filles, jamais jamais! Mes enfants tsé, c'est sûr que ça les dérange un peu à un moment donné ». (Mélanie, mère)

4.2.10 Activités familiales

Particulièrement lors des premières rencontres en famille recomposée et lors du début de la cohabitation, Mélanie raconte qu'elle et son conjoint ont beaucoup initié et organisé des activités familiales avec tous les membres de la famille recomposée. Sans ces différentes occasions de se réunir et de discuter, Sarah, Catherine et Julia n'auraient fait aucune activité ensemble en raison de leur différence d'âge, du manque d'intérêts communs et de complicité.

Mélanie croit que les activités rassemblant toute la famille recomposée ont maintenu et continuent de maintenir la relation entre les enfants, particulièrement entre Catherine et Sarah. Elle dit que sans toutefois améliorer significativement la relation entre Catherine et Sarah, cela a permis de conserver leurs liens :

Je sais pas si ça l'a amélioré, sauf que ça l'a maintenue je te dirais malgré une difficulté, ce qui l'a maintenue, c'est les activités qu'on fait en famille quand même! Parce que quand on fait des activités en famille tout le monde est inclus puis tout le monde vit l'activité. C'est pas comme quand t'es dans la maison dans le quotidien pis qu'elles ne s'occupent pas de Sarah. (Mélanie, mère)

Dans le même ordre d'idées, la mère explique que le commencement de la cohabitation a introduit la tradition du conseil de famille, un rituel où tous se rassemblaient lors du souper pour discuter de divers sujets, allant de la répartition des tâches au choix de destinations estivales. Selon elle, cette démarche a toujours été un moment propice à la discussion et au partage, offrant une opportunité constante de renforcer les liens au sein de la famille recomposée grâce à la participation de tous ses membres.

On fait un conseil de famille pis on est en train de souper parce qu'on soupe tout le temps en même temps, quand même tous ensemble. Et là, ça peut-être, on va parler de nos vacances d'été. Qu'est-ce que vous avez le goût ? Pis là tout le monde parle. Pis Sarah, toi qu'est-ce que tu as le goût l'été prochain que tu voudrais faire. Tsé, ou l'hiver on fais-tu une sortie de ski alpin, on fais-tu ça? On se loue un chalet, peu importe là! (Mélanie, mère)

En réponse à la question sur l'objet ou le souvenir représentant le mieux la qualité de la relation entre Julia et Sarah, Mélanie évoque l'image du linge à vaisselle qui représente la dyade formée par Julia et Sarah lorsqu'elles ont la tâche de laver la vaisselle. Les deux jeunes filles sont jumelées ensemble depuis plus de deux ans, c'est-à-dire depuis le début de la cohabitation et désire maintenir cette équipe. Pour Mélanie, cette responsabilité nécessite un niveau important de coordination et témoigne de leur capacité à bien s'entendre malgré leurs différends :

« Le linge à vaisselle ça représentait leur relation parce qu'elles en ont quand même une bonne relation. Ça fait au moins deux ans faciles, depuis qu'on a emménagé là. Puis l'équipe Julia et Sarah n'a jamais changée parce que ça, à chaque six mois, on les révisé les tâches ». (Mélanie, mère)

4.3 Catherine – jeune #1 (Cas 1)

4.3.1 Perspective de l'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie entre Catherine et Sarah selon Catherine.

De façon générale, Catherine décrit sa relation avec Sarah de neutre, voire négative. Depuis les premières rencontres avec les membres de la famille recomposée, Catherine se dit indifférente à l'endroit de Sarah et au fil du temps, leur relation s'est dégradée. La figure 6 représente le regard porté par Catherine sur ses liens avec Sarah, lors des trois différentes périodes de la recomposition familiale. On constate que lors deux premières périodes, la qualité de la relation entre Catherine et Sarah demeure stable, mais que celle-ci se détériore ensuite.

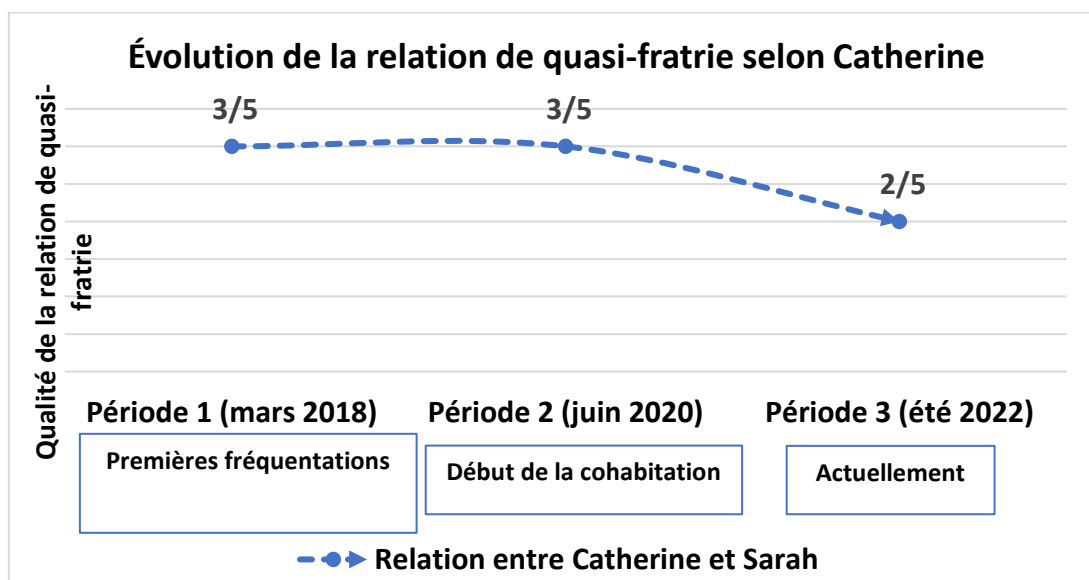


Figure 6. Évolution de la relation de quasi-fratrie selon Catherine

La section suivante focalise sur le point de vue de Catherine concernant l'évolution de sa relation de quasi-fratrie avec Sarah au cours des trois phases de la recomposition familiale, en examinant également les raisons sous-jacentes à cette évolution, toujours selon sa perspective.

4.3.2 Caractéristiques de la quasi-fratrie

Catherine affirme que la différence d'âge entre elle et Sarah a toujours été un obstacle au développement d'une relation avec elle. Au moment de leur rencontre, Catherine était âgée de 12 ans et Sarah en avait 8. Selon elle, comme il n'y avait aucun intérêt commun avec Sarah, il lui était difficile de jouer avec elle et de se rapprocher de sa quasi-sœur.

Sarah était un peu délaissée parce que veut veut pas...Genre je ne voulais pas nécessairement jouer avec parce qu'on avait quand même cinq ans de différence. Puis tsé, moi je commençais quasiment le secondaire, puis elle s'en allait, genre en troisième année-là, je veux dire! C'est pas que ça ne m'intéressait pas, mais tu sais, ça ne me tentait pas de jouer exemple à la Barbie. Genre on n'avait vraiment rien en commun. Puis, tu sais comme je lui parlais juste quand j'étais plus obligée, fait que veut veut pas, elle le sentait aussi qu'on n'avait rien en commun. (Catherine)

Catherine souligne qu'étant adolescente, elle privilégie davantage la compagnie de ses amies plutôt que de passer du temps avec sa famille. Les remarques de la participante laissent entendre que cela rend d'autant plus difficile le fait de développer des liens avec Sarah. La participante identifie également les divergences de leur personnalité comme un obstacle à la création de liens entre elle et Sarah :

« Puis tsé, elle me tapait sur les nerfs parce qu'elle était tellement différente de moi puis elle était jeune, genre. Elle ne parlait pas, quand mettons je me revirais pour la regarder, elle me regardait, elle baissait les yeux genre! Moi ces genres de personnes de même, ça ne m'attire pas. Moi, exemple je veux que ça bouge ». (Catherine)

Pour Catherine, en plus de la différence d'âge et le manque d'affinités entre elle et Sarah, elles ont en plus une éducation très différente, ce qui les distancie encore davantage. Selon Catherine, la relation avec sa quasi-sœur s'est beaucoup dégradée à partir du moment de la cohabitation puisque Sarah a commencé à imiter tous les achats qu'elle faisait. Alors que Catherine devait travailler et attendre parfois longtemps pour s'acheter ce qu'elle désirait, Sarah l'avait immédiatement. Catherine explique que malgré le fait d'avoir fait part de son mécontentement à Sarah, celle-ci recommençait constamment.

Mais Sarah, encore aujourd'hui, on a aucune relation. Sauf que dernièrement, depuis bientôt deux ans je dirais, mais c'est surtout cette année exemple que je m'achète quelque chose. Euh bien elle s'achète la même affaire que moi quelques semaines plus tard. Mais tu sais, je sais pas comment, je sais pas qu'est-ce qui lui passait par la tête là, mais genre on dirait qu'elle ne le réalisait pas. (Catherine)

Pour Catherine, il est indéniable que le cumul des occasions où Sarah l'a copiée a fragilisé leurs liens, mais c'est particulièrement quand Sarah a acheté les mêmes bottes que les siennes de marque *Hunter* que cela a fait une rupture au sein de leur relation. En réponse à la question sur l'objet ou le souvenir représentant le mieux la qualité de la relation entre la quasi-fratrie, Catherine fait référence sans équivoque à cet épisode.

Elle a fait exprès de prendre des longues, elle l'a précisé à sa mère. Tsé elle savait que je ne serais pas contente en la voyant arriver avec des courtes, mais elle s'est dit : « Ah, bin des longues, c'est pas grave voyons! ». Tsé, genre ça, c'est juste une histoire parmi tant d'autres. Genre elle s'est acheté la même tuque que moi, le même coton ouaté que moi de la même marque. (Catherine)

Selon Catherine, le fait que Sarah achète les mêmes choses est devenu très irritant, car elle a l'impression qu'elle ne peut se différencier de sa quasi-sœur et développer sa propre identité.

4.3.3 Changements vécus

Tout comme sa mère, Catherine explique qu'elle et ses sœurs ont subi plusieurs changements dus à la recomposition familiale alors que Sarah n'a pas eu à s'adapter à autant de transitions. Catherine a dû accepter la vente de la maison familiale qu'elle aimait beaucoup, car elle était située près d'un lac et permettait de faire plusieurs activités nautiques. Elle a aussi dû changer d'école et perdre ses amies tout en déménageant dans une autre maison située dans un milieu plus urbain dans laquelle elle ne sentait pas vraiment chez elle. Catherine affirme qu'elle et ses sœurs n'ont pas été consultées par sa mère et son beau-père lors de la prise de cette décision et qu'elle s'est sentie déracinée par ce changement. La participante ajoute que Sarah se plaignait au moindre inconfort, ce qui l'irritait beaucoup. Selon la participante, cette dernière ne réalisait pas tous les changements auxquels elle et ses sœurs devaient s'adapter. Tous ces changements ont été difficiles et ont suscité un sentiment d'injustice chez Catherine, ce qui a teinté négativement sa relation avec Sarah, selon elle.

Mais on dirait que le fait que nous, on ait connu autant de comme de nouveautés en peu de temps, tsé, elle [Sarah] s'en rendait pas nécessairement compte fait que dès qu'il se passait un petit quelque chose qui la sortait de sa zone de confort. Bien, elle chialait super longtemps, elle allait bouder, puis genre je ne sais pas, moi ça me tapait sur les nerfs. Fait que, j'sais pas je ne m'en mêlais pas. Puis, genre de penser à ça, à venir habiter dans un quartier genre il n'y avait même pas de piscine dans ce temps-là, il n'y avait rien comme. Ça a comme vraiment fait un choc. (Catherine)

Elle souligne que sa mère et ses sœurs avaient tout redécoré la maison à leur goût après la séparation et qu'elle n'a pas pu en profiter pleinement alors qu'elle est déménagée dans une maison dont la décoration avait été choisie par Marc et son ex-conjointe. Tous ces éléments lui faisaient encore plus regretter son ancienne vie, ce qui a été un obstacle à l'établissement de liens avec Sarah. Tous ces changements vécus par Catherine ont affecté la qualité de sa relation avec Sarah selon elle :

« Tsé en plus en plus notre maison ... tsé, depuis la séparation, on l'avait tout redécorée comme nous on l'aimait. Et comme d'arriver ici, que tsé la décoration, dans le fond, c'est Marc qui l'a fait avec la mère à Sarah il y a quelques années ». (Catherine)

Pour Catherine, de tous les changements vécus, le déménagement a été celui le plus important. Selon elle, si elle avait continué à vivre dans son ancienne maison, la relation avec Sarah aurait été sans doute meilleure :

« Mais tsé honnêtement, ce fait-là, on serait parties sur de meilleures bases, je pense. Fais que ça aurait pu améliorer notre relation au fil du temps [...] ». (Catherine)

Fréquence des contacts

Un autre élément ayant participé à la dégradation de la relation entre Catherine et Sarah fut la fréquence des contacts. La participante explique qu'au début de la recomposition familiale, elle fréquentait Sarah que quelques jours par semaine. Le fait d'avoir moins d'occasions de se voir a permis d'éviter la création de conflits et de tensions entre les deux jeunes filles. Cependant, le début de la cohabitation, plus particulièrement à partir du moment où les modalités de garde de Sarah ont été modifiées pour devenir les mêmes que Catherine et ses sœurs, a augmenté la fréquence des contacts. Selon Catherine, le fait de voir plus régulièrement sa quasi-sœur a influencé négativement sa relation avec elle :

« Je pense qu'elle était du jeudi au jeudi, puis on était du lundi au lundi. Fait qu'on se voyait pas tant que ça. Fait que je ne sais pas si c'est ça ou au début qui fait que bien pas que c'était plus agréable, mais dans le sens qu'on s'entendait peut-être mieux parce qu'on se voyait moins souvent ». (Catherine)

4.3.4 Relations familiales

Relations avec les autres enfants de la famille recomposée

Selon le point de vue de la jeune fille, le fait d'avoir une belle chimie avec ses sœurs, malgré qu'il leur arrive régulièrement d'avoir des conflits, demeure un élément ayant été un frein à l'établissement de liens avec Sarah. Catherine met en évidence qu'elle et ses sœurs ont eu la même éducation et qu'elles sont capables de rire l'une de l'autre. Cette grande complicité partagée avec ses sœurs ne peut toutefois être reproduite avec Sarah selon elle :

« Comme le fait qu'on ait été élevées ensemble, mettons. Bien, c'est qu'on niaise tout le temps 24 heures sur 24. Puis, mettons comparé à Sarah... Exemple, moi je niaise ma plus jeune sœur. C'est comme quelque chose que nous trois on a, mais qu'on n'aura jamais avec Sarah ». (Catherine)

Relation parent-enfant

Sachant qu'il était important pour sa mère qu'une harmonie règne au sein de tous les membres de la famille recomposée et que Sarah se sent incluse, Catherine affirme qu'elle faisait beaucoup d'efforts au début de la recomposition familiale pour aller vers Sarah afin de satisfaire sa mère. Bien qu'elle n'aurait pas spontanément consenti à faire ces efforts, la participante les a accomplis par amour pour sa mère.

C'était surtout genre pour ma mère parce que ma mère ne voulait pas la rendre mal à l'aise. C'est comme elle était comme mettons avant qu'elle arrive que c'était prévu qu'on avait un souper pis elle était comme... Avant que Marc et Sarah arrivent, elle était comme : « Là, incluez bien Sarah dans vos jeux là! ». Tsé, des affaires de même ! Fait que nous autres, pour ne pas faire choquer ma mère, il fallait qu'on le fasse. (Catherine)

Relation beau-parent-enfant

À partir du moment où Marc et sa mère ont commencé à parler de déménager chez lui, la relation entre Marc et Catherine a commencé à se dégrader plus sérieusement, car le couple recomposé ne voyait pas tous les changements que ce déménagement allait causer, explique la répondante. C'est à la même période que Marc a commencé à exercer de la discipline à l'endroit de Catherine et de ses sœurs et à appliquer des règles différentes pour les enfants de Mélanie que pour sa fille Sarah, ce que Catherine n'a pas du tout accepté :

« Mais genre exemple, au fil du temps qu'ils parlaient d'emménager à [nom de ville du domicile de Marc] [...], il me tapait sur les nerfs parce que tsé... [...]. Je ne sais pas si

c'était juste mon impression dans ce moment-là, mais comme lui et ma mère, ils ne voyaient pas vraiment tous les changements qu'on allait faire ». (Catherine)

Catherine raconte que le début de la cohabitation a modifié sa relation avec Marc. Pour reprendre ses mots, vivre sous le même toit a permis de voir le vrai visage de son beau-père avec lequel la relation était plus positive avant cette période.

Mais quand on a commencé à habiter ensemble ben tsé exemple, mes habitudes de vie, ça lui tapait sur les nerfs, ses habitudes de vie, ça me tapait sur les nerfs à moi. C'est vraiment s'habituer à vivre avec du monde que t'es pas habitué parce qu'exemple, même moi avec qui genre mon amie la plus proche, j'aurais de la misère à vivre avec genre pendant une semaine. (Catherine)

En revanche, Catherine souligne qu'avec le temps, la relation avec son beau-père s'est améliorée, car elle a développé des intérêts communs avec lui. Or, l'analyse des propos de la participante révèle que malgré l'amélioration de sa relation avec Marc, les liens unissant Catherine et Sarah ne se sont pas développés, suggérant que l'amélioration de la relation beau-parent-enfant n'a pas eu d'influence sur la relation quasi fraternelle.

Traitement parental différencié

C'est plus particulièrement au début de la cohabitation que les différences dans les pratiques parentales de Marc et Mélanie, sa mère, se sont révélées être les plus contrastantes. Catherine affirme que Sarah pouvait faire des choses qui lui étaient permises par Marc tandis que leur mère interdisait ces mêmes choses à Catherine et à ses sœurs.

Mais tsé, au début, Marc élevait sa fille d'une manière, ma mère elle nous élevait nous trois d'une autre manière. [...] [P]arce qu'au fil du temps qu'on était ensemble, c'est sûr qu'il y avait des affaires de même, comme quoi il y avait plus de choses qu'il lui était permis de faire [à Sarah] que nous non, parce que ma mère, elle n'était pas à l'aise. Tu sais elle ne nous avait pas éduquées de même ou des affaires de même! (Catherine)

Relations avec la famille élargie

Les relations avec la famille élargie ne sont pas les mêmes du côté de la mère de Catherine que celui de Marc, selon la participante. Du côté maternel, il va de soi d'inclure tous les enfants de la famille recomposée lors d'activités familiales alors que ce n'est pas ainsi que fonctionne la famille du nouveau partenaire de sa mère qui se restreint à inviter Sarah. Selon Catherine, ce mode de

fonctionnement affecte elle et ses sœurs, car elles se sentent rejetées par la famille de Marc. Catherine ressent même de la colère à l'endroit de Sarah puisqu'elle lui reproche de ne jamais pouvoir être seule avec sa famille due à sa présence. Catherine affirme que Sarah est timide et réservée dans les réunions familiales et demeure à l'écart des échanges. Catherine dit ne pas comprendre le désir de Sarah d'être présente à ces réunions, étant donné qu'elle n'y participe jamais pleinement, ce qui alimente son ressentiment envers celle-ci :

« Tu sais, ça, ça m'énervait vraiment beaucoup parce que tu sais, je pouvais même pas profiter de ma famille. Il fallait tout le temps qu'elle soit là ». (Catherine)

4.3.5 Activités familiales

Au début de la recomposition familiale, la participante évoque que sa mère et son beau-père initiaient différentes activités pour rassembler les membres de la famille recomposée, particulièrement en plein air, ce qui permettait à Catherine et Sarah de se côtoyer.

Et bien mettons avant qu'on emménage tout le monde ensemble. Ben ça reste qu'on faisait des soupers ensemble souvent ou, mettons à Noël, on allait chez la grand-mère à Sarah par exemple, pour le souper, et on faisait beaucoup de choses dehors. Parce que, mettons Marc comme ma mère, ils sont vraiment sportifs à l'extérieur et font du ski de fond, de la raquette, de la marche, du vélo. L'été, on faisait des trucs comme ça. (Catherine)

La jeune fille identifie la mise en place d'un conseil de famille par sa mère et Marc comme un élément ayant permis la création d'un espace de discussion entre les membres de sa famille recomposée et d'améliorer le climat familial. Pour Catherine, cette pratique a permis de discuter de certains irritants et de s'ajuster. Bien que cela ait facilité les discussions de sujets délicats concernant Sarah et elle, Catherine déplore le fait que sa quasi-sœur ne participait pas pleinement aux échanges.

Puis je dirais que c'est des conseils de famille, genre qu'ils font là. Tsé, on fait encore ça aujourd'hui. Et puis c'est comme exemple, au souper, on se réunit, puis on mange, puis après on règle genre tous les problèmes qu'on a mettons. Tsé pour vrai, ça marche, mais justement, Sarah, dans ce temps-là, puis tsé encore aujourd'hui, elle ne parle pas beaucoup, elle ne dit pas son opinion genre! [...] Fait comme là, ça devient malaisant parce qu'elle ne dit rien fait qu'on n'a pas son opinion. Et là, on la force quasiment à dire de quoi là. (Catherine)

4.4 Julia, jeune #2 (Cas 1)

4.4.1 Perspective de l'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie entre Julia et Sarah selon Julia

Pour Julia, sa relation avec sa quasi-sœur Sarah a toujours été ponctuée de tensions et de moments agréables. Malgré tout, elle en brosse un portrait général plutôt positif. Selon Julia, sa relation avec Sarah était difficile au début de la recomposition familiale, mais s'est développée positivement au fil du temps. La figure 7 représente le regard porté par Julia sur ses liens avec Sarah, lors des trois différentes périodes de la recomposition familiale.

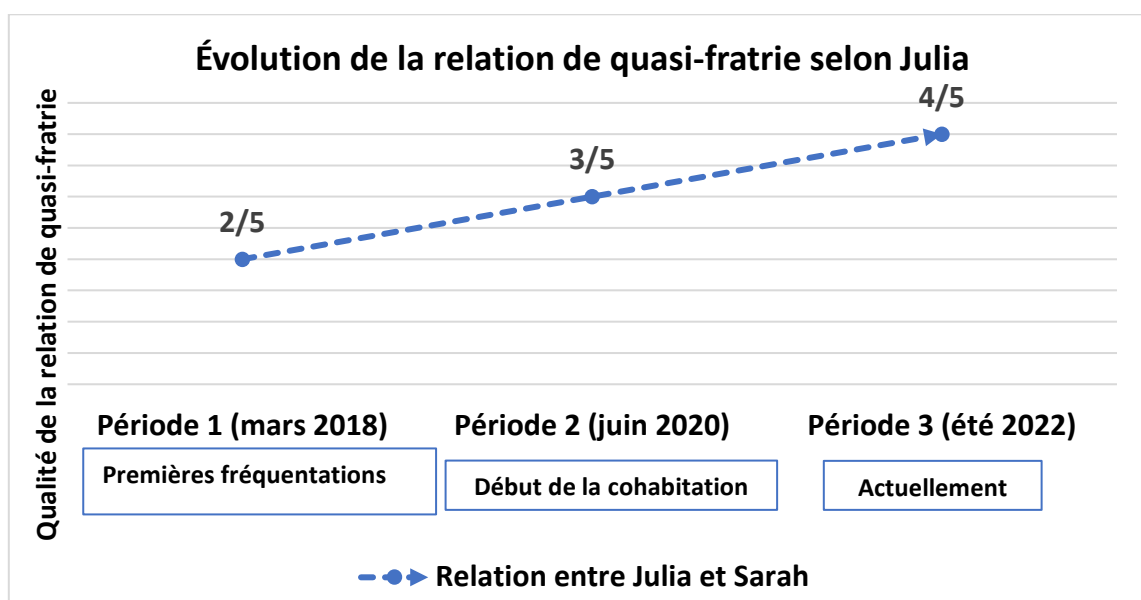


Figure 7. Évolution de la relation de quasi-fratrie selon Julia

La prochaine section se penche plus en détail sur la perspective de Julia concernant l'évolution de sa relation quasi fraterne avec Sarah au cours des trois périodes, tout en explorant les raisons profondes à cette évolution, tel qu'elles sont perçues par la participante.

4.4.2 Contexte de la recomposition familiale

Julia explique que la période post-séparation de ses parents a été très difficile, car son père vivait beaucoup de tristesse, ce qui l'affectait beaucoup. Elle devait également consoler sa petite sœur Olivia alors qu'elle-même ressentait aussi beaucoup de peine. Elle n'était donc pas prête à ce que sa mère rencontre un nouveau partenaire. Julia souligne qu'elle acceptait difficilement que sa mère accorde

du temps et de l'attention à Marc. Selon elle, cette nouvelle union a quelque peu altéré sa relation avec sa mère à cette période :

« Ben je me souviens que vu que c'était quand même frais leur relation ils se collaient beaucoup. Puis je trouvais ça bizarre, puis ça me dérangeait. Puis je sais pas là! Je trouvais ça... Pas malaisant, mais comme je trouvais ça bizarre de voir ma mère avec quelqu'un d'autre qui n'est pas mon père ». (Julia)

La relation entre elle et son beau-père était très tendue au début de la recomposition familiale, selon la participante. Elle précise qu'elle n'acceptait pas qu'il exerce une autorité parentale auprès d'elle :

« Je pense que je trouvais que c'était pas mon père et qu'il n'avait pas comme d'affaire à me dire quoi faire comme ! Fais que je pense que je réagissais mal quand il me disait de ne pas faire quelque chose ou comme il m'avertissait comme ! Mais sinon bien je m'en rappelle pas tant ». (Julia)

4.4.3 Changements vécus

Tout comme pour Catherine, sa sœur aînée, quitter la maison familiale dans laquelle elles ont grandi a été un deuil important pour Julia. En plus du déménagement, Julia dit avoir eu à changer d'école. Cette étape a créé des conditions défavorables à ce qu'elle soit enthousiaste face à la recomposition familiale.

On avait un lac et on vivait sur le bord d'un lac. Pis tsé c'était le fun. Comme je venais d'avoir une nouvelle chambre là-bas, comme avant que mes parents se séparent et j'aimais ma maison. Puis cette maison ici, tsé la maison est belle, mais tu sais genre il n'y a pas de piscine [...]. Dans ma tête, je préférais vivre chez nous. Pis nous on était obligées de changer d'école, fait que moi je ne voulais pas venir ici. (Julia)

Cohabitation

À la suite du déménagement dans la maison de Marc, c'est davantage le partage du quotidien avec Marc et Sarah qui a été difficile, selon elle :

« C'est plus que de devoir tout partager avec Marc et Sarah, je pense ». (Julia)

Selon la participante, le déménagement a modifié son quotidien, de sorte qu'elle passait dorénavant moins de temps avec sa mère notamment :

« Euh ben juste le fait que le matin, quand on se réveillait, ma mère dormait encore puis elle était avec Marc. Pis tsé, vu que c'était récent leur relation quand même, bien ils passaient plus de temps couchés, mais avant, ça m'énervait parce que comme je ne pouvais pas jouer avec personne. Ma mère passait moins de temps avec nous, je pense ». (Julia)

Fréquence des contacts

Avant la cohabitation des membres de la famille recomposée, Julia et Sarah ne se voyaient que quelques jours, une semaine sur deux, car leur garde respective ne tombait pas en même temps. L'année suivant le début de la cohabitation, en 2021, les gardes ont alors changé de sorte qu'elles se voyaient une semaine sur deux. Julia souligne que c'est en se voyant plus régulièrement que leur relation s'est améliorée, car elles avaient plus d'opportunités de tisser des liens. Elle explique que le fait d'avoir les mêmes modalités de garde que Sarah a permis d'avoir une stabilité. Elle ne pouvait alors plus comparer les jours qu'elle passait seule avec sa famille à ceux où Sarah était présente.

Vu qu'on se côtoyait plus à un moment donné, on n'a pas [eu] le choix un peu de s'accepter puis d'apprendre à vivre ensemble. Fait que tsé, on avait plus d'occasions de jouer ensemble ou de faire des liens tandis que là (avant de vivre ensemble) on ne se voyait pas souvent. Fais que tu sais quand elle n'était pas là, j'avais ma mère à moi toute seule, fait que peut-être que je préférais cette partie que quand elle était là. Tandis que là [quand on a commencé à habiter ensemble], on se voyait tout le temps. Fait que [...] je ne pouvais pas comparer à autre chose, mettons. (Julia)

Elle souligne qu'avant d'habiter ensemble, malgré le fait de faire des activités avec tous les membres de la famille recomposée, cela ne lui permettait pas de passer du temps privilégié avec sa quasi-soeur. Le récit de la participante suggère que la cohabitation a créé davantage d'opportunités pour les deux jeunes filles de se fréquenter :

« Parce qu'avant d'habiter ensemble, veut veut pas, on faisait des activités avec tout ensemble genre. Tsé exemple qu'on va faire du vélo, elle ne sera pas plus avec moi qu'avec les autres. Tandis que là, elle est plus portée à être avec moi qu'avec les autres. Je pense que c'est pas mal ça ». (Julia)

4.4.4 Caractéristiques de la quasi-fratrie

Au début de la recomposition familiale, comme Julia était plus jeune, l'écart d'âge entre elles se faisait moins sentir. Elle affirme qu'il lui arrivait de jouer avec Sarah, mais ce que cela n'était pas très naturel et qu'elle trouvait parfois sa quasi-sœur agaçante :

« Je sais que quand j'étais petite on jouait à des jeux genre à la caisse, comme au magasin. [...] Je me rappelle que je jouais avec Sarah, des fois. Comme on jouait à des jeux, mais comme ça n'a jamais été fluide, vraiment, [...] elle me dérangeait comme un peu... Comme elle me tapait sur les nerfs ». (Julia)

La jeune fille explique qu'en vieillissant, la relation entre elle et Sarah s'est modifiée et qu'elle ne transige plus vraiment par le jeu. Pour Julia, le tempérament très introverti de Sarah demeure encore aujourd'hui un frein au développement d'une relation de proximité avec celle-ci :

« Fait que genre mettons qu'on aurait le même âge, ça ne serait pas une personne vers qui je me tournerais pour être mon amie mettons » (Julia).

Malgré les défis inhérents à la cohabitation, Julia soutient que sa relation avec Sarah s'est améliorée comparativement au début de la recomposition familiale. Julia identifie l'âge et la maturité comme des éléments clés ayant contribué à améliorer la relation entre Sarah et elle :

« Comme en grandissant, en acquérant de la maturité, j'ai pu comprendre que Sarah n'était pas méchante puis qu'il faut que je passe au travers à un moment donné même si elle fait quelque chose qui me dérange ». (Julia)

4.4.5 Relations familiales

Relations avec les autres enfants de la famille recomposée

Julia remarque que la nature de sa relation avec ses sœurs peut expliquer pourquoi elle se sentait moins proche de Sarah au début de la recomposition familiale. Elle souligne que le fait d'avoir partagé l'expérience de la séparation parentale avec ses sœurs ainsi que d'autres changements leur a permis de se rapprocher :

« Comme mes deux sœurs et moi, on est quand même... On a un grand lien. Je pense que ça nous a rapprochées parce qu'on a tout vécu ça ensemble. Et le fait qu'ils se séparent... je pense que ça nous a rapprochées et endurcies ». (Julia)

Avec le temps, Sarah s'est aussi rapprochée d'Olivia, la plus jeune sœur de Julia alors que celle-ci mentionne passer plus de temps avec Catherine, sa sœur aînée.

À l'été 2018, quelques mois après la rencontre avec les membres de la famille recomposée, Julia raconte à quel point le voyage en tente-roulotte avec sa mère et ses sœurs a été inoubliable et que ce

périple demeure encore aujourd'hui son souvenir le plus mémorable. Les propos de la participante laissent entendre que cette expérience a solidifié le noyau familial et qu'il était ensuite plus difficile de tisser des liens avec Sarah et Marc.

Fais que ça, c'était le fun vu qu'on était dans notre tente-roulotte juste avec ma mère. [...]. Puis même encore, on en a fait d'autres [voyages] et c'était en roadtrip. Puis on est allées [...] aux États-Unis. C'était le fun, puis même encore, on est retournées faire des roadtrip avec Marc et Sarah, mais ça reste que c'est comme le plus beau voyage qu'on a fait! Pis oui c'est sûr qu'ils n'étaient pas là puis on était plus les quatre, notre famille. Sauf que je pense, c'est ça... Puis retourner là avec eux, ça serait pas pareil. (Julia)

Relation parent-enfant

L'année suivant le déménagement chez Marc, la jeune fille explique que sa relation avec sa mère a été mise à l'épreuve par l'entrée dans l'adolescence, car elle était maintenant en secondaire 1. Julia souligne qu'à la même période, la relation entre Marc et elle était très tendue, mais par amour pour sa mère, Julia a changé son attitude envers lui.

J'avais été impolie avec Marc pis là ma mère elle m'avait dit : « Tsé là, ça me dérange, ça me fait de la peine, puis j'aimerais ça que tu arrêtes ». Puis depuis ce temps-là, c'est rare qu'on se pogne. Parce qu'avec Marc, je ne m'en rappelle plus tant. C'était tout le temps des petites affaires pas nécessaires. On n'a jamais eu une grosse chicane, c'était des affaires qui me dérangeaient, mais tu sais que ça dérangeait juste à moi. C'était des niaiseries là que moi je me fâchais ou exemple je suis de mauvaise humeur, bien ça retombe sur le dos de Marc. Je n'étais pas de mauvaise humeur avec tout le monde, je l'étais juste avec lui. (Julia)

Traitement parental différencié

Lors de la période de cohabitation plus précisément au début de celle-ci, Julia estime que sa mère et Marc n'avaient pas les mêmes exigences à l'égard d'elle et ses sœurs qu'à l'endroit de Sarah. Julia explique que sa mère et Marc se permettaient de demander des tâches à elle et ses sœurs alors que sa mère ne le demandait pas à Sarah par crainte de sa réaction :

« Ma mère, elle nous disait des affaires à nous qu'elle ne disait pas nécessairement à Sarah, parce que Sarah serait fâchée après elle. Tandis que nous, oui, Marc, il nous disait quelque chose, on était fâchées, mais on passait au travers ». (Julia)

Julia se rappelle que son beau-père lui reprochait des choses que lui-même faisait, ce qu'elle trouvait injuste et ce qui a entraîné des répercussions négatives sur sa relation avec lui.

Exemple, il y a quelque chose de sorti sur la table qu'on s'est fait à manger puis on l'a pas rangé, mettons! Lui, ça le dérangeait puis il était comme : « Venez ici, il faut que vous rangiez ça ». On rangeait sauf que des fois, lui aussi il se laissait traîner et ce n'était pas si grave que ça. Fait que pourquoi nous on devrait se ramasser, mais pas lui tsé! Ça, je me souviens que c'est ça, ça me dérangeait. (Julia)

Toujours lors de la période de la cohabitation, Julia ressentait souvent que son beau-père et sa mère la comparaient à Sarah, ce qui n'a pas aidé à ce qu'elle se rapproche de sa quasi-sœur.

Puis moi, je me souviens que, comme à chaque fois qu'ils (Marc et ma mère) nous chicanait, on dirait que c'était tout le temps Sarah qui était meilleure que nous. Ils disaient comme: « Sarah nous aide tout le temps pas toi ». Pis Sarah, elle est plus sportive. Tsé elle va aller dehors et elle va avoir du fun puis elle est jeune aussi, fait que ça aide ! Je me souviens que Marc trouvait qu'on faisait jamais rien comme. Puis des fois, la façon qui disait je pense ben, ça me faisait chier. Mais je trouve qu'il n'a pas d'affaire à dire ça. (Julia)

4.4.6 Activités familiales

Selon Julia, la pratique de conseils de famille a amélioré les relations au sein de la famille recomposée :

« Puis comme dans ma famille, on fait souvent comme des conseils de famille s'il y a de quoi qui ne marche pas. Comme on va se parler autour de la table ». (Julia)

Interrogée sur le souvenir symbolisant le mieux sa relation avec Sarah, Julia évoque qu'elle et Sarah sont en dyade pour laver la vaisselle, ce qu'elles font plusieurs fois par semaine. La participante précise que cette pratique est instaurée depuis le début de leur cohabitation et perdure encore en date d'aujourd'hui. Selon elle, cette image de laver la vaisselle décrit bien leur relation qui est ponctuée de bas et de hauts, mais qui dans l'ensemble se déroule très bien.

Le moment qu'on fait la vaisselle, c'est pas mal le moment où qu'on est le plus ensemble, je pourrais dire. Fait que tsé des fois dans la vaisselle, oui, il y a eu des moments négatifs comme quoi elle flâne un peu, mais aussi moi je préfère essuyer. Puis Sarah, elle préfère laver. Fais que tsé, ça c'est le fun parce que Sarah va faire la partie que j'aime moins puis moi, je vais faire sa partie qu'elle aime le moins. Fais que comme le fait que dans la vaisselle, il y a quand même plus de fois où que ça va bien que ça va mal. Je trouve que ça démontre quand même notre relation. (Julia)

4.4.7 Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les différentes dimensions composant le concept de la qualité de la relation de quasi-fratrie

Cette section fait la synthèse de l'évolution de la relation de quasi-fratrie en regard des dimensions du concept de la qualité des relations selon la perspective des trois participantes du cas 1. Mélanie évalue que la qualité de la relation entre Catherine et Sarah et celle entre Julia et Sarah est demeurée assez stable lors des deux premières périodes de la recomposition familiale pour ensuite se dégrader après le début de leur cohabitation. Catherine partage l'évaluation de sa mère alors que Julia a une opinion très différente de sa relation avec sa quasi-sœur. Selon Julia, sa relation avec Sarah s'est améliorée au fil du temps passant de 2 sur 5 lors de la période des premières rencontres à 4 sur 5 au moment de l'entretien.

Dimension de la proximité

Selon la perspective de la mère, lors des premières rencontres en famille recomposée jusqu'au début de la cohabitation, Catherine n'a jamais été proche de Sarah de sorte qu'elles ne se sont jamais vraiment confiées l'une à l'autre et pris l'initiative de partager des moments ou des expériences ensemble. Mélanie soutient que l'indifférence éprouvée par Catherine illustre clairement le début de la relation avec Sarah et cette dynamique a persisté jusqu'à la cohabitation, moment où l'intolérance s'est intensifiée. Catherine soutient ces propos et précise qu'avant de cohabiter avec Sarah, elle lui parlait pour être polie, mais qu'elle n'a jamais eu d'intérêts communs avec elle. Une fois qu'elles ont vécu sous le même toit, la répondante affirme qu'elle s'est considérablement éloignée de sa quasi-sœur. Catherine affirme que de tous les changements vécus, tels que le déménagement ou encore le changement d'école, c'est le fait de s'éloigner de ses amies et de s'adapter à vivre avec de nouvelles personnes qui ont le plus affecté l'établissement d'une proximité avec Sarah.

Tandis que pour Julia, Mélanie décrit les premières rencontres en famille recomposée comme une période durant laquelle il y avait une certaine proximité entre Julia et Sarah, car elles éprouvaient du plaisir et jouaient ensemble. D'après la mère, la relation entre Julia et Sarah s'est également effritée à partir du moment de la cohabitation. Selon elle, le manque d'intérêt de Julia envers Sarah comparativement à celui démontré pour sa petite sœur Olivia témoignerait de la distance entre les deux jeunes filles.

Julia, quant à elle, soutient que sa relation s'est améliorée graduellement, car en vieillissant, elle a développé une certaine tolérance et la capacité à relativiser. Dès lors, les choses reprochées à Sarah

ont pris une moins grande ampleur que par le passé et cela a permis de rapprocher les deux jeunes filles. Julia relate qu'une fois qu'elles ont habité ensemble, Sarah et elle ont passé plus de temps ensemble, ce qui a favorisé le développement de liens avec elle. Bien que la cohabitation ait été une importante période d'ajustement pour Julia, cela a permis de créer un environnement stable et d'assurer la continuité des liens entre Sarah et elle. Elle explique que cela a été facilitant de vivre au quotidien avec Sarah, car elle ne comparait plus son mode de vie à un autre. Elle acceptait tout simplement la situation telle qu'elle était.

Dimension du soutien

Mélanie, tout comme Julia, illustre la dimension du soutien au sein de la relation de quasi-fratrie par le fait que Julia et Sarah lavent ensemble la vaisselle après chaque repas, ce qui témoigne d'une certaine forme d'entraide. Depuis le tout début de la cohabitation, les deux jeunes filles sont jumelées ensemble pour faire cette tâche qui nécessite de la coordination et une bonne entente. Malgré le fait qu'elles auraient pu à plusieurs reprises changer de partenaire, elles ont toujours désiré conserver leur dyade actuelle. Mélanie et Catherine rapportent toutes les deux qu'il arrivait à Catherine d'offrir de l'aide à Sarah dans ses devoirs de mathématiques. À la lumière des discussions, ces petites marques d'attention du quotidien à l'endroit de Sarah ont permis à Catherine et à Julia d'entretenir leur relation avec leur quasi-sœur malgré le fait qu'elles n'étaient pas particulièrement proches.

Dimension du conflit

La mère souligne qu'il n'y a jamais eu de conflits importants et apparents entre ses deux filles aînées et Sarah. Catherine partage également l'avis de sa mère, mais précise que l'absence de conflits était lors des premières rencontres en famille recomposée jusqu'à ce que la cohabitation débute. Une fois la cohabitation débutée, Catherine raconte qu'elle ressentait de la colère à l'endroit de Sarah pour diverses raisons. Catherine en voulait à Sarah de se plaindre du moindre inconfort alors qu'elle n'avait pas eu à subir beaucoup de changement à la suite de la recomposition familiale alors qu'elle oui. Catherine tenait également pour responsable Sarah du traitement privilégié que lui accordait le père de cette dernière. Enfin, la jeune fille ajoute que les comportements d'imitation de Sarah ont sérieusement effrité leur relation. Du côté de Julia, la dimension du conflit a évolué au fil du temps entre elle et Sarah. Lors des premières rencontres en famille recomposée jusqu'au début de la cohabitation, Julia ressentait un sentiment d'injustice et de colère à l'endroit de Sarah, car elle estimait que sa quasi-sœur avait un traitement privilégié et se sentait beaucoup comparée à cette dernière, ce

qui a contribué à ce que la relation soit plus négative avec elle. Tandis qu’aujourd’hui, Julia souligne qu’elle apprécie davantage la présence de Sarah et que leur relation a évolué.

4.5 CAS 2

La partie suivante présente le génogramme familial du cas 2.

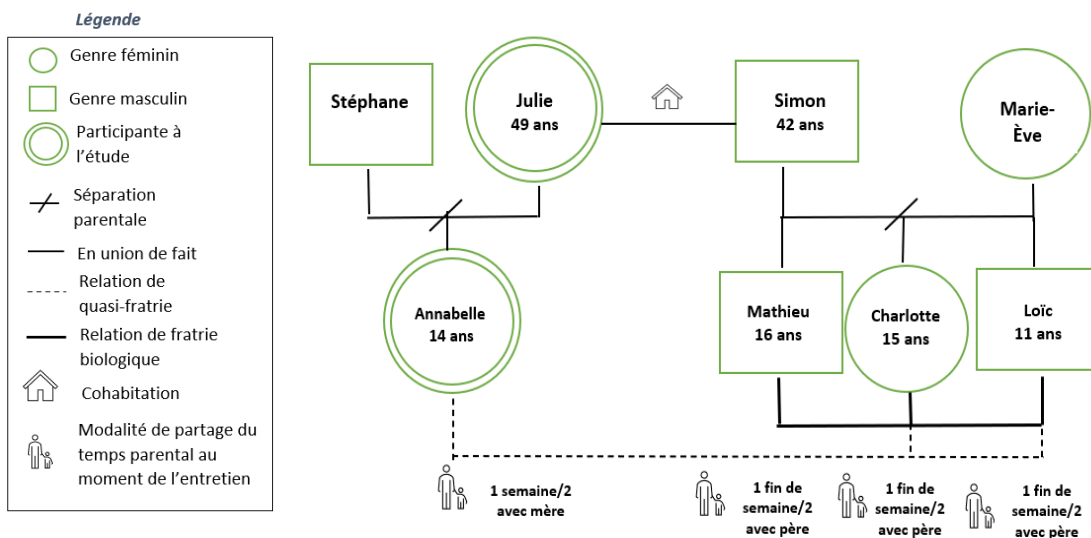


Figure 8. *Génogramme familial du cas 2*

4.5.1 Composition familiale du cas 2

Julie a 49 ans et est séparée de son ex-conjoint Stéphane (figure 8). Ils sont les parents d’Annabelle âgée de 14 ans lors de l’entretien. Annabelle vivait à temps complet avec sa mère jusqu’en 2021 où elle a commencé une garde partagée. Julie partage maintenant sa vie avec Simon, âgé de 42 ans. Simon est séparé de Marie-Ève, avec qui il a eu trois enfants : Mathieu, 16 ans, Charlotte, 15 ans et Loïc, 11 ans. Au moment de l’entretien, Julie avait la garde partagée d’Annabelle alors que Simon voyait ses enfants une fin de semaine sur deux. Tous les membres de la famille recomposée se voyaient donc une fin de semaine sur deux ainsi que tous les jeudis en semaine au domicile de Simon.

4.5.2 Portrait des participantes du cas 2

Julie (mère)

Julie est séparée de son ex-conjoint Stéphane depuis 2008. La mère de famille a ensuite fréquenté un homme pendant deux ans, lorsqu’Annabelle était âgée de 2 à 4 ans; la jeune fille conserve encore certains souvenirs positifs de cette relation.

En octobre 2015, Julie a rencontré Simon, son conjoint actuel avec qui elle est en couple depuis un peu plus de 6 ans au moment de l'entretien. D'un commun accord, avant l'entretien avec les deux participantes, Julie et Annabelle qualifient la relation entre Charlotte et Annabelle de très positive. La mère ajoute que sa relation avec Charlotte a généralement toujours été positive.

Annabelle (jeune)

Annabelle est la fille unique de Julie et est âgée de 14 ans lors de l'entretien. Lors de la première rencontre entre tous les membres de la future famille recomposée, Charlotte, la fille de Simon, était âgée de 8 ans tandis qu'Annabelle avait 7 ans. Bien que l'arrivée d'un nouveau partenaire dans la vie de sa mère ait été plus difficile les premiers mois, elle a rapidement accepté la situation en voyant sa mère heureuse. Pour Annabelle, la présence des enfants de Simon dans sa vie était synonyme de l'arrivée de nouveaux amis. Sa relation avec Charlotte a toujours été très positive selon elle et s'est développée au fil du temps. Selon elle, leurs faibles écarts d'âge entre leurs nombreux intérêts communs les ont rapidement rapprochées. C'est toutefois en cohabitant que les deux jeunes filles ont pu développer une grande complicité.

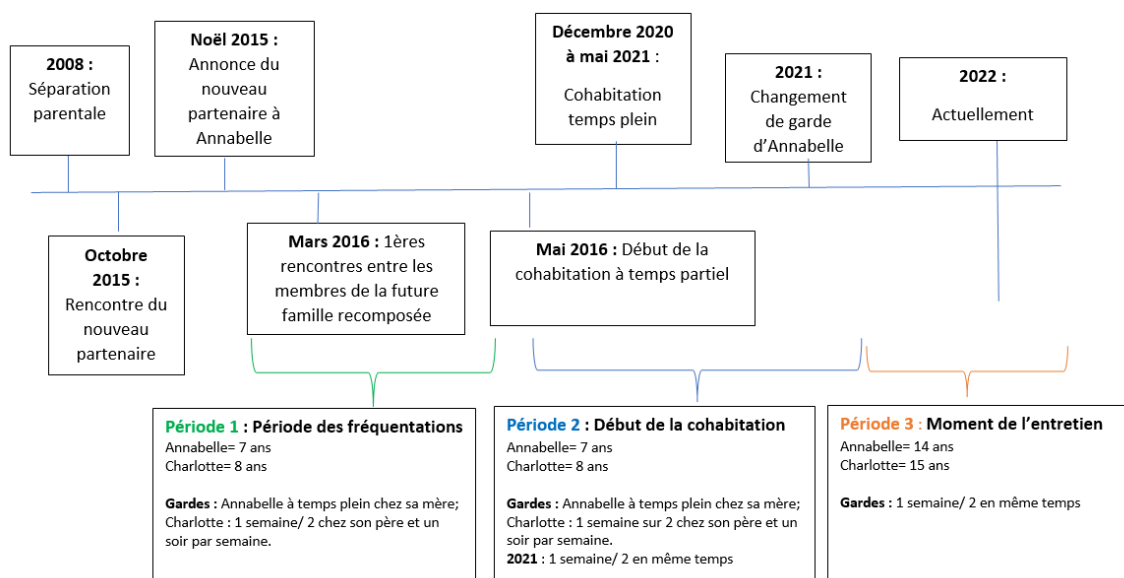


Figure 9. Histoire familiale du cas 2

4.5.3 Descriptif de l'histoire familiale du cas 2

Julie s'est séparée de Stéphane, le père d'Annabelle en 2008 lorsque sa fille avait 6 mois en raison de problèmes de dépendance (se référer à la figure 9 de l'histoire familiale du cas 2). De son côté,

Stéphane avait déjà eu une fille, Jessica, âgée aujourd'hui de 18 ans avec Marie-Ève. Julie raconte qu'elle a toujours eu la garde à temps plein d'Annabelle depuis sa naissance et que celle-ci voyait son père un weekend sur deux. Julie a toutefois toujours conservé de bons liens avec Stéphane. Julie et Marie-Ève, l'ex-conjointe de Stéphane, ont toujours gardé un lien et se sont entraînées dans l'éducation de leurs filles respectives après la séparation de Julie et Stéphane, en raison des problèmes de toxicomanie de ce dernier.

Puisqu'Annabelle n'a jamais connu ses parents ensemble, elle n'a pas eu à faire ce deuil, selon Julie. Puisque Julie a toujours été très proche de ses neveux et nièces, Annabelle a grandi entourée d'enfants.

À l'automne 2015, Julie a commencé à fréquenter Simon qui souhaitait prendre son temps dû à la rupture difficile qu'il avait vécue avec Marie-Ève, la mère de ses enfants. Quelques mois plus tard, à Noël 2015, Julie a fait l'annonce de sa nouvelle relation à Annabelle qui a rencontré pour la première fois Simon. Annabelle s'est dit surprise par cette nouvelle, car elle ne s'attendait pas à ce que sa mère s'engage à nouveau avec un homme. Malgré cela, elle a réagi de manière positive, car elle voyait que sa mère était heureuse.

La première période de la reconstitution familiale a débuté en mars 2016, lors d'une activité en plein air, où Julie et Annabelle ont rencontré officiellement Simon et ses trois enfants. Cette première rencontre s'est très bien déroulée, se remémore Julie. Annabelle, et Charlotte se sont immédiatement bien entendues. Étant donné que Julie et l'ancienne compagne de Simon se trouvaient sur le même terrain de camping, les enfants se connaissaient déjà de vue, ce qui a facilité les choses, selon Julie. Lors de cette première période qui n'aura duré que quelques mois, Julie, Simon et leurs enfants respectifs se voyaient sporadiquement. Julie avait la garde complète d'Annabelle à cette période alors que Simon avait la garde de ses enfants un weekend sur deux et mangeait avec eux un soir dans la semaine.

Quelques mois plus tard, en mai 2016, tous les membres de la future famille recomposée ont commencé à se voir plus fréquemment et à cohabiter à temps partiel. Simon, Charlotte et Loïc venaient visiter Julie et Annabelle à leur terrain de camping où séjournait encore l'ex-conjointe de Simon. Mathieu, l'aîné de Simon, y allait rarement compte tenu de son horaire de travail. Les premiers temps, les enfants de Simon passaient généralement les journées à la roulotte de Julie pour s'amuser avec Annabelle et dormaient ensuite à la roulotte de leur mère. À la fin de la saison de camping à

l'automne 2015, Julie et Simon ont continué à cohabiter à temps partiel tout en conservant leurs deux domiciles. Julie et Annabelle rendaient visite à Simon et à ses enfants un week-end sur deux chez lui. De plus, chaque jeudi soir, elles se joignaient à Simon pour le souper, étant donné qu'il avait également la garde de ses enfants à ce moment-là. Lorsque Simon n'avait pas la garde de ses enfants, il allait alors chez Julie qui, quant à elle, avait la garde complète d'Annabelle. À cette seconde période de la recomposition familiale, Annabelle souligne qu'elle s'est rapprochée de Loïc et de Mathieu alors qu'avec Charlotte, le lien était déjà bien établi.

À la suite de la vente de la maison familiale de Simon, ce dernier et ses trois enfants sont déménagés temporairement chez Julie de décembre 2020 à mai 2021. Pour Julie et Annabelle, cette période de cohabitation a été synonyme de très beaux souvenirs. Elles soulignent que tout le monde s'entendait très bien. Annabelle raconte qu'elle et sa quasi-sœur Charlotte, à ce moment, partageaient le même lit et ont vécu plusieurs événements cocasses qui les ont rapprochées. Le déménagement de Simon et de ses enfants dans leur nouvelle maison à la fin de mai 2021 a été une période très difficile pour Annabelle, qui a ressenti énormément leur absence. À l'automne 2021, les modalités de garde d'Annabelle, alors âgée de 13 ans, se sont modifiées pour devenir une garde partagée entre ses deux parents.

À l'été 2022, alors qu'Annabelle est âgée de 14 ans et Charlotte de 15 ans, Julie et Simon ont continué de cohabiter à temps partiel chez ce dernier ainsi qu'à la roulotte de Julie, lors de la saison estivale, tout en conservant leurs deux domiciles. Julie souligne qu'elle et son conjoint se sentent dorénavant prêts à déménager ensemble sous le même toit, ce qui fait le bonheur d'Annabelle.

4.5.4 Perspective de la mère de l'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie entre Annabelle et Charlotte.

De façon générale, la relation entre les membres de la quasi-fratrie formés d'Annabelle et de Charlotte est qualifiée de positive selon Julie, la mère. Elle souligne que leur relation s'est améliorée au fil du temps, car elles ont développé une belle complicité. Lors des premières périodes de la recomposition familiale, elle situe à 3 sur 5 la qualité de la relation entre Annabelle et Charlotte pour atteindre 5 sur 5 lors de la troisième période. La figure 10 représente la perspective de la mère sur la qualité de la relation entre Annabelle et Charlotte, lors des trois différentes périodes de la recomposition familiale.

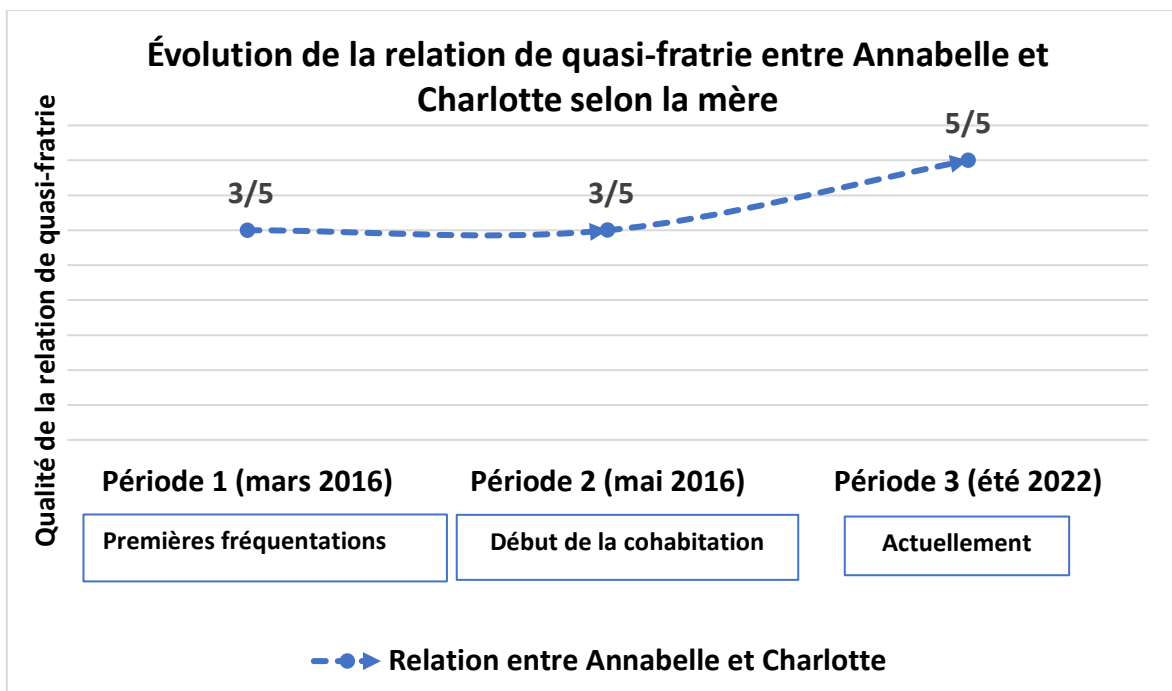


Figure 10. *Évolution de la relation de quasi-fratrie entre Annabelle et Charlotte selon la mère*

La section suivante focalise de manière plus détaillée sur le point de vue de la mère concernant l'évolution de la relation de quasi-fratrie entre Annabelle et Charlotte au cours des trois phases de la recomposition familiale, en examinant également les raisons sous-jacentes à cette évolution, selon la perspective de la mère.

4.6 Julie (mère) Cas 2

4.6.1 Circonstances de la recomposition familiale

Lors des premières rencontres en famille recomposée, en 2016, Julie raconte qu'il y avait une très bonne entente entre tous les enfants de la famille recomposée et qu'un lien s'est rapidement établi entre Annabelle et Charlotte :

« Ça s'est fait naturellement. Elles se sont bien entendues, tout simplement [...]. Il n'y a pas eu d'animosité, aucun enfant envers personne. Fait que ça s'est super bien déroulé. Tu sais, ça a toujours été fluide ». (Julie, mère)

Bien qu'en couple depuis octobre 2015, Julie raconte qu'elle a rencontré les enfants de Simon seulement en mai 2016, malgré qu'elle aurait souhaité que cette rencontre se réalise plus tôt. Julie

relate que les enfants de Simon ont réagi positivement à son arrivée et celle d'Annabelle dans leur vie et ont toujours été très respectueux à son endroit.

Puis je n'ai pas perçu non plus que les enfants à Simon avaient eu une réaction quelconque envers moi non plus. Ils n'ont pas réagi. Ils ont été super fins dès le début, très respectueux envers moi. Je ne me suis toujours attendu à ça un jour euh qu'il y en a un là-dedans : « t'es pas ma mère, t'es pas ma mère pis jamais, jamais qu'il y en a un qui m'a dit t'es pas ma mère ». (Julie, mère)

L'analyse du discours de la participante suggère qu'attendre plusieurs mois avant de présenter leurs enfants respectifs a permis à Simon et à ses enfants de faire le deuil de la séparation parentale qui avait été particulièrement difficile et d'établir une certaine stabilité. On peut supposer que ces circonstances ont créé un environnement propice à ce que les enfants soient disposés à rencontrer Julie et Annabelle :

« Simon c'est toute long. Tu sais, j'ai connu ses enfants en mai depuis octobre [qu'on était ensemble], moi il l'avait [Annabelle] connue en décembre. Tu sais, je comprenais le délai, mais à un moment donné, tu sais tout est long ». (Julie, mère)

4.6.2 Caractéristiques de la quasi-fratrie

Pour Julie, l'agencement des tempéraments des deux jeunes filles a été un élément majeur qui a facilité les liens entre elles dès le début de la recomposition familiale. Malgré les différences de tempérament qui caractérisent Annabelle et Charlotte, Julie affirme que les deux jeunes filles se sont toujours bien complétées :

« Elles n'ont pas le même tempérament, mais elles s'entendent vraiment bien. [...] Annabelle est facile à vivre, ça fait qu'elle s'adapte à tout. [...] Puis Charlotte elle, elle prend de la place. Elle va vers les autres plus facilement, elle n'est pas gênée. Charlotte, elle aime ça voir le monde. Elle est hyper sociable. Alors ça en faisait une de plus qu'elle connaissait ». (Julie, mère)

Les propos de la participante laissent comprendre que le jeune âge d'Annabelle et de Charlotte au moment de la recomposition familiale a également facilité le développement de liens positifs entre elles, car elles ont pu entrer en relation par le jeu. Malgré le faible écart d'âge d'un an seulement, Julie explique que les intérêts des deux jeunes filles se sont rapidement différenciés. Préférant la compagnie de pairs plus âgés, Charlotte n'avait pas le même cercle d'amis ni les mêmes intérêts qu'Annabelle, selon sa mère :

« Ben Annabelle n'allait pas nécessairement jouer avec Charlotte et ses amies. Plus jeunes, peut-être un peu là... Elles pouvaient être un peu plus ensemble. Mais ça a été vite... vite que Charlotte, elle a vieilli. Elle a un an de plus [qu'Annabelle], mais elle se tenait avec du monde plus vieux qu'elle aussi. Puis Annabelle n'avait aucun intérêt à être avec ses amies [de Charlotte] ». (Julie, mère)

Julie explique que la relation entre Annabelle et Charlotte a beaucoup évolué entre le début de la recomposition familiale et le moment de l'entretien. En vieillissant, Annabelle et Charlotte ont développé des intérêts communs, notamment des sujets de discussion autour de leur situation amoureuse et amicale, ce qui les a rapprochées. La participante souligne que malgré leur tempérament différent et qu'elles n'ont pas le même cercle d'amis, les membres de la quasi-fratrie ont une très bonne entente.

L'âge a influencé la qualité de la relation de quasi-fratrie d'Annabelle et Charlotte, car le maintien de leurs liens repose dorénavant sur leur volonté de nourrir ou non leur relation, selon la mère. Maintenant qu'Annabelle et Charlotte sont devenues adolescentes, on remarque que leur relation a évolué et qu'elles aiment beaucoup échanger entre elles en dépit du temps parental partagé :

« Par l'âge, elles sont plus libres alors elles peuvent être ensemble ou pas même si on n'est pas là. Tandis que lorsqu'elles étaient jeunes, forcément, elles étaient ensemble à cause qu'elles étaient jeunes. [...] Ça leur était imposé [...] ». (Julie, mère)

4.6.3 Activités familiales

L'entretien avec la participante révèle que Julie et son conjoint avaient l'habitude d'encourager les deux jeunes filles à jouer ensemble, particulièrement au début de la recomposition familiale. Sans cette animation de la part du couple recomposé, la participante est d'avis qu'Annabelle et Charlotte n'auraient pas eu l'initiative de s'amuser ensemble.

Elles se voyaient quand on était tous ensemble. Elles ne faisaient pas d'activités ou quoi que ce soit, juste les deux. Des fois elles allaient peut-être marcher ensemble les deux seulement. [...]. À part leurs danses sur Tik Tok, mais nous étions là. C'était un peu plus dans le cadre de la vie familiale. Sinon c'était les activités qu'on leur demandait. Par exemple, les sorties ou on faisait des jeux de société, mais on était là. Donc oui, C'est rare qu'elles partaient ou on leur suggérait de jouer à des jeux de société puis là, elles pouvaient jouer ensemble, mais il fallait que ça soit un peu animé. Ce n'était pas d'emblée. (Julie, mère)

De par leur jeune âge lors des premières rencontres en famille recomposée, Annabelle et Charlotte étaient quelque peu obligées de participer aux activités organisées par Julie et son conjoint, rapporte la participante. En mettant en place ces activités, le couple recomposé a ainsi créé des opportunités pour Annabelle et Charlotte de passer du temps ensemble, favorisant ainsi le développement de liens entre elles.

Sans ces occasions de se connaître davantage, Julie explique qu'Annabelle et Charlotte ne se seraient sans doute pas lié d'amitié en raison de leurs différences de tempérament.

4.6.4 Changements vécus

Cohabitation

Julie raconte que le début de la cohabitation a été graduel. Débutant lors de la saison de camping en mai 2016, Simon et ses enfants venaient visiter Julie et Annabelle à leur roulotte et y passaient leurs journées, mais couchaient plutôt chez leur mère. Les enfants de Simon ont accueilli positivement le début de la cohabitation, notamment en raison de la présence d'Annabelle, tel que la mère le souligne dans cet extrait :

« Mais en même temps, c'était cool pour eux autres. Ils avaient de la visite, il y avait une autre dynamique qui était positive, je pense, parce qu'Annabelle, elle a amené du positif. Elle s'entendait bien avec eux ». (Julie, mère)

C'est seulement quelques mois plus tard, à l'automne 2016, que le couple recomposé a commencé à vivre à temps partiel sous le même toit avec leurs enfants respectifs. On comprend par le discours de la participante que le couple recomposé n'a bousculé aucune étape, ce qui a pleinement permis aux enfants de s'adapter à la vie en famille recomposée. Comme décrit précédemment, Julie a rencontré les enfants de Simon après un laps de temps considérable après la formation du couple recomposé s'ajoutant au fait que Julie et Simon aient pris leur temps avant que tous les membres de la famille recomposée partagent le même toit :

« Le premier été, c'est ça, ils étaient (Mathieu, Loïc, Charlotte et Simon), ils étaient chez nous. Ils ne couchaient pas chez nous (Charlotte, Loïc, et Mathieu), mais ils passaient les journées chez nous souvent. Ils couchaient des fois chez nous, mais la majorité du temps, ils allaient coucher chez leur mère au camping ». (Julie, mère)

Au moment de l'entretien, Julie évoque que Simon et elle envisagent de déménager ensemble éventuellement étant donné que leur expérience positive de cohabitation à temps plein de décembre

2020 à mai 2021. Elle décrit qu'elle et Simon parlent ouvertement devant les enfants du projet de cohabitation à temps plein, mais que cela doit nécessiter la vente de la maison de Simon :

« Fait que je lui avais dit: Ça s'est bien passé les quatre, cinq mois qu'on a passés ensemble? Bien on va refaire ça. Viens habiter chez nous. Puis là, après ça quand les coffres seront renfloués, bien j'ai dit qu'on prendrait une décision. Est-ce que je vends à la maison et on va habiter ensemble ou tu te retrouves quelque chose tout seul. On n'est pas là maintenant ». (Julie, mère)

Partage de l'espace

Julie explique qu'Annabelle et Charlotte ont toujours partagé la même chambre. Que ce soit lorsqu'elle et sa fille allaient chez Simon ou encore lorsque Simon et ses enfants sont déménagés chez elle à temps plein, de décembre 2021 au printemps de la même année. On dénote par le discours de Julie que le partage de cet espace commun a constitué une occasion pour la quasi-fratrie de partager du temps ensemble, d'avoir des discussions et de vivre des moments privilégiés parfois cocasses entre elles :

« Ça fait qu'Annabelle a un lit double. Ça fait que Charlotte, lorsqu'elle venait, elle dormait toujours avec Annabelle. Elle a toujours dormi avec Annabelle de toute manière. Elles dorment ensemble, puis font des niaiseries ensemble. On dirait qu'elles sont pareilles, elles sont traîneuses toutes les deux ». (Julie, mère)

4.6.5 Relations familiales

Selon Julie, les différences dans leur style parental entre elle et Simon ont motivé sa décision de retarder le moment de cohabiter avec lui. La participante mentionne que son conjoint et elle ont rapidement convenu qu'ils pouvaient intervenir auprès des enfants de l'autre quand ils se trouvaient dans leur propre maison. Ce mode de fonctionnement a bien été accepté par les enfants et a donc permis de maintenir un climat familial serein, tel qu'en témoignent les propos de la mère :

Mais on n'élevait pas les enfants de la même manière. Fait que d'emblée, moi, je lui ai demandé: est-ce que je peux intervenir auprès de tes enfants s'il y a quelque chose? Tu sais, ils venaient quand même chez nous passer l'été et c'était chez nous. Puis je n'étais pas d'accord avec tout ce qu'il faisait. Ça fait qu'il m'a dit oui. Sauf que quand je suis chez lui, je n'interviens pas. Puis ça a toujours été super bien accepté de part et d'autre. Puis même les enfants, ils l'ont bien compris. Ils n'ont jamais chigné. (Julie, mère)

Relation beau-parent-enfant

Pour Julie, l'entrée dans l'adolescence de Charlotte et d'Annabelle est un élément majeur qui a affecté différentes relations au sein de la famille recomposée. Elle explique qu'à l'été 2020, alors que Charlotte était âgée de 13 ans, leur relation s'est quelque peu fragilisée, car la jeune fille repoussait les limites de Julie et ne respectait pas le cadre familial.

C'était peut-être l'été 2020 d'ailleurs. Puis là, à un moment donné, une semaine, son père n'était pas là, il retournait en ville, puis moi je passais l'été ici. Elle m'avait demandé si elle pouvait passer toute la semaine ici. Je lui avais dit: non. On a besoin d'un break toi puis moi. J'avais dit ça dans ces mots-là. J'ai dit qu'elle me tombait sur les nerfs. C'était l'été de l'ingratitude. C'est vraiment moi avec son trainage et [le fait] qu'elle n'écoutait pas les consignes. Puis de me faire répondre de la marde. Elle ne m'a jamais envoyé chier, mais c'est toujours vouloir avoir le dernier mot. (Julie, mère)

Tout comme la relation quasi fraternelle entre Annabelle et Charlotte, la relation entre Julie et Charlotte s'est beaucoup améliorée au fil du temps, selon la participante. En guise d'exemple, Julie évoque qu'en dépit des modalités de garde de Charlotte, il arrive maintenant à la jeune fille d'aller chez Julie après l'école plutôt que d'aller directement chez sa mère :

« Puis des fois, Charlotte, elle n'a pas de lifts. Des fois, il faut qu'elle reste à l'école en après-midi et moi, j'habite à côté. Alors elle s'en vient chez nous après. Puis Simon vient venir la chercher chez nous à la place parce qu'il faut y aller avant la fin ». (Julie, mère)

Relation du couple recomposé

Julie explique que ce même été (été 2020) a été une période difficile pour son couple, car sa relation avec son conjoint était également tendue, principalement en raison du ton désobligeant utilisé par Simon à son endroit, ce qu'elle trouvait inacceptable :

« Puis un moment donné des fois c'était après moi qu'il explosait. Je lui ai dit non, moi tu ne me parles, pas de même. Tu parles à tes enfants de même, c'est tes enfants. Mais j'ai dit moi, tu ne me parles pas de même là. Ça fait qu'on a eu un petit deux mois à ce moment-là... Je dirais été 2020 là ». (Julie, mère)

Au moment de l'entretien, comparativement à la période du début de la cohabitation, plus particulièrement à l'été 2020, la relation conjugale entre Julie et son conjoint s'est beaucoup améliorée, selon la participante, car Simon a modifié son attitude à son égard.

Relation parent-enfant

Julie souligne que l'attitude de son conjoint a également eu des répercussions sur la relation entre lui et sa fille Charlotte. On comprend par les propos de la participante que le fait que Simon ait eu de la difficulté à instaurer une discipline auprès de ses enfants et une faible autorégulation a engendré des difficultés relationnelles entre lui et sa fille Charlotte. La tension au sein de la relation parent-enfant a fait en sorte que la jeune fille s'est parfois tournée vers Julie pour demander quelque chose :

« Charlotte, des fois, c'est moi qu'elle va venir me voir plutôt que de demander à son père. Elle passe par moi pour avoir des affaires avec son père ». (Julie, mère)

Finalement, il est observé que les difficultés relationnelles entre les divers membres de la famille recomposée se sont toutes manifestées à l'été 2020, ce qui suggère que les tensions dans une relation pourraient influencer les autres relations familiales.

Relations entre tous les enfants de la famille recomposée

Selon la participante, la relation entre Annabelle et les autres enfants de la famille recomposée a toujours été très positive, tel qu'en témoignent ses propos :

« Si je compare tsé à eux autres, ils ont vraiment une relation fraternelle, les trois enfants: Mathieu, Charlotte et Loïc. Ça fait qu'eux autres, ils s'envoient chier, c'est vraiment fraternel. Mais avec Annabelle, jamais, jamais. Aucun des trois-là, ils n'ont jamais envoyé chier Annabelle, jamais! ». (Julie, mère)

4.7 Annabelle- jeune (Cas 2)

4.7.1 Perspective d'Annabelle de l'évolution de la qualité de sa relation de quasi-fratrie avec Charlotte

Globalement, Annabelle décrit sa relation avec Charlotte comme très positive. La figure 11 représente le regard porté par Annabelle sur ses liens avec Charlotte, lors des trois différentes périodes de la recomposition familiale. On constate que la participante rapporte une croissance continue de la qualité de sa relation avec Charlotte au fil du temps.

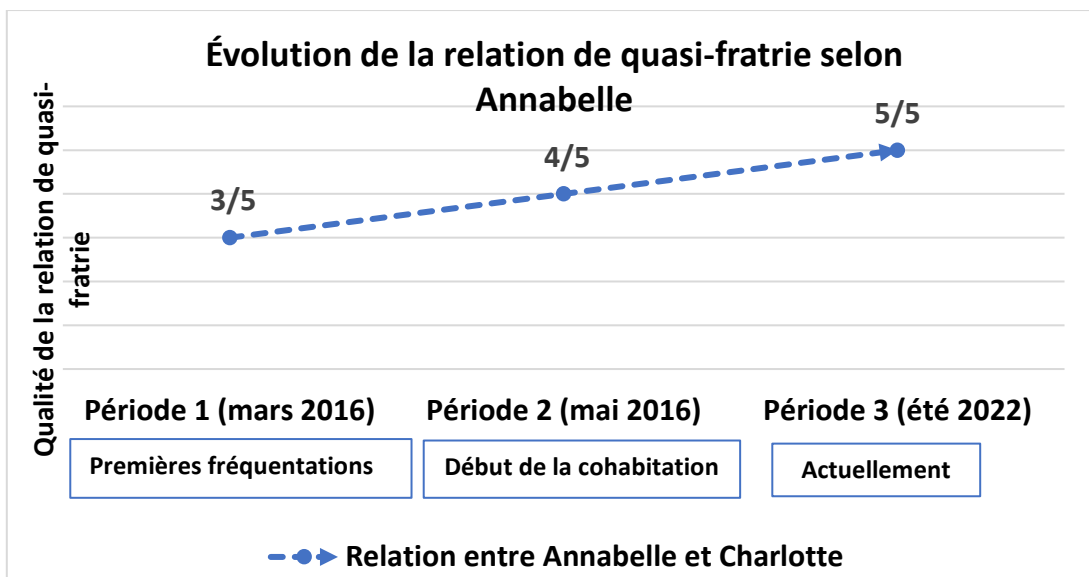


Figure 11. *Évolution de la relation de quasi-fratrie selon Annabelle*

La section suivante se focalise de manière plus détaillée sur le point de vue d'Annabelle concernant l'évolution de sa relation de quasi-fratrie avec Charlotte au fil du temps, en examinant également les raisons sous-jacentes à cette évolution, toujours selon sa perspective.

4.7.2 Circonstances de la recomposition familiale

Annabelle explique que l'annonce d'un nouveau partenaire dans la vie de sa mère était en quelque sorte un choc, car elle ne s'était jamais doutée que sa mère fréquentait quelqu'un. La jeune fille raconte qu'elle était réticente à l'égard de ce changement, car elle anticipait ne plus pouvoir avoir certains moments privilégiés avec sa mère.

Je ne m'attendais pas à ce que ma mère ait un chum déjà, c'est comme, elle avait eu un chum avant. On s'entendait bien ensemble (lui et moi), puis là, ils se sont séparés. Moi, j'étais triste. Puis là, après chaque fois que je me levais, j'allais dans le lit à ma mère. On jasait et tout pis là ben j'ai su que quand ma mère allait avoir un chum ça pourrait plus se faire, j'étais pas prête. (Annabelle, fille de Julie)

Annabelle raconte qu'elle a d'abord connu Simon et précise que c'est celui-ci qui venait chez elle. Annabelle n'a donc pas tout de suite connu les enfants de Simon. L'analyse des récits révèle que le fait de connaître son beau-parent graduellement pour ensuite faire la connaissance de ses enfants semble avoir été un facteur facilitant à l'établissement de liens entre Annabelle et Charlotte, mais également entre la participante et les autres membres de la famille recomposée.

Pour la participante, savoir que Simon avait des enfants a été reçu très positivement. Passant de l'inquiétude face à cette nouvelle relation à l'enthousiasme, elle est devenue rapidement emballée à l'arrivée de ses enfants qu'elle voyait comme de nouveaux amis, souligne Annabelle :

« J'étais contente d'avoir des amis genre. Je veux dire que je suis enfant unique depuis tout jeune. Ça fait que là, j'étais comme youhou! des enfants, des amis pour moi! ». (Annabelle)

4.7.3 Caractéristiques de la quasi-fratrie

Annabelle et Charlotte se sont rencontrées pour les premières fois lorsqu'elles avaient 7 et 8 ans respectivement alors que les autres membres de la quasi-fratrie avaient 11 ans (Mathieu) et 5 ans (Loïc). On constate à travers le discours de la jeune fille que l'âge développemental des deux jeunes filles au moment de la rencontre a joué un rôle crucial dans la manière dont elles ont interagi entre elles, en particulier à travers le jeu qui leur a permis de passer du temps ensemble ; devenant un terrain fertile pour la construction de leur relation. Cela a permis à Annabelle de rapidement tisser des liens plus forts avec Charlotte qu'avec les autres membres de sa quasi-fratrie avec lesquels la différence d'âge était plus importante, tel que le soutient Annabelle :

« Avec Charlotte, on faisait souvent des TikTok ou des danses. On allait sauter dans le trampoline. L'hiver, on faisait des pièges à lutins. Je pense que le fait, pourquoi on s'est [bien entendues], moi et Charlotte dès le début, c'est le fait qu'on a moins un [grand] écart d'âge entre les deux. On a plus autour d'un an de différence. On s'entendait mieux, je pense ». (Annabelle)

4.7.4 Relations familiales

Relation parent-enfant

Annabelle affirme qu'au début de sa nouvelle relation, sa mère était moins disponible pour elle, ce qui l'attristait. C'est toutefois en observant sa mère heureuse et en prenant conscience qu'elle et sa mère se chicanait beaucoup moins que cela a aidé Annabelle à plus facilement accepter la recomposition familiale :

« Ouin, j'ai l'impression que ça lui a fait du bien d'avoir quelqu'un. Puis on s'est moins chicané, on était moins toujours enragées ». (Annabelle)

Relation beau-parent-enfant

Elle ajoute que la présence de Simon, son beau-père et de ses enfants a également été bénéfique pour elle, facilitant alors cette transition.

On se voyait moins parce qu'elle était souvent chez Simon le soir. Bon au début j'étais triste, mais à un moment donné, j'ai commencé à comprendre que tsé c'est son amoureux qu'elle aimait ça le voir que ça lui faisait du bien. Si ça fait du bien à ma mère, je vais l'accepter. Peut-être aussi que Simon, les enfants, ça m'a fait du bien. C'est là qu'on a commencé à moins se chicaner. (Annabelle)

Au début de la recomposition familiale, Annabelle décrit sa relation avec Simon comme assez positive, malgré le fait qu'ils étaient gênés l'un avec l'autre :

« Ça allait bien, mais j'étais vraiment gênée. On ne se parlait pas souvent, genre on passait à côté de l'autre on ne se disait pas salut. On était comme gênés les deux. Fais qu'on ne se parlait pas trop, mais on s'entendait pas mal. Des fois on se disait salut, bonne nuit ». (Annabelle)

La participante relate que durant cette période, Simon a commencé à instaurer une discipline à son égard. Bien qu'elle en ait été quelque peu surprise, elle a pleinement accepté l'autorité de son beau-parent. Contrairement à lorsque sa mère lui demandait de faire quelque chose, Annabelle se conformait immédiatement aux consignes données par Simon :

« J'avais un petit choc. Je n'étais comme pas habituée qu'il me chicane, mais je me suis habituée au fil du temps. J'étais comme [empresée] d'aller ramasser. Je disais: Ok parfait, j'y vais, j'y vais". J'allais ramasser. Mais quand c'était ma mère, je disais: " Non, mais là, pourquoi" [avec un ton chigneux]. Ce n'était pas pareil ». (Annabelle)

Annabelle ajoute que sa relation avec son beau-père s'est améliorée à partir du moment où ils ont débuté à cohabiter. Les propos de la jeune fille suggèrent qu'en cohabitant, cela a créé des occasions plus fréquentes de se côtoyer et d'avoir des interactions entre eux :

« Bien on a commencé à être moins gênés. On se parlait plus. Quand on passait à côté, on se parlait plus. On se disait salut. Je me rappelle. On faisait des crêpes ensemble, des fois ». (Annabelle)

Traitement parental différencié

L'absence de traitement parental différencié de la part du couple recomposé à l'égard de Charlotte et d'Annabelle a été bénéfique sur la relation de quasi-fratrie selon cette dernière. En ayant sensiblement le même cadre que Charlotte, tant à ce qui a trait aux permissions qu'aux avertissements, Annabelle se sentait traitée de manière équitable. Cette manière juste et cohérente semble avoir permis de préserver la relation entre les deux jeunes filles et d'éviter le développement d'une rivalité ou de jalousie à l'égard de chacune :

« Quand on se faisait chicaner, c'était en même temps. Puis c'était la même personne qui venait nous chicaner. C'était toujours pareil. C'était comme: « Va dans ta chambre ». Ben moi, j'allais dans la chambre aux parents. Puis on se faisait chicaner de la même manière ». (Annabelle)

Relations avec les autres enfants de la famille recomposée

Tout comme pour sa relation avec son beau-parent, ses liens avec Mathieu, l'aîné de Simon et Loïc, le benjamin, se sont davantage développés une fois la cohabitation à temps partiel débutée et que leurs liens ont continué de se développer au fil du temps, malgré le fait que Mathieu et Annabelle se sont vus moins régulièrement à la troisième période de la recomposition familiale en raison des occupations du jeune homme. L'analyse du discours d'Annabelle suggère que le climat au sein de la famille recomposée était très positif au moment de l'entretien :

« Bien avec Mathieu, ça fait longtemps que je lui ai parlé, mais la fois que je lui ai parlé... Je ris toujours avec lui. Il fait toujours des petites blagues. Il est vraiment drôle. On s'entend bien moi et Loïc ensemble. Il commence à faire des blagues. Nous, on ne fait pas des recettes bonnes, on fait des recettes dégueulasses ». (Annabelle)

De façon générale, Annabelle souligne qu'elle se sentait bien dans sa famille recomposée, car il y avait une bonne entente avec tout le monde. Le discours de la jeune fille laisse comprendre que la présence de Simon et des enfants était très appréciée, car elle s'ennuyait en leur absence :

« J'aimais ça avec eux. Je me sentais bien avec eux. La semaine que je retournais pour l'école. J'étais comme: " Ah l'école. c'est plate. En plus, je n'ai même pas d'amis le soir pour jouer avec moi". Oui, j'aimais vraiment ça être avec eux la fin de semaine ». (Annabelle)

Relations avec la famille élargie

Les propos d'Annabelle montrent qu'autant elle que Charlotte ont toujours entretenu de bonnes relations avec leur famille élargie des deux côtés. Annabelle raconte qu'il lui arrive encore aujourd'hui d'inviter Charlotte à venir souper avec son père et sa grand-mère. Elle souligne que Charlotte et elle avaient l'habitude de passer du temps avec les grands-parents de cette dernière en allant se baigner à leur domicile par exemple.

Le discours de la participante suggère que les acteurs en dehors de la famille recomposée directe avaient pour habitude d'impliquer les membres de la quasi-fratrie dans leurs activités, malgré l'absence de liens biologiques. Cette dynamique semble avoir renforcé les liens entre Annabelle et Charlotte, notamment en les aidant à se sentir incluses et acceptées au sein de la famille élargie.

Ça fait pas longtemps, ça fait juste deux jours. J'étais allée souper avec mon père au resto, avec ma grand-mère. J'ai demandé à Charlotte si elle voulait venir avec nous. Puis ses grands-parents du côté de sa mère, ils habitaient juste à côté de chez Simon. Ils sont vraiment gentils, on les voyait quand même souvent. On allait souvent là-bas. Ouin, ils étaient vraiment gentils, ils sont super sympathiques. On parlait quand même de ses grands-parents comment ils étaient gentils et comment ils étaient riches aussi (rires). On disait: ouais, demain on vas-tu à la piscine chez tes grands-parents? (Annabelle)

4.7.5 Changements vécus

Cohabitation et partage de l'espace

Annabelle raconte qu'il n'y a pas eu d'annonce formelle concernant le début de la cohabitation à mi-temps avec les autres membres de la famille recomposée. Pour la participante, cette transition était naturelle et dit s'être bien adaptée à ce changement.

La famille recomposée a débuté sa cohabitation à temps partiel lors du début de la saison de camping. Cela a permis à Charlotte et à Annabelle de tisser des liens beaucoup plus étroits, car elles se voyaient à une fréquence plus élevée, indépendamment du temps parental partagé des deux jeunes filles.

Par les propos de la participante, on comprend que les moments partagés au camping ont été une source de précieux souvenirs en famille recomposée pour Annabelle. Les propos de la participante suggèrent que la promiscuité de l'espace de la roulotte a permis de tisser rapidement des liens entre tous les enfants de la famille recomposée, non seulement entre Charlotte et Annabelle, mais aussi avec les autres enfants:

Puis nous, les parents, ils n'avaient comme pas de chambre, c'était comme un couloir, puis leur lit était là. Fais que nous, on les réveillait. Ils nous chicanait. Là, on se bataillait tous ensemble. Là, les parents, ils n'arrêtaient pas de dire: arrêtez de vous bagarrer. Nous, on continuait, on ne les écoutait pas, on s'en foutait, on se bataillait, mais genre en gentil. Genre pour rire ! (Annabelle)

De décembre 2020 à mai 2021, Simon et ses enfants sont venus habiter chez Annabelle et sa mère, à temps plein pour ensuite redéménager dans leurs maisons respectives. Pour Annabelle, cet épisode de cohabitation a été un élément clé ayant contribué à solidifier ses liens avec Charlotte. Les enfants de Simon venaient donc un weekend sur deux chez Julie et Annabelle ainsi que chaque jeudi soir pour le souper. Les propos de la jeune fille laissent penser qu'en passant plus de temps chez elle, elle se sentait davantage détendue et pouvait continuer de voir ses amies si elle en avait envie. Le discours de la participante montre qu'étant donné que le couple recomposé était ensemble depuis plusieurs années à ce moment-là, Simon et ses enfants étaient également à l'aise lorsqu'ils venaient chez Julie et Annabelle :

« J'ai vraiment aimé ça. J'ai aimé ça qu'ils soient chez nous. J'aimais le fait que je n'avais pas besoin de demander, je pouvais prendre ci, je prenais ça, c'était chez moi. Puis eux, ils se sentaient déjà bien. Ils n'avaient pas non plus besoin de demander. Tout le monde se sentait bien et à sa place ». (Annabelle)

Que ce soit pendant la cohabitation, chez Simon, en roulotte ou encore lorsqu'ils vivaient chez Annabelle, la disposition des chambres a exigé qu'Annabelle et Charlotte partagent la même chambre. Annabelle a toujours très bien accepté cette situation, en particulier lorsqu'elle séjournait chez Simon, comme en témoigne cet extrait :

« Moi, je trouvais ça cool de partager ma chambre avec une plus vieille d'un an. Elle avait de bons goûts. Sa chambre était belle. J'étais comme: Oh my god, yes ! Elle avait des murs en craie aussi, je trouvais ça cool. Il y avait une petite table de maquillage, pis toute. J'étais impressionnée, j'étais presque jalouse ». (Annabelle)

C'est toutefois lors de la cohabitation à temps plein chez Annabelle que la participante et Charlotte en ont retiré les meilleurs souvenirs, souligne la jeune fille, notamment car elles ont dû partager le lit d'Annabelle, ce qui les a beaucoup rapprochées. En partageant cet espace, Annabelle souligne que cela leur a permis de partager des moments très drôles, des discussions et de se confier davantage.

« Parce que l'année passée, ils étaient tous chez nous, une fin de semaine sur deux, à la place d'être chez Simon. Et c'est cette année-là qu'on a fait le plus [de niaiseries]. Puis, avant de se coucher, on se parlait. Et là, on riait, on riait, fait que les parents et ils venaient nous chicaner parce qu'on ne dormait pas. Mais on continuait, on s'en foutait, on parlait! ». (Annabelle)

En réponse à la question de l'objet ou du souvenir qui représente le mieux la qualité de leur relation quasi fraternelle, Annabelle nous raconte une anecdote s'étant déroulée lors de leur cohabitation plus intensive chez elle. On peut déceler dans la description de la participante que ce souvenir témoigne de la complicité et du plaisir qu'ont pu partager ensemble les deux jeunes filles, malgré leurs tempéraments très différents.

On était chez nous, c'était le soir. On était tous censés dormir. Les parents dormaient. Moi et on était dans mon lit. On prend une bubbly [une cannette d'eau pétillante]. On l'éclate avec ma clé. Ça avait éclaté partout dans mon lit. Nos deux oreillers étaient détrempés. Les AirPods étaient tout pleins de bubbly. C'était tellement drôle, j'ai tellement ri. Puis après qu'on l'a montré aux parents, en fait, ils n'étaient même pas fâchés. Ils ont ri ! En fait, ils ont dit c'est pas grave, c'est vous qui dormez dans votre dégât, hein? (Annabelle)

À partir de l'automne 2021, alors qu'Annabelle était âgée de 13 ans, la participante a débuté une garde partagée. Elle passait dorénavant 50% du temps chez chacun de ses parents. On constate que ce changement n'a pas affecté la qualité des liens entre les deux membres de la quasi-fratrie, malgré le fait qu'elle ne se voyaient plus aussi régulièrement. En continuant de communiquer entre elles en dépit des modalités de garde, Annabelle et Charlotte ont toutefois continué de nourrir leurs liens.

Projet commun de vivre ensemble

Pour Annabelle, le projet de revivre tous les membres de la famille recomposée sous le même toit l'enthousiasme grandement, car la jeune fille se rappelle les bons moments partagés avec Charlotte lors de la période où tout le monde avait vécu chez elle. L'enthousiasme d'Annabelle à l'égard du projet de cohabitation témoigne non seulement de la qualité des liens entre la participante et Charlotte, mais également celle avec les autres membres de la famille recomposée :

« Mais là, il est en train de revendre sa maison. Ils vont donc revenir chez nous. Je ne sais pas ce qui va se passer. Ils parlent d'acheter une nouvelle maison pour tout le monde. On ne sait pas comment ça va se passer, mais j'ai hâte ». (Annabelle)

4.7.6 Activités familiales

La participante se remémore de bons souvenirs des premières activités avec tous les membres de la famille recomposée organisées par sa mère et Simon. On peut penser qu'en ayant de premières expériences positives comme celles-ci, cela a favorisé la création d'un climat familial détendu propice aux échanges et au développement de liens entre tout le monde, notamment entre Charlotte et Annabelle :

« Il y a un moment donné, ça ne faisait pas longtemps qu'on se connaissait et on était allé au (nom d'un complexe récréotouristique), puis je ne me rappelle plus trop des gros détails. Je me rappelle avec Charlotte qu'on jouait toujours ensemble. On voulait aller faire des glissades, puis on pouvait pas parce qu'on était trop petites (rires) ». (Annabelle)

La participante raconte que certaines activités que faisaient tous les acteurs de la famille recomposée ensemble se sont transformées en tradition au fil du temps. Elle se rappelle qu'à chaque fois qu'elle voyait Charlotte, Loïc et Mathieu, ils avaient l'habitude d'écouter une émission de télévision en particulier. L'analyse des récits montre que ces rassemblements se déroulaient lorsqu'Annabelle et Charlotte étaient âgées approximativement de 7 et de 8 ans alors que Mathieu avait 11 ans et Loïc 5 ans. Le jeune âge des enfants laisse croire que cela a pu avoir facilité de rassembler les membres de la famille recomposée ensemble, notamment par le fait que les enfants n'avaient pas encore d'emploi à l'extérieur et qu'ils n'étaient pas encore autonomes à se déplacer d'eux-mêmes, etc. :

« Vendredi ou samedi soir, je ne me rappelle plus. Je pense que ça dure encore. Mais là, il n'y a pas toute la famille. Je parle maintenant, c'est quand même juste ma mère pis Simon (rires). Je trouvais ça cool. On était tout en famille, bien en famille... En famille reconstituée je veux dire, mais on était tous ensemble. Puis c'était cool ». (Annabelle)

Annabelle explique qu'avec le temps, les activités réunissant Charlotte et elle se sont modifiées. Alors que les jeux plus actifs, tels que jouer dehors caractérisaient les activités partagées entre Annabelle et Charlotte en bas âge, en grandissant, les passe-temps reliés à l'électronique les rejoignaient davantage. Une fois adolescentes, Annabelle décrit qu'elle et Charlotte ont développé davantage d'intérêts communs. On observe que les activités qu'elles ont partagées à cette période n'impliquaient plus le couple recomposé et reposaient presque entièrement sur l'initiative des deux adolescentes.

On va se promener. Je prends des photos pour son Instagram. Je suis sa photographe personnelle. Les parents ne veulent pas nous acheter ce qu'on veut. Fait que nous on prend notre argent, on va marcher jusqu'à l'épicerie. Puis on va acheter [les ingrédients]. On fait nos recettes aussi. On a une recette de TikTok. C'est pâtes fêta tomate. On écoute

la télé, on fait des soirées séries Netflix. On va s'asseoir dans le salon puis on écoute nos séries. (Annabelle)

Le discours de la participante suggère que lorsque tous les enfants de la famille recomposée ont grandi, les moments passés ensemble avec le couple recomposé se sont concentrés davantage lors des repas que par l'entremise d'activités familiales. Le camping semble également avoir été un lieu propice pour se réunir. Annabelle souligne d'ailleurs qu'elle et Charlotte aimaient beaucoup cuisiner le repas pour toute la famille lorsqu'elles s'y trouvaient.

Lors de l'entretien avec la participante, le thème des tâches ménagères est également ressorti comme un élément ayant facilité le rapprochement entre Annabelle et Charlotte. Détestant toutes les deux faire le ménage de leur chambre, Annabelle raconte qu'elle et Charlotte avaient ce point commun. Elles devaient tout de même nettoyer leur chambre, ce qu'elles faisaient ensemble, pour ne pas se faire disputer. Pour Annabelle, faire les tâches ménagères avec Charlotte a été une occasion de passer du temps ensemble, de développer une complicité et de découvrir des points communs :

« Moi et Charlotte, on fait toujours la vaisselle ensemble! On s'est rapprochées aussi parce qu'on ne fait pas le ménage là. On est plus ensemble parce qu'on fait le ménage, parce que sinon on se fait chicaner. Notre chambre (au camping), c'est le bazar, c'est dégueulasse! ». (Annabelle)

4.7.7 Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les différentes dimensions composant le concept de la qualité de la relation de quasi-fratrie

Cette section fait la synthèse de l'évolution de la relation de quasi-fratrie en regard des dimensions du concept de la qualité des relations selon la perspective des deux participantes du cas 2. Pour Annabelle, la relation avec Charlotte s'est constamment améliorée avec le temps de sorte que la participante l'évaluait à 3 sur 5 lors des premières rencontres en famille recomposée comparativement à 5 sur 5 lors de la troisième période de la recomposition familiale, au moment de l'entretien. Julie, la mère d'Annabelle, croit également que la relation entre les deux jeunes filles s'est améliorée au fil du temps, mais plus particulièrement dans les 2-3 dernières années.

Dimension de la proximité

Malgré le fait qu'elles s'entendaient bien, Annabelle et Charlotte n'étaient pas très proches l'une de l'autre au début de la recomposition familiale, selon les deux participantes. Annabelle souligne qu'elles se parlaient davantage de leurs points communs sans se faire de grandes confidences. Julie

ajoute que les deux jeunes filles n'étaient pas très proches, car elles n'avaient pas l'initiative d'aller l'une vers l'autre et que leurs interactions s'inscrivaient dans le cadre d'activités familiales. C'est plus précisément à partir de la cohabitation, à la période deux, qu'Annabelle et Charlotte se sont rapprochées. Le fait de vivre sous le même toit et de passer du temps ensemble leur a permis de créer des liens, selon Annabelle et sa mère. En réponse à la question sur l'objet ou le souvenir représentant le mieux la qualité de la relation entre Annabelle et Charlotte, Julie partage un souvenir où tous les membres de la famille recomposée étaient réunis pendant les fêtes, où Charlotte, Annabelle et les autres jeunes prenaient des photos et s'amusaient ensemble. On perçoit à travers le discours de Julie que ce souvenir représente le plaisir et la complicité qu'Annabelle et Charlotte ont développée au fil du temps. Elle ajoute que Charlotte cuisine chaque année le gâteau de fête d'Annabelle, ce qu'elle ne fait que pour elle. Pour Julie, ce geste représente bien la qualité de leur relation.

À la période trois, au moment de l'entretien, Annabelle se dit maintenant très proche de Charlotte, car elles se font plusieurs confidences et ont divers intérêts communs malgré leur personnalité très différente. Pour Julie cependant, les deux jeunes filles ne seront jamais les deux doigts de la main en raison de leur tempérament très différent.

Dimension du soutien

Pour Julie, la dimension du soutien s'est uniquement exprimée à travers le jeu au sein de leur relation quasi fraternelle. Durant les premières rencontres en famille recomposée, les deux jeunes filles jouaient ensemble, et c'est à ce moment-là que Charlotte enseignait à Annabelle des mouvements de gymnastique ainsi que divers types de danses. Annabelle affirme quant à elle que l'entraide entre elle et Charlotte est apparue davantage en vieillissant. Charlotte pouvait alors l'aider dans ses matières d'école ou lui prêter un document scolaire auquel elle pourrait se référer l'année suivante. L'examen du discours des deux participantes révèle qu'à partir de la période de la cohabitation, l'entraide pouvait également être observée lorsque les deux jeunes filles étaient en dyade pour laver la vaisselle ou encore lorsque Charlotte demandait à Annabelle de tenir un secret pour éviter que le couple recomposé le découvre.

Dimension du conflit

Au cours de la seconde période en recomposition familiale, quelques petits malentendus sont survenus parfois entre Annabelle et Charlotte, raconte Annabelle, en raison de leur divergence d'intérêts à cet âge. Le partage d'espace commun entre les deux jeunes filles, plus précisément la

chambre, a également fait émerger quelques petites tensions au sein de la famille recomposée sans toutefois se répercuter au sein de la relation quasi fraternelle. On constate par les propos de la participante que le caractère conciliant d'Annabelle a permis d'éviter l'escalade de conflit. Maintenant adolescente, Annabelle souligne que les sources de conflits qui existent entre elle et Charlotte, malgré qu'ils soient rares, concernent la sphère amicale. La participante remarque que sa quasi-sœur adopte une attitude très différente lorsque celle-ci est en présence de ses amies, ce qui ne plaît pas à Annabelle. Julie va dans le même en soulignant que les deux jeunes filles n'ont jamais affiché de conflits apparents. Elle explique cela en partie par le fait qu'Annabelle et Charlotte sont si différentes qu'elles ne ressentent pas de compétition entre elles. Elle ajoute également qu'en raison de sa nature accommodante et douce, il est rare qu'Annabelle ait des désaccords avec quelqu'un.

4.8 CAS 3

La partie suivante présente le génogramme familial du cas 3.

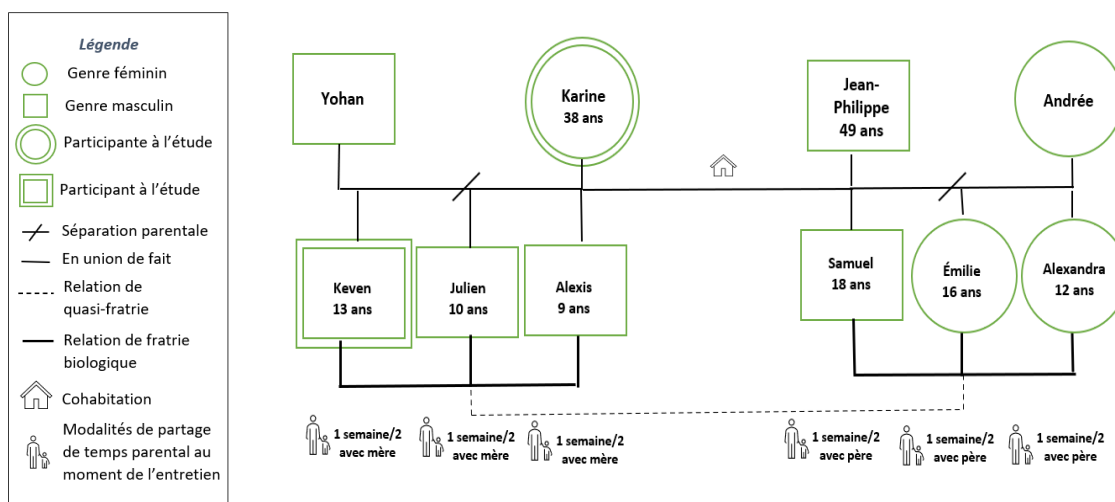


Figure 12. Génogramme familial du cas 3

4.8.1 Composition familiale du cas 3

Karine a 38 ans et est séparée de son ex-conjoint Yohan. Ensemble, ils ont eu trois garçons : Keven, Julien et Alexis, respectivement âgés lors de l'entretien de 13 ans, 10 ans et 9 ans (figure 12). Karine a eu la garde complète de leurs enfants jusqu'en 2021 où une garde partagée a débuté. Ils se partagent la garde de leurs trois enfants une semaine sur deux depuis. Karine partage maintenant sa vie avec

Jean-Philippe âgé de 49 ans. Jean-Philippe est séparé d'Andrée, la mère de ses trois enfants : Samuel, 18 ans, Émilie, 16 ans et Alexandra 12 ans. Les deux parents ont la garde partagée de leurs enfants une semaine sur deux. Au moment de l'entretien, Karine et Jean-Philippe cohabitent à temps plein et leurs enfants respectifs résident la même semaine au domicile du couple recomposé.

4.8.2 Portrait des participants du cas 3

Karine (mère)

Karine est séparée de son ex-conjoint depuis 2014. Même durant leur union, Karine a toujours été la figure parentale principale auprès de leurs trois garçons compte tenu de la nature du métier de son conjoint qui lui exigeait d'être souvent à l'extérieur.

À l'automne 2016, Karine a rencontré Jean-Philippe, son conjoint actuel avec qui elle est en couple depuis presque 6 ans. Pour Karine, cette nouvelle relation crée une dynamique différente, car son nouveau partenaire a des valeurs très familiales et désire s'impliquer dans l'éducation de ses trois enfants. Karine et Keven entretiennent des liens très positifs. La mère ajoute qu'elle a également toujours eu une très bonne relation avec sa belle-fille Alexandra.

Keven (jeune)

Keven est l'aîné de Karine et est âgé de 13 ans lors de l'entretien. Lors de la première rencontre avec Jean-Philippe et ses enfants, Keven avait alors 7 ans et Alexandra était âgée de 6 ans. Keven se rappelle qu'il s'est rapidement lié d'amitié avec les enfants de Jean-Philippe, notamment Alexandra, d'âge similaire. Bien que l'arrivée d'un nouveau partenaire dans la vie de sa mère ait été plus difficile, il était très heureux d'avoir de nouveaux amis. Sa relation avec Alexandra a toujours été très positive selon lui et s'est développée au fil du temps. Selon lui, le fait d'avoir un faible écart d'âge entre eux et plusieurs intérêts communs les a rapidement rapprochés. Au fil du temps, Keven et Alexandra ont développé un même cercle d'amis favorisant ainsi les confidences et les conversations entre eux. Bien que leur relation ait toujours été positive, les deux jeunes se sont parfois chicanés tels que des frères et sœurs, soutient Keven. C'est en cohabitant avec Alexandra et en vivant des expériences communes comme des voyages qu'ils ont tissé une relation plus solide et qu'il a appris à mieux la connaître, soutient-il.

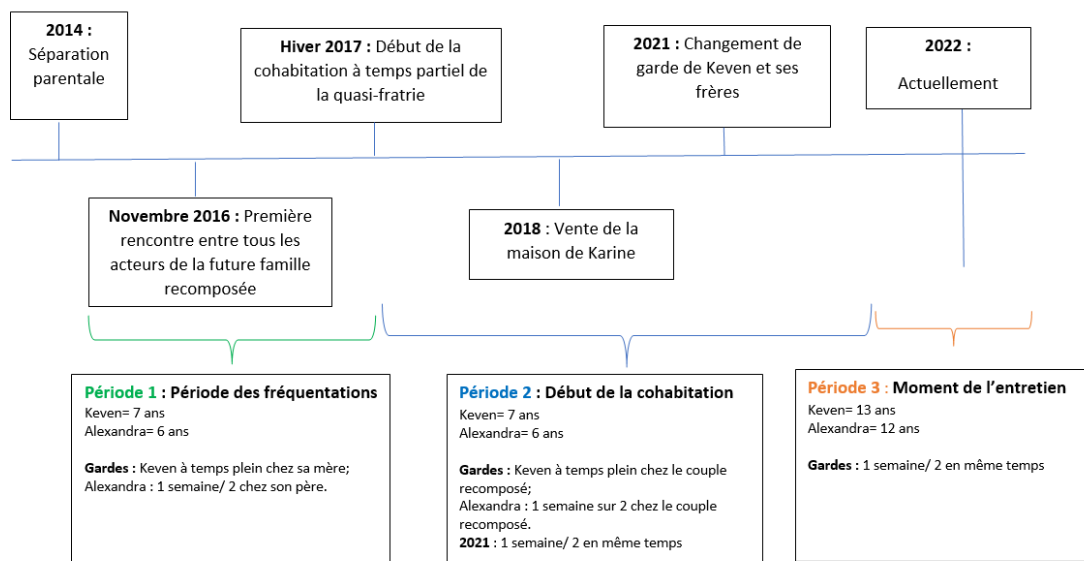


Figure 13. *Histoire familiale du cas 3*

4.8.3 Descriptif de l'histoire familiale du cas 3

Avant de rencontrer, Jean-Philippe, son conjoint actuel, Karine était séparée de Yohan depuis deux ans (en 2014), le père de ses enfants (se référer à la figure 13 de l'histoire familiale du cas 3). Ayant toujours été la figure parentale principale pour ses enfants, ses trois garçons ont toujours été habitués de dormir avec leur mère (co-dodo) et d'avoir son attention.

En novembre 2016, Karine a rencontré Jean-Philippe qui a également trois enfants : Samuel alors âgé de 12 ans au moment de la rencontre, Émilie 10 ans et Alexandra 6 ans (membre de la quasi-fratrie ciblée). Du côté des enfants de Karine, au moment des premières rencontres avec son conjoint, Keven était âgé de 7 ans, Julien de 4 ans et Alexis de 3 ans. Karine explique qu'il n'y a pas eu de première rencontre officielle entre les membres de la famille recomposée ni même d'annonce. Elle et ses enfants sont allés dormir un soir chez Jean-Philippe et tous les enfants se sont alors rencontrés le lendemain matin. Les enfants de chacun se sont immédiatement bien entendus, se rappelle la mère de famille. Malgré le fait que Jean-Philippe était récemment séparé et venait d'emménager dans leur nouvelle maison lors de leur rencontre, les enfants de ce dernier ont bien réagi à cette transition familiale.

L'adaptation à la reconstitution familiale s'est donc réalisée naturellement pour tout le monde selon la mère de famille. Ce qui a été particulièrement difficile à accepter pour les fils de Karine, était davantage le fait de ne plus pouvoir dormir avec leur mère comme ils le faisaient auparavant.

À l'hiver 2017, soit quelques mois après la rencontre entre tous les membres de la famille recomposée, Karine a rapidement cohabité avec Jean-Philippe dans la maison de ce dernier. Malgré le fait qu'elle avait toujours sa maison, Karine et ses garçons vivaient à temps plein chez Jean-Philippe et un weekend sur deux, les enfants de Karine visitaient leur père. Les enfants de Jean-Philippe et ceux de Karine se voyaient alors une semaine sur deux ainsi qu'un weekend sur deux. Avec l'arrivée de quatre nouveaux membres à la famille de Jean-Philippe, il n'y avait pas de chambres pour les enfants de Karine et ceux-ci ont dormi dans le salon plusieurs mois, ce qu'ils ont toutefois très bien accepté.

Karine explique que rapidement, il s'est formé deux clans dans la famille. Le premier, surnommé les 4 G et composé des quatre enfants les plus jeunes de la famille recomposée soit : les trois garçons de Karine et Alexandra, la benjamine de Jean-Philippe. Pour ces quatre enfants d'âge similaire, Karine souligne que les mêmes règles étaient appliquées. En revanche, Samuel et Émilie, les deux aînés de Jean-Philippe, formaient le second clan et bénéficiaient d'un traitement privilégié. Selon Karine, ils n'étaient pas obligés de faire des tâches, contrairement aux plus jeunes. Keven et Alexandra, de leur côté, ont toujours préféré être jumelés ensemble pour effectuer leurs tâches ménagères.

Comme Keven et Alexandra avaient pratiquement le même âge et qu'ils s'entendaient très bien, la famille a rapidement surnommé ce duo *les jumeaux*. La relation de quasi-fratrie entre Keven et Alexandra a toujours été très positive, et ce, dès les premiers contacts. Puis en 2021, les enfants de Karine sont passés d'une garde à temps complet à une garde partagée entre leurs deux parents. Ce changement n'a toutefois pas modifié la fréquence des contacts entre les enfants de la famille recomposée, car les enfants de Jean-Philippe et ceux de Karine se voyaient toujours la même semaine. De plus, ce changement n'a pas influencé la qualité de la relation quasi fraternelle entre Keven et Alexandra soutient la mère.

4.8.4 Perspective de la mère de l'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie entre Keven et Alexandra

Cette section décrit l'évolution de la relation entre les membres de la quasi-fratrie selon la perspective de la participante au projet de recherche. L'outil RIT (figure 14) illustre l'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie d'après la perspective de la mère, selon une échelle de 0 à 5 et ce, à différents moments de la vie en famille recomposée. Globalement, la relation entre les membres de la quasi-fratrie formés de Keven et d'Alexandra est qualifiée de positive selon Karine, la mère. Selon elle, les deux jeunes s'entendaient très bien en bas âge et en vieillissant, des conflits sont apparus, ce pour quoi la relation est évaluée à un niveau inférieur au moment de l'entretien.

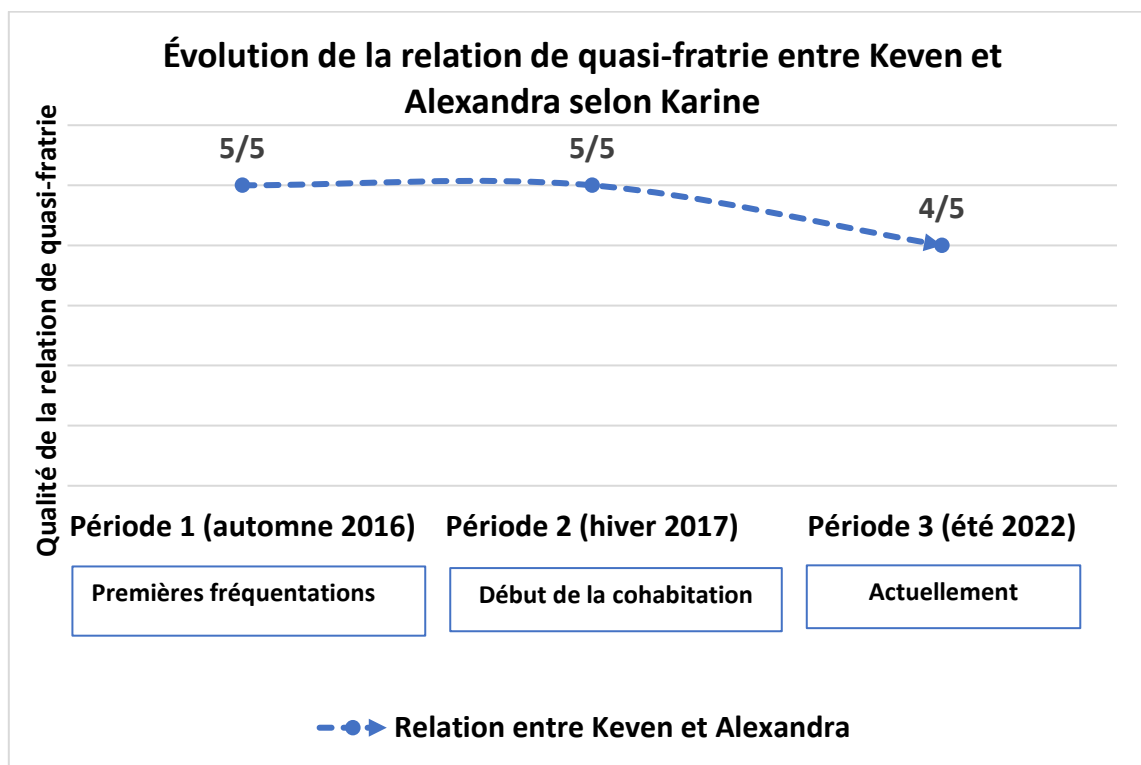


Figure 14. *Évolution de la relation de quasi-fratrie entre Keven et Alexandra selon Karine*

La prochaine section approfondit le point de vue de Karine sur l'évolution de la relation quasi fraterne entre Keven et Alexandra au fil du temps, tout en explorant les facteurs qui sous-tendent ce changement.

4.9 Karine (mère)

4.9.1 Circonstances de la recomposition familiale

Karine raconte que les enfants de Jean-Philippe, notamment Alexandra, ont très bien accueilli l'arrivée de ses enfants dans leur famille. Pour la jeune fille, les enfants de Karine étaient simplement de nouveaux amis pour elle et des liens plus étroits se sont établis entre Alexandra et Keven, selon la mère :

C'est Alexandra un moment donné qui était arrivée dans le salon en bas, puis elle avait dit : « Papa, il y a trois petits blonds dans le salon ». C'est comme s'il y avait des amis à la maison. Puis après ça, comme j'ai dit, ils ont comme fusionné comme s'ils étaient des amis ». (Karine, mère)

Pour Karine, qui était quelque peu craintive à s'impliquer, au début de la relation avec Jean-Philippe, les valeurs familiales et l'engagement de son partenaire lui ont permis de la rassurer et de solidifier leur union.

Moi c'était quand même une sortie de ma propre zone. Même [avec] Yohan, je n'avais jamais été habituée à être vraiment avec quelqu'un. Moi, je pense que j'aurais été quasiment plus du genre, bon ok, chacun nos affaires; nos enfants puis tout ça. Mais lui [Jean-Philippe] ce n'est pas ça. Tu sais, lui c'est comme non non, on est un couple, on devient une grosse famille. (Karine, mère)

4.9.2 Caractéristiques de la quasi-fratrie

Selon Karine, le tempérament conciliant et doux des enfants de Jean-Philippe est un trait de personnalité ayant grandement facilité le développement de liens entre tous les enfants au début de la recomposition familiale :

« C'est vraiment des enfants conciliants. Tu sais, les enfants à Jean-Philippe ne sont vraiment pas des durs là. Ça fait que les autres c'était comme c'est correct là! ». (Karine, mère)

Elle ajoute que la grande capacité d'adaptation de ses trois garçons a également facilité l'adaptation à la recomposition familiale. Le discours de la mère suggère que Keven et ses frères n'ont pas eu de réaction négative face à l'arrivée d'autres enfants dans leur vie. D'après ce qui a été rapporté par la participante, on peut supposer que, en tant qu'aîné de sa fratrie, Keven ait acquis une plus grande

maturité et ait cherché à faciliter la transition familiale en développant des relations harmonieuses avec les autres membres de la famille recomposée, notamment avec Alexandra :

« Fait que Keven, lui, c'était comme plus mon grand garçon, plus autonome, plus responsable. On dirait que lui-même il s'était donné un peu ce rôle-là parce que les deux, ils tiraient du jus ». (Karine, mère)

Dès les premières rencontres entre les membres de la famille recomposée, Keven et Alexandra se sont immédiatement bien entendus d'après la mère, notamment car ils avaient plusieurs intérêts communs. Les propos de Mélanie laissent comprendre que le faible écart d'âge entre Keven et Alexandra a facilité l'établissement de liens entre les deux. À cette époque, la spontanéité et la fluidité des échanges entre les deux enfants semblent être des éléments clés sur lesquels la participante s'appuie pour affirmer la qualité de leur relation quasi fraternelle.

Ils s'entendaient full bien. Parce qu'ils jouaient comme des enfants, comme quand tu vois un ami là, puis t'as du fun avec puis tu joues, puis tu ne te poses pas de question, tu joues. C'est dur à dire une activité précise, mais ils écoutaient la télé. Ils faisaient du trampoline, du soccer. N'importe quoi. Tout ce qu'un enfant dit : « Hey on joue à ça ». Ils le faisaient ensemble ». (Karine, mère)

Elle ajoute qu'ils ont toujours été surnommés les jumeaux, suggérant que la relation entre Keven et Alexandra a toujours été très positive et ce, dès le début de la recomposition familiale.

Au moment de l'entretien, les propos de la participante laissent entendre que la relation quasi fraternelle s'est quelque peu dégradée au fil du temps, en raison des différends et des frictions plus fréquentes entre Keven et Alexandra, notamment en raison du fait qu'Alexandra maintenant âgée de 12 ans adopte des comportements de l'ordre de l'hypersexualisation que désapprouve Keven. Karine explique qu'Alexandra a l'habitude de filmer ses chorégraphies et de mettre le contenu de ses vidéos sur les réseaux sociaux, ce qui fait l'objet de moqueries de la part de Keven et ses frères :

« Tu sais, ils sont pas toujours gentils par bout. Disons qu'elle va faire un TikTok et ils la voient. Ils vont l'écœurer c'est l'enfer ! Puis Alexandra, c'est une obstineuse. Si elle se met à obstiner... Ihh seigneur ! Les gars tombent dessus là, tu sais, puis des fois ils se mettent à trois dessus. Tu sais. Puis elle, c'est la plus tough, donc elle va comme résister [...] ». (Karine, mère)

Pour Karine, cette forme d'utilisation des réseaux sociaux de la part d'Alexandra marque un jalon important au sein de la relation quasi fraternelle, car elle est associée à la majorité des tensions entre les deux jeunes alors que ces derniers n'avaient pas ce genre de différends par le passé. La participante croit également que si Alexandra persiste à adopter des comportements d'hypersexualisation, cela marquera le début d'une distance relationnelle entre elle et Keven.

Là, ça va être la tournure de l'adolescence. C'est bizarre à dire, mais tu sais si elle s'en va, mettons trop guidoune, bien Keven va la kicker out. Puis on dirait qu'il essaie de la tenir [en ligne droite]. Fait que tu sais, c'est ça que je verrais qui pourrait faire que...[qu'ils s'entendent moins bien]. Parce que c'est un peu là-dessus des fois qu'ils se pognent; qui est comme la différence, disons avec avant. (Karine, mère)

En réponse à la question sur l'objet ou le souvenir représentant le mieux la qualité de la relation entre Keven et Alexandra, Karine affirme que les deux jeunes se disputent régulièrement au sujet de leur taille. Pour la participante, cela représente bien la nature de leur relation en général par le fait que les deux jeunes ont des liens très étroits, mais qu'ils s'obstinent constamment :

« Ces deux-là sont en compétition de grandeur depuis toujours! Ils ne font que s'obstiner là-dessus il me semble ! (Rires). Je ne fais que les entendre [se dire]: « Ah Keven, je t'ai dépassé, ah non c'est moi Alexandra qui t'ai dépassée ». On dirait qu'ils font rien que ça se comparer. [...]. Ils sont comme focussés là-dessus [sur le fait] qu'ils dépassent l'autre ». (Karine, mère)

Malgré le fait qu'au moment de l'entretien, Karine croit que la relation entre Keven et Alexandra s'est quelque peu dégradée comparativement aux années antérieures, elle affirme que les deux jeunes ont développé plusieurs intérêts communs au fil du temps, notamment le même cercle d'amis, ce qui a nourri leur relation en dépit des frictions qui surviennent :

« Plus qu'ils grandissent, plus qu'il y a des affinités qui sortent sur différents points. Tu sais, Alexandra puis Keven, ils ont tous pas mal les mêmes amis. Ils connaissent pas mal le même monde, ça fait que veux, veux pas, ça revient pas mal ». (Karine, mère)

4.9.3 Relations familiales

La participante affirme que dès les premières rencontres, tous les membres de la famille recomposée se sont bien entendus. Elle laisse entendre que les valeurs familiales de Jean-Philippe et le tempérament accommodant des enfants de son conjoint ont permis de créer et de maintenir un environnement favorable au développement d'une cohésion familiale.

Relation parent-enfant

La relation entre Karine et Keven a toujours été très positive, selon la mère, mais que l'entrée dans l'adolescence de Keven a eu un impact passager sur la relation parent-enfant. Cette période coïncide également avec celle où la participante évalue le plus faiblement la qualité de la relation quasi fraternelle entre Keven et Alexandra :

« Non, je n'ai jamais vraiment eu de conflits avec Keven. À part sa petite crise d'ado du secondaire, Mettons sixième année- secondaire 1. Là, il vient de finir son secondaire 1, mais avant ça, non ». (Karine, mère)

Relation beau-parent-enfant

Karine explique qu'elle a toujours fait de la discipline auprès d'Alexandra, comme elle le faisait auprès de ses trois garçons et que les mêmes règles lui étaient appliquées. Les propos de la participante suggèrent que son implication auprès de la jeune fille et le traitement juste et équitable à son endroit semblent avoir favorisé le développement de liens significatifs entre elles.

Puis tsé, avec Alexandra, je me suis choquée, là, tu sais, souvent ! Je veux dire pareil comme je me serai pognée avec un des miens. Tu sais, moi des fois je me disais: « Hey moi si c'était ma belle-mère... Je ne lui parlerais plus, je la détesterais genre ! » Pantoute ! Là je vais switcher un peu à la période trois, mais l'autre fois, ça ne fait pas longtemps, elle m'a dit qu'elle avait un exposé oral à faire sur une ligne du temps par rapport aux faits marquants dans sa vie. Fait que là, moi j'étais dans sa ligne du temps. Elle a dit : « Ça a été marquant parce que tu es arrivée dans ma vie ». Puis là je pleurais ! Je leur redis et j'ai encore envie de pleurer ! Moi, je me disais j'étais tellement raide et pas fine ! Pas pas fine, mais tsé j'ai été rough, mais finalement c'est peut-être ça qu'elle avait besoin. Elle voyait bien aussi qu'avec les gars c'était comme ça et je l'ai gérée comme un gars ». (Karine, mère)

Les garçons de Karine ont également très bien accepté le rôle disciplinaire joué par leur beau-père Jean-Philippe. La participante mentionne la qualité des liens entre son conjoint et ses fils en soulignant le rôle parental important qu'il a toujours joué pour eux :

« L'autre fois, les gars ont dit aux parents de Jean-Philippe que c'était lui qui les élevait. Ils le savent que c'est une [figure] d'autorité ». (Karine, mère)

Karine précise que tant elle que son conjoint appliquent le même ensemble de règles éducatives à la fois pour Keven et ses frères, ainsi que pour Alexandra. Il est possible que l'application de règles cohérentes parmi les enfants les plus jeunes de la famille ait diminué les sentiments de jalousie et

d'injustice entre eux, ce qui aurait contribué à des relations plus harmonieuses, particulièrement entre Keven et Alexandra :

« Ça fait que tu sais, on va tout le temps, on a vraiment la même mentalité, dans le même sens. S'il intervient pour quelque chose, je n'irai pas le défaire parce que dans le fond c'est ça que j'aurais fait moi aussi ». (Karine, mère)

Traitement parental différencié

Karine explique que rapidement après le début de la cohabitation, deux camps se sont formés au sein des enfants, soit le groupe des plus jeunes surnommé « les quatre G » et celui des plus vieux. Pour le clan des quatre G composé de Keven, de ses frères, ainsi qu'Alexandra, Karine raconte que les mêmes règles leur étaient appliquées, car ils étaient tous dans les mêmes âges.

Puis aussi nous, là, dans le fond, on est les six. Eux, il y a toujours eu deux clans. Il y a les quatre G qu'on appelle, c'est les quatre petits incluant Alexandra. Oui, parce que moi elle, elle était plus jeune. Moi je l'ai pris comme avec les gars, je l'ai gérée comme mettons mes trois gars ».

On dirait que les quatre G, ça s'est quand même fait un peu naturellement. C'est peut-être parce qu'elle était plus petite là, tu sais, ça fait que là je l'ai comme entrée dans la même heure de dodo. (Karine, mère)

Tandis que pour les deux aînés, Karine note qu'ils bénéficiaient d'un traitement privilégié, car aucune tâche ne leur a jamais été attribuée, contrairement aux plus jeunes. La participante relate que son conjoint était beaucoup plus strict envers les plus jeunes qu'envers ses deux aînés, principalement parce que les garçons de Karine vivaient à temps plein avec lui et les considéraient comme ses propres enfants. Il évitait également de discipliner les aînés de peur qu'ils ne veuillent plus passer une semaine sur deux avec lui. Ce mode de fonctionnement s'est déroulé à partir de la période de la cohabitation jusqu'au moment de l'entretien.

L'examen des récits suggère que le fait qu'Alexandra ait été assujettie aux mêmes règles éducatives et conséquences que Keven pourrait avoir renforcé un sentiment de justice entre les deux jeunes et encouragé le développement de liens entre eux. En revanche, la relation entre Keven et les deux aînés de Jean-Philippe était beaucoup plus distante en raison du traitement parental différencié.

Relations avec la famille élargie

Tant du côté de Karine que celui de Jean-Philippe, les grands-parents ont toujours démontré un intérêt et des marques d'attention pour les petits enfants avec lesquels ils n'ont pas les liens biologiques. Karine souligne également que les cadeaux offerts aux beaux petits enfants par les beaux grands-parents sont toujours d'une valeur similaire. Le discours de la participante suggère que cette dynamique permet d'éviter la rivalité entre les enfants, renforçant ainsi les liens familiaux, notamment entre Keven et Alexandra.

Ils leur donnent des cadeaux ! C'est comme s'ils ont six petits enfants de mon bord là, les deux bords...Tu sais, comme là c'était la fête à Julien et Alexis, puis là, sa mère [de Jean-Philippe], elle est venue leur donner un cadeau. Mais de mon côté, puis de leur côté, les cadeaux, mettons des "pas vrais petits enfants" sont moindres, mais ça c'est comme égal des deux côtés. (Karine, mère)

4.9.4 Changements vécus

Pour les enfants de Karine, la recomposition familiale a quelque peu bousculé leur quotidien. Le changement le plus difficile a davantage été, selon la mère de famille, de ne plus pouvoir dormir avec elle (co-dodo) comme ils le faisaient par le passé plutôt que l'arrivée d'autres enfants dans leur vie :

« Fait que tu sais, moi, les trois gars ils dormaient avec moi, on était tout le temps maman avec les trois gars. Pis là, Jean-Philippe, lui, c'est le premier vrai chum, incluant leur père qui est là tous les jours, qui dort dans mon lit. Fais que là je te dirais que c'est plus ça que les trois ont eu de la misère que d'avoir [la présence] d'autres enfants ». (Karine, mère)

Cohabitation

Puis à l'hiver 2017, quelques mois après la rencontre de tous les membres de la famille recomposée, Karine et ses enfants ont débuté la cohabitation avec Jean-Philippe et sa famille. Keven et ses frères habitaient à temps complet avec leur mère chez Jean-Philippe alors que les enfants de ce dernier passaient une semaine sur deux à la maison. Jean-Philippe et ses enfants habitaient depuis peu dans leur nouvelle maison lorsque Karine et ses garçons ont débuté la cohabitation avec eux. Selon la participante, le fait que Jean-Philippe et sa famille venaient récemment d'emménager et que le sentiment d'appartenance à cette maison n'était pas encore très établi a facilité leur intégration. Le discours de la participante laisse comprendre qu'il aurait été sans doute plus difficile pour les enfants de Jean-Philippe d'accueillir de nouveaux membres dans leur maison familiale à laquelle il y avait un fort attachement.

Puis ici [chez Jean-Philippe], c'était une nouvelle maison. Ça fait que dans le fond, Jean-Philippe venait presque de se séparer. Il avait encore une autre maison, sur une autre rue un petit peu plus bas. Puis il venait de rénover la maison ici. Ça fait que tu sais, c'était comme nouveau là même pour eux autres [...]. Ça faisait peut-être quelques mois [qu'ils habitaient ici]. Donc c'était leur maison, mais pas tant. (Karine, mère)

Le début de la cohabitation a marqué le commencement du partage des tâches ménagères, notamment celle du lave-vaisselle, entre Keven et Alexandra. Karine explique que les deux jeunes ont toujours préféré être jumelés ensemble, notamment pour faire les tâches ménagères, ce qui témoigne de la bonne entente qui règne entre les deux jeunes. L'examen des propos de Karine indique que la corvée du lave-vaisselle offre une opportunité aux deux jeunes de partager du temps ensemble, exigeant une coordination et peut-être même des compromis. Cela laisse entendre que ces expériences peuvent être bénéfiques pour la relation entre Keven et Alexandra.

Mettons le lave-vaisselle, ça c'est les jumeaux. Ils *dealent* ça ensemble. Keven et Alexandra ont toujours été plus jumelés ensemble. Encore aujourd'hui! Ils changent leur technique. À un moment donné, c'était chacun leur tour, à un autre moment donné c'était rendu genre un fait le haut, et l'autre fait le bas. Là je pense que c'était rendu genre moi je le vide et toi tu le remplis. Puis ils se font une technique nouvelle à chaque fois ça c'est comme leur tâche. (Karine, mère)

Fréquence des contacts

Pour la mère de famille, la fréquence des contacts à laquelle se voyaient tous les enfants de la famille recomposée a eu un impact sur le développement de liens entre Keven et Alexandra. En passant une semaine sur deux ensemble, Keven et ses frères s'ennuyaient des enfants de Jean-Philippe et avaient hâte de les revoir :

« Tu sais les gars, ils étaient habitués de faire une semaine tous seuls puis ils avaient hâte au vendredi parce qu'ils savaient que le vendredi là, les autres arrivaient. Ils avaient hâte parce qu'ils s'en [venaient] et qu'ils allaient tous jouer ensemble ». (Karine, mère)

Partage de l'espace

Jusqu'en 2020, Karine raconte que ses enfants n'avaient pas leurs chambres et qu'ils dormaient dans le salon ou ailleurs dans la maison, les trois garçons ensemble. Alexandra allait donc régulièrement les rejoindre et tous les enfants dormaient dans le même espace. Les propos de Karine suggèrent que le partage de cet espace pendant ces quatre années a contribué à faciliter le développement de liens

entre Keven et Alexandra, ainsi qu'avec les frères de Keven, en encourageant les discussions et le jeu entre eux :

« Les gars ont été longtemps les trois ensemble. Ça ne fait pas si tant longtemps que Keven a eu sa chambre. Ça fait peut-être, mettons deux ans. Je pense que c'est pour ça que Alexandra se greffait tout le temps. Parce qu'elle ne trouvait pas ça juste qu'eux autres soient ensemble et qu'elle, elle soit toute seule [dans sa chambre] ». (Karine, mère)

4.9.5 Activités familiales

Selon Karine, le fait de faire des activités en famille et d'inclure systématiquement tous les enfants de la famille recomposée a contribué à ce que les enfants s'entendent bien et que Keven et Alexandra tissent des liens très étroits. En vieillissant, Keven et Alexandra ont donc développé une belle complicité en partageant le même cercle d'amis et plusieurs intérêts communs. D'après les propos de la mère, il est clair que la préservation de l'unité familiale a toujours été d'une grande importance pour elle et son partenaire suggérant que cela a favorisé les relations entre les membres de la famille.

Tsé on est allés dans le sud pas longtemps après aussi. On est allé dans le sud les huit ensemble! Tout ce qu'on a fait, c'est pas mal les huit ensemble.

Parce que moi, je courais en moto, en motocross, Puis moi au début, je courais seule et à un moment donné j'ai intégré mes gars. Mes gars se sont mis à courser puis finalement on a acheté des motos à tous les enfants. Même on a mis Alexandra dans la course, puis les autres ils venaient quand même. On partait en motorisé, puis ils venaient tous ! Tout le monde a toujours été intégré dans tout, même s'il n'en faisait pas. (Karine, mère)

Karine souligne que la fréquence des activités partagées entre Keven et Alexandra a évolué avec le temps. Au début de la recomposition familiale, la quasi-fratrie jouait beaucoup ensemble et se côtoyait fréquemment dans le cadre de la vie familiale. Cependant, aujourd'hui, Keven et Alexandra ont des horaires chargés et ont moins de temps libre pour se voir, mais le font tout de même selon la mère. Maintenant adolescents, ils ont tous les deux comme intérêts communs les sports, aiment aller voir des spectacles et faire des voyages ensemble :

« Bien, ils vont gamer ensemble. Là c'est la mode du "gamage". Ils vont faire du vélo, ils font du quatre roues à la terre. Ils font pas mal tout ensemble. Ils vont se baigner ensemble ». (Karine, mère)

Lors de l'entretien avec la participante, celle-ci nous partage que les six enfants de la famille recomposée et son conjoint discutent régulièrement de projets entourant une terre que possède Jean-Philippe que les enfants nomment la terre familiale. Les propos de Karine suggèrent que d'entretenir des discussions autour d'un projet commun favorisent la cohésion familiale entre les membres de la famille recomposée et encouragent les valeurs familiales :

« Tsé comme là, ils parlent déjà de la terre, puis ça c'est la terre familiale. Puis là pour les six, Jean-Philippe dit qu'il veut leur faire chacun à un moment donné une maison conteneur. Puis là, les enfants ils disent que c'est la terre familiale. J'ai l'impression qu'ils vont rester comme vraiment des frères et des sœurs ». (Karine, mère)

4.10 Keven jeune (Cas 3)

4.10.1 Perspective de Keven de l'évolution de la qualité de sa relation de quasi-fratrie avec Alexandra

Globalement, la relation entre les membres de la quasi-fratrie formés de Keven et d'Alexandra est qualifiée de positive, selon le participant. Selon lui, la relation s'est graduellement développée au fil du temps. Bien que leurs liens étaient positifs dès les premières rencontres, ceux-ci se sont significativement améliorés au fur et à mesure de se connaître. La figure 15 représente la perspective de Keven à propos de la qualité de la relation entre Keven et Alexandra, lors des trois différentes périodes de la recomposition familiale.

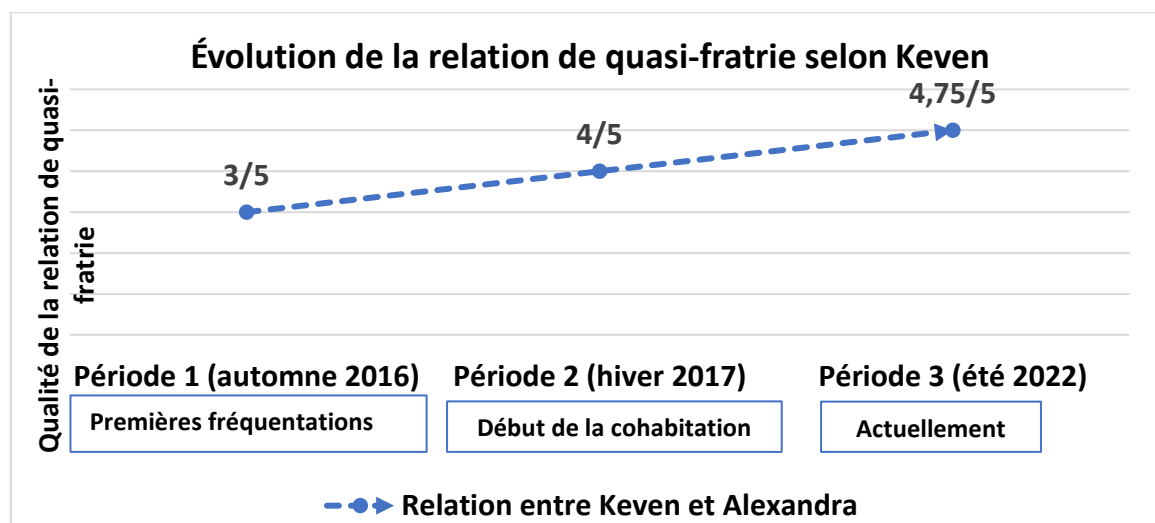


Figure 15. Évolution de la relation de quasi-fratrie selon Keven

La section suivante focalise sur le point de vue de Keven concernant l'évolution de sa relation de quasi-fratrie avec Alexandra au fil du temps, en examinant également les raisons sous-jacentes à cette évolution, toujours selon sa perspective.

4.10.2 Circonstances de la recomposition familiale

Étant habitué à vivre principalement avec sa mère et ses deux frères, Keven soutient que l'arrivée de Jean-Philippe, son beau-père, a quelque peu perturbé ses habitudes. Keven souligne qu'il ne pouvait alors plus dormir dans le lit de sa mère (co-dodo) et ne bénéficiait plus de toute son attention en raison de la présence du nouveau partenaire. Lorsque Keven parle de ses premières expériences au sein de la famille recomposée, il décrit comment il avait du mal à trouver sa place au sein de cette nouvelle configuration familiale en raison de ces changements :

« Bien c'est sûr que ma mère elle était moins avec nous parce que Jean-Philippe était là. Fait que là ça a changé. Moi j'ai eu de la misère à m'habituer à ça parce que j'étais tout le temps avec ma mère [et à] m'adapter à ce que la personne [Jean-Philippe] soit plus présente. Mettons avant on dormait avec elle, mais là ça va être qu'on va avoir nos lits ». (Keven)

4.10.3 Caractéristiques de la quasi-fratrie

De nature sociable, Keven et Alexandra ont de part et d'autre bien accueilli l'arrivée d'autres enfants qui était synonyme de nouveaux amis. Les enfants de Karine et ceux de Jean-Philippe se sont très bien entendus dès les premières rencontres, selon le participant :

« Je suis sociable, je me suis genre dit ça va être le fun, c'est des amis. [...] Comme je dis, on s'entendait bien, fait que ça a bien tombé. Puis je les aime bien les enfants à Jean-Philippe. Ça va bien, ça a tout le temps bien été ». (Keven)

Ayant un faible écart d'âge entre eux, Keven et Alexandra étaient respectivement âgés de 7 et de 6 ans lors des premiers contacts en famille recomposée. Keven estime que le fait d'avoir à peu près le même âge qu'Alexandra a permis d'avoir des intérêts communs et de jouer ensemble. En revanche, avec les deux aînés de Jean-Philippe, dont la différence d'âge est plus importante, Keven souligne qu'il n'avait pas cette même proximité :

« Ben on faisait souvent des jeux, et on allait souvent jouer dehors. On se parlait plus que mettons les ados [Émilie et Samuel]. On jouait plus ensemble parce qu'on est plus [proches] d'âge. C'est pas mal ça » (Keven).

Lors des premières rencontres, Keven raconte qu'il était tout de même réservé et avait des conversations limitées avec Alexandra, laissant entendre qu'il y avait une certaine gêne à établir une communication avec elle. Keven affirme que la recomposition familiale a nécessité une période d'adaptation, soulignant que lui et Alexandra ont dû s'approprier l'un et l'autre, ce pour quoi il y avait parfois des différends entre eux.

[Au début, Alexandra et moi] on restait plus dans notre coin là, mais tu sais quand il fallait se parler, on se parlait. Ça nous ne dérangeait pas là, mais c'est sûr qu'on allait pas parler pour parler.

Ben au début [la qualité de notre relation] c'était pas mal [dans] la moyenne, tu sais. On s'entendait bien des fois et il y a bien des fois...[que non], mais au début, on ne se voyait pas tout le temps alors il fallait s'habituer à être ensemble [...]. (Keven)

Selon Keven, les moments de désaccords entre lui et sa quasi-sœur étaient davantage présents à la première période de la recomposition familiale et au début de la cohabitation, mais ont diminué avec le temps grâce à une meilleure connaissance mutuelle de leur tempérament et à mieux gérer les situations conflictuelles.

Tu sais, Alexandra, elle s'obstinait beaucoup! Ma mère nous disait que dès que Alexandra commençait à s'obstiner, il fallait arrêter de lui parler pour ne que ça finisse en chicane [puis] d'aller quelque part d'autre.

Bien moi je pense que c'est à cause qu'on a appris à se connaître, puis on a appris à connaître nos personnalités. (Keven)

Au sein de la quasi-fratrie, la découverte d'intérêts communs s'est avérée être une étape cruciale dans le processus de rapprochement entre Keven et Alexandra. Le narratif du participant suggère que c'est à travers les activités partagées et les intérêts communs que lui et Alexandra ont permis de passer du temps ensemble, de mieux se connaître et de tisser des liens :

« Bien on jouait beaucoup au soccer. Tsé comme je disais, on aime beaucoup ça jouer dehors, c'était un point commun. Bien on aimait beaucoup faire du vélo et de la trottinette. Fait qu'on faisait souvent ça ». (Keven)

En plus de partager plusieurs points communs, Keven et Alexandra ont commencé à avoir le même réseau d'amis en vieillissant, ce qui a favorisé les discussions et la proximité relationnelle entre eux :

« Il y a trois ans, on est allés en [nom d'une province du Canada] pour une course de motocross. Bien on aime ça le sport, mais sinon on a les mêmes amis ». (Keven)

La relation avec Alexandra s'est améliorée progressivement, soutient Keven, car ils se connaissaient maintenant davantage. Avec la maturité, Keven et Alexandra ont appris à mieux régler leurs différends et ont développé la capacité à gérer leurs émotions tel que le montre cet extrait :

« Bien moi je pense que c'est à cause qu'on a appris à se connaître, puis on a appris à connaître nos personnalités. Des affaires de même là! On s'obstine moins parce qu'on s'est dit que ça ne servait à rien de s'obstiner, donc c'est plus le fun! ». (Keven)

4.10.4 Changements vécus

L'entretien avec le participant révèle que les premiers moments en famille recomposée et lors de la période de cohabitation ont été plus difficiles en raison des défis découlant de l'arrivée d'un nouveau partenaire dans la vie de Keven et de sa mère.

Cohabitation et fréquence des contacts

Les propos du participant indiquent qu'au début de la relation du couple recomposé, les contacts entre lui et Alexandra n'étaient pas fréquents et que cela leur a permis de se découvrir progressivement. En cohabitant, ils ont alors pu passer plus de temps ensemble, ce qui peut expliquer pourquoi ils ont développé des liens plus forts au fil des années. Selon le participant, la fréquence des interactions entre lui et Alexandra, en grande partie due à leur cohabitation, peut expliquer pourquoi ils ont développé des liens plus forts au fil des années :

« Bien c'est sûr qu'on était plus souvent ensemble. On habitait ensemble, bien on faisait des activités ensemble, mettons ». (Keven)

Partage de l'espace

Pour Keven, le fait d'avoir ou de ne pas avoir de chambre dans la maison n'a jamais influencé la qualité de sa relation avec Alexandra :

« Bien moi ça me dérangeait pas. On était bien, on était confortables sur les divans. Dès que j'ai une place où est-ce que je dors comme du monde, ça ne me dérange pas. Ça ne l'a jamais affectée [la relation avec Alexandra] qu'on n'ait pas notre chambre. Puis quand on a eu notre chambre, ça ne l'a pas affectée non plus ». (Keven)

4.10.5 Relations familiales

Les propos du participant mettent en évidence que les relations ont toujours été harmonieuses entre les membres de la famille recomposée, notamment parce que chacun était en mesure de faire des compromis pour conserver un climat familial positif :

« On est chanceux de s'entendre bien parce que tu sais, il y a des familles recomposées que les enfants ne s'entendent pas bien. Ça doit être un vrai carnage. Mais nous, on est vraiment chanceux que tout le monde s'entende là et que personne ne fait sa tête de cochon [...]. Mais sinon ça va bien là ». (Keven)

On peut penser que les interventions parentales lors de situations conflictuelles entre les enfants ont permis à Keven et Alexandra de faire l'acquisition de compétences de résolution de problèmes nécessaires pour gérer les conflits de manière constructive, contribuant ainsi à un climat familial harmonieux.

Relations avec les autres enfants de la famille recomposée

Comme les deux aînés de Jean-Philippe sont toujours demeurés davantage dans leurs chambres à partir du début de la cohabitation en famille recomposée, les propos du participant laissent entendre que Keven avait une relation un peu plus distante avec eux. On peut penser que cette dynamique a pu contribuer à ce que Keven se rapproche davantage d'Alexandra qui était d'âge similaire et avec laquelle il avait plusieurs affinités :

« Les deux aînés sont plus souvent dans leurs chambres, mais tout le monde s'entend bien. Bien ce n'était pas dur, c'était simple. Ils étaient souvent tous seuls dans leur chambre. Je n'avais pas à vraiment à gérer ceux-là, c'était correct ». (Keven)

Traitement parental différencié

Keven souligne qu'il s'est généralement toujours bien entendu avec son beau-père Jean-Philippe. Il mentionne tout de même que son beau-père démontrait parfois un traitement privilégié à l'égard de sa propre fille Alexandra, ce qui a quelques fois créé des tensions entre la quasi-fratrie. Cette dynamique avait toutefois cessé au moment de l'entretien avec le participant. Le discours de Keven suggère que le traitement parental différencié pourrait avoir influencé l'évolution de la qualité de la relation quasi fraternelle. On observe que les deux périodes de la recomposition familiale marquées par des difficultés relationnelles entre Keven et son beau-père correspondent également aux moments où la qualité de la relation entre les membres de la quasi-fratrie est légèrement moins solide. De

même, la disparition du traitement parental différencié à la phase trois coïncide également avec la période où la relation entre les membres de la quasi-fratrie atteint son meilleur niveau.

Mais c'est sûr que des fois mettons, on se chicane un peu [...]. Mettons Alexandra et moi on a fait quelque chose ensemble puis on n'a pas la même punition, mettons. Moi faut que j'aïlle dans ma chambre, toute la soirée, puis elle, c'est genre 45 minutes. Des affaires de même ! Ben ça n'arrivait pas souvent, mais ça arrivait. C'est pour cela que je n'étais pas content que je le disais à Jean-Philippe, puis il n'était pas content que je lui dise de changer ses manières. (Keven)

Relations avec la famille élargie

Keven soutient qu'autant de son côté que de celui d'Alexandra, les relations avec les grands-parents ont toujours été très positives. Il ajoute que les grands-parents des deux côtés ont toujours fonctionné de la même façon et traité équitablement tous les enfants de la famille recomposée. Cela laisse présager que cela a évité de nourrir de la jalousie entre les enfants. Cette dynamique semble avoir renforcé la cohésion familiale et renforcé les relations non seulement entre Keven et Alexandra, mais entre tous les membres de la famille recomposée et élargie.

En réponse à la question sur l'objet ou le souvenir représentant le mieux la qualité de la relation entre lui et Alexandra, le participant réitère les moments partagés avec sa quasi-sœur lors de leur voyage familial. Pour Keven, ce voyage témoigne de la complicité qu'il a avec Alexandra, notamment par le fait qu'ils ont tous deux un tempérament aventureux et qu'ils n'hésitent pas à se lancer dans des activités inédites. Pour Keven ces expériences communes ont permis de créer de précieux souvenirs et de renforcer les liens familiaux, notamment avec Alexandra. Le discours du participant suggère que la famille élargie de Keven semblait avoir l'habitude d'inclure tous les membres de la famille recomposée en dépit de l'absence de liens biologiques les unissant.

Ce serait pas mal ce moment-là d'avoir du fun. Puis de découvrir le monde, des affaires de même ! Pas toujours faire la même chose tout le temps. Mettons faire des affaires qu'on n'a jamais faites encore. On était allés faire du surf. Ils louaient des petites planches et moi, Alexandra, mon cousin et Julien on était partis [avec nos] quatre planches puis on s'était ramassés full loin! C'était full cool! (Keven)

4.10.6 Activités familiales

Affirmant que les membres de la famille recomposée ont toujours apprécié faire différentes activités ensemble, les propos de Keven semblent révéler que ces moments partagés ont pu contribuer à une

dynamique familiale positive et favoriser le développement de liens entre les membres de la quasi-fratrie :

« Ben on allait souvent au tournoi de soccer là. Parce que tout le monde jouait au soccer avant. C'est juste cette année qu'on ne jouait plus moi puis mes frères et Nathan, mais sinon on allait pas mal tout le temps là-bas. On faisait du motocross, on faisait plein d'affaires ». (Keven)

4.10.7 Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les différentes dimensions composant le concept de la qualité de la relation de quasi-fratrie

Cette section fait la synthèse de l'évolution de la relation de quasi-fratrie en regard des dimensions du concept de la qualité des relations selon la perspective des deux participants du cas 3. À la lumière des propos partagés par les participants, la qualité de la relation quasi fraternelle s'est développée différemment selon la perspective de Keven et celle de sa mère. Pour Keven, la relation avec sa quasi-sœur a évolué positivement au fil des 6 années de la recomposition familiale. Il soutient que leur relation s'est améliorée à partir du moment de la cohabitation. Pour la mère de Keven cependant, la relation de quasi-fratrie était très positive lors des premières rencontres en famille recomposée ainsi que lors de la cohabitation. Selon elle, la relation s'est quelque peu dégradée dans les dernières années, proches du moment de l'entretien, en raison des divergences de personnalité.

Dimension de proximité

Selon Keven, lui et Alexandra n'étaient pas très proches lors des premières rencontres en famille recomposée. Malgré le fait que les deux jeunes s'entendaient bien et jouaient ensemble, ils ne se confiaient pas l'un à l'autre à cette époque et demeuraient tout de même réservés. L'examen des propos du participant révèle qu'en vieillissant, Keven et Alexandra ont développé une plus grande proximité. En cohabitant et en vivant des expériences communes, les deux jeunes ont appris à mieux se connaître et ont développé des intérêts ainsi qu'un cercle d'amis communs favorisant ainsi les discussions. Pour Karine, la relation entre Keven et Alexandra était plus proximale lorsque les deux étaient plus jeunes, en raison de leur faible écart d'âge et qu'ils jouaient beaucoup plus ensemble. Selon elle, en vieillissant, Keven et Alexandra sont devenus moins proches, notamment en raison de divergences de personnalité.

Dimension du soutien

Karine révèle que la dimension du soutien s'est davantage exprimée à travers le partage des tâches ménagères. En effet, à partir du début de la cohabitation, Keven et Alexandra ont désiré être jumelés ensemble pour laver la vaisselle nécessitant ainsi une certaine coordination entre eux. Keven quant à lui ne fait pas référence à cette dimension pour qualifier sa relation avec Alexandra.

Dimension du conflit

La dimension du conflit a évolué au fil du temps, selon Keven. Selon lui, les disputes entre la quasi-fratrie étaient plus courantes au début de la recomposition familiale, mais ont diminué progressivement à mesure que lui et Alexandra se sont familiarisés et qu'ils ont passé davantage de temps ensemble de sorte qu'au moment de l'entretien avec le participant, les conflits ne survenaient que de manière ponctuelle. L'analyse des récits suggère que plusieurs facteurs ont contribué à diminuer les conflits entre Keven et Alexandra. En effet, avec l'âge, les deux jeunes ont acquis une maturité et une meilleure gestion de leurs émotions. En cohabitant et en passant du temps ensemble, ils ont appris à mieux se connaître et ont développé différents points communs.

Pour Karine, les tensions sont davantage apparues entre les deux jeunes durant la période entourant le moment de l'entretien, qui coïncide avec l'entrée dans l'adolescence de Keven et Alexandra, âgés respectivement de 13 et 12 ans. La participante souligne toutefois que les tensions présentes entre les membres de la quasi-fratrie ne sont pas si différentes que celles entre des frères et sœurs.

Chapitre 4 - Résultats 2e partie

Dans la première portion du chapitre, les ingrédients influençant l'évolution des relations entre les membres de la quasi-fratrie des trois cas étudiés ont été décrits, ce qui a permis de répondre en partie à la première question de recherche s'intéressant à l'évolution des relations de quasi-fratrie au fil du temps. Cette seconde portion du présent chapitre permet de compléter la réponse à cette première question de recherche en abordant plus en détail les trajectoires d'évolution des relations entre les membres de la quasi-fratrie, selon la perspective des différents participants des trois cas.

Pour ce faire, les résultats des outils RIT complétés par les mères et les jeunes de façon individuelle ont d'abord été analysés. Ces outils ont permis d'étudier plus spécifiquement trois périodes de la recomposition familiale. La première, intitulée la période des premières fréquentations, correspond au temps écoulé entre la séparation parentale et le moment des premières rencontres entre les membres de la future famille recomposée. La seconde est celle du début de la cohabitation. Puis la troisième période, la situation actuelle, couvre les 6 derniers mois avant l'entretien avec les participants. Enfin, le processus de recomposition familiale en entier a aussi été étudié, soit des premières rencontres entre les membres de la future famille recomposée et l'entretien avec les participants.

Les résultats des outils RIT a également révélé la manière dont évolue la qualité des relations quasi fraternelles, en tenant compte les points de vue des mères et des jeunes. Ensuite, une analyse plus approfondie des résultats de ces outils, enrichie par les récits des participants, a permis de mieux comprendre ces trajectoires relationnelles.

4.11 Trajectoires d'évolution de la qualité de la relation de quasi-fratrie selon les mères

L'analyse des résultats des outils RIT complétés par les mères des trois cas étudiés met en lumière deux trajectoires distinctes d'évolution des relations quasi fraternelles (figure 16).

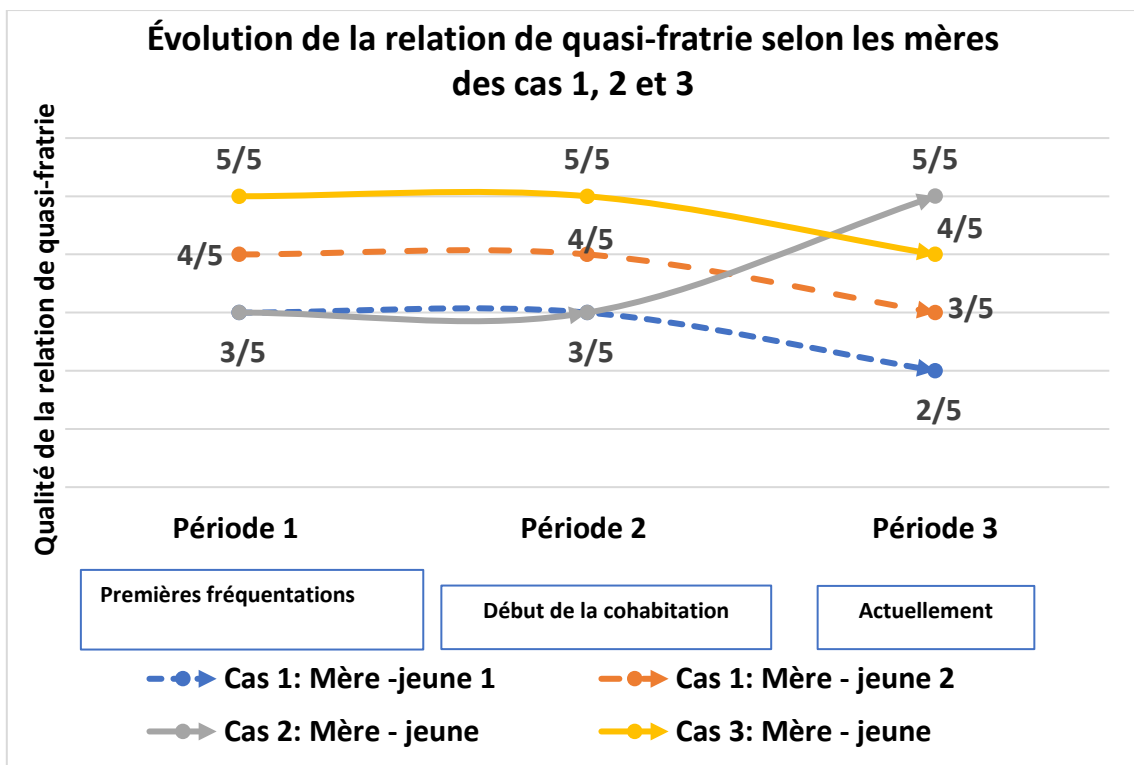


Figure 16. *Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les mères des cas 1, 2 et 3*

Une première trajectoire (cas 1, jeune #1, cas 1 jeune 2 et cas 3) est caractérisée par une relation quasi fraternelle qui est assez positive dès les premières rencontres de la future famille recomposée, mais qui se dégrade au fil du temps.

Une seconde trajectoire (cas 2) traduit une relation assez positive dès le début de la période des fréquentations et qui s’améliore considérablement au fil du temps.

Ainsi, trois trajectoires sur quatre diminuent dans la troisième période de la recombinaison familiale.

Un autre constat réside dans le fait que les évaluations des mères de la qualité des relations au sein de la quasi-fratrie demeurent constantes lors de la période des fréquentations (période 1) et la période de cohabitation (période 2). Par ailleurs, selon ces dernières, des changements apparaissent au sein de la relation à partir du moment de la cohabitation. L’examen des récits des mères et des jeunes vient appuyer ce constat et met en évidence que la cohabitation en famille recomposée engendre des changements au sein de la dynamique familiale pouvant être positifs dans certains cas et plus problématiques dans d’autres. Ces transformations prendraient toutefois du temps avant de pouvoir influencer la qualité de la relation entre les membres de la quasi-fratrie. La durée relativement courte

entre la période des fréquentations et celle de la cohabitation, telle qu'illustrée dans les cas 2 et 3, pourrait, entre autres, expliquer pourquoi l'évaluation des mères demeure la même durant ces deux périodes.

4.12 Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les jeunes

La figure 17 met en lumière deux trajectoires différentes de l'évolution des relations quasi fraternelles selon le point de vue des jeunes.

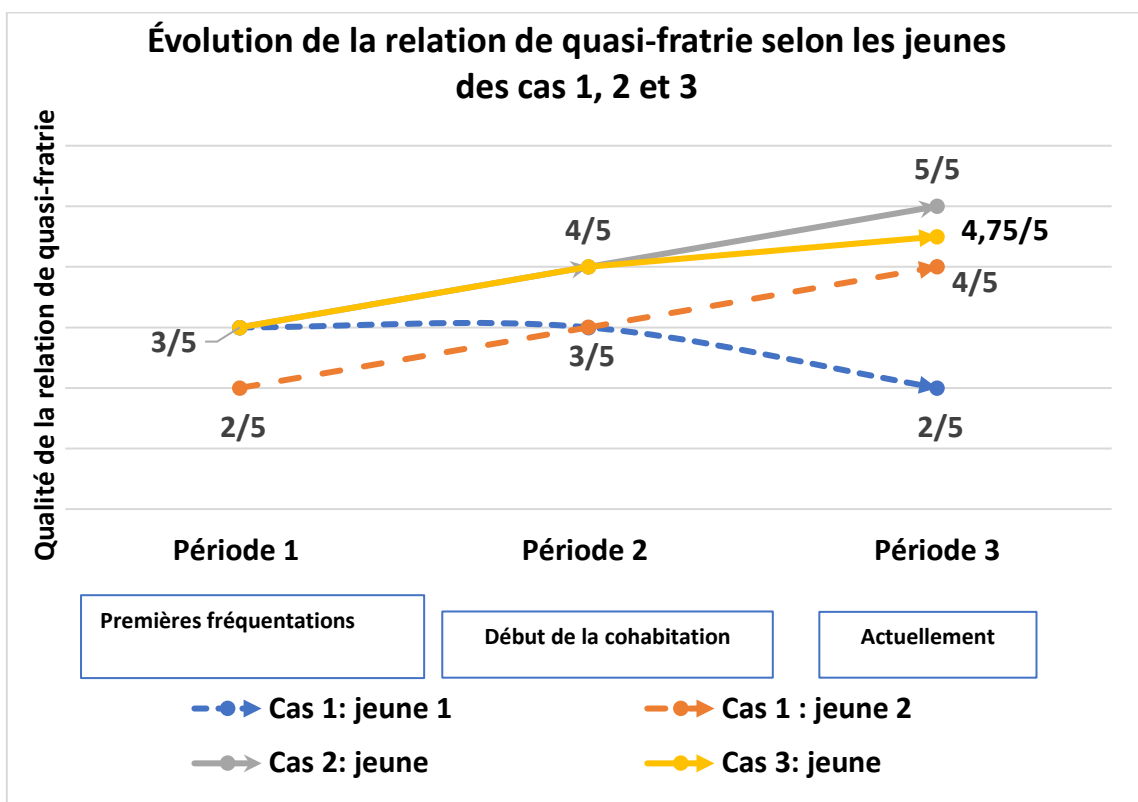


Figure 17. Évolution de la relation de quasi-fratrie selon les jeunes des cas 1, 2 et 3

Une première trajectoire est caractérisée par une relation quasi fraternelle qui s'améliore positivement de la période des fréquentations jusqu'au moment de l'entretien (cas 1, jeune #2, cas 2 et cas 3).

Une seconde trajectoire présente une relation de quasi-fratrie assez positive dès les premières rencontres en famille recomposée (cas 1, jeune #1), mais qui se détériore ensuite à partir du moment de la cohabitation.

Globalement, la figure 17 montre que trois jeunes sur quatre perçoivent que leur relation s'est améliorée positivement avec le temps en évaluant celle-ci à au moins 4 sur 5 au moment de l'entretien.

4.13 Comparaison de l'évolution de la relation de quasi-fratrie selon le point de vue des jeunes et celui des mères

L'analyse révèle qu'à la période 3, soit au moment de l'entretien, les jeunes évaluent plus positivement leur relation quasi fraternelle que leur mère, sauf pour l'aînée (cas 1-jeune #1) qui elle, a la même évaluation que son parent.

Dans le cas 1, on observe également une dissonance entre la perspective de la mère et celle de l'une de ses filles (cas 1 - jeune #2). La mère perçoit la relation quasi fraternelle de manière plus négative que sa fille ne le fait vis-à-vis de sa propre relation avec sa quasi-sœur. Ces différences pourraient signifier que lorsque les jeunes ont des désaccords ou des tensions mineures, les mères semblent plus sujettes à remarquer ces conflits. Elles accorderaient donc plus d'importance à la dimension conflictuelle qu'aux dimensions de proximité ou de soutien lorsqu'elles évaluent la qualité des relations entre les membres de la quasi-fratrie. A contrario, les jeunes, malgré ces moments de tension avec leur quasi-fratrie, semblent être plus conscients des liens qui les rapprochent et accorderaient plus d'importance à ces aspects pour qualifier la qualité de leur relation quasi fraternelle. Les jeunes captent davantage toutes les dimensions de la qualité relationnelle (la proximité, le soutien et les conflits) pour juger si leur relation est positive ou négative. L'analyse des récits suggère d'ailleurs que les jeunes s'appuieraient davantage sur la dimension de la proximité pour évaluer leur relation quasi fraternelle.

4.14 Aspect temporel

L'analyse des résultats des outils RIT et des récits des histoires familiales résumés dans le tableau 1 suggèrent que le point de vue des participants au sujet des relations de quasi-fratrie évolue dans le temps, et ce, tant selon les mères que selon les jeunes. En observant la durée de chacune des périodes de l'histoire des familles recomposées, plusieurs similitudes et différences ressortent entre les trois cas étudiés.

Tableau 1. Synthèse des informations relatives à l'évaluation de la relation quasi fraterne et à la recomposition familiale des trois cas

	Cas 1	Cas 2	Cas 3
Perspective globale de tous les participants de la qualité des relations de quasi-fraternité	Plutôt difficile	Positive	Positive
Mère	Difficile	Positive	Positive
Jeune #1	Difficile	Très positive	Positive
Jeune #2	Plutôt positif	-	-
Temps écoulé entre la séparation parentale et le début des fréquentations	6 mois	8 ans	2 ans
Temps écoulé entre les premières rencontres et la cohabitation	2 ans et 3 mois	3 mois	3 mois
Durée de la cohabitation	2 ans	6 ans	5 ans
Durée de la recomposition familiale	4 ans et 3 mois	6 ans et 3 mois	5 ans et 3 mois

On remarque que les cas où le temps écoulé entre la séparation parentale et la période du début des fréquentations est le plus long (cas 2 et 3) présentent des relations quasi fraternelles plus harmonieuses du point de vue des participants en comparaison avec le cas 1. L'analyse des récits renforce cette observation en soulignant que dans les cas (2 et 3) où le temps écoulé depuis la séparation parentale était le plus long, aucun élément lié à la séparation parentale ou au deuil de l'union parentale n'a été identifié comme ayant pu influencer le processus d'évolution de la qualité des relations de quasi-fraternité.

En revanche, les participants du cas 1, dont le temps écoulé entre la séparation parentale et le début des fréquentations du couple recomposé était le plus court, ont clairement nommé des éléments de pertes et de deuils liés à la séparation parentale (notamment le deuil de la maison familiale), suggérant que cela ait pu teinter l'évaluation des acteurs de la qualité relationnelle de la quasi-fratrie.

Les cas dont la durée de la cohabitation est la plus longue (cas 2 et 3) présentent également des relations quasi fraternelles plus harmonieuses selon l'évaluation des participants. L'analyse des discours appuie ce constat en suggérant que la durée de la cohabitation participe pour la majorité des participants (sauf un) au développement des relations quasi fraternelles. Il ressort des entretiens que les moments partagés entre les membres de la famille recomposée ainsi qu'entre la quasi-fratrie favorisent le développement et le maintien des relations quasi fraternelles.

La durée totale de la recomposition familiale semble aussi influencer la perspective des acteurs de la qualité des relations quasi fraternelles des mères et des jeunes. En effet, dans les cas 2 et 3, le processus de recomposition familiale dure depuis plus longtemps, soit plus de 5 ans. L'ensemble des acteurs des cas 2 et 3 évaluent plus positivement la qualité relationnelle des membres de la quasi-fratrie que ne le font les participants du cas 1 dont la recomposition familiale est formée depuis relativement moins longtemps, soit 4 ans et 3 mois. Enfin, selon une perspective temporelle, les résultats de ce chapitre suggèrent fortement que les liens entre les membres d'une quasi-fratrie évoluent constamment dans le temps et qu'ils sont donc dynamiques.

Chapitre 5 - Analyse processuelle

Ce chapitre a pour objectif de répondre aux deux dernières questions de recherche suivantes :

1. Qu'est-ce qui participe au développement des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale?
2. Quels sont les moments clés qui participent au développement des relations de quasi-fratrie?

Il met en lumière les séquences qui ont été actives dans le processus de développement des relations quasi fraternelles au sein des trois cas étudiés. Le repérage des séquences s'est donc fait à partir des ingrédients jouant un rôle dans le processus de développement des relations de quasi-fratrie identifiés au chapitre précédent.

Six séquences sont décrites et celles-ci s'activent parfois en simultané tel qu'illustrées dans la figure 18. Les traits reliant deux séquences (deux bulles) signifient que des ingrédients communs sont actifs dans celles-ci. Les séquences seront d'abord présentées pour ensuite aborder les constats généraux tirés de l'analyse de ces séquences. Enfin, pour mieux comprendre le mouvement interne du processus étudié, les moteurs générateurs du mouvement seront examinés, suivis des moments de bifurcation. Avant d'aborder les différentes séquences d'ingrédients, il convient de rappeler brièvement les définitions des concepts mobilisés dans ce chapitre qui sont tirés de la théorie des processus de Mendez (2010).

Ingrédients

Il s'agit d'éléments ayant un rôle actif dans le processus. Seuls les ingrédients pertinents sont définis et s'ils n'intervenaient pas, le processus serait différent ou n'existerait pas.

Séquences

Un processus est composé de différentes séquences. Chacune d'elles est un segment temporel composé d'un assemblage spécifique d'ingrédients relativement stables. Chaque fois que la configuration d'ingrédients est profondément transformée, cela ouvre sur une nouvelle séquence. L'analyse du processus repose sur le fait de « dérouler » le processus et d'en décomposer les étapes en séquences qui prennent sens de façon cohérente et se succèdent sans se confondre ni simplement s'additionner (Mendez, 2010, p.21).

Moteurs

Sans tomber dans une logique de causalité, les moteurs servent à expliquer ce qui bouge au sein d'un processus. Mendez définit les moteurs comme « un mécanisme génératif de mouvement des ingrédients et de leur assemblage » (2010, p.126). Les moteurs sont souvent multiples et jouent rarement dans le même sens.

Bifurcations

Une bifurcation est un moment particulier qui se situe entre deux séquences et qui affecte radicalement le mouvement d'un processus. Pour être considérée comme une bifurcation, la transition doit être imprévisible, être tributaire de différents facteurs et être irréversible.

Processus

Selon Mendez (2010), les quatre concepts articulés précédemment sont les piliers d'un processus qui est défini comme un phénomène organisé dans le temps qui combine des ingrédients et des moteurs dont le changement éventuel permet d'identifier les séquences. Lorsque ces changements réorientent le processus dans une direction différente, ils représentent des bifurcations. Le processus étudié dans ce mémoire est donc l'évolution de la qualité des relations de quasi-fratrie.

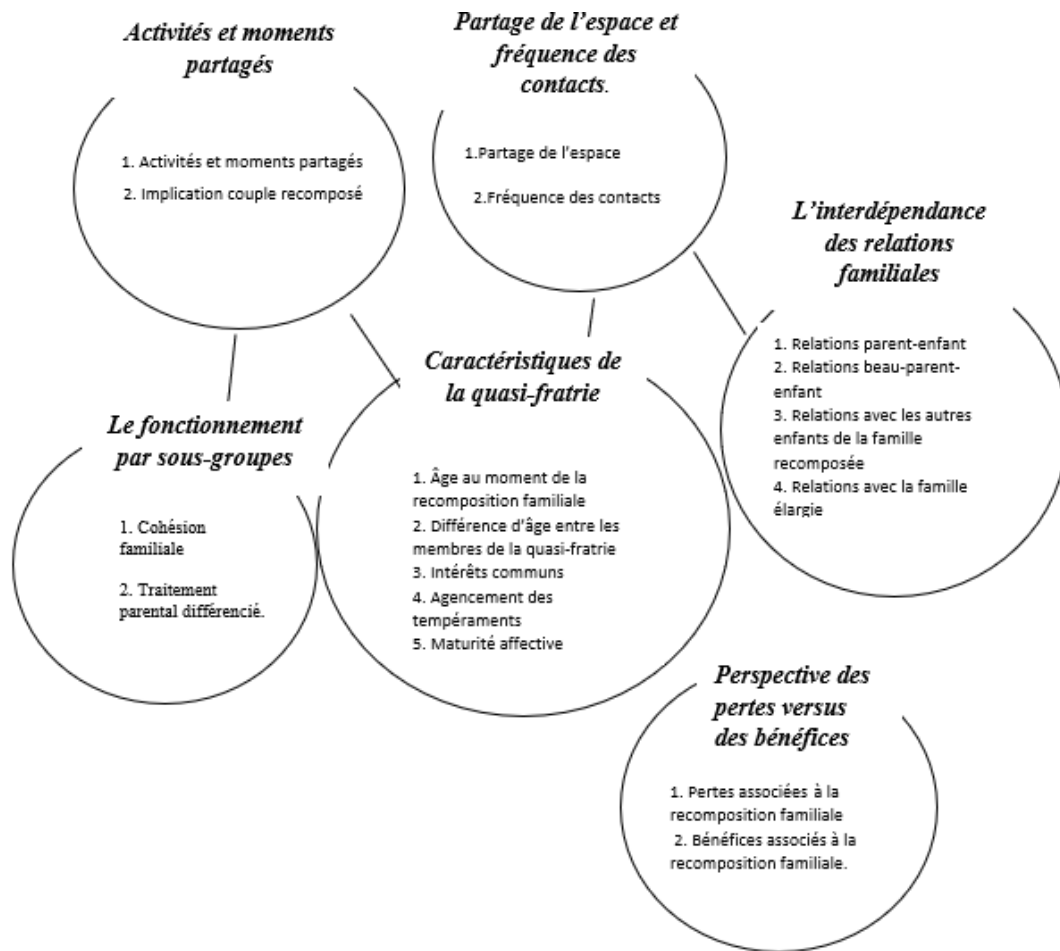


Figure 18. Séquences d'ingrédients du processus de développement des relations de quasi-fratrie

5.1 Identification des séquences

Les prochains paragraphes aborderont les séquences qui ont été actives dans le processus de développement des relations quasi fraternelles.

5.1.1 Caractéristiques de la quasi-fratrie

La première séquence observée fait référence aux caractéristiques de la quasi-fratrie. Différents ingrédients jouent un rôle actif dans cette séquence, soit :

1. L'âge au moment de la recomposition familiale
2. La différence d'âge entre les membres de la quasi-fratrie
3. Les intérêts communs
4. L'agencement des tempéraments
5. La maturité affective

Cette séquence joue le rôle d'obstacle au développement de liens entre la quasi-fratrie chez l'aînée du cas 1 ainsi qu'un rôle à la fois d'obstacle et de facilitateur pour sa sœur Julia du cas 1, et uniquement de facilitateur dans le second et le troisième cas.

L'analyse processuelle montre que dans le cas 1, plus spécifiquement chez Catherine, l'aînée de la famille, l'entrée dans l'adolescence, lors du début de la recomposition familiale (ingrédient de l'âge au moment de la recomposition familiale), a été un frein à l'établissement d'une relation avec Sarah, sa quasi-sœur. En recherche d'indépendance et en formation de son identité, Catherine n'avait aucun intérêt à aller vers Sarah qui était beaucoup plus jeune qu'elle. La différence d'âge entre les deux jeunes filles a fait en sorte qu'elles n'avaient pratiquement pas d'intérêts communs (ingrédients relatifs à la différence d'âge et des intérêts communs). Une incompatibilité des tempéraments entre Catherine et Sarah peut également expliquer pourquoi les deux jeunes filles n'ont jamais été proches l'une de l'autre (ingrédient de l'agencement des tempéraments). Catherine, ayant un tempérament plus extraverti et fonceur a toujours eu de la difficulté à accepter le côté timide et effacé de sa quasi-sœur. Dans le cas de Catherine, cette interaction d'ingrédients a été active de la même façon tout au long de la recomposition familiale. Pour Julia, la sœur de Catherine, les caractéristiques de la quasi-fratrie ont également constitué un obstacle au développement de la relation quasi fraternelle depuis le début de la recomposition familiale jusqu'à la période précédant la cohabitation. La différence d'âge, le manque d'intérêts communs tout comme le manque de compatibilité de leurs tempéraments ont rendu difficile l'établissement d'une relation entre elles.

Dans les cas où la *séquence des caractéristiques de quasi-fratrie* a joué un rôle de facilitateur au développement de liens (Julia du cas 1, cas 2 et 3), on observe que le jeune âge lors de la recomposition familiale et un faible écart d'âge entre les membres de la quasi-fratrie ont facilité le contact entre eux. En effet, on constate que les cas (cas 2 et 3) rapportant les meilleures relations quasi fraternelles sont ceux où les membres de la quasi-fratrie étaient les plus jeunes (autour de 7 ans) au moment où la recomposition familiale a eu lieu et dont l'écart d'âge entre les enfants était le plus faible (1 an). Lorsque les enfants présentent ces caractéristiques, il semble plus facile pour les membres de la quasi-fratrie de jouer ensemble et ainsi développer des intérêts communs et des affinités. Ce contexte leur permet donc d'apprendre à se connaître et de développer une relation.

L'examen des récits révèle également que dans certains cas (Julia du cas 1 et cas 3), le thème de la maturité des jeunes est un ingrédient de la *séquence des caractéristiques de la quasi-fratrie* ayant contribué à l'amélioration de la relation quasi fraterne, à partir du moment de la cohabitation jusqu'au moment de l'entretien. Bien que le jeune âge des enfants au moment de la recomposition familiale facilite le jeu, les résultats suggèrent que l'âge et la maturité favoriseraient le développement de compétences de résolution de problèmes tout comme la capacité à relativiser davantage l'ampleur des conflits et à mieux réguler leurs émotions. L'analyse des propos des participants laisse entendre qu'avec l'âge et la maturité, les jeunes deviendraient plus résilients face aux désaccords, ce qui favoriserait ainsi l'établissement de relations harmonieuses entre les membres de la quasi-fratrie.

5.1.2 Le fonctionnement par clans/sous-groupes

La seconde séquence repérée est celle du fonctionnement par clans et par sous-groupes. Dans cette séquence, deux logiques de fonctionnement sont identifiées. La première est le fonctionnement par clans étant définie comme la tendance naturelle qu'ont les parents à former un clan avec leurs propres enfants au sein d'une structure familiale recomposée, en raison de leurs liens familiaux (Papernow, 2013; 2017). La seconde est le fonctionnement par sous-groupes. Il s'agit de la tendance qu'ont les jeunes d'une quasi-fratrie à se regrouper avec les personnes qu'ils considèrent comme des membres de leur famille, selon leurs affinités plutôt que par leurs liens de filiation (Baham et al., 2008).

On observe que les ingrédients actifs dans cette séquence sont 1. la cohésion familiale et 2. le traitement parental différencié. La cohésion familiale est définie comme le lien affectif que les membres de la famille ont les uns envers les autres (Olson et al., 2019). La cohésion familiale concerne la manière dont les individus équilibrent la séparation et la solidarité entre eux (Olson et al., 2019). Il peut y avoir trop de consensus ou de proximité émotionnelle entre les membres de la famille, donc trop peu d'indépendance ou, à l'autre extrême, les individus peuvent présenter un niveau élevé d'indépendance, un attachement ainsi qu'un engagement limités à l'égard de la famille (Olson et al., 2019). Le traitement parental différencié désigne quant à lui la tendance qu'ont les parents à adopter des attitudes et des comportements distincts envers chacun des enfants. On remarque que *la séquence du fonctionnement par clans/sous-groupes* est en étroite interaction avec *la séquence relevant des caractéristiques de la quasi-fratrie* qui fait référence à l'âge au moment de la recomposition familiale, la différence d'âge entre les membres de la quasi-fratrie, les intérêts communs, l'agencement des tempéraments et la maturité affective.

La dynamique de fonctionnement en clans est observée dans le cas 1 alors que le fonctionnement par sous-groupes est observé dans le cas 3. Cependant, cette dynamique s'active différemment dans chaque situation, agissant comme un obstacle au développement de la relation quasi fraternelle dans le cas 1, mais comme un facilitateur dans le cas 3. Dans le cas 1, Mélanie, la mère et ses trois filles forment un clan très uni. Selon les participantes, l'expérience difficile de la séparation parentale et le fait d'avoir vécu seules avec leur mère pendant un certain temps les ont considérablement rapprochées (ingrédient de la cohésion familiale). Le second clan est quant à lui formé du beau-père et de sa fille Sarah. La cohésion familiale est donc présente au sein de ces clans spécifiques plutôt qu'au sein de la famille recomposée. Les filles de Mélanie mentionnent qu'il leur a toujours été difficile de se rapprocher de Sarah, leur quasi-sœur, car elles ne peuvent recréer cette chimie qu'elles partagent en tant que sœurs biologiques avec elle (ingrédient de la cohésion familiale). De plus, elles rapportent de nombreuses situations où Sarah a bénéficié de privilèges qu'elles-mêmes n'avaient pas, car leur beau-père a toujours été beaucoup moins sévère avec sa propre fille qu'avec elles (ingrédient du traitement parental différencié). Les disparités dans l'éducation des filles de Mélanie et de Sarah, ainsi que leurs tempéraments divergents, ont contribué à créer une distance entre les jeunes filles (ingrédient des caractéristiques de la quasi-fratrie). Depuis le début de la recomposition familiale jusqu'au moment de l'entretien, des frontières se sont formées entre le beau-père, sa fille ainsi que Mélanie et ses filles. Ces frontières ont fait que les filles de Mélanie sont devenues réticentes à tisser des liens avec Sarah.

Du début de la cohabitation jusqu'au moment de l'entretien, le *fonctionnement par sous-groupes* est relevé dans le cas 3 (selon les propos de la mère), mais s'actualise différemment que dans le cas précédent. D'une part, les membres de la quasi-fratrie étudiés, Keven et Alexandra forment un sous-groupe qui inclut également les deux frères biologiques de Keven dans lequel tous les membres s'entendent très bien, particulièrement Keven et Alexandra qui sont les membres de la quasi-fratrie étudiée. Le frère et la sœur aînés d'Alexandra forment quant à eux un second sous-groupe et entretiennent des relations cordiales, mais sans plus avec le premier sous-groupe. Le couple recomposé est quant à lui exclu de ces deux sous-groupes.

On observe que la *séquence du fonctionnement par sous-groupes* du cas 3 est composée des mêmes ingrédients (cohésion familiale et traitement parental différencié) que le *fonctionnement par clans* identifié dans le cas 1. La *séquence du fonctionnement par clans/par sous-groupes* est par ailleurs en interaction avec la *séquence des caractéristiques de la quasi-fratrie*. Dans le cas 3, le sous-groupe

composé des plus jeunes de la famille recomposée (Keven, ses deux frères ainsi qu'Alexandra) passe donc beaucoup de temps ensemble en se réunissant autour du jeu et lors d'activités familiales (ingrédient de la cohésion familiale). Toujours dans le cas 3, la cohésion familiale au sein de ce système se manifeste par le fait que les deux groupes d'enfants de la famille recomposée partagent le projet de vivre ensemble sur les terres familiales, contrairement au cas 1, où la cohésion familiale au sein du système de la famille recomposée est très faible et où la qualité des relations quasi fraternelles est plutôt difficile.

Certaines caractéristiques de la quasi-fratrie ont aussi favorisé la formation de sous-groupes au sein de la famille recomposée du cas 3. Par le faible écart d'âge séparant Keven, ses frères et Alexandra, ceux-ci partagent davantage d'affinités (ingrédient relevant des caractéristiques de la quasi-fratrie). Étant d'âge similaire, ce sous-groupe a été soumis aux mêmes règles familiales et a bénéficié des mêmes privilèges. Les propos des participants suggèrent que le traitement parental non différencié a favorisé un sentiment d'équité entre les jeunes. Parallèlement, les deux aînés du beau-parent qui forment un second sous-groupe ont également un faible écart d'âge entre eux. N'ayant pas été soumis au même cadre éducatif que le premier sous-groupe, ils ont toujours été plus en retrait et ont entretenu une relation un peu plus distante avec l'autre sous-groupe formé des plus jeunes enfants de la famille recomposée (Keven, ses deux frères et Alexandra, la quasi-sœur).

Dans le cas 2, il est intéressant de noter que l'absence de *fonctionnement par clans et par sous-groupes* peut s'expliquer par le haut niveau de cohésion familiale qui est rapporté par les participantes au sein de la famille recomposée tout entière (plutôt que dans un clan ou un sous-groupe spécifique), par le traitement non différencié de tous les enfants par les parents tout en étant en interaction avec la *séquence relevant des caractéristiques de la quasi-fratrie*. En effet, les membres de cette famille entretiennent un système ouvert en cultivant des liens positifs entre eux et avec la famille élargie (ingrédient de la cohésion familiale). La cohésion familiale peut aussi être identifiée par le fait que les participantes du cas 2 parlent toutes les deux d'un projet familial commun rassemblant tous les membres de la famille recomposée. Dans ce cas spécifique, plusieurs caractéristiques de la quasi-fratrie semblent avoir contribué à la cohésion familiale, notamment au sein de la quasi-fratrie. En effet, l'âge similaire de la quasi-fratrie et les affinités en raison de l'agencement des tempéraments des jeunes sont des ingrédients ayant pu permettre aux membres de la quasi-fratrie de tisser des liens encore plus serrés. De plus, selon les participantes, tous les enfants de la famille recomposée ont toujours été traités de manière équitable, ce qui a favorisé un sentiment de justice et a encouragé le

développement de relations positives entre la quasi-fratrie (ingrédient du traitement parental non différencié).

Enfin, l'analyse des séquences des trois cas étudiés suggère que les ingrédients de la cohésion familiale, du traitement parental différencié et la *séquence des caractéristiques de la quasi-fratrie* sont des piliers importants du *fonctionnement par clans et par sous-groupes*. Les résultats indiquent que les jeunes d'un même clan ou d'un même sous-groupe tendent à se rapprocher lorsque la cohésion familiale est présente entre les membres, qu'ils reçoivent un traitement parental similaire et qu'ils partagent des caractéristiques communes, comme un faible écart d'âge et des affinités entre eux.

En revanche, il semble y avoir une absence de *fonctionnement par clans/sous-groupes*, telle que notée dans le cas 2, lorsque certains éléments sont présents. Les résultats suggèrent que la cohésion familiale au sein de la famille entière (plutôt que dans des sous-groupes particuliers), le traitement parental non différencié à l'égard des enfants ainsi que la présence de caractéristiques communes entre la quasi-fratrie sont des ingrédients qui favorisent l'unité familiale plutôt qu'un fonctionnement par sous-groupes.

On constate d'ailleurs que c'est en l'absence de *fonctionnement par clans/sous-groupes* que l'on rapporte la relation quasi fraternelle la plus positive (cas 2). Il est toutefois important de souligner que malgré la présence du *fonctionnement par sous-groupes* observé au sein du cas 3, la relation quasi fraternelle entre Keven et Alexandra demeure très positive. L'analyse des séquences suggère que le fait que les membres de la quasi-fratrie soient intégrés au sein du même clan favoriserait l'établissement de liens entre les jeunes.

Le début de la cohabitation entre les membres de la famille recomposée semble également être une période propice à la formation de clans et de sous-groupes, car les membres passent plus de temps ensemble, ce qui leur permet de mieux se connaître. L'analyse révèle que cette période de cohabitation fait ressortir à la fois les points communs et les différends entre les membres. C'est aussi à cette période que le traitement parental, qu'il soit différencié ou non, semble avoir des répercussions importantes sur la qualité des relations entre les membres de la quasi-fratrie.

5.1.3 Activités et moments partagés

La troisième séquence observée dans les trois cas étudiés fait référence aux activités et moments partagés. Cette séquence est composée des ingrédients suivants :

1. Les activités et moments partagés
2. L'implication du couple recomposé.

La séquence des activités et des moments partagés est en interaction avec d'autres séquences. On observe que les ingrédients qui concernent l'âge des enfants et la cohésion familiale qui jouent un rôle actif dans la présente séquence font également partie intégrante d'autres séquences abordées précédemment. Pour les trois cas étudiés, *la séquence des activités et les moments partagés* au sein de la famille recomposée a joué le rôle de catalyseur au sein des relations quasi fraternelles. Pour chaque famille, particulièrement au début de la recomposition familiale, on observe que le fait que le couple recomposé initie des activités familiales et qu'il encourage les enfants à participer et à s'amuser ensemble est un facteur ayant facilité le développement de relations quasi fraternelles. L'analyse fait ressortir que lorsque les enfants sont en bas âge, ils sont plus captifs de la vie familiale en raison de leur autonomie limitée. De façon générale, les jeunes enfants participent donc d'emblée aux activités qu'organisent leurs parents. Le fait que le couple recomposé organise plusieurs activités permet aux enfants de passer du temps ensemble et d'apprendre à se connaître. Ces occasions ont d'ailleurs été particulièrement bénéfiques dans les cas où les membres de la quasi-fratrie ne seraient pas allés d'emblée l'un vers l'autre naturellement (cas 1 et 2).

Lorsque les membres de la quasi-fratrie vieillissent, leurs propos font ressortir que les traditions familiales, notamment les soirées cinéma (cas 2), les voyages annuels en famille (cas 3) ou encore les conseils de famille (cas 1) sont des éléments qui ont unifié tous les membres de la famille recomposée. Parmi les activités et moments partagés, on observe chez les trois cas que le partage des tâches ménagères est une occasion pour les membres de la quasi-fratrie de passer du temps ensemble. Ce type d'activité, qui requiert une certaine coordination (notamment pour déterminer qui fait quoi), sollicite les compétences de communication des jeunes et exige qu'ils se mettent d'accord pour accomplir la tâche.

Même dans le cas où les relations quasi fraternelles étaient les moins bonnes (Catherine et Julia du cas 1), les participantes sont d'avis que les activités familiales et les moments partagés n'ont pas nécessairement amélioré les relations, mais ont certainement pu les maintenir. Sans ces occasions de

se réunir, la mère souligne que les rapports entre les membres de la quasi-fratrie se seraient davantage détériorés, compte tenu du manque d'affinités de ses filles avec leur quasi-sœur.

Enfin, l'analyse processuelle révèle que les activités et les moments partagés par les membres de la famille recomposée renforceraient le sentiment d'appartenance et amélioreraient la cohésion familiale, surtout lorsque les relations sont déjà positives. Les activités et les moments partagés permettraient ainsi à la quasi-fratrie de maintenir leurs liens lorsque la relation quasi fraternelle est plus difficile et de l'améliorer lorsque la qualité relationnelle est déjà positive. En effet, dans le premier cas, où les relations étaient déjà plus tendues, les activités et les moments partagés ont aidé à préserver les liens entre les membres de la famille recomposée, notamment entre la quasi-fratrie. Sans ces occasions de se réunir, il est probable que la cohésion familiale serait encore plus faible, accentuant ainsi la division en clans au sein de cette famille. Dans le 2^e et 3^e cas, où les relations étaient déjà positives, le partage d'activités et de moments au sein de la famille recomposée ont permis d'améliorer les relations entre les membres de la famille, particulièrement au sein de la quasi-fratrie.

5.1.4 Perspective des pertes versus des bénéfiques

La quatrième séquence identifiée est la *perspective des pertes versus des bénéfiques*. De façon générale, on peut regrouper les éléments jouant un rôle actif dans cette séquence en deux grandes catégories d'ingrédients, soit :

1. Les pertes associées à la recomposition familiale
2. Les bénéfiques associés à la recomposition familiale.

On remarque que dans certains cas (cas 2 et 3) cette séquence a facilité le développement des relations de quasi-fratrie et joue donc le rôle de facilitateur. Alors que dans le premier cas, elle joue plutôt le rôle d'obstacle au développement des liens entre les membres de la quasi-fratrie.

Dans les cas 2 et 3, la recomposition familiale est perçue positivement par les deux jeunes participants. Tous les deux perçoivent l'arrivée des enfants de leur beau-parent comme de nouveaux amis. Bien que l'arrivée d'un beau-parent ait modifié les ressources parentales disponibles pour les jeunes, les bénéfiques apportés par la nouvelle structure familiale l'emportent sur les inconvénients, selon leur perspective. On observe que ces expériences positives vécues en famille recomposée ont permis aux deux jeunes de développer des liens plus étroits et plus harmonieux avec les enfants de leur beau-parent, contribuant à une dynamique familiale plus cohésive et enrichissante. Dans les deux cas, cette

séquence a été active du début de la recomposition familiale jusqu'au moment de l'entretien. Cela suggère que le fait de percevoir davantage de bénéfices que d'inconvénients dans une situation a placé les enfants dans des conditions plus favorables à l'établissement de liens avec les autres enfants.

En revanche, pour Catherine et Julia, les jeunes participantes du cas 1, la recomposition familiale a engendré plusieurs changements importants. En effet, les jeunes filles ont dû quitter la maison familiale qu'elles aimaient beaucoup et déménager dans un quartier urbain loin de leurs amies nécessitant également un changement d'école. Elles ont également ressenti un fort sentiment d'injustice à l'endroit de leur quasi-sœur du fait que celle-ci n'ait pas vécu les mêmes sacrifices qu'elles. Pour elles, la recomposition familiale a nécessité qu'elles s'adaptent à de nombreux changements. Selon leurs perspectives, les pertes associées à cette transition familiale ont été plus importantes que les bénéfices apportés, nuisant ainsi au développement des liens avec leur quasi-sœur. Pour Catherine, l'aînée, dès le début de la recomposition familiale jusqu'au moment de l'entretien, cette configuration d'ingrédients a joué un frein à l'épanouissement de la relation quasi fraternelle. Tandis que pour Julia, cette séquence a été principalement active au début de la recomposition familiale.

5.1.5 L'interdépendance des relations familiales

La cinquième séquence observée au sein des trois cas est celle de l'interdépendance au sein des relations familiales. Selon la théorie des systèmes familiaux (Bowen, 1971; 1972), la famille est vue comme un système composé de différents sous-systèmes, dont chacun peut influencer les autres sous-systèmes ainsi que le système familial dans son ensemble (Minuchin, 1974). Les études menées auprès des familles recomposées montrent généralement qu'une relation conjugale positive est associée à une relation parent-enfant également positive, tandis qu'une relation conjugale marquée par le conflit serait associée à une relation parent-enfant moins satisfaisante (Arat, 2023). Les mêmes associations seraient observées entre la qualité de la relation parent-enfant sur la qualité relationnelle beau-parent-enfant ainsi qu'entre la qualité de la relation du couple recomposé sur celle de la relation beau-parent-enfant (Jensen et Howard, 2015; King et Lindstrom, 2016). Selon cette perspective, la qualité des relations au sein d'un sous-système influence la qualité relationnelle d'un autre sous-système (Carr et Wilder, 2016). Ainsi, les relations parent-enfant, beau-parent-enfant et celle du couple recomposé notamment influencent la qualité des autres relations (Baham et al., 2008; Raley et al., 2020), dont la relation quasi fraternelle (Baham et al., 2008).

La séquence de *l'interdépendance des relations familiales* est donc composée de quatre ingrédients :

1. Les relations parent-enfant
2. Les relations beau-parent-enfant
3. Les relations avec les autres enfants de la famille recomposée
4. Les relations avec la famille élargie.

En ce qui concerne Catherine et Julia du cas 1, cette séquence joue à la fois le rôle de facilitateur que d'obstacle. On observe que cette séquence est également en interaction avec d'autres ingrédients présents dans d'autres séquences tels que le traitement parental différencié et la cohésion familiale.

Pour Catherine et Julia, l'interdépendance des relations a freiné le développement de leur relation quasi fraternelle pour diverses raisons. D'abord, la relation entre leur mère et leur quasi-sœur Sarah a toujours été difficile, et ce, dès le début de la recomposition familiale. Cette difficulté semble avoir influencé négativement le discours de la mère au sujet de Sarah. Cela semble ensuite s'être répercuté sur la relation de ses filles avec leur quasi-soeur. De plus, en raison du traitement parental différencié exercé par leur beau-père à l'endroit de Sarah par rapport à Catherine et Julia, cela a beaucoup affecté la relation beau-père-enfants et par ricochet, influencé négativement la qualité de leur relation avec Sarah. Cependant, pour Catherine, on observe que malgré l'amélioration de sa relation avec son beau-père, cela n'a pas eu d'impact positif sur sa relation avec sa quasi-sœur. Julia quant à elle souligne que les différends entre Catherine et Sarah ont affecté négativement sa relation avec sa quasi-sœur témoignant de l'interdépendance des relations avec les autres enfants de la famille recomposée.

Pour les deux jeunes filles, le fait que la famille élargie du côté de leur beau-père (sœurs et parents du beau-père) n'inclut pas les membres de leur famille dans leurs activités familiales a beaucoup affecté leur sentiment d'appartenance à la famille recomposée et a entravé leur désir de développer des liens plus forts avec leur quasi-sœur. Enfin, pour les deux jeunes participantes du cas 1, la séquence a aussi joué le rôle de facilitateur en ce sens où Catherine et Julia ont toujours fait beaucoup d'effort pour maintenir et développer la relation avec leur quasi-sœur pour faire plaisir à leur mère. La relation parent-enfant a donc été un vecteur important au maintien des liens entre les membres de la quasi-fratrie.

Pour Annabelle et Keven, les jeunes participants des cas 2 et 3, on remarque que la séquence de *l'interdépendance des relations familiales* a contribué au développement de la qualité de leur relation

quasi fraternelle dès le début de la recomposition familiale jusqu'au moment de l'entretien. Pour ces deux jeunes, la qualité des relations familiales, incluant les relations parent-enfant, beau-parent-enfant, ainsi que les relations avec les autres membres de la quasi-fratrie et la famille élargie du côté du beau-parent ont contribué à la formation de liens solides et harmonieux entre les membres de la quasi-fratrie. Ayant tous deux une bonne relation avec leur mère respective et connaissant l'importance du projet de recomposition familiale pour elles, Annabelle et Keven se sont toujours impliqués afin que les relations soient positives tant avec leur quasi-fratrie qu'avec les autres membres de la famille. On observe également que, dans les deux cas, les beaux-parents ont traité de façon indifférenciée la dyade jeune participant et membre de la quasi-fratrie, ce qui a contribué à une relation positive avec le beau-parent, à un sentiment d'équité envers leur quasi-sœur et au développement de leurs liens quasi fraternels. Les propos des participants mettent aussi en lumière qu'il n'y avait pas de conflits importants entre les enfants de leur famille recomposée. Contrairement au cas 1, les petits différends entre certains enfants de la famille n'ont pas affecté la qualité de la relation quasi fraternelle d'Annabelle ou de Keven.

Enfin, les résultats montrent que contrairement au cas 1, les familles élargies des beaux-parents d'Annabelle et de Keven ont encouragé l'intégration des nouveaux membres de la famille recomposée en les accueillant chaleureusement, ce qui a ainsi favorisé un sentiment d'appartenance à la nouvelle structure familiale, mais aussi contribué à une meilleure relation quasi fraternelle entre les enfants.

5.1.6 Partage de l'espace et fréquence des contacts

Cette sixième séquence est composée des ingrédients suivants :

1. Le partage de l'espace entre les membres de la famille recomposée
2. La fréquence des contacts entre ceux-ci.

Dans les trois cas étudiés, cette séquence est en étroite interaction avec celle des *caractéristiques de la quasi-fratrie*. Or, dans la situation de Catherine, l'aînée du cas 1, la *séquence de l'interdépendance des relations familiales* a également exercé une influence.

La séquence du partage de l'espace et de la fréquence des contacts a joué le rôle d'obstacle au développement des liens entre la quasi-fratrie pour Catherine, l'aînée du cas 1, et à la fois un rôle d'obstacle et de facilitateur pour sa sœur Julia. Pour ces deux participantes, la séquence s'est activée uniquement à partir de la cohabitation des membres de la famille recomposée jusqu'au moment de

l'entretien. Selon le discours de Catherine et de Julia, il leur a été très difficile de déménager dans la maison familiale de leur beau-père pour laquelle elles n'ont jamais développé de sentiment d'appartenance, malgré le fait qu'elles aient des chambres individuelles décorées selon leurs goûts. Même deux ans après être déménagées, les deux jeunes filles ont continué de dire que leur maison familiale dans laquelle elles ont grandi leur manquait énormément. Pour Catherine, la cohabitation a été d'autant plus difficile, puisqu'elle confie avoir eu de la difficulté à s'habituer aux habitudes de vie de son beau-père. Le début de la cohabitation a également engendré une augmentation de la fréquence des contacts entre Catherine et sa quasi-sœur avec laquelle elle n'a jamais eu d'intérêts communs ni d'affinités (caractéristiques de la quasi-fratrie) contribuant ainsi aux irritants présents entre les deux jeunes filles. Pour Catherine, on remarque que c'est à partir de la cohabitation que la relation quasi fraternelle a commencé à se dégrader. Selon les propos de la participante, le partage de l'espace tout comme l'augmentation de la fréquence des contacts entre la quasi-fratrie ont nui à la relation entre elle et Sarah. La faible qualité de la relation entre Catherine et son beau-père (*séquence de l'interdépendance des relations*) tout comme le manque de caractéristiques communes avec sa quasi-sœur ont exacerbé les difficultés relationnelles entre elle et Sarah.

En revanche pour Julia, dès le début de la cohabitation, la relation avec Sarah, sa quasi-sœur, s'est améliorée, surtout une fois que les modalités de garde de cette dernière sont devenues les mêmes que pour elle et ses sœurs. Selon Julia, cela a permis d'avoir plus de temps pour interagir entre elles, de créer une routine et d'établir des habitudes communes. Ces changements conjugués au fait d'acquérir une plus grande maturité (ingrédient relevant de la *séquence des caractéristiques de la quasi-fratrie*), ont permis d'améliorer la relation quasi fraternelle. En effet, en vieillissant, Julia souligne accorder moins d'importance aux conflits avec Sarah et apprécie davantage les bons moments qu'elles partagent ensemble.

À l'instar de la précédente participante du cas 1, pour Annabelle, du cas 2 et Keven du cas 3, la *séquence du partage de l'espace et la fréquence des contacts* a grandement contribué au développement de la qualité de la relation quasi fraternelle. Dès le début de la reconstitution familiale, Annabelle tout comme Keven qui étaient en bas âge ont développé plus rapidement des liens avec le membre de leur quasi-fratrie en partageant le même espace, notamment en dormant dans la même pièce. Tant pour Annabelle que pour Keven, on peut penser que le fait d'avoir des affinités communes avec leur quasi-fratrie a facilité le partage d'un même espace. L'examen des récits révèle d'ailleurs que dans le cas d'Annabelle, celle-ci s'est beaucoup rapprochée de sa quasi-sœur lors de la

période où la cohabitation est devenue plus intensive et qu'elles ont dû partager le même lit. Cette participante est également celle rapportant la meilleure relation quasi fraternelle.

5.2 Constats généraux

Un premier constat tiré de l'analyse processuelle est que six séquences peuvent expliquer comment les relations quasi fraternelles se développent, qu'elles soient positives ou plus difficiles, soit :

1. Fonctionnement par clans/sous-groupes
2. Caractéristiques de la quasi-fratrie
3. Activités et moments partagés
4. Perspective des pertes versus des bénéfices
5. Interdépendance des relations familiales
6. Partage de l'espace et fréquence des contacts

On constate que les relations quasi fraternelles se développent de manière complexe, en mobilisant diverses séquences. Il est rare qu'une séquence s'active de manière isolée. La plupart du temps, une séquence interagit avec d'autres séquences ou avec des ingrédients issus de ces séquences. Un deuxième constat réside dans le fait qu'un même agencement d'ingrédients peut autant jouer le rôle de facilitateur au développement de la qualité de la relation quasi fraternelle que celui d'obstacle. Une même séquence peut jouer un rôle contraire si les ingrédients qui la composent activent leur fonction opposée. Par exemple, dans la séquence relevant des caractéristiques de la quasi-fratrie, l'analyse processuelle suggère que le jeune âge des enfants au moment de la recomposition familiale favorise le développement d'intérêts communs entre eux. Cependant, quelques années plus tard, avec l'entrée des membres de la quasi-fratrie dans l'adolescence, le développement d'intérêts communs peut devenir plus difficile. Ainsi, le même ingrédient, par exemple ici l'âge, peut jouer un rôle opposé à celui qu'il jouait initialement.

Parmi les cas étudiés ici, cette dualité peut prendre forme. Cela veut dire que pour un même participant, une séquence peut contribuer au développement de la relation de quasi-fratrie à un moment et plus tard, la même séquence peut jouer le rôle d'obstacle au développement de liens entre les membres de la quasi-fratrie.

Enfin, les séquences sont un segment temporel articulant une configuration spécifique d'ingrédients. Elles ne peuvent donc pas être dissociées d'une contextualisation temporelle. Tel qu'abordé dans la seconde partie du chapitre 4, l'aspect temporel semble jouer un rôle dans la qualité des relations entre les membres de la quasi-fratrie. L'analyse processuelle révèle plus précisément que la temporalité qui est décortiquée en trois temps, soit : 1. Le temps écoulé entre les premières rencontres de la famille recomposée et la cohabitation 2. la durée de la cohabitation et 3.) la durée de la reconstitution familiale agit en trame de fond des six séquences. Étant constamment en mouvement, chaque séquence évolue et se modifie au fil du temps, formant ainsi un processus. Pour mieux comprendre le mouvement à l'origine de l'évolution au sein du processus de développement des relations de quasi-fratrie, la prochaine section aborde plus en détail les moteurs et les bifurcations de chaque cas étudié.

5.3 Analyse des moteurs

Selon Mendez (2010), quatre moteurs peuvent être à l'origine du mouvement d'un processus. Il peut s'agir d'un *moteur programmatique*, d'un *moteur évolutionniste*, d'un *moteur dialectique* ou d'un *moteur téléologique*. Il est d'ailleurs assez rare qu'un processus mobilise un seul moteur. Trois types d'associations sont identifiés parmi ces modalités : *les moteurs enchâssés*, *les moteurs en opposition* et *les moteurs parallèles/ cumulatifs*.

5.3.1 Cas 1

Moteur évolutionniste

Comme le soutient Mendez (2010, p.130), ce type de moteur est repérable lorsque le développement des acteurs repose sur leur adaptation aux contingences de l'environnement. L'analyse processuelle permet d'identifier que la dégradation de la relation quasi fraterne entre Catherine et Sarah peut s'expliquer par le fait que Catherine a eu de la difficulté à s'adapter à cette reconstitution familiale, ce qui témoigne de l'action du moteur évolutionniste. Plusieurs éléments ont nui à la qualité de la relation avec Sarah, notamment le manque d'affinités communes, le traitement parental différencié des deux jeunes filles, les différentes pertes associées à la transition familiale et la difficulté à s'adapter à la cohabitation avec les membres de leur famille recomposée.

En revanche, dans le cas de l'évolution de la qualité de la relation entre Julia et Sarah, le moteur évolutionniste donne un résultat différent. D'une part, on observe que contrairement à Catherine, la relation entre Julia et Sarah s'améliore constamment au fil du temps. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que Julia s'est mieux adaptée aux différents changements dans son environnement. C'est

particulièrement au moment du changement de modalités de garde de Sarah où les deux jeunes filles ont pu passer plus de temps ensemble que leur relation s'est améliorée. Cela correspond également à un moment de bifurcation qui sera abordé plus tard.

Moteur dialectique

Le moteur dialectique est au cœur du changement lorsqu'une certaine tension existe entre des ingrédients (Mendez, 2010). Dans ce type de moteur, le mouvement interne du processus résulte d'un rapport de force et de négociation entre ces éléments. Tant pour l'évolution de la relation quasi fraternelle de Catherine que pour celle de Julia, le moteur dialectique est observé entre l'ingrédient de la relation parent-enfant, celui des intérêts communs entre la quasi-fratrie et l'agencement de leurs tempéraments. En effet, pour faire plaisir à leur mère, Catherine et Julia font beaucoup d'effort pour maintenir la relation avec Sarah, malgré le fait qu'elles ont peu voire aucune affinité avec Catherine leur quasi-sœur. Dans le cas de celle-ci, cette tension entre les ingrédients permet de maintenir des liens avec Sarah, sans toutefois améliorer leur relation. Pour Julia, cela permet également de conserver les liens avec Sarah et au fil du temps, par l'interaction d'autres ingrédients, la relation avec Sarah s'améliore.

Moteurs en opposition

Dans le cas de Catherine et de Julia, les *moteurs évolutionnistes* et *dialectiques* sont en opposition. Pour Catherine, le moteur évolutionniste tend à influencer négativement la qualité relationnelle entre la quasi-fratrie tandis que le moteur dialectique qui est en tension entre différents ingrédients empêche la dégradation de leur relation. En revanche, dans le cas de Julia, le moteur évolutionniste présente un mouvement de croissance positive, mais est ralenti par le moteur dialectique. C'est pourquoi la relation quasi fraternelle entre Julia et Sarah est plus positive que celle de Catherine, mais pourrait tout de même être meilleure.

5.3.2 Cas 2

Moteur évolutionniste

Pour Annabelle, le moteur évolutionniste est également au cœur de l'évolution de la relation quasi fraternelle avec Charlotte, sa quasi-sœur. Le récit de la participante met en lumière que celle-ci s'est très bien adaptée à l'arrivée des nouveaux membres de la famille recomposée qui était perçue de manière très positive par Annabelle. Certaines circonstances liées à l'aménagement de leur milieu de vie ont même favorisé le développement de leur relation, notamment le partage d'un espace restreint

tel que dormir dans le même lit. Ainsi, la relation entre Annabelle et Charlotte s'est constamment améliorée au fil du temps.

Moteur téléologique

Ce type de moteur est repérable lorsque le mouvement est généré par la présence d'un objectif commun qui influence le passage à l'acte et les décisions des acteurs mobilisés au sein du processus pour atteindre une finalité. Le cas d'Annabelle illustre bien ce second type de moteur, notamment lorsqu'Annabelle et sa mère soulignent que tous les membres de leur famille recomposée ont le souhait de vivre sous le même toit. Cet objectif commun peut expliquer pourquoi le couple recomposé encourage les relations harmonieuses au sein de la famille recomposée. Les membres de la quasi-fratrie, Annabelle et Charlotte, sont quant à elles investies dans le maintien d'un environnement de vie agréable. En partageant les tâches ménagères et en participant à différentes activités familiales, cela renforce leurs liens quasi fraternels et crée une atmosphère familiale positive, en cohérence avec leur objectif commun.

Moteurs parallèles, cumulatifs

Dans le cas d'Annabelle, les moteurs évolutionniste et téléologique sont associés de façon parallèle/cumulative, car ils poussent dans le même sens et induisent le même mouvement. Ainsi, on observe que les deux types de moteurs permettent d'améliorer la qualité de la relation quasi fraternelle.

5.3.3 Cas 3

Moteur évolutionniste

À l'instar du cas 2, l'analyse processuelle révèle que le moteur évolutionniste est l'un des moteurs responsables du mouvement au sein du processus d'évolution de la qualité de la relation quasi fraternelle du cas 3. Tel que le souligne la mère de Keven, l'importante capacité d'adaptation de son fils et de ses frères a grandement facilité la recomposition familiale. L'augmentation de la fréquence des contacts, le développement d'intérêts communs et le fait d'avoir appris à se connaître sont des éléments clés dans l'évolution de la qualité de la relation entre Keven et Alexandra. Les contingences favorables de l'environnement ont donc permis aux membres de la quasi-fratrie de développer de meilleurs liens au fil du temps.

Moteur téléologique

Dans le cas 3, le moteur téléologique repose sur l'existence du projet commun de construire pour les enfants de la famille recomposée une maison sur les terres familiales, tel que le souligne Karine, la mère de Keven. Ce projet commun non seulement rassemble les membres de la quasi-fratrie, mais également tous les autres membres de la famille recomposée et favorise la cohésion familiale.

Moteurs parallèles, cumulatifs

Dans le cas 3, le processus est influencé par les forces des moteurs évolutionniste et téléologique qui agissent en parallèle et sont cumulatives. Ces deux archétypes de moteurs induisent le même mouvement. Ils permettent de développer positivement les liens entre les membres de la famille recomposée, mais également au sein de la quasi-fratrie.

5.4 Analyse des bifurcations

Quatrième pilier de l'analyse des processus, les bifurcations marquent une transition entre deux séquences où les éléments se réorganisent, provoquant ainsi un changement de direction soudain et significatif dans le processus (Mendez, 2010). Selon Mendez (2010), pour être considérée comme une bifurcation, la transition doit être imprévisible, doit être générée par une complexité de facteurs et doit avoir des conséquences irréversibles. Il importe de souligner que la notion de bifurcation telle qu'utilisée et définie par Mendez (2010) est davantage appliquée à l'étude des processus organisationnels qu'à celle des processus biographiques (tels que les relations quasi fraternelles; Grossetti, 2006). C'est pourquoi la définition de Mendez du troisième critère d'une bifurcation qui concerne l'irréversibilité d'un changement est donc moins cohérente à l'objet d'étude de cette recherche. Celle utilisée par Grossetti (2006) est plus appropriée à notre objet d'étude. L'auteur précise qu'« [i]l n'y a pas d'un côté des situations totalement prévisibles et de l'autre côté des situations totalement imprévisibles. Il y a plutôt des degrés et des formes variables d'imprévisibilité » (2006, p.16). Pour qu'une transition soit considérée comme une bifurcation, Grossetti (2006) souligne que le changement doit être durable plutôt qu'irréversible.

L'analyse processuelle des trois cas permet d'identifier qu'une seule transition satisfait tous les critères et peut être considérée comme une bifurcation. Celle-ci est repérée au sein du processus d'évolution de la relation de quasi-fratrie entre Julia et sa quasi-sœur Sarah (cas 1). Cette bifurcation correspond à la jonction de deux périodes, soit celle où les modalités de garde de Sarah se sont modifiées de manière à devenir les mêmes que Julia et sa sœur Catherine (séquence du partage de

l'espace et la fréquence des contacts) et la période où Julia a vieilli et acquis de la maturité (séquence des caractéristiques de la quasi-fratrie). Julia souligne que c'est en se voyant plus régulièrement que leur relation s'est améliorée, car elles avaient plus d'opportunités de tisser des liens. Elle explique que le fait d'avoir les mêmes modalités de garde que Sarah a apporté une stabilité. Ainsi, elle ne pouvait plus comparer les jours qu'elle passait seule avec sa famille à ceux où Sarah était présente. Julia ajoute que c'est avec la maturité qu'elle a développé une certaine tolérance et la capacité à relativiser les différends qu'elle pouvait avoir avec sa quasi-sœur. Cela a ainsi permis de rapprocher les deux jeunes filles.

Chapitre 6 - Discussion

La présente recherche a pour objectif de comprendre comment évoluent les relations de quasi-fratrie au fil du temps, de mieux saisir les mécanismes qui participent au développement de ce type de relation et d'identifier les moments clés qui influencent l'évolution des relations entre la quasi-fratrie. Ce chapitre dresse la synthèse des résultats obtenus. Ils seront, de plus, confrontés à la littérature existante sur les relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiales et interprétés à la lumière du cadre conceptuel de Baham et ses collaborateurs (2008) et de la théorie des processus de Mendez (2010). À la lumière des résultats obtenus, le potentiel d'enrichissement théorique du modèle conceptuel de Baham et ses collaborateurs (2008) sera discuté. En dernier lieu, les forces, les limites du projet, les pistes pour les futures recherches de même que les retombées que cette étude suggère pour l'intervention, notamment en travail social, seront proposées.

6.1 Comment évoluent les relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale?

Un premier constat qui ressort est que les relations au sein des membres d'une quasi-fratrie ne sont pas un phénomène statique. Dans les trois cas étudiés, les jeunes, comme les parents, ont affirmé que la qualité de la relation de quasi-fratrie avait évolué au fil du temps, parfois positivement parfois plus négativement. À l'instar de la formation de l'identité d'une famille recomposée, perçue comme un processus non linéaire constitué d'événements positifs et négatifs (Baxter et al., 1999), les relations de quasi-fratrie évoluent de manière similaire.

L'analyse des trajectoires des relations quasi fraternelles montre que l'évolution de celles-ci diffère selon la perspective des acteurs interrogés. Au moment des premières rencontres en famille recomposée (période 1) et au moment de la cohabitation (période 2), on constate que les mères évaluent la qualité relationnelle de la quasi-fratrie à un niveau égal ou supérieur que ne le font leurs enfants. Cet écart observé entre les perspectives des jeunes et celles des parents rejoint les résultats de Granger et ses collaborateurs (1990). Ayant mené des entretiens auprès de 45 dyades composées de jeunes et de leurs parents biologiques vivant en famille recomposée, les chercheurs ont également relaté d'importantes différences dans les propos des jeunes et ceux de leurs parents au sujet de la qualité de leurs relations familiales. Ces résultats mettent en lumière que les jeunes et les parents n'ont pas la même perception de la qualité des liens entre les membres de la famille recomposée.

Ce résultat peut être interprété à la lumière du modèle du cycle de développement des familles recomposées de Papernow (2013; 2017). L'auteure suggère qu'au début de cette transition familiale, les parents se trouvent dans le premier des sept stades, soit celui du « *fantasy stage* » selon lequel les adultes entretiennent des attentes irréalistes et idéalisées à l'endroit du projet de reconstitution familiale. À ce stade, les parents et les beaux-parents se concentreraient davantage sur les aspects liés à leur nouvelle union familiale (donc le futur) (Baxter et al., 1999; Papernow, 2017), tandis que les enfants tendraient à se focaliser sur les changements vécus et les éléments liés à leur vie antérieure à la nouvelle union (donc le passé) (Baxter et al., 1999; Papernow, 2017). L'enthousiasme et le désir exprimés par les mères de la présente étude de former une nouvelle famille pourraient expliquer pourquoi elles évaluent plus positivement la qualité des liens entre leur enfant et le membre de la quasi-fratrie lors des premières années de la nouvelle union.

Dans le même ordre d'idées, les résultats de la présente recherche montrent qu'au moment de l'entretien, soit quelques années après le début de la reconstitution familiale, tous les jeunes participants, sauf un ont évalué plus positivement leurs liens quasi fraternels que leurs mères. En ayant dépassé le stade du « *fantasy stage* » et étant plus conscientes des difficultés vécues au sein de la famille recomposée, cela peut notamment expliquer pourquoi les mères, au moment de l'entretien, font une évaluation plus sévère que leurs jeunes de la qualité des liens entre la quasi-fratrie.

Ces résultats suggèrent qu'après quelques années en reconstitution familiale, les mères accorderaient plus d'importance à la dimension conflictuelle qu'aux dimensions de proximité ou de soutien lorsqu'elles qualifient la qualité des relations entre les membres de la quasi-fratrie. En revanche, les jeunes, malgré ces moments de tension avec leur membre de la quasi-fratrie, sembleraient être plus conscients des liens qui les rapprochent et accorderaient plus d'importance à ces aspects pour évaluer la qualité de leur relation quasi fraternelle. Les jeunes capteraient davantage toutes les dimensions de la qualité relationnelle (la proximité, le soutien et les conflits), mais particulièrement la dimension de la proximité pour juger si leur relation est positive ou négative. L'examen des récits suggère d'ailleurs que les jeunes s'appuieraient davantage sur la dimension de la proximité pour évaluer leur relation quasi fraternelle.

6.2 Qu'est-ce qui participe au développement des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale?

L'analyse processuelle révèle que des séquences particulières composées de différents ingrédients jouent un rôle actif dans le développement des relations quasi fraternelles des trois cas étudiés.

La *séquence des caractéristiques de la quasi-fratrie* concerne les caractéristiques individuelles des membres de la quasi-fratrie, soit l'âge au moment de la recomposition familiale, la différence d'âge, les intérêts communs entre la dyade, l'agencement des tempéraments et la maturité affective. Les résultats suggèrent que plus la différence d'âge entre les membres de la quasi-fratrie est grande et plus il est difficile pour les jeunes de trouver des intérêts communs. À l'inverse, les jeunes d'âge similaire rapportent de meilleures relations avec les membres de leur quasi-fratrie que ceux ayant un plus grand écart d'âge entre eux. Ces résultats vont dans le même sens que certaines études (Anderson, 1999, Baham et al., 2008; Sanner et al. 2018) révélant que plus la différence d'âge des enfants est importante et moins les relations seraient harmonieuses. Cependant, ces résultats ne font pas l'unanimité. Une récente étude (de Leeuw et al., 2024) réfute ces résultats en affirmant que plus les membres de la quasi-fratrie étaient d'âge similaire et moins leur relation était intime. Ils expliquent que durant l'enfance, ces derniers peuvent percevoir une plus grande compétition quant à leur position et leur rôle au sein de la famille. Les sentiments de rivalité seraient donc plus fréquents entre les membres d'une quasi-fratrie d'âge rapproché (de Leeuw et al., 2024).

Il est également ressorti des entretiens que le développement de liens entre la quasi-fratrie peut être entravé lorsque la recomposition familiale survient au moment où les jeunes débutent leur adolescence. Au contraire, les jeunes qui étaient en bas âge au moment de cette transition familiale évaluent de façon générale plus positivement leurs liens avec leur quasi-fratrie. En effet, les résultats suggèrent que le jeune âge des répondants au moment de la recomposition familiale a facilité le partage d'activités communes, dont le jeu, avec leur quasi-fratrie. Ce contexte a donc facilité le développement d'affinités entre eux. Ces résultats rejoignent ceux d'Hetherington (1993) et de van Eeden-Moorefield et Pasley (2012) stipulant que la recomposition familiale serait plus facile pour les jeunes âgés de 9 ans et moins et serait une transition plus ardue pour les adolescentes (van Eeden-Moorefield et Pasley, 2012).

Bien que le jeune âge des enfants semble faciliter les interactions entre la quasi-fratrie par le biais d'activités ludiques, dans deux cas, les participants ont indiqué que la maturité des jeunes a été un élément qui a favorisé l'établissement de relations harmonieuses entre les membres de la quasi-fratrie.

L'analyse des propos des participants suggère que la maturité favoriserait le développement de compétences de résolution de problèmes tout comme la capacité à relativiser davantage l'ampleur des conflits et à mieux réguler leurs émotions. À notre connaissance, ce résultat découlant de l'analyse des propos des répondants semble novateur, car il n'a pas encore été abordé dans la littérature.

Dans deux des trois cas, l'agencement des tempéraments entre la quasi-fratrie a aussi facilité le développement de liens entre les membres. D'ailleurs, l'absence de cet ingrédient, tel qu'illustré dans le cas 1, s'est révélée comme un obstacle au développement de liens entre les membres de la quasi-fratrie. Ceci rejoint les résultats de recherche d'Ihinger-Tallman (1987) et de Pollet (2007) soutenant que plus les individus d'une dyade ont des affinités et plus leur relation est positive et proximale. Selon Dunn (1993) et Baham et ses collaborateurs (2008), les membres d'une quasi-fratrie dont les styles de tempérament seraient grandement différents auraient une relation moins harmonieuse.

À la lumière des récits des participants, on constate que la seconde séquence, celle du *fonctionnement par clans et par sous-groupes*, est composée des ingrédients suivants : la cohésion familiale et le traitement parental différencié. Ce type de fonctionnement englobe deux dynamiques : le fonctionnement par clans et le fonctionnement par sous-groupes. Les résultats suggèrent qu'il y a un fonctionnement par clans lorsque les parents se rassemblent avec leurs propres enfants, en raison de leurs liens familiaux pour former un clan au sein d'une structure familiale recomposée. Le fonctionnement par sous-groupes concerne la tendance qu'ont les jeunes d'une quasi-fratrie à se regrouper avec les membres dont ils considèrent faire partie de leur famille, selon leurs affinités plutôt que par leurs liens de filiation. Or, le fonctionnement par clans et celui par sous-groupes partagent les mêmes ingrédients actifs : la cohésion familiale, le traitement parental différencié tout en étant en interaction avec la séquence relevant des caractéristiques de la quasi-fratrie.

Contrairement à un certain pan de la littérature suggérant que les membres d'une famille forment un clan selon leurs liens biologiques « kin-keeping » (Tanskanen et Danielsbacka, 2019; van Houdt et al., 2020), les résultats de la présente recherche montrent que les acteurs de la famille recomposée peuvent aussi se regrouper par sous-groupes selon leurs caractéristiques et affinités communes avec les autres jeunes ainsi qu'en fonction du traitement parental dont ils font l'objet plutôt qu'uniquement selon leurs liens biologiques. Dans cette perspective, certains auteurs affirment que des caractéristiques communes, tel qu'un faible écart d'âge entre les jeunes de la quasi-fratrie favoriserait un vécu commun et faciliterait le développement de liens (Ihinger-Tallman, 1987; Coleman et al.,

2015; Pollet, 2007). Baham et ses collaborateurs (2008) vont dans le même sens en ajoutant que les croyances des jeunes, leurs valeurs et les individus qu'ils considèrent les membres de leur famille sont des aspects qui influencent la qualité de la relation avec la quasi-fratrie. En revanche, d'autres auteurs soulignent que les quasi-fratries ont plus de chances de vivre des conflits lorsqu'ils ont davantage en commun. Être du même genre, avoir un âge similaire, des tempéraments qui s'agencent bien ainsi que des intérêts communs seraient des conditions propices à ce que des conflits surviennent (Landon et al., 2022). Au contraire, le manque de points communs entre la quasi-fratrie conduirait à une indifférence plutôt qu'à des conflits apparents.

Quant au traitement parental différencié, on observe que les jeunes percevant un traitement différencié de la part de leur beau-parent à leur endroit, en comparaison à leur membre de la quasi-fratrie, avaient une relation quasi fraternelle beaucoup moins positive que les jeunes se sentant traités de manière égalitaire. Ceci rejoint les résultats de certaines études révélant que les membres de demi-fratries (Rosette, 2019) et de quasi-fratries (Landon et al., 2022; Rosette, 2019) interrogés percevaient le traitement différencié de la part du beau-parent comme une influence négative sur le développement de liens avec les autres jeunes de la famille recomposée.

Les résultats du présent mémoire révèlent aussi que la relation entre les membres de la quasi-fratrie était meilleure lorsqu'il n'y avait pas de clans ou de sous-groupes au sein de la famille recomposée de sorte qu'une cohésion familiale entre tous les membres était présente. Or, la présence d'un sous-groupe ou d'un clan au sein de la famille recomposée n'était toutefois pas automatiquement synonyme de tensions entre la quasi-fratrie. C'est plutôt la composition du sous-groupe ou du clan qui s'est révélée importante. En effet, si les deux membres de la quasi-fratrie se trouvaient dans un même sous-groupe, comme dans le cas 3, la relation quasi fraternelle était tout de même considérée comme positive tant chez le jeune répondant que chez la mère. En revanche, c'est dans le cas de figure où les membres de la quasi-fratrie se trouvaient dans des clans séparés (cas 1) que les relations quasi fraternelles se sont révélées être les plus difficiles de tous les cas étudiés.

La *séquence des activités et des moments partagés* met en lumière que les moments partagés en famille recomposée jouent un rôle important dans le développement de liens entre la quasi-fratrie. L'analyse laisse entendre que ces moments communs pouvaient être de différente nature. Toutes les dyades de quasi-fratrie étudiées avaient en commun le partage des tâches ménagères qui leur permettait de communiquer, de se coordonner et de passer du temps ensemble. Ces résultats font écho

à ceux de Rosette (2019) évoquant que la participation des jeunes des familles recomposées aux tâches ménagères était une stratégie parentale pour instaurer une dimension égalitaire entre eux, ce qui influencerait la qualité relationnelle entre les jeunes.

Notamment en début de recomposition familiale et lorsque les enfants sont en bas âge, les propos des participants montrent également l'importance que le couple recomposé initie des activités pour stimuler les interactions avec les jeunes. Comme les jeunes enfants ont une autonomie limitée et qu'ils participent généralement d'emblée aux activités qu'organisent leurs parents, le fait que le couple recomposé organise ces moments permet aux enfants de passer du temps ensemble et d'apprendre à se connaître.

Ce partage de moments communs entre tous les membres de la famille recomposée demeure également important lorsque les jeunes sont adolescents et que les relations quasi fraternelles sont plus tendues. Tel que des auteurs le soulignent (Ganong et al., 2022; Pylyser et al., 2018), la plupart des études ont jusqu'à présent montré l'importance de partager des activités au début de la recomposition familiale et lorsque les jeunes sont en bas âge, mais ce mécanisme demeure tout aussi essentiel pour créer des liens entre les membres de la famille recomposée, lorsque les jeunes deviennent adolescents. Cela dit, la littérature sur les familles recomposées a jusqu'à présent davantage porté sur l'influence du partage d'activités sur la relation entre le beau-parent et l'enfant plutôt que sur la quasi-fratrie (Baxter et al., 1999; Pylyser et al., 2018).

Les résultats du mémoire suggèrent ainsi que les activités et les moments partagés permettent à la quasi-fratrie de maintenir leurs liens lorsque la relation quasi fraternelle est plus difficile et de l'améliorer lorsque la qualité relationnelle est déjà positive. S'appuyant sur les études auprès des fratries biologiques, ces résultats corroborent le modèle de Baham et ses collaborateurs (2008) avançant que le temps passé entre la quasi-fratrie, notamment lors de la réalisation d'activités exercerait une influence sur la qualité de leur relation. Enfin, à l'instar de Sanner et ses collaborateurs (2022), les résultats de la recherche montrent également que les activités et les moments partagés renforcent le sentiment d'appartenance à la famille recomposée et améliorent la cohésion familiale, surtout lorsque les relations familiales sont déjà positives, ayant à son tour une influence positive sur la relation quasi fraternelle.

Dans la quatrième séquence, celle des *pertes et des bénéfices*, un premier aspect marquant qui est ressorti des entretiens concerne la perspective des jeunes à l'égard des bénéfices et des inconvénients de la recomposition familiale et les répercussions de cette perspective sur la qualité relationnelle avec leur quasi-fratrie. Les différents changements induits par la recomposition familiale, comme déménager dans une maison située dans une autre ville était la perte la plus importante soulignée par les jeunes. Parmi les bénéfices était soulignée l'arrivée d'une quasi-fratrie perçue comme de nouveaux amis. Ainsi, les jeunes percevant plus d'avantages que d'inconvénients à cette transition familiale rapportent une meilleure relation quasi fraternele que les autres. Les études ayant abordé ce sujet avancent que la recomposition familiale engendre plusieurs changements chez les enfants et de pertes supplémentaires à celles vécues lors de la séparation parentale (Kellas et al. 2014; Papernow, 2017) et que ces modifications peuvent avoir des répercussions souvent négatives au sein de la relation quasi fraternele (Baham et al., 2008). Peu d'études ont abordé les côtés positifs de la recomposition familiale, mais certains travaux (p. ex. Baxter et al., 1999; Braithwaite et al., 2018; Gatins et al., 2014) soulignent que certains événements peuvent être perçus positivement et avoir une influence sur la qualité des liens avec les membres de la famille recomposée.

La cinquième séquence repérée, soit *l'interdépendance des relations*, réaffirme les constats des tenants de la théorie des systèmes familiaux, soulignant que les sous-systèmes d'un système familial s'interinfluencent, positivement ou négativement, les uns les autres (Arat, 2023; Baham et al., 2008; Cox et Paley, 2003; Minuchin et al., 2007; Petren et al., 2018). En effet, les résultats de la recherche ont clairement montré que la qualité des relations familiales, soit celles parent-enfant, beau-parent-enfant, celle avec les autres enfants de la famille recomposée et les liens avec la famille élargie ont des répercussions sur la qualité de la relation entre les membres de la quasi-fratrie. À l'instar de Petren et ses collaborateurs (2018), il ressort des trois cas étudiés l'effet ricochet qu'ont les relations entre elles, pouvant être parfois positives, parfois négatives.

Dans la présente étude, les jeunes rapportant une relation moins positive avec le membre de leur quasi-fratrie (cas 1) étaient ceux dont la relation avec leur beau-parent était plus tendue. La relation entre leur parent et leur quasi-sœur était également plus difficile tout comme celle avec la famille élargie, incluant les grands-parents. L'inverse était d'ailleurs observé pour les répondants dont la relation quasi fraternele était positive (cas 2 et 3). Il importe aussi de souligner que l'ensemble des témoignages a fait ressortir que la qualité de la relation parent-enfant a été une motivation pour les jeunes à s'investir dans le maintien d'une relation avec la quasi-fratrie malgré la présence de tensions

(cas 1) et de réellement développer des liens forts et réciproques avec la quasi-fratrie (cas 2 et 3). Contrairement au cadre conceptuel proposé par Baham et ses collaborateurs (2008), la présente étude identifie les relations avec la famille élargie comme un élément influençant la qualité des relations de quasi-fratrie, un sujet encore peu documenté par les chercheurs à ce jour (Ganong et Coleman, 2017). À la lumière des témoignages des répondants et de l'analyse processuelle effectuée, l'aspect temporel ressort comme un élément ayant une influence importante dans le développement des liens quasi fraternels. On observe que les cas rapportant une relation plus positive avec la quasi-fratrie sont ceux dont 1. le temps écoulé entre la séparation parentale et le début des fréquentations du couple recomposé était le plus long, 2. la durée de la cohabitation était la plus longue et 3. sont ceux dont le processus de recomposition familiale durait depuis plus longtemps.

Ces résultats rejoignent ceux rapportés par d'autres chercheurs soulignant que les membres d'une famille auraient besoin de 2 à 3 ans pour s'adapter à la séparation parentale (Hetherington, 1989) et entre 4 à 7 ans pour s'adapter à la recomposition familiale (Papernow, 2009). C'est pourquoi le temps écoulé depuis la recomposition familiale est un élément du modèle de développement des relations de fratrie dans les familles recomposées de Baham et collaborateurs (2008).

En plus de s'intéresser à ce qui pouvait influencer le développement de la relation entre les membres de la quasi-fratrie, ce mémoire a exploré ce qui était à l'origine du mouvement au sein du processus de développement des relations entre la quasi-fratrie, ce qui a permis d'identifier différents archétypes de moteurs (Mendez, 2010). La théorie des processus de Mendez (2010) souligne que les moteurs permettent de rendre intelligible la complexité des mécanismes à l'origine du mouvement au sein d'un processus (Mendez, 2010). En ce sens, le repérage des moteurs est une étape importante pour comprendre l'évolution du processus étudié. Les résultats mettent de l'avant que c'est dans les cas où les moteurs étaient de types évolutionnistes et téléologiques et que les forces des moteurs agissaient en parallèle et étaient cumulatives que les relations entre les membres de la quasi-fratrie étaient les plus positives. Ceci suggère que la capacité d'adaptation des jeunes à leur environnement (moteur évolutionniste) et la présence d'un projet commun rassemblant tous les membres d'une famille recomposée (moteur téléologique) sont des éléments favorables au développement de liens entre la quasi-fratrie, puisque ces deux moteurs poussent dans la même direction (association de type parallèle/cumulatif).

6.3 Quels sont les moments clés qui participent au développement des relations de quasi-fratrie?

La sixième séquence du *partage de l'espace et de la fréquence des contacts* révèle que la période de la cohabitation constitue un moment clé dans l'établissement des liens entre la quasi-fratrie. En effet, cette période charnière engendre différents changements, notamment le partage d'un espace commun et une augmentation de la fréquence des contacts non seulement entre la quasi-fratrie, mais aussi avec les autres membres de la famille recomposée.

Pour l'une des participantes (aînée du cas 1), c'est à partir de cette période que la relation avec sa quasi-sœur s'est rapidement détériorée, car elle devait dorénavant vivre une semaine sur deux avec son beau-père et sa quasi-sœur. Le fait d'avoir peu d'affinités avec sa quasi-sœur et avoir beaucoup de mal à s'adapter aux habitudes de vie de son beau-père a donc exacerbé les difficultés relationnelles avec sa quasi-fratrie. Ces résultats rejoignent ceux d'autres études ayant indiqué que la cohabitation peut également accroître les conflits (Arránz Becker et al., 2013; Landon et al., 2022). Dans la même logique, Rosette (2019) souligne que les jeunes en famille recomposée interviewés rapportent que le partage de chambre à coucher engendre chez certains des rapports tantôt amicaux, tantôt conflictuels.

À l'inverse, pour tous les autres participants de l'étude, c'est à partir de la cohabitation que leur relation quasi fraternelle s'est améliorée. Pour ces répondants, la cohabitation a augmenté la fréquence des contacts et engendré le partage d'un même espace qui a permis de développer plus rapidement des liens avec leur quasi-fratrie. Puisque ces jeunes avaient plusieurs affinités avec le membre de leur quasi-fratrie, le partage d'un même espace s'est révélé un ingrédient actif dans le développement de leur relation. En guise d'exemple, à partir du moment de la cohabitation, Annabelle (cas 2) et sa quasi-sœur ont dû partager le même lit. Cette grande proximité leur a permis de développer positivement leur relation, car les deux jeunes filles s'entendaient très bien à l'avance. Cette proximité n'aurait pu toutefois ne pas convenir à toutes les quasi-fratries, voire même contribuer à détériorer leur relation si peu d'affinités liaient les deux jeunes.

L'analyse processuelle révèle que la cohabitation est une période où s'activent plusieurs séquences responsables du développement ou de la détérioration de la relation quasi fraternelle. La séquence du *partage de l'espace et de la fréquence des contacts* est donc en étroite interaction avec celle *des caractéristiques de la quasi-fratrie*.

Globalement, les résultats de cette recherche montrent que les cas dont la durée de la cohabitation avec les membres de leur quasi-fratrie est la plus longue rapportent des relations quasi fraternelles plus harmonieuses que ceux dont la durée de cohabitation est plus courte.

En effet, tout comme l'affirme King (2006), le fait de cohabiter offre l'opportunité de passer plus de temps avec les membres de la famille recomposée, ce qui est crucial pour développer des liens. L'étude de Leeuw et ses collaborateurs (2024) met en lumière que lorsque la durée de la cohabitation était considérée, l'écart entre la qualité relationnelle des quasi-fratries et celle des fratries biologiques était moindre. Ces résultats suggèrent que plus une quasi-fratrie partage une longue période de cohabitation durant l'enfance, plus leur relation tend à devenir intime, se rapprochant ainsi d'une relation fraternelle biologique.

6.4 Bonification du cadre conceptuel

Le modèle théorique de Baham et ses collaborateurs (2008; figure 1, page 21) est l'une des pierres d'assises du cadre d'analyse utilisé dans cette étude parallèlement à la théorie des processus de Mendez (2010). Les auteurs soulignent que ce cadre conceptuel est applicable aux différents types de fratries que l'on retrouve dans les familles recomposées, notamment les quasi-fratries. Ce modèle permet donc de repérer de potentiels éléments pouvant jouer un rôle majeur dans le développement des liens entre les membres d'une quasi-fratrie. Rappelons que les auteurs regroupent en trois grandes dimensions les éléments pouvant influencer la qualité de la relation quasi fraternelle, soit les différentes relations parent-enfant, les variables familiales ainsi que les caractéristiques personnelles des enfants et celles de la dyade quasi fraternelle.

Or, les résultats issus de l'analyse processuelle mettent en lumière différentes séquences d'ingrédients ayant un rôle dans le développement des relations quasi fraternelles, telles qu'illustrées à la figure 16 (chapitre 5 p. 121). On remarque que certains ingrédients de ces séquences ne figurent pas dans le modèle théorique de Baham et al. (2008). Les résultats de cette étude montrent que plusieurs nouveaux ingrédients semblent jouer un rôle dans le développement des liens entre les membres d'une quasi-fratrie. En ce qui concerne la dimension des relations familiales, les résultats révèlent que la qualité des relations quasi fraternelles est notamment influencée par les relations entre les membres de la famille recomposée (y compris la quasi-fratrie) et la famille élargie, telle que les oncles, tantes et grands-parents. Les familles recomposées ayant une forte cohésion familiale entre tous leurs membres auraient également tendance à rapporter de meilleures relations entre la quasi-fratrie que

ceux dont la cohésion familiale est plus faible et qui se concentrent au sein d'un sous-groupe de personnes dans la famille.

Dans la dimension des variables familiales, les résultats réitèrent les observations du modèle Baham et al. (2008) en indiquant que les changements vécus par les membres de la quasi-fratrie peuvent influencer la qualité de leur relation. Or, les témoignages des participants mettent de l'avant que c'est davantage la perspective des jeunes à l'égard des bénéfices et des inconvénients induits par la recomposition familiale qui exerce une influence sur leur relation que les changements en eux-mêmes. Ainsi, les jeunes percevant plus d'avantages que d'inconvénients à cette transition familiale rapportent une meilleure relation quasi fraternele que les autres.

Dans la dimension relative aux caractéristiques des jeunes, il ressort des propos des participants que l'âge est effectivement un élément qui module la qualité relationnelle entre la quasi-fratrie tout autant que l'âge au moment de la recomposition familiale; un élément qui n'avait pas été identifié dans le modèle théorique de Baham. La maturité affective des membres de la quasi-fratrie, leurs intérêts communs ainsi que l'espace et les activités partagés entre les membres de la quasi-fratrie sont également des nouveaux ingrédients ayant émergé de l'analyse.

À la lumière de ces nouveaux ingrédients, la figure 19 propose une conceptualisation enrichie du modèle théorique de Baham et ses collaborateurs qui est cette fois-ci spécifiquement adapté aux relations quasi fraternelles en contexte de recomposition familiale. Les nouveaux ingrédients ressortis dans l'étude sont mis en évidence en étant en gras et en italique. Il est à noter que les titres des dimensions ont été modifiés pour être en cohérence avec leur contenu.

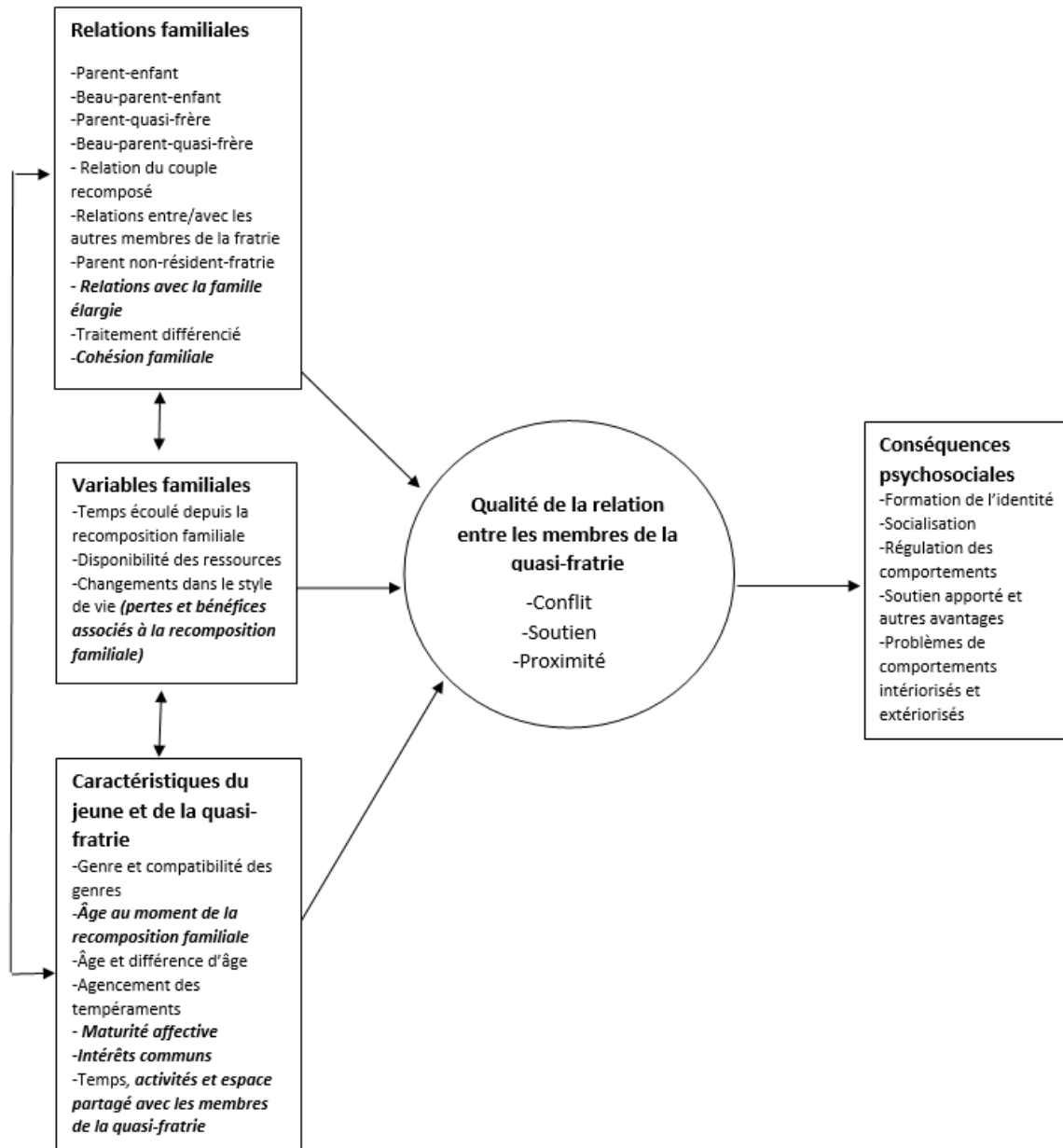


Figure 19. *Adaptation du modèle théorique (Baham et al., 2008) de la qualité des relations de quasi-fratries dans les familles recomposées*

En poursuivant le travail conceptuel important réalisé par Baham et ses collaborateurs (2008), ce mémoire permet de bonifier notre compréhension des mécanismes sous-jacents au développement des relations entre les membres d'une quasi-fratrie. En outre, il permet d'aller au-delà des prédicteurs de la qualité de la relation quasi fraterne déjà documentés dans les études quantitatives.

6.5 Forces et limites de l'étude

La recherche qualitative s'évalue à l'aide de critères de scientificité différents de ceux de la recherche quantitative, car elle s'inscrit dans le paradigme constructiviste plutôt que positiviste (Gohier, 2004). Bien qu'il n'existe pas de consensus au sein de la communauté scientifique concernant les critères de validité à appliquer aux études qualitatives, Gohier (2004) avance que la rigueur d'une recherche qualitative peut être évaluée selon les paramètres suivants : crédibilité, constance interne, transférabilité et fiabilité. Les prochains paragraphes aborderont plus spécifiquement les forces et les limites de cette étude en regard des trois premiers critères de rigueur proposés par Gohier (2004).

La crédibilité fait référence à la validité interne, qui pour Miles et Huberman (2003) est « un processus de vérification, de questionnement et de théorisation, et non une stratégie qui établit une relation normalisée entre les résultats des analyses et le monde réel » (Miles et Huberman, 2003, p. 504). En ce sens, les résultats de la recherche doivent être justes et authentiques en reflétant l'expérience des participants (Ayerbe et Missonier, 2007). Pour des études de cas, qu'elles soient simples ou multiples, les méthodes de triangulation sont nécessaires pour assurer la crédibilité des études (Alexandre, 2013; Collerette, 1997). Dans le cadre de cette étude de cas multiples, l'utilisation d'une triangulation des sources de données constitue une force non négligeable.

D'abord, les résultats de ce mémoire s'appuient sur les perspectives des parents et celles des jeunes au regard de l'évolution de la qualité des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale. Les entretiens individuels se sont déroulés avec trois parents et quatre enfants formant ainsi trois cas distincts. Le fait de débiter l'entretien avec le parent plutôt qu'avec le jeune s'est d'ailleurs avéré une stratégie efficace pour mieux comprendre la trame temporelle des événements de l'histoire de la famille recomposée et donc accroître la fiabilité des informations. Croiser le point de vue des parents et des jeunes sur la même expérience a également donné une vision plus complète et nuancée des dynamiques relationnelles au sein des familles. En effet, cette méthode a permis de mettre en lumière des points communs et des différences entre les témoignages. Des convergences tout comme des divergences au sein des cas (intra-cas) et entre ceux-ci (inter-cas) ont donc émergé permettant une compréhension plus approfondie du phénomène étudié.

En revanche, cette étude comporte également des limites relativement à la crédibilité. Lors des entretiens, le fait de demander aux participants de se remémorer leurs souvenirs de manière chronologique depuis les premières rencontres en famille recomposée jusqu'au moment de l'entretien

s'est révélé complexe pour les participants. Il a donc été difficile de circonscrire les événements dans une période de temps précise, car au fur et à mesure des discussions, les participants se remémoraient des éléments d'une période précédente.

Le second critère, celui de la constance interne peut en quelque sorte chevaucher celui de la crédibilité, qui est défini par « [...] l'indépendance des observations et des interprétations par rapport à des variations accidentelles ou systématiques (le temps, par exemple ou la personnalité du chercheur) » (Gohier, 2004, p.7). Pour répondre au critère, Gohier (2004) propose le recours à une triangulation des observateurs. En ce sens, une mesure d'accord interjuge (kappa de Cohen) pourrait être utilisée lors du codage (Demers, 2020). En général, plus l'accord entre les personnes qui effectuent le codage est élevé, plus l'analyse est considérée comme « objective » (Demers, 2020). Cela permet de garantir que des biais ne faussent pas l'interprétation des observations, ce qui peut assurer la cohérence interne de l'étude (Dorais, 1993). Cette stratégie n'a malheureusement pas pu être utilisée lors de l'analyse des verbatims en raison des ressources limitées dont disposait l'étudiante-chercheuse, ce qui constitue une limite de cette étude. Le recours à un accord interjuges aurait d'abord pu valider le codage des extraits des participants effectué dans les différentes catégories de l'analyse thématique et dans un second temps, accroître la validité de l'analyse processuelle effectuée.

Selon Gohier (2004), la transférabilité constitue le troisième critère pour évaluer la rigueur d'une étude qualitative et fait référence à la validité externe d'une étude. La transférabilité « [...] signifie l'application, même limitée, à d'autres contextes [...] » (Gohier, 2004, p. 7). Ayerbe et Missonier (2007) soutiennent que la transférabilité est souvent présentée comme la limite majeure de l'étude de cas, qui par essence même, désigne l'étude d'un contexte spécifique (2007). C'est pourquoi les auteurs invitent à repenser la question pour trouver des possibilités de généralisation de l'étude de cas, telles que la généralisation théorique. Citant David (2004), Ayerbe et Missonier (2007, p.38) soulignent que la généralisation est «[...] atteinte lorsque de nouvelles théories permettent de transformer notre regard général sur les choses ». Dans le prolongement de cette perspective, les résultats de l'étude mettent tout d'abord en lumière de nouveaux ingrédients pouvant influencer le développement des relations quasi fraternelles qui n'avaient pas été identifiés dans le cadre théorique de Baham et ses collaborateurs (2008). On peut donc dire que ce mémoire possède le potentiel de contribuer à un enrichissement théorique du modèle de Baham et ses collaborateurs (2008). Comme Collerette (1997) le souligne, c'est par le jeu d'itérations entre la réalité et la théorie qu'un modèle

théorique s'enrichit. C'est donc après plusieurs applications de ce nouveau modèle, lorsqu'il est stabilisé, qu'une certaine généralisation théorique peut être proposée (Collerette, 1997).

Pour améliorer la transférabilité d'une étude qualitative, particulièrement les études de cas simples et multiples, la description exhaustive du contexte dans lequel s'inscrit le ou les cas ainsi qu'une riche description des participants de la recherche sont essentielles (Huberman et Miles, 1991; Ayerbe et Missonier, 2007; Gohier, 2004). La compréhension de ces facteurs contextuels permet au chercheur de jauger dans quelles conditions il est possible de transférer les résultats à d'autres cas (Ayerbe et Missonier, 2007). Dans le cadre de cette étude, une attention minutieuse a été apportée à la description du contexte de reconstitution familiale de chacun des cas. Chaque cas a été rédigé de manière à refléter sa propre dynamique. Un portrait détaillé du profil de chacun des participants et de leurs perspectives au regard de l'évolution des relations quasi fraternelles a également été brossé. Tel que le requiert une étude de cas (Collerette, 1997), cela a facilité la compréhension de l'évolution des relations des membres de la quasi-fratrie et d'en saisir les éléments importants.

Pour permettre la saturation empirique et la transférabilité des résultats, Eisenhardt (1989) souligne qu'une étude de cas multiples devrait avoir entre 4 et 10 cas pour permettre de générer un apport théorique et avoir des fondements empiriques convaincants, sauf si le cas contient lui-même plusieurs mini cas. Néanmoins, les auteurs ne s'entendent pas sur le nombre de cas idéal que devrait composer les études de cas multiples. Dyer et Wilkins (1991) quant à eux soutiennent que ce qui importe le plus dans une recherche, ce n'est pas tant le nombre de cas étudiés, mais plutôt la capacité du chercheur à produire de nouvelles connaissances à partir des cas qu'il analyse. Dès lors, cette étude de cas multiples s'appuie sur trois cas qui contiennent des mini cas, soit un total de 7 mini cas, ce qui est considéré comme un échantillon satisfaisant pour une étude de cas multiples considérant le fait que ce mémoire comporte un potentiel d'enrichissement théorique.

Par ailleurs, cette recherche comporte certaines limites qui diminuent son potentiel de transférabilité. Notamment, il existe un manque de diversification interne conduisant à une faible saturation empirique, soit le fait que l'ajout de nouveaux éléments n'apporte plus de nouvelles informations (Pirès, 1997). En effet, l'échantillon de l'étude est composé uniquement d'un cas dont les participants rapportent des relations quasi fraternelles plutôt difficiles. Avoir d'autres cas dont les membres rapportent des difficultés relationnelles avec la quasi-fratrie auraient certainement pu bonifier la compréhension des mécanismes qui sous-tendent le développement d'une relation plus tendue entre

les membres d'une quasi-fratrie et de les comparer aux cas rapportant des relations plus harmonieuses. L'échantillon comporte également un manque de diversité ethnoculturelle et de genre. Tout d'abord, tous les participants étaient d'origine caucasienne, tous nés dans la province de Québec et dont la langue d'expression est le français. D'autre part, l'échantillon est presque qu'exclusivement composé de participants de genre féminin (l'échantillon est composé d'un seul participant de genre masculin). La participation de répondants de diverses origines ethnoculturelles et de genre aurait pu faire émerger de nouvelles perspectives et enrichir l'analyse entourant l'objet de recherche. Par le manque de diversification interne de l'échantillon, il est donc impossible de prétendre à la saturation empirique des données.

6.6 Pistes de recherche à poursuivre

À la lumière des résultats obtenus, il apparaît important de poursuivre des recherches qualitatives sur ce sujet afin de bien comprendre de l'intérieur le processus de développement des relations entre les membres d'une quasi-fratrie. À cet égard, il apparaît important de recueillir le point de vue des différents acteurs impliqués dans le processus étudié pour enrichir notre compréhension du phénomène. En cohérence avec la théorie des systèmes familiaux, non seulement la participation des jeunes est essentielle, mais celle du parent, du beau-parent et des membres de la quasi-fratrie permettent d'obtenir le portrait le plus authentique possible de leur vision de cette réalité.

Les résultats de cette recherche ont permis d'identifier de nouveaux ingrédients ayant une influence sur la relation quasi fraternelle n'ayant pas été répertoriés dans le modèle théorique de Baham et ses collaborateurs (2008). Or, pour valider le construit théorique du modèle, il est nécessaire de poursuivre d'autres recherches, tant qualitatives que quantitatives qui utiliseront ce cadre conceptuel.

À quelques exceptions près, les processus relationnels impliqués dans le développement et le maintien des liens entre les membres de quasi-fratries ont rarement fait l'objet d'études jusqu'à ce jour (Landon et al., 2022). La mobilisation de la théorie des processus de Mendez (2010) dans cette recherche a permis d'approfondir notre compréhension du sujet en identifiant six séquences d'ingrédients jouant un rôle dans la relation quasi fraternelle. Les moteurs identifiés ont également pu aider à comprendre la dynamique interne du processus de développement des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale. Malgré que ce sujet demeure le point focal de ce mémoire, d'autres recherches sont nécessaires pour mieux comprendre les conditions et les mécanismes qui favorisent

le développement de relations quasi fraternelles. Il serait donc intéressant que d'autres recherches explorent si les séquences repérées dans ce mémoire³ exercent aussi une influence dans le développement des relations quasi fraternelles chez d'autres cas étudiés.

Les résultats soulèvent des questions qui n'ont pas ou très peu été traitées dans la littérature sur le sujet. D'une part, il serait fort pertinent de mener d'autres travaux pour mieux comprendre l'influence des modalités de garde sur la qualité relationnelle des quasi-fratries et pour clarifier les liens entre la qualité de la relation beau-parent-enfant sur celle entre les membres de la quasi-fratrie. D'autre part, nous en savons encore très peu sur ce que font les adultes qui gravitent autour des membres de la quasi-fratrie, notamment les parents, les beaux-parents et la famille élargie pour contribuer au développement d'une relation entre les enfants n'ayant pas de liens de sang en contexte de recomposition familiale. L'exploration de ces sujets serait donc bénéfique non seulement au point de vue de la recherche, mais également sur le plan de l'intervention auprès de ces familles.

Bien qu'il soit essentiel de poursuivre les recherches sur les relations entre les quasi-fratries, il n'en demeure pas moins important d'en savoir davantage sur les processus relationnels au sein des demi-fratries. Puisque les ruptures parentales surviennent de plus en plus tôt dans la vie des enfants alors que les parents peuvent toujours s'engager dans une nouvelle union et avoir d'autres enfants, un nombre croissant de jeunes vivront avec une demi-fratrie. Sanner et ses collaborateurs (2018) soulignent qu'il serait intéressant de poursuivre les recherches auprès des membres de demi-fratries qui ont des relations positives entre eux et qui sont proches sur le plan affectif. Cela pourrait donc contribuer à comprendre les processus favorisant le développement de liens entre les demi-fratries. Il importe toutefois que ces prochaines études distinguent les demi-fratries des quasi-fratries dans leur échantillon afin de permettre de mieux comprendre les dynamiques propres à chaque type de fratrie (Sanner et al., 2018).

6.7 Implications pour la pratique du travail social

Enfin, les résultats de cette étude montrent qu'une relation de quasi-fratrie positive ou plus difficile peut à la fois englober les dimensions associées à la proximité, au soutien qu'à celle associée au conflit. Ce constat rejoint ceux de Landon et ses collaborateurs (2022) et de van Houdt (2023)

³ Les séquences repérées dans ce mémoire sont : 1. *fonctionnement par clans/sous-groupes* 2. *caractéristiques de la quasi-fratrie* 3. *activités et moments partagés* 4. *perspective des pertes versus des bénéfices* 5. *interdépendance des relations familiales* et 6. *partage de l'espace et fréquence des contacts*

soulignant qu'au sein des relations familiales peuvent coexister des sentiments à la fois positifs et négatifs résultant en une ambivalence. Les résultats de Landon et ses collaborateurs (2022) révèlent dans leur étude que les jeunes de familles recomposées devaient se sentir émotionnellement proches ou à l'aise avec leurs demi-frères ou demi-sœurs pour que les tensions se manifestent.

Les relations familiales, tout comme celles de quasi-fratrie, qu'elles soient positives ou plus difficiles, ne sont donc pas unidimensionnelles. En reflétant l'existence de cette dualité, cela permet aux travailleurs sociaux accompagnant des familles recomposées de relativiser la présence des conflits tant au sein de la quasi-fratrie qu'entre les autres membres de la famille et de comprendre que les désaccords sont attendus, sans pour autant rendre la relation difficile. Cette réalité peut aussi bien être nommée par les cliniciens aux premiers stades de la famille recomposée, en guise de prévention qu'aux stades de développement ultérieurs.

L'interdépendance des relations familiales dans cette recherche montre que les relations de quasi-fratrie ne se développent pas en silos, mais qu'elles sont étroitement influencées par la qualité des relations des autres sous-systèmes familiaux. Ces résultats réitèrent l'importance d'adopter un regard systémique dans l'évaluation des difficultés que rencontrent les membres de la famille recomposée. Dès lors, avant d'aborder les conflits présents entre les membres d'une quasi-fratrie, les parents et le travailleur social pourraient d'abord analyser la qualité relationnelle des autres sous-systèmes familiaux. Dans certaines situations, il pourrait être alors plus pertinent de travailler d'abord la qualité relationnelle entre le parent et son enfant. En effet, tels que le soutiennent Sanner et ses collaborateurs (2022) dans leur recension des écrits, la qualité de la relation parent-enfant influence la qualité relationnelle entre le beau-parent et le jeune. Développer des liens positifs entre le parent et l'enfant entraînerait donc des répercussions positives sur la relation entre l'enfant et le beau-parent.

Les résultats de la recherche ont réitéré les constats dressés par d'autres chercheurs (Ganong et al., 2022; Pylyser et al., 2018) selon lesquels les activités et les moments partagés sont essentiels pour nourrir la cohésion familiale et faciliter la création de liens entre les membres de la quasi-fratrie. Il est important de se rappeler qu'en présence du parent biologique et de la fratrie biologique, ces liens auront tendance à prévaloir sur ceux avec les autres membres de la famille recomposée.

Sachant cela, il est important, comme le souligne Papernow (2008) que l'enfant passe du temps seul avec les membres des différents sous-systèmes (ex. : une activité entre le beau-parent et l'enfant, entre

les membres de la quasi-fratrie). Trouver l'équilibre entre le fait de faire des activités toute la famille recomposée ensemble et en faire d'autres, partagées entre le jeune et un autre membre de la famille recomposée semble donc être la formule à privilégier (Ganong et al., 2022), bien qu'exigeante dans le quotidien souvent chargé des familles.

La recomposition familiale entraîne souvent des pertes supplémentaires à celles vécues lors de la séparation parentale (p. ex. déménagement, deuil de l'union parentale lors de l'arrivée d'un nouveau partenaire, etc.) ainsi qu'une cascade de changements. L'analyse processuelle met en lumière que la perspective de pertes et de bénéfices chez les enfants à l'égard de la recomposition familiale peut influencer la capacité des jeunes à s'investir auprès des autres membres de la famille recomposée. Selon Papernow (2017), c'est souvent en aidant d'abord les adultes à comprendre les besoins des enfants et à y répondre plus efficacement que les cliniciens peuvent le mieux les aider. En sensibilisant les parents à cette réalité, les cliniciens peuvent mettre en lumière les pertes liées à la recomposition familiale et les conséquences que l'accumulation de changements peuvent avoir sur leurs enfants. Grâce à cet exercice, le couple recomposé peut devenir conscient et plus attentif à la densité de changements afin, d'éviter d'imposer trop de changements à leurs enfants en même temps. Il importe également que les parents ouvrent un espace de discussion avec leurs jeunes de sorte que ceux-ci expriment leurs sentiments au sujet de la recomposition familiale. Papernow (2017) souligne qu'il est important que les parents développent de l'empathie à l'égard des sentiments de perte et de conflit de loyauté que peuvent ressentir les enfants à la suite de la formation de la famille recomposée. Les cliniciens peuvent ainsi accompagner les parents dans le soutien du processus de deuil que les enfants doivent traverser.

Dans le même ordre d'idées, les cliniciens peuvent accompagner les membres des familles recomposées à identifier les changements positifs que cette transition familiale amène dans leur vie (ex. : de nouveaux membres de la famille avec qui s'amuser, plus d'activités familiales, voir mon parent plus heureux, etc.). Identifier les côtés positifs de cette transition familiale peut alors devenir un excellent levier d'intervention lors des moments difficiles que traversent les membres de la famille recomposée.

Enfin, les résultats de cette recherche tout comme d'autres études (Landon et al., 2022; Rosette, 2019) indiquent que le traitement parental différencié est une source de conflit importante au sein de la quasi-fratrie. La recomposition familiale constitue un défi, surtout lorsque les deux ménages ont des

règles et des attentes différentes à l'égard des enfants. Lorsque les jeunes sont d'âges très différents et que leurs expériences antérieures varient, il peut être difficile pour le couple recomposé de trouver un terrain d'entente qui semble équitable pour tous les membres de la famille (Landon et al., 2022; Papernow, 2013). Les jeunes peuvent donc avoir l'impression que leurs quasi-frères et quasi-sœurs reçoivent des punitions moins sévères ou de meilleurs avantages qu'eux (Landon et al., 2022). Par conséquent, Landon et ses collaborateurs (2022, p.273) suggèrent aux cliniciens d'encourager les membres de la famille recomposée (le couple ainsi que les enfants) à se demander « ce qui est juste ». En écoutant le point de vue de tous, notamment celui des jeunes sur ce qu'ils considèrent quelque chose comme équitable, on peut penser que cela puisse favoriser le traitement égalitaire des enfants et favoriser un climat familial harmonieux.

Conclusion

À ce jour, de nombreux processus familiaux demeurent peu explorés dans la littérature, notamment en ce qui concerne la qualité des relations au sein des quasi-fratries (Unterreiner, 2018). Bien que les relations quasi fraternelles ne fassent pas encore l'objet de nombreuses recherches, elles revêtent tout de même un caractère important, car de nombreux enfants passeront une partie de leur enfance ou adolescence aux côtés d'une quasi-fratrie (Saint-Jacques et al., 2023). La qualité des relations entre la quasi-fratrie est aussi importante pour la pérennité du projet de recomposition familiale. En effet, des relations positives entre les membres d'une famille recomposée, dès le début de sa formation, peuvent être un élément favorisant la longévité et la durabilité de l'unité familiale (Kellas et al., 2014; Poittevin, 2006).

C'est pourquoi ce mémoire portait sur le processus de développement des relations entre les membres de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale et poursuivait l'objectif de comprendre comment les relations se développent entre eux. Malgré les limites de cette étude, l'analyse processuelle a pu permettre d'identifier six séquences d'ingrédients ayant un rôle dans le développement des relations de quasi-fratrie. Non seulement cette démarche a permis d'identifier de nouveaux ingrédients que Baham et ses collaborateurs (2008) n'avaient pas relevés dans leur modèle théorique du développement des relations de fratrie en famille recomposée, mais a également jeté un éclairage fort intéressant sur la manière dont les ingrédients interagissent entre eux et influencent la qualité relationnelle des membres de la quasi-fratrie.

D'abord, il ressort des résultats que les relations de quasi-fratrie sont un phénomène en mouvement qui évolue au fil du temps. Il est intéressant de constater que les quasi-sœurs et les quasi-frères ayant une relation positive entre eux peuvent tout de même vivre des conflits sans que cela teinte négativement leur relation. À l'inverse, les résultats révèlent que l'absence de conflits n'est toutefois pas synonyme d'une relation positive entre les enfants. Cela témoignerait plutôt qu'une certaine distance existe entre eux. Les résultats de l'étude suggèrent notamment que les enfants plus jeunes lors de la recomposition familiale ont des relations plus positives avec leur quasi-fratrie de même que les jeunes ayant un faible d'écart d'âge entre eux, car ils auraient davantage d'intérêts communs. Dans le même ordre d'idées, il ressort des entretiens qu'il demeure important que le couple recomposé initie des activités afin que les membres de la quasi-fratrie et toute la famille recomposée développent des liens entre eux. Malgré le fait que certains participants aient rapporté des relations quasi

fraternelles plus tendues, ils soulignent que les activités ont tout de même permis de maintenir leur relation sans toutefois l'améliorer.

La cohabitation de tous les membres de la famille recomposée est sans contredit une période charnière où plusieurs changements s'actualisent. Pour certaines quasi-fratries de l'étude, le partage d'un espace commun et l'augmentation de la fréquence des contacts entre elles ont été bénéfiques à leur relation alors que pour d'autres, ce fut tout le contraire. Cette période de cohabitation permet également de passer plus de temps avec son beau-parent et les autres membres de la famille recomposée. Les résultats mettent en lumière que les relations quasi fraternelles se développent en étroite interaction avec d'autres sous-systèmes, notamment avec la famille élargie (oncles, tantes et grands-parents). D'après les propos des jeunes et parents de l'étude, la présence d'une cohésion familiale au sein de toute la famille recomposée et un traitement parental égalitaire des enfants de la part du couple recomposé seraient des ingrédients facilitant le développement de liens entre la quasi-fratrie.

En dépit de tous les changements inhérents à la recomposition familiale, ce serait davantage la perspective des jeunes à l'égard des bénéfices et des inconvénients induits par la recomposition familiale qui exercerait une influence sur la qualité de leur relation que les changements en eux-mêmes. Ainsi, les jeunes percevant plus d'avantages que d'inconvénients à cette transition familiale semblent rapporter une meilleure relation quasi fraternelle que les autres.

Bibliographie

- Afifi, T. D. (2008). Communication in stepfamilies: Stressors and resilience. Dans J. Pryor (Ed.), *The international handbook of stepfamilies: policy and practice in legal, research, and clinical environments* (p. 299–320). John Wiley & Sons Inc.
- Ahrons, C. R. (2006). Family ties after divorce: Long-term implications for children. *Family Process*, 46(1), 53–66. <https://doi.org/10.1111/j.1545-5300.2006.00191.x>
- Alexandre, M. (2013). La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple. *Recherches qualitatives*, 32(1), 26–56. <https://doi.org/10.7202/1084611ar>
- Anderson, E. (1999). Sibling, half sibling, and stepsibling relationships in remarried families. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 64(4), 101-126. <https://doi.org/10.1111/1540-5834.00049>
- Arat, E., Voorpostel, M., & Bernadi, L. (2023). Interdependency of relationships in stepfamilies: Variation across residence arrangements. *Journal of Social and Personal Relationships*, 40(11) 3656–3678. <https://doi.org/10.1177/02654075231185342>
- Arránz Becker, O., Salzburger, V., Lois, N. & Nauck, B. (2013). What Narrows the Stepgap? Closeness Between Parents and Adult (Step)Children in Germany. *Journal of Marriage and Family*, 75, 1130–1148. [DOI:10.1111/jomf.12052](https://doi.org/10.1111/jomf.12052)
- Ayerbe, C. & Missonier, A. (2007). Validité interne et validité externe de l'étude de cas : principes et mise en oeuvre pour un renforcement mutuel. *Finance, Contrôle, Stratégie*, 10(2), 37-62. https://www.researchgate.net/publication/4874798_Validite_interne_et_validite_externede_létude_de_cas_principes_et_mise_en_oeuvre_pour_un_renforcement_mutuel
- Baham, M. E., Weimer, A. A., Braver, S. L., & Fabricus, W. V. (2008). Sibling relationships in blended families. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (p. 175-207). John Wiley & Sons Inc.
- Balistreri, K.S. (2018). Family Structure and Child Food Insecurity: Evidence from the Current Population Survey. *Social Indicators Research*, 138, 1171–1185. <https://doi.org/10.1007/s11205-017-1700-7>
- Bank, L., Burraston, B. & Snyder, J. (2004). Sibling conflict and ineffective parenting as predictors of adolescent boys' antisocial behavior and peer difficulties: Additive and interactional effects. *Journal of Research on Adolescence*, 14(1), 99-125. <https://doi.org/10.1111/j.1532-7795.2004.01401005.x>

- Barlatier, J.-P. (2018). Les études de cas. Dans F. Chevalier, L.M. Cloutier & N. Mitev (Eds.), *Les méthodes de recherche du DBA* (pp.133-146). Édition EMS.
- Baribeau, C., & Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation. *Revue des Sciences de l'éducation*, 38(1). <https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- Baxter, L. A., Braithwaite, D. O., & Nicholson, J. H. (1999). Turning points in the development of blended families. *Journal of Social and Personal Relationships*, 16, 291-314. <https://doi.org/10.1177/0265407599163002>
- Bowen, M. (1971). Family therapy and family group therapy. Dans H. Kaplan & B. Sadock (Eds.), *Comprehensive Group Psychotherapy* (pp. 384–421). Williams & Wilkins.
- Bowen, M. (1972). Family therapy and family group therapy. Dans H. Kaplan & B. Sadock (Eds.), *Group Treatment of Mental Illness* (pp. 145–181). Aronson.
- Braithwaite, D. O., Waldron, V. R., Allen, J., Oliver, B., Bergquist, G., Storck, K., Marsh, J., Swords, N., & Tschampl-Diesing, C. (2018). “Feeling warmth and close to her”: Communication and resilience reflected in turning points in positive adult stepchild–stepparent relationships. *Journal of Family Communication*, 18(2), 92–109. <https://doi.org/10.1080/15267431.2017.1415902>
- Bray, J. H., & Berger, S. H. (1993). Developmental issues in stepfamilies research project: Family relationships and parent-child interactions. *Journal of Family Psychology*, 7(1), 76–90. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.7.1.76>
- Bray, J. H., & Harvey, D. M. (1995). Adolescents in stepfamilies: Developmental family interventions. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 32(1), 122–130. <https://doi.org/10.1037/0033-3204.32.1.122>
- Brody, G. H. (2002). Sibling relationship quality: Its causes and consequences. *Annual Review of Psychology*, 49(1), 1–24. <https://doi.org/10.1146/annurev.psych.49.1.1>
- Brody, G. H., Stoneman, Z., & McCoy, J. K. (1992). Associations of maternal and paternal direct and differential behavior with sibling relationships: Contemporaneous and longitudinal analyses. *Child Development*, 63(1), 82-92. <https://doi.org/10.2307/1130903>
- Brown, S. L., Manning, W. D., & Stykes, J. B. (2015). Family structure and child well-being: Integrating family complexity. *Journal of Marriage and Family*, 77(1), 177–190. <https://doi.org/10.1111/jomf.12145>
- Cabtree, B.F., & Miller, W.L. (1999). *Doing qualitative research*. Sage Publications.
- Cadolle, S. (2000). *Être parent, être beau-parent : la recomposition de la famille*. Éditions Odile Jacob.

- Cadolle, S. (2006). *Familles recomposées : Un défi à gagner*. Marabout.
- Carr, K., & Wilder, S. E. (2016). Attachment style and the risks of seeking social support: Variations between friends and siblings. *Southern Communication Journal*, 81(5), 316–329. <https://doi.org/10.1080/1041794X.2016.1208266>
- Cavanagh, S. E. (2008). Family structure history and adolescent adjustment. *Journal of Family Issues*, 29(7), 944–980. <https://doi.org/10.1177/0192513X07311232>
- Clark, M. C., Owen, S. V., & Tholcken, M. A. (2004). Measuring student perceptions of clinical competence. *Journal of Nursing Education*, 43(12), 548–554. <https://doi.org/10.3928/01484834-20041201-01>
- Cloutier, R., Bissonnette, C., Ouellet-Laberge, J. & Plourde, M. (2004). Monoparentalité et développement de l'enfant. Dans M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau, & R. Cloutier (Eds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale* (pp. 33-65). Presses de l'Université Laval.
- Claxton-Olfield, S. (2008). Stereotypes of stepfamilies and stepfamily members. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and Practice in Legal, Research, and Clinical Environments* (pp.30-52). John Wiley & Sons inc.
- Code civil du Québec, RLRQ c CCQ-1991.
- Coleman, M., Ganong, L., Russell, L., & Frye-Cox, N. (2015). Stepchildren's views about former step-relationships following stepfamily dissolution. *Journal of Marriage and Family*, 77(3), 775–790. <https://doi.org/10.1111/jomf.12182>
- Collerette, P. (1997). L'étude de cas au service de la recherche. *Recherche en Soins Infirmiers*, 50, 81–88. <http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Rsi/50/81.pdf>
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. (2022). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>
- Cox, M. J., & Paley, B. (2003). Understanding families as systems. *Current Directions in Psychological Science*, 12(5), 193-196. <https://doi.org/10.1111/1467-8721.01259>
- Creswell, J. W. & Poth, C. N. (2018). *Qualitative Inquiry and Research Design Choosing among Five Approaches* (4th Ed.). Sage Publications, Inc.
- Deater-Deckard, K., Dunn, J., & Lussier, G. (2002). Sibling relationships and social-emotional adjustment in different family contexts. *Social Development*, 11(4), 571–590. <https://doi.org/10.1111/1467-9507.00216>

- de Leeuw, S., Hornstra, M., & Kalmijn, M. (2024). Relationships among adult full, half, and stepsiblings: Does coresidence explain the stepgap? *Journal of Marriage and Family*, 39(9) 1–18. <https://doi.org/10.1111/jomf.13027>
- Demers, V. (2020). Démystifier les méthodes qualitatives : les standards rédactionnels de l'APA pour la rédaction d'articles empiriques qualitatifs. *Psycause : Revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 10(1), 49-60. <https://doi.org/10.51656/psycause.v10i1.30459>
- Desrosiers, H., & Tétreault, K. (2018). *Les trajectoires familiales diversifiées des jeunes nés au Québec à la fin des années 1990*. <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/portrait-201809.pdf>
- Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social*, 42(2), 7–27. <https://doi.org/10.7202/706615ar>
- Drapeau, S., & Saint-Jacques, M.-C. (2020). Enjeux éthiques de la recherche auprès des enfants exposés aux hauts conflits de séparation. Dans I. Côté, K. Lavoie, R.-P. Trottier-Cyr, K., Poitras, E., Godbout, M.-C. Saint-Jacques..., S. Janelle (Eds.), *La méthodologie de recherche centrée sur l'enfant : recueillir et restituer la parole des enfants et des adolescents* (pp.1-33). Presses de l'Université Laval.
- Duberman, L. (1973). Step-kin relationships. *Journal of Marriage and the Family*, 35(2), 283–292. <https://doi.org/10.2307/350657>
- Duberman, L. (1975). *The reconstituted family: A study of remarried couples and their children*. Nelson-Hall Publishers.
- Dunn, J. (1993). *Young children's close relationships: Beyond attachment*. Sage Publications Inc.
- Dyer, W. G. Jr., & Wilkins, A. L. (1991). Better stories, not better constructs, to generate better theory: a rejoinder to Eisenhardt. *Academy of Management Review*, 16(3), pp. 613-619. <https://doi.org/10.2307/258920>
- Eisenhardt, K. M (1989). Building theories from case study research. *Academy of Management Review*, 14(4), pp.532-550. <https://doi.org/10.2307/258557>
- Elmore, A. M. (2003). *The topography of sibling relationships in stepfamilies: A comparison of the sequential interaction patterns of full biological siblings, half-siblings, and stepsiblings* (Publication No. 3097281) [Thèse de doctorat, Université de Virginie]. ProQuest Dissertations and Theses Global.
- Furman, W., & Buhrmester, D. (1985). Children's perceptions of the qualities of sibling relationships. *Child Development*, 56(2), 448–461. <https://doi.org/10.2307/1129733>
- Ganong, L., & Coleman, M. (1988). Do mutual children cement bonds in stepfamilies?.

Journal of Marriage and Family, 50(3), 687–698. <https://doi.org/10.2307/352638>

- Ganong, L., & Coleman, M. (1993). An exploratory study of stepsibling subsystems. *Journal of Divorce & Remarriage*, 19(3-4), 125-142. https://doi.org/10.1300/J087v19n03_09
- Ganong, L., & Coleman, M. (1994). *Remarried family relationships*. Sage Publications Inc.
- Ganong, L., & Coleman, M. (2004). *Stepfamily relationships: Development, dynamics, and interventions*. Kluwer Academic/Plenum Publishers. <https://doi.org/10.1007/978-1-4419-9112-6>
- Ganong, L., & Coleman, M. (2017). Stepfamily Relationships. Dans L. Ganong, & M. Coleman (Eds.), *Stepfamily Relationships: Development, dynamics, and interventions* (2nd ed., pp.191-204). Springer. https://doi.org/10.1007/978-1-4899-7702-1_10
- Ganong, L., Coleman, M., Sanner, C., & Berkeley, S. (2022). Summary and synthesis of research on what works in stepfamily childrearing. *Family Relations*, 71(3), 935-952. <https://doi.org/10.1111/fare.12674>
- Gass, K. Jenkins, J. M. & Dunn, J. (2007). The sibling relationship as protective for children experiencing life events: A longitudinal study. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 48(2), 167-175. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.2006.01699.x>
- Gatins, D., Kinlaw, C. R., & Dunlap, L. L. (2014). Impact of postdivorce sibling structure on adolescent adjustment to divorce. *Journal of Divorce & Remarriage*, 55(3), 239-251, <https://doi.org/10.1080/10502556.2014.898551>
- Gennetian, L. A. (2005). One or two parents? Half or step siblings? The effect of family structure on young children's achievement. *Journal of Population Economics*, 18, 415–436. <https://doi.org/10.1007/s00148-004-0215-0>
- Giroux, M., & Gruben, V. (2019). Canada. Dans Sosson, J., Willems, G., & Motte, G. (Eds.), *Adults and children in postmodern societies: A comparative law and multidisciplinary handbook* (pp. 149-186). Cambridge Intersertia.
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3–17. <https://doi.org/10.7202/1085561ar>
- Granger, M., Desrochers-Boudreau, L., Laroche, R., & Cloutier, R. (1990). La qualité relationnelle dans la famille recomposée: perspectives du parent et de l'enfant. *Service social*, 39(3). 50-63. <https://doi.org/10.7202/706500ar>
- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie*, 120(1), 5-28. <https://doi.org/10.3917/cis.120.0005>

- Grüning Parache, L., Vogel, M., Meigen, C., Kiess, W., & Poulain, T. (2024). Family structure, socioeconomic status, and mental health in childhood. *European Child & Adolescent Psychiatry*, *33*, 2377–2386. <https://doi.org/10.1007/s00787-023-02329-y>
- Guinche, T. (2009). *Fratrie recomposée : fratrie de sang et fratrie de cœur*. <http://www.sauvegarde56.org/uploaded/Thierry%20GUINCHE.pdf>
- Hadfield, K., Amos, M., Ungar, M., Gosselin, J., & Ganong, L. (2018). Do changes to family structure affect child and family outcomes? A systematic review of the instability hypothesis. *Journal of Family Theory & Review*, *10*(1), 87-110. <https://doi.org/10.1111/jftr.12243>
- Halligan, C., Chang, I. J., & Knox, D. (2014). Positive effects of parental divorce on undergraduates. *Journal of Divorce and Remarriage*, *55*(7), 557–567. <https://doi.org/10.1080/10502556.2014.950905>
- Harper, J. M., Padilla-Walker, L. M., & Jensen, A. C. (2016). Do siblings matter independent of both parents and friends? Sympathy as a mediator between sibling relationship quality and adolescent outcomes. *Journal of Research on Adolescence*, *26*(1), 101–114. <https://doi.org/10.1111/jora.12174>
- Hetherington, E. M. (1989). Coping with family transitions: Winners, losers, and survivors. *Child Development*, *60*(1), 1–14. <https://doi.org/10.2307/1131066>
- Hetherington, E. M. (1999). Adolescent siblings in stepfamilies: Family functioning and adolescent adjustment. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, *64*(4), 222. <https://doi.org/10.1111/1540-5834.00045>
- Huberman, A. M., & Miles, M. B. (1991). *Analyse des données qualitatives*. Éditions du renouveau pédagogique.
- Huston, T. L., & Robins, E. (1982). Conceptual and methodological issues in studying close relationships. *Journal of Marriage and the Family*, *44*(4), 901-925. <https://doi.org/10.2307/351454>
- Hyett, N., Kenny A., & Dickson-Swift, V. (2014). Methodology or method? A critical review of qualitative case study reports. *International Journal of Qualitative Studies on Health and Well-being*, *9*(11), 1-12. <https://doi.org/10.3402/qhw.v9.23606>
- Ihinger-Tallman, M. (1987). Sibling and stepsibling bonding in stepfamilies. Dans K. Pasley, & M. Ihinger-Tallman (Eds.), *Remarriage and step-parenting: Current research and theory* (pp.164-182). Guilford Press.
- Institut de la Statistique du Québec (2023). *Familles recomposées ou non recomposées parmi les familles formées d'un couple avec enfants, Canada et provinces, 2021*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/familles-et-recomposees-et-non-recomposees-parmi-les-familles-formees-dun-couple-avec-enfants-canada-et->

provinces

- Institut Vanier (2024). *La famille compte 2024*. <https://institutvanier.ca/la-famille-compte-2024/structure-des-familles/#book>
- Juby, H., Billette, J.-M., Laplante, B., & Le Bourdais, C. (2007). Nonresident fathers and children: Parents' new unions and frequency of contact. *Journal of Family Issues*, 28(9), 1220–1245. <https://doi.org/10.1177/0192513X07302103>
- Jensen, T. M. (2017). Constellations of dyadic relationship quality in stepfamilies: A factor mixture model. *Journal of Family Psychology*, 31(8), 1051–1062. <https://doi.org/10.1037/fam0000355>
- Jensen, T. M., & Howard, M. O. (2015). Perceived stepparent–child relationship quality: A systematic review of stepchildren's perspectives. *Marriage & Family Review*, 51(2), 99–153. <https://doi.org/10.1080/01494929.2015.1006717>
- Jeynes, W. H. (2006). The impact of parental remarriage on children *Marriage & Family Review*, 40(4), 75-102, https://doi.org/10.1300/J002v40n04_05
- Kellas, J., Baxter, L., LeClair-Underberg, C., Thatcher, M., Routsong, T., Normand, E. L., & Braithwaite, D. O. (2014). Telling the story of stepfamily beginnings: The relationship between young-adult stepchildren's stepfamily origin stories and their satisfaction with the stepfamily. *Papers in Communication Studies*, 81, 149-166. <http://digitalcommons.unl.edu/commstudiespapers/81>
- Kerr, D., & Beaujot, R. (2002). Family relations, low income, and child outcomes: A comparison of Canadian children in intact-, step-, and lone-parent families. *International Journal of Comparative Sociology*, 43(2), 134-152. <https://doi.org/10.1177/002071520204300202>
- King, V. (2006). The antecedents and consequences of adolescents' relationships with stepfathers and nonresident fathers. *Journal of Marriage and Family*, 68(4), 910–928. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2006.00304.x>
- King, V., Boyd, L. M., & Thorsen, M. L. (2015). Adolescents' perceptions of family belonging in stepfamilies. *Journal of Marriage and Family*, 77(3), 761–774. <https://doi.org/10.1111/jomf.12181>
- King, V., & Lindstrom, R. (2016). Continuity and change in stepfather–stepchild closeness between adolescence and early adulthood. *Journal of Marriage and Family*, 78(3), 730-743. <https://doi.org/10.1111/jomf.12281>
- Kunnen S. E., & Bosma H. A. (2006). Le développement de l'identité : Un processus relationnel et dynamique. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 35(2), 183-203. <https://doi.org/10.4000/osp.1061>

- Landon, O., Ganong, L., & Sanner, C. (2022). “Stop going in my room”: A grounded theory study of conflict among stepsiblings. *Family Relations: An Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, 71(1), 256–278. <https://doi.org/10.1111/fare.12595>
- Leake, V.S. (2005). *Steps between, steps within: Adolescents and stepfamily belonging* (Publication no. 3231196) [Thèse de doctorat, Université de Kentucky]. ProQuest Dissertations and Theses Global.
- Leake, V. S. (2007). Personal, familial, and systemic factors associated with family belonging for stepfamily adolescents. *Journal of Divorce & Remarriage*, 47(1-2), 135-155. https://doi.org/10.1300/J087v47n01_08
- Leplat, J. (2002). De l'étude de cas à l'analyse de l'activité *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 4(2), 1-33. <https://doi.org/10.4000/pistes.3658>
- Mayer, R., & Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, & D. Turcotte (Eds.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp.115-133). Gaëtan Morin éditeur.
- Mayer, R., & Saint-Jacques, M.-C. (2000). L'entrevue de recherche. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, & D. Turcotte (Eds.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp.115-133). Gaëtan Morin éditeur.
- Marshall, B., Cardon, P., Poddar, A., & Fontenot, R. (2013). Does sample size matter in qualitative research?: A review of qualitative interviews in is research. *Journal of Computer Information Systems*, 54(1), 11-22. <https://doi.org/10.1080/08874417.2013.11645667>
- McHale, S. M., Updegraff, K. A., Tucker, C. J., & Crouter, A. C. (2000). Step in or stay out? Parents' roles in adolescent siblings' relationships. *Journal of Marriage and the Family*, 62(3), 746–760. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.00746.x>
- Mendez, A. (2010). *Processus : Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Académia-Bruylant.
- Merriam, S. B. (2009). *Qualitative research: A guide to design and implementation*. Jossey-Bass.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994). *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook* (2nd ed.). Sage Publications Inc.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives: Méthodes en sciences humaines*. Éditions de Boeck.
- Ministère de la Famille (2018). *Caractéristiques et évolutions récentes des familles au Québec : Ce que révèlent les données du recensement de 2016*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/quelle-famille-vol6-no2-ete2018.pdf>

- Minuchin, S. (1974). *Families and Family Therapy*. Cambridge University Press.
- Minuchin, S., Nichols, M., & Lee, W. (2007). *Assessing families and couples: From symptoms to systems*. Pearson.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (3rd ed.). Armand Colin.
- Noller, P., Feeney, J. A., Sheehan, G., & Peterson, C. (2000). Marital conflict patterns: Links with family conflict and family members' perceptions of one another. *Personal Relationships*, 7(1), 79–94. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6811.2000.tb00005.x>
- Olson, D. H., Waldvogel, L., & Schlieff, M. P. (2019). Circumplex model of marital and family systems: An update. *Journal of Family Theory & Review*, 11(2), 199–211. <https://doi.org/10.1111/jftr.12331>
- Ornstein P. A. (1995). Children's long-term retention of salient personal experiences. *Journal of traumatic stress*, 8(4), 581–605. <https://doi.org/10.1007/BF02102890>
- Padgett, D. (2017). *Qualitative methods in social work research* (3rd ed.). Sage Publications Inc.
- Papernow, P. L. (2008). A clinician's view of "stepfamily architecture": Strategies for meeting the challenges. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and Practice in Legal, Research, and Clinical Environments* (pp. 423–454). John Wiley & Sons Inc.
- Papernow, P. L. (2009). *Becoming a stepfamily: Patterns of development in remarried families* (1st ed.). Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315798974>
- Papernow, P. L. (2013). *Surviving and thriving in stepfamily relationships: What works and what doesn't*. Routledge.
- Papernow, P. L. (2017). Clinical guidelines for working with stepfamilies: What family, couple, individual, and child therapists need to know. *Family Process*, 57(1), 25–51. <https://doi.org/10.1111/famp.12321>
- Petren, R. E., Garneau-Rosner, C. L., & Yildirim, E. D. (2018). Union stability among mothers and stepfathers: Contributions of stepfathers and biological fathers. *Journal of Family Psychology*, 32(8), 1142–1151. <https://doi.org/10.1037/fam0000482>
- Perez-Brena, N. J., Duncan, J. C., Bámaca, M. Y., & Perez, R. (2022). Progress and gaps: A systematic review of the family demographics and family subsystems represented in top family science journals 2008–2018. *Journal of Family Theory & Review*, 14(1), 59–78. <https://doi.org/10.1111/jftr.12446>

- Pettigrew, A. M. (1992). The character and significance of strategy process research. *Strategic Management Journal*, 13(S2), 5-16.
<https://doi.org/10.1002/smj.4250130903>
- Pirès, A. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique*.
https://classiques.uqam.ca/contemporains/pires_alvaro/echantillonnage_recherche_qualitative/echantillon_recherche_qual.pdf
- Plewes, P.S. (2002). *The presence of siblings and stepsiblings and adolescent adjustment in stepfamilies* (Publication no. 3050747) [Thèse de doctorat, Université de Miami]. ProQuest Dissertations and Theses Global.
- Poittevin, A. (2003). *Les liens dans les fratries recomposées*. <http://docplayer.fr/18552023-Les-liens-dans-les-fratries-recomposees-regard-sociologique-sur-les-relations-entre-enfants-au-sein-de-familles-recomposees.html>
- Poittevin, A. (2005). Un regard sociologique sur les relations entre enfants dans les familles recomposées. Dans G. Bergonnier-Dupuy (Ed.), *L'Enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille* (pp. 91-101). ERES.
- Poittevin, A. (2006). *Enfants de familles recomposées : Sociologie des nouveaux liens fraternels*. Presses Universitaires de Rennes
- Pollet, T. V. (2007). Genetic relatedness and sibling relationship characteristics in a modern society. *Evolution and Human Behavior*, 28(3), 176–185.
<https://doi.org/10.1016/j.evolhumbehav.2006.10.001>
- Punch, S., & Graham, E. (2017). Interviewing children at home: Exploring the use of individual and focus group interviews. Dans T. Skelton, R. Evans, & L. Holt (Eds.), *Methodological Approaches* (pp. 199-221). Springer.
- Pylyser, C., Buysse, A., & Loeys, T. (2018). Stepfamilies doing family: A meta-ethnography. *Family Process*, 57(2), 496-509. <https://doi.org/10.1111/famp.12293>
- Raley, R. K., & Sweeney, M. M. (2020). Divorce, repartnering, and stepfamilies: A decade in review. *Journal of Marriage and Family*, 82(1), 81-99.
<https://doi.org/10.1111/jomf.12651>
- Reese-Weber, M., & Kahn, J. H. (2005). Familial predictors of sibling and romantic-partner conflict resolution: comparing late adolescents from intact and divorced families. *Journal of Adolescence*, 28(4), 479–493. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2004.09.004>
- Repond, G., & Darwiche, J. (2016). Les relations interpersonnelles au sein de la famille recomposée : un état de la littérature. *Pratiques psychologiques*, 22(3), 269-283.
<https://doi.org/10.1016/j.prps.2016.06.003>

- Rosette, A. (2019). *Les relations entre frères et sœurs dans un contexte de recomposition familiale* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Open Access Theses and Dissertations.
- Saint-Jacques, M.-C. (2016). Plaidoyer pour une plus grande ouverture aux beaux-parents dans le code civil du Québec. *Revue Intervention*, 144(1), 99–108. <http://www.revueintervention.org/numeros-en-ligne/144/plaidoyer-pour-une-plus-grande-ouverture-aux-beaux-parents-dans-le-code-civil-du-quebec>
- Saint-Jacques, M.-C., & Drapeau, S. (2008). Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020? Un examen de la diversité familiale et des défis qui y sont associés. Dans I., Bitaudeau, C., Dumont, & G. Pronovost (Eds.), *La famille à l'horizon 2020* (pp.101-143). Presses de l'Université du Québec.
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Parent, C., & Godbout, É. (2012). Recomposition familiale, parentalité et beau-parentalité : Constats, limites et perspectives. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 107-135. <https://doi.org/10.7202/1017386ar>
- Saint-Jacques, M.-C., Godbout, É., Drapeau, S., Kourgiantakis, T., & Parent, C. (2018). Researching children's adjustment in stepfamilies: How is it studied? What do we learn?. *Child Indicators Research*, 11(6), 1831-1865. <https://doi.org/10.1007/s12187-017-9510-7>
- Saint-Jacques, M.-C., Régnier-Loilier, A., et Pacaut, P. (2023). Diversité conjugale et familiale chez les parents québécois récemment séparés : aller au-delà du prisme de la cohabitation. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, É. Godbout, A. Baude & S. Lévesque (Eds.) *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise* (pp. 61-83). Les Presses de l'Université Laval.
- Sanner, C., Ganong, L., & Coleman, B. (2022). Effective parenting in stepfamilies: Empirical evidence of what works. *Family Relations*, 71(3). 884-899. <https://doi.org/10.1111/fare.12703>
- Sanner, C., Russell, L. T., Coleman, M., & Ganong, L. (2018). Half-sibling and stepsibling relationships: A systematic integrative review. *Journal of Family Theory & Review*, 10(4), 765–784. <https://doi.org/10.1111/jftr.12291>
- Schwandt, T. A. (1994). Constructivist, interpretivist approaches to human inquiry. Dans N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *Handbook of qualitative research* (pp. 118-137). Sage Publications.
- Shanahan, L., McHale, S. M., Crouter, A. C., & Osgood, D. W. (2008). Linkages between parents' differential treatment, youth depressive symptoms, and sibling relationships. *Journal of Marriage and Family*, 70(2), 480–494. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2008.00495.x>

- Smyth, B., McIntosh, J., Emery, R., & Higgs Howarth, S. L. (2016). Shared-time parenting: Evaluating the evidence of risks and benefits to children. Dans D. Leslie, S. Michael, & O. Nancy (Eds.), *Parenting plan evaluations: Applied research for the family court* (2nd ed., pp. 118–169). Oxford University Press.
- Stake, R. E. (1995). *The art of case study research*. Sage Publications.
- Stake, R. E. (1998). Case studies. Dans N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *Strategies of qualitative inquiry vol. 2*, (pp. 86-109). Sage Publications.
- Statistique Canada. (2011). *Famille recomposée*. http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=94304
- Statistique Canada. (2016). *Portrait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016006/98-200-x2016006-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2017). Tableau 98-200-X2016006. Portrait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016 [Tableau].
- Statistique Canada. (2022a). *Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/Page.cfm?Lang=F&Dguid=2021A000224&topic=4>
- Statistique Canada. (2022b). *Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713a-fra.htm?indid=32985-4&indgeo=0>
- Steinbach, A., & Hank, K. (2018). Sibling relations in young and middle adulthood. *Journal of Family Issues*, 39(9), 2639-2658. <https://doi.org/10.1177/0192513X18757829>
- Stocker, C. M., & Youngblade, L. (1999). Marital conflict and parental hostility: Links with children's sibling and peer relationships. *Journal of Family Psychology*, 13(4), 598–609. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.13.4.598>
- Stoneman, Z., & Brody, G. H. (1993). Sibling temperaments, conflict, warmth, and role asymmetry. *Child Development*, 64(6), 1786–1800. <https://doi.org/10.2307/1131469>
- Tanskanen, A. O., & Danielsbacka, M. (2019). Relationship quality among half siblings: The role of childhood co-residence. *Evolutionary Psychological Science*, 5(1), 13–21. <https://doi.org/10.1007/s40806-018-0161-9>
- Théry, I. (1996). Malaise dans la filiation : L'homme désaffilié. *Esprit*, 227(12), 50-53. <https://www.jstor.org/stable/i24274280>

- Thomas, G. (2011). A typology for the case study in social science following a review of definition, discourse, and structure. *Qualitative Inquiry*, 17(6), 511-521. <https://doi.org/10.1177/1077800411409884>
- Tillman, K. H. (2008). “Non-traditional” siblings and the academic outcomes of adolescents. *Social Science Research*, 37(1), 88-108. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2007.06.007>
- Unterreiner, A. (2018). Les relations familiales après la séparation conjugale : Revue de littérature internationale sur les familles de couples séparés. *Revue des politiques sociales et familiales*, 127, 83-89. <https://doi.org/10.3406/caf.2018.3290>
- Updegraff, K. A., McHale, S. M., Whiteman, S. D., Thayer, S. M., & Delgado, M. Y. (2005). Adolescent sibling relationships in Mexican American families: Exploring the role of familism. *Journal of Family Psychology*, 19(4), 512–522. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.19.4.512>
- van de Ven, A. H., & Poole, M.S (1995). Explaining development and change in organizations. *The Academy of Management Review*, 20(3), 510-540. <https://doi.org/10.2307/258786>
- van Dijk, R., van der Valk, I. E., Buist, K. L., Branje, S., & Dekovic, M. (2022). Longitudinal associations between sibling relationship quality and child adjustment after divorce. *Journal of Marriage and Family*, 84(2), 393-414. <https://doi.org/10.1111/jomf.12808>
- van Eeden-Moorefield, B., Pasley, K., Crosbie-Burnett, M., & King, E. (2012). Explaining couple cohesion in different types of gay families. *Journal of Family Issues*, 33(2), 182-201. <https://doi.org/10.1177/0192513X11418180>
- van Houdt, K. (2023) Adult (step) parent-child relationships in complex families: A latent profile analysis. *Journal of Family Studies*, 29(2), 660-682. <https://doi.org/10.1080/13229400.2021.1962730>
- van Houdt, K., Kalmijn, M., & Ivanova, K. (2020). Stepparental support to adult children: The diverging roles of stepmothers and stepfathers. *Journal of Marriage and Family*, 82(2), 639-656. <https://doi.org/10.1111/jomf.12599>
- Visher, E. B., & Visher, J. S. (1990). Dynamics of successful stepfamilies. *Journal of Divorce & Remarriage*, 14(1), 3–12. https://doi.org/10.1300/J087v14n01_02
- Walsh, W. (1992). Twenty major issues in remarriage families. *Journal of Counseling & Development*, 70(6), 709–715. <https://doi.org/10.1002/j.1556-6676.1992.tb02153.x>
- Wen, M. (2008). Family structure and children's health and behavior: Data from the 1999 national survey of America's families. *Journal of Family Issues*, 29(11), 1492-1519. <https://doi.org/10.1177/0192513X08320188>

- White, L. K., & Riedmann, A. (1992). *Ties among adult siblings*. *Social Forces*, 71(1), 85. <https://doi.org/10.2307/2579967>
- Whiteman, S.D., Mchale, S.M., Soli, A., 2011. Theoretical perspectives on sibling relationships. *Journal of Family Theory & Review*. <https://doi.org/10.1111/j.1756-2589.2011.00087.x>
- Wong, T. M., Branje, S. J., van der Valk, I. E., Hawk, S. T., & Meeus, W. H. (2010). The role of siblings in identity development in adolescence and emerging adulthood. *Journal of adolescence*, 33(5), 673–682. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2009.11.003>
- Worthington, A. (2019). *A study of affectionate communication and emotional closeness between full, half, & step-siblings* (Publication no. 2150186406) [Thèse de doctorat, California State University]. ProQuest Dissertations & Theses Global Closed Collection. <https://www.proquest.com/dissertations-theses/study-affectionate-communication-emotional/docview/2150186406/se-2>
- Yin, R. K. (2003) *Case Study Research: Design and Methods* (3rd ed.). Sage Publications.
- Yin, R. K. (2009). *Case Study Research: Design and Methods* (4th ed.). Sage Publications.

Annexe A : Affiche de recrutement

Participation à la recherche

Université Laval

Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

PARENTS ET LEURS ADOLESCENTS VIVANT EN FAMILLE RECOMPOSÉE RECHERCHÉS

OBJECTIFS

Cette étude a pour objectif de comprendre comment se développent et évoluent les relations entre les jeunes qui n'ont pas de liens biologiques dans les familles recomposées, ce qu'on appelle une quasi-fratrie. Pour ce faire, nous souhaitons recueillir la perspective du parent et celle de son jeune vivant au sein de la famille recomposée.

VOTRE PARTICIPATION

Votre contribution prendra la forme d'entretiens individuels en présentiel ou par visioconférence Zoom. Les entretiens auront une durée de 45 minutes pour le jeune et d'environ 1h30 pour le parent et seul le contenu audio sera enregistré.



Jeune: CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être âgé(e) entre 12-17 ans;
- Vivre ou avoir vécu avec un beau-parent et ses enfants;
- Avoir vécu au moins 2 ans en famille recomposée et au minimum 1 fin de semaine sur 2;
- Avoir assez de souvenirs de cette période pour en parler.

Parent:

- Être le parent du jeune qui participe;
- Vivre ou avoir vécu avec son jeune qui participe à l'étude et un partenaire ayant des enfants;
- Vivre ou avoir vécu en famille recomposée au moins 2 ans et au minimum 1 fin de semaine sur 2;
- Avoir assez de souvenirs de cette période pour en parler.

INTÉRESSÉS?

Contactez Audrey Bourassa étudiante à la maîtrise en travail social sous la direction de Marie-Christine Saint-Jacques, à audrey.bourassa.2@ulaval.ca

** Votre participation à la recherche ne modifiera pas les services offerts par l'organisme, s'il y a lieu.

Cette recherche a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval. No d'approbation: 2020-411 A-1 R-2 / 29-05-2023

Annexe B : Courriel de recrutement

DYADES DE PARENT-ADOLESCENT RECHERCHÉES

Titre de la recherche : Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale.

Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en travail social, réalisé par Audrey Bourassa, sous la direction de Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D. professeure titulaire à l'Université Laval, nous souhaitons mieux comprendre ce qui participe au développement des relations entre les enfants vivant en familles recomposées et comment évoluent ces relations au fil du temps. Nous nous intéressons particulièrement aux relations entre les jeunes qui ne sont pas liés par des liens biologiques (la quasi-fratrie). Plus précisément, nous recherchons des dyades composées d'un parent et de son adolescent qui répondent aux caractéristiques suivantes :

Jeune :

- Être âgé(e) entre 12 et 17 ans;
- Vivre actuellement ou avoir vécu en famille recomposée avec son parent, son beau-parent et les enfants de ce dernier;
- Vivre ou avoir vécu en famille recomposée au moins 2 ans et au minimum 1 fin de semaine sur 2 ou l'équivalent de 4 jours par mois.
- Avoir suffisamment de souvenirs du quotidien partagé avec les membres de sa famille recomposée pour être capable d'en parler.

Parent :

- Être le parent du jeune qui participe à l'étude;
- Vivre actuellement ou avoir vécu en famille recomposée avec son enfant et un partenaire et ses enfants;
- Avoir suffisamment de souvenirs du quotidien partagé avec les membres de sa famille recomposée pour être capable d'en parler

Procédure :

La participation à cette recherche consiste à ce que les jeunes et les parents accordent une entrevue individuelle d'une durée de 45 minutes (jeunes) et 1h30 (parents). Les entrevues peuvent se réaliser par visioconférence en utilisant la plateforme *Zoom* ou se dérouler en personne au lieu et à au moment désiré par les participants. Les témoignages recueillis seront enregistrés de façon audionumérique et demeureront strictement confidentiels.

Pour avoir davantage d'informations ou pour participer à l'étude, merci de communiquer avec Audrey Bourassa, étudiante à la maîtrise en travail social, à l'adresse courriel suivante: audrey.bourassa.2@ulaval.ca

Cette recherche a été approuvée par le Comité d'éthique à la recherche de l'Université Laval. No d'approbation: 2020-411 R-1/ 05-05-2022

Annexe C : Grille de contact téléphonique

GRILLE DE CONTACT TÉLÉPHONIQUE

1) Nom : _____

2) Présenter la recherche :

- Bonjour, je m'appelle Audrey Bourassa et je suis étudiante à l'Université Laval. Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'avoir donné suite à mon annonce.
- Ma recherche qui a pour titre : « Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale » porte sur la qualité des relations entre les jeunes qui n'ont pas de liens biologiques en commun qui vivent en familles recomposées. Je souhaite comprendre comment se développe ce type de relations et comment elles évoluent au fil du temps, selon la perspective des jeunes et des parents.
- Je fais cette recherche dans le cadre de mes études de maîtrise en travail social à l'Université Laval, sous la direction de Mme Marie-Christine Saint-Jacques, Ph. D., professeure à l'école de travail social et de criminologie de l'Université Laval.
- Je prévois effectuer, en toute confidentialité, des entrevues individuelles avec des jeunes et leurs parents qui sont prêts à partager leurs expériences et leurs souvenirs en lien avec la recomposition familiale. Les entrevues avec les jeunes auront une durée entre 45 minutes et 1 heure et celle avec les parents entre 1h et 1h30.
- Pour ce faire, je dois d'abord vérifier si vous et votre jeune satisfaites les critères de participation à l'étude. J'aurais quelques questions à vous poser à cet effet.
- Vous êtes libre, à tout moment, de mettre fin à votre participation à l'étude, sans risque de préjudices. Toute information vous concernant sera alors détruite.

3) Vérification des critères de sélection :

Critères qui concernent le jeune :

- Quel âge a votre enfant ? _____ (Réponse attendue : entre 12 et 17 ans)
- Est-ce qu'il vit actuellement ou a déjà vécu en famille recomposée avec vous, un beau-parent et les enfants de celui-ci? _____ (Réponse attendue : Oui)
- Est-ce que la vie en famille recomposée dure (ou a duré) au moins deux ans? _____ (Réponse attendue : Oui)
- Est-ce que votre jeune habite avec sa famille recomposée au moins une fin de semaine

sur deux? _____ (Réponse attendue : Oui)

Est-ce qu'il a assez suffisamment de souvenirs du quotidien partagé avec les membres de ta famille recomposée pour être capable d'en parler? _____ (Réponse attendue : Oui)

Critères qui concernent le parent :

Êtes-vous le parent du jeune qui participera à l'étude? _____ (Réponse attendue : Oui)

Vivez-vous actuellement ou avez-vous vécu avec votre jeune, un partenaire et ses enfants? _____ (Réponse attendue : Oui)

Vous souvenez-vous suffisamment du quotidien partagé avec les membres de votre famille recomposée pour être capable d'en parler? _____ (Réponse attendue : Oui)

Si le parent et/ou le jeune personne ne correspond pas au profil recherché, expliquer les raisons qui m'obligent à l'exclure de la recherche. La remercier de l'attention portée au projet. Lui demander si elle connaît des personnes qui correspondent aux critères.

4) La personne correspond aux critères de sélection: lui expliquer sa participation à la recherche :

Je vous invite vous et votre jeune à participer à une entrevue individuelle d'une durée approximative de 45 minutes à 1 heure pour le jeune et entre 1h et 1h30 pour vous. L'entretien se déroulera selon votre choix en visioconférence ou dans le lieu qui vous conviendra (à votre domicile, à l'Université Laval ou autre).

Dans le cas où les entrevues se dérouleraient par visioconférence (*Zoom*), le questionnaire sociodémographique sera rempli avec vous, le parent.

Avec votre consentement, les entretiens seront enregistrés à l'aide d'un appareil d'enregistrement audionumérique afin de faciliter l'analyse.

Les entrevues exploreront votre vécu et celui de votre jeune par rapport à la recombinaison familiale. Les questions aborderont le déroulement de la rencontre entre votre jeune et le beau-parent et ses enfants, le moment où vous avez commencé à vivre tous ensemble et les différentes relations au sein de la famille recomposée. Si vous et votre jeune acceptez, je vais demander à chacun de vous d'apporter une photo qui selon vous, représente bien la relation entre votre jeune et un des enfants du beau-parent.

- Vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant, telles que vos noms et vos coordonnées, ainsi que la liste des codes associés à ces informations personnelles, de façon à ce qu'en tout temps votre participation à l'étude demeure anonyme, seront conservées dans un fichier séparé du reste du matériel de la recherche et ne seront accessibles qu'à moi, l'étudiante chercheuse, et à ma directrice. Ces informations personnelles et les enregistrements numériques seront détruits au dépôt final du mémoire, soit au plus tard en septembre 2023. Si vous y consentez, les transcriptions des entrevues, complètement anonymisées (c'est-à-dire ne contenant aucune information personnelle), pourront être conservées jusqu'en 2030 afin d'être utilisées dans le cadre d'autres recherches. Ces recherches devront obtenir l'approbation éthique au préalable. Dans le cas où vous refusez, les transcriptions seront aussi détruites au plus tard en septembre 2023.

5) Conclusion :

- Il est très important que vous me nommiez vos craintes ou vos questions concernant cette recherche, car cela va nous permettre de faire une bonne équipe et favoriser un contact positif et sécuriser votre enfant. Avez-vous des questions par rapport au projet ou à votre participation?
- La première entrevue va se dérouler avec vous, afin que l'on puisse remplir le questionnaire sociodémographique et obtenir votre autorisation pour la participation de votre jeune.
- Le consentement d'un seul parent ayant l'autorité parentale est requis considérant que la participation à cette étude ne présente pas de risques. Nous sommes toutefois dans l'obligation de vous demander d'informer l'autre parent de la participation de votre jeune à l'étude. Pour ce faire, un document à l'attention de l'autre parent présentant la recherche et mentionnant votre consentement et l'assentiment de l'enfant vous sera envoyé.
- Il est également attendu que vous et votre enfant vous entendez pour parler de la même personne au moment des entrevues.
- Vous devez vous entendre si la relation entre les deux jeunes, au moment du recrutement, est plutôt positive ou plutôt difficile.
- Lors de chaque entrevue, votre jeune et vous devrez apporter ou me parler d'un souvenir significatif de la relation de quasi-fratrie.

6) Prendre rendez-vous pour l'entrevue

Parent :

- En visioconférence (jour, heure) :

➤ **Rappel que le consentement du parent pour la participation du jeune sera enregistré lors de l'entretien avec le parent.**

En personne (jour, heure, endroit) :

Téléphone : _____

Courriel : _____

Jeune :

En visioconférence (jour, heure) :

En personne (jour, heure, endroit) :

Coordonnées :

Téléphone _____ :

Courriel _____ :

De quelle manière préférez-vous que je confirme les rendez-vous ?

Téléphone

Texte

Courriel

Merci pour votre précieuse collaboration !

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval

: N° d'approbation

Annexe D : Grille d'entretien- Volet jeunes (12 à 17 ans)

Présentation de l'étude et explication du formulaire de consentement

- Remercier le/la participante d'avoir accepté de prendre part à l'étude
- Rappeler au/à la participant.e le droit de ne pas répondre à toutes les questions, le droit d'interrompre l'entretien ainsi que le droit de se retirer de l'étude à tout moment.

Introduction- Explication du déroulement de l'entrevue.

- On va parler de ton expérience en famille recomposée;
- Particulièrement de la relation entre toi et un des enfants de ton beau-parent;
- Important de comprendre qu'il n'y pas de bonnes ou de mauvaises réponses;
- On va aborder **trois périodes** : **1.)** le début de la rencontre avec ton beau-parent et son/ses enfants, donc avant de vivre tous les membres de la FR ensemble, **2.)** la période où vous avez commencé à vivre tout le monde ensemble et **3.)** la situation actuelle, donc maintenant.
- J'aimerais tout d'abord que tu me précises de qui nous allons parler aujourd'hui (quel enfant de ton beau-parent).
- **RELATION** : D'un commun accord entre toi et ton parent, vous trouvez que la relation entre toi et (nom du jeune de ton beau-parent) est comment ? **Plus positive ou plus difficile ?**

Thème 1 : Contexte de la recombinaison familiale

Maintenant, j'aimerais que tu m'expliques comment se sont passées les premières rencontres avec ton beau-parent et ses enfants, **avant que tu habites avec eux.**

- J'aimerais savoir **quel âge tu avais** lorsque tu as rencontré la première fois le chum/blonde de ta mère/père.
- **Comment as-tu réagi** quand tu as su que ton parent avait rencontré quelqu'un et qu'il avait des enfants ?

- **Avant d’habiter ensemble**, est-ce que vous faisiez des activités tout le monde ensemble ? (ou des moments partagés comme manger ensemble aux repas) Qu’est-ce que vous faisiez tout le monde ensemble? (activités, moments partagés, etc.)?
- Avant que tu habites eux, te rappelles-tu à **quelle fréquence** tu voyais ton beau-parent et ses enfants? (Comment trouvais-tu cela?)

1.1 Relations familiales

Avant d’habiter tout le monde ensemble

Comment ça se passait entre toi et (présence de conflits, rivalité ou relation positive par exemple):

- **Ton parent** (mère ou père)?
 - Qu’est-ce qui faisait en sorte que ça se passe bien ?
 - S’il y avait des conflits : Selon toi, pourquoi il y avait des conflits ? Est-ce que ça arrivait souvent ? Ça finissait comment ?
- **Ton beau-parent ?**
- **Les autres enfants de la famille recomposée?**
 - Si ça allait bien, qu’est-ce qui favorisait cela?
 - En présence de conflits :
Selon toi, pourquoi ces chicanes arrivaient ? Est-ce que ça arrivait souvent ? Comment se terminaient les conflits (ex. : tu restais fâché sans t’excuser, etc.)?
- Est-ce que ton parent et ton beau-parent **faisaient ou disaient** des choses particulières pour que tu t’entendes bien avec (prénom de ton quasi-frère/sœur) ?

1.2 Qualité de la relation

Outil RIT : Toujours avant d’habiter tout le monde ensemble, à quel chiffre, de 0 à 5, situerais-tu ta relation avec (prénom du quasi-frère/sœur) **avant d’avoir habité avec lui?**

- **Te souviens-tu de l’année où tu as rencontré ton beau-parent/enfant ?**
- **âge**

Décris-moi comment ça se passait avec (prénom de ton quasi-frère/sœur) pour que tu mettes ce chiffre.

- **Intérêts communs ou des activités partagées;**
- **Comment tu t’entendais avec lui/elle?**

- **Lui demandais-tu des conseils/ aide ou que lui/elle le fasse ? Exemples.**
- **Bagarres/conflits/rivalité :**
Te rappelles-tu si entre vous il y avait des conflits ou des bagarres? Si oui :
 - Qu'est-ce qui provoquait ces conflits/bagarres?
 - À quelle fréquence ça arrivait?
 - Comment ça se terminait?

Thème 2 : Début de la cohabitation

Dans cette partie, j'aimerais que tu me décrives comment ça se passait lorsque vous avez commencé à **habiter tous ensemble**.

- **Annnonce :** Comment as-tu appris que tu allais vivre avec ton beau-parent et ses enfants ? (Qui a pris la décision? As-tu été consulté avant ? Comment voyais-tu cela?)
- Lorsque vous avez commencé à vivre ensemble, **vous habitiez où** ? (nouvelle maison, maison de ton beau-parent, etc.)
- Quelles étaient **les gardes** à ce moment-là (toi et ton quasi-frère/sœur) ?
- **Quels étaient les moments** où vous étiez tout le monde ensemble? (activités, repas, devoirs, etc.)
- Décris-moi comment étaient partagées les **chambres**?
 - Comment trouvais-tu ça d'avoir ta chambre/ ou de partager ta chambre?
- As-tu le sentiment que toi et (prénom de ton quasi-frère/sœur) **étiez traités** de la même manière par ton parent et ton beau-parent? (responsabilités, privilèges, etc.)
 - Peux-tu me donner des exemples de ce qui était pareil ou différent?
 - (S'il y avait des différences): selon toi qu'est-ce qui faisait qu'il y avait des différences?
 - Qu'est-ce que cela te faisait?

2.1 Changement dans les relations familiales

Quand vous avez commencé à vivre tout le monde ensemble, est-ce qu'il y a eu des changements dans la manière dont tu t'entendais avec les membres de ta famille recomposée?

- Peux-tu me donner des exemples de ce qui est resté pareil ou ce qui a changé?
 - **Avec ton parent (mère ou père)**
 - **Avec ton beau-parent**
 - **Avec les autres enfants de la famille recomposée**

- Dans ce que ton parent et ton beau-parent **faisaient/disaient** pour que tu t'entendes bien avec ton (prénom du quasi-frère/sœur)
- Quand tu vivais au même endroit que tout le monde, **comment te sentais-tu** dans ta famille recomposée? (sentiment d'être seul, sentiment de faire partie de la famille)

2.2 Qualité de la relation

Outil RIT : Sur le graphique, à quel chiffre situerais-tu ta relation avec (prénom du quasi-frère/sœur) **au début de votre cohabitation** ?

- **Année**
- **Âge**

Entre le début de la rencontre avec ton quasi-frère/sœur et le début de votre cohabitation, **est-ce qu'il y a eu des changements dans votre relation** ?

- Dans la manière dont tu t'entendais avec lui/elle?
- Par rapport à vos intérêts communs et activités que vous partagiez?
- Le fait que tu lui demandes des conseils ou de l'aide?
- La présence de conflits, bagarres, rivalité ?

Thème 3 : L'évolution de la relation

Dans cette partie de l'entretien, **on va parler de la situation actuelle** puis on va relier les points du graphique, ce qui va nous permettre de mieux voir si ta relation entre toi et (prénom du quasi-frère/sœur) a changé au fil du temps.

3.1 Outil RIT

- Actuellement, à quel chiffre situerais-tu ta relation avec (prénom du quasi-frère/sœur)
- Maintenant, on va relier les points du graphique entre eux pour mieux voir l'évolution de votre relation.
 - Trouves-tu que la ligne tracée représente bien ta relation avec (prénom du quasi-frère/sœur) au fil du temps?
 - **Qu'est-ce qui fait que tu as mis ce chiffre ? Qu'est-ce qui a changé avec la période précédente ?**

- Est-ce que tu penses à d'autres moments ou événements qui ont pu influencer ta relation entre toi et (prénom du quasi-frère/sœur) (par exemple, lorsque ton parent a eu un bébé avec ton beau-parent, quand un de vous a connu un changement de garde, etc.?)
 - **(inscrire le chiffre correspondant à la qualité de la relation sur le graphique)**

Thème 4 : Photo ou souvenir

Avant que l'on termine l'entretien, si tu le veux bien, on va parler de ta photo ou de ton souvenir que tu as apporté qui selon toi, représente bien ta relation avec (prénom du ton quasi-frère/sœur).

- Peux-tu me décrire ce que tu as apporté?
- Voudrais-tu m'expliquer pourquoi c'est un souvenir qui représente bien ta relation avec (prénom de ton quasi-frère/sœur) ?
- **Situer la photo/souvenir sur l'outil RIT**

Conclusion et remerciements

Dans mon étude, j'essaie de mieux comprendre comment se passent les relations entre les enfants d'une famille recomposée. Toi tu es un expert de cela, car tu la vis cette réalité. Est-ce que tu trouves qu'il y a d'autres choses importantes que je dois comprendre et dont on n'a pas parlé ? Peux-tu m'en parler?

Comment as-tu trouvé ton expérience ?

Annexe E : Grille d'entretien- Volet Parents

Présentation de l'étude et explication du formulaire de consentement

- Remercier le parent d'avoir accepté de prendre part à l'étude
- Rappeler au/à la participant.e le droit de ne pas répondre à toutes les questions, le droit d'interrompre l'entretien ainsi que le droit de se retirer de l'étude à tout moment.

Introduction- Explication du déroulement de l'entrevue.

- On va parler de votre expérience en famille recomposée;
- Particulièrement de la relation entre votre jeune et un des enfants de votre partenaire;
- Important de comprendre qu'il n'y pas de bonnes ou de mauvaises réponses;
- On va aborder **trois périodes** : **1.)** le début de votre rencontre avec votre partenaire, donc avant de vivre tous les membres de la FR ensemble, **2.)** la période où vous avez commencé à vivre tout le monde ensemble et **3.)** la situation actuelle, donc maintenant.
- J'aimerais tout d'abord que vous me spécifiez de qui nous allons parler aujourd'hui (**voire jeune** et prénom du membre de la quasi-fratrie).
- **RELATION** : D'un commun accord entre votre jeune et vous, la relation entre les deux jeunes est comment ? **Plus positive ou plus difficile ?**

Thème 1 : Contexte de la recombinaison familiale

Pour commencer, j'aimerais ça que vous me parliez des premières rencontres entre votre partenaire, ses enfants et votre jeune. (**Période avant d'habiter ensemble**).

- En quelle **année** votre enfant a rencontré la première fois votre partenaire et son enfant ?
- Quel **âge** avait (prénom du jeune) lorsqu'il a rencontré votre partenaire et ses enfants?
 - Quel âge avait (prénom du quasi-frère/sœur)?
- **Réaction** du jeune face à l'arrivée de votre partenaire et ses enfants.
- **Modalités de garde** des jeunes à cette période.
- Quels étaient **les activités ou les moments** que vous partagiez tout le monde ensemble ? (activités ou moments partagés)
 - Si oui, à quelle fréquence ces activités ou ces moments arrivaient?
 - Comment trouviez-vous cela?
 - Comment les jeunes trouvaient cela eux ?

1.1 Relations familiales

Avant d'habiter tout le monde ensemble

Comment était votre relation avec (présence de conflits ou relation positive par exemple):

- **Votre jeune?**
 - Qu'est-ce qui faisait en sorte que ça se passait bien ?
 - En présence de conflits :
Selon vous, qu'est-ce qui était à l'origine de ces conflits ? Est-ce que ça arrivait souvent ? Comment se terminaient les conflits?
- **Avec votre partenaire ?**
 - Qu'est-ce qui faisait en sorte que ça se passe bien ?
 - En présence de conflits :
Selon vous, qu'est-ce qui était à l'origine de ces conflits ? Est-ce que ça arrivait souvent ? Comment se terminaient les conflits?
- **Avec les autres enfants de la famille recomposée?**
- **Avec votre ex-partenaire (l'autre parent du jeune)?**

Toujours avant d'habiter ensemble, est-ce que vous et votre partenaire aviez **des attentes** à propos de la manière dont allait s'entendre les enfants ensemble?

- Est-ce que vous ou votre partenaire avez fait ou dit des choses en particulier pour qu'ils s'entendent bien?

1.2 Qualité de la relation

Outil RIT : Toujours avant d'habiter tout le monde ensemble, à quel chiffre, de 0 à 5, situez-vous la relation entre (prénom du jeune) avec (prénom du quasi-frère/sœur) ?

- **Inscrire la date de la rencontre sur le graphique**
- **Inscrire aussi les âges des enfants à ce moment-là.**

Pourriez-vous me décrire la relation entre (prénom du jeune du parent) et (prénom du quasi-frère/sœur) à cette période?

- **Comment les deux jeunes s'entendaient-ils?**
- **Partage d'intérêts communs ou des activités?** (Donnez-moi des exemples)
- Est-ce que ça arrivait que les deux se **confient** l'un à l'autre? (Décrivez-moi comment ça se passait)
- Comment les deux jeunes **s'entraidaient** (tâches, devoirs, jeu, etc.)?
- Est-ce qu'il y avait **de la rivalité entre les deux**, des conflits ou des bagarres entre les deux ? Si oui :
 - Qu'est-ce qui provoquait cette rivalité ou ces conflits/bagarres?

- À quelle fréquence ça arrivait?
- Qu'est-ce que vous faisiez quand cela arrivait? Et votre partenaire ?
- Comment ça se terminait?

Thème 2 : Début de la cohabitation

Dans cette partie, j'aimerais que vous me décriviez comment ça se passait lorsque vous avez commencé à cohabiter tous ensemble.

- **Après combien d'années** (ou mois) avez-vous commencé à habiter avec votre partenaire et ses enfants?
- **Comment les enfants l'ont-ils appris** (Comment a été prise la décision? Pour vous, était-ce important de **consulter** les enfants avant ? Pouvez-vous m'expliquer?)
- Quelles étaient les **modalités de garde** des deux jeunes à ce moment-là ?
- **Comment s'est adapté votre jeune** au fait de vivre tout le monde ensemble ? (attentes, défis particuliers)
- Quand vous avez commencé à vivre ensemble, quels étaient les **moments où vous étiez tout le monde réuni?** (activités, repas, devoirs, etc.)
- Pouvez-vous me parler de la façon dont étaient **partagées les chambres?**
 - Qu'est-ce qui a **motivé** ces choix ?
 - Comment (prénom du jeune) et (prénom du quasi-frère/sœur) **ont réagi d'avoir chacun leur chambre/partager leur chambre ?**
- Encore quand vous avez commencé à vivre ensemble, comment vous et votre partenaire **gériez la discipline auprès des enfants ?**
 - Quelles étaient les attentes/règles pour les enfants?
 - Pouvez-vous m'expliquer ce qui était pareil et ce qui était différent?
 - Comment les enfants vivaient cela?

2.1 Changement dans les relations familiales

Maintenant on va comparer deux périodes : **celle où vous ne viviez pas encore tout le monde ensemble et la période où vous avez commencé à cohabiter toute la famille ensemble.** Entre ces deux périodes, est-ce qu'il y a eu des changements dans **votre** relation avec :

- Votre jeune?
- Avec votre partenaire ?
- Avec les autres enfants de la famille recomposée?
- Avec le parent de (prénom du jeune du parent), donc votre ex-conjoint.e?

2.2 Qualité de la relation

Outil RIT : Sur le graphique, à quel chiffre, de 0 à 5, situez-vous la relation entre (prénom du jeune) avec (prénom du quasi-frère/sœur) **lors du début de la cohabitation?**

- **Inscrire la date du début de la cohabitation**
- **Inscrire les âges des enfants à ce moment-là**

Si on compare la relation entre (prénom du jeune) et (prénom du quasi-frère/sœur) **lors du début de la rencontre** et au moment **où vous avez commencé à cohabiter**, est-ce qu'il y a eu **des changements dans leur relation?**

- Dans la manière dont **les deux s'entendaient ?**
- Par rapport à **leurs intérêts communs et activités partagées?**
- Est-ce que les jeunes se confiaient plus ou moins l'un à l'autre?
- Dans **l'entraide** entre les deux ?
- La présence de rivalité, de conflits ou de bagarres?
- **Pensez-vous à des événements en particulier qui ont pu modifier leur relation que ce soit positivement ou négativement?**

Thème 3 : L'évolution de la relation

Dans cette partie de l'entretien, on va parler de la situation actuelle puis on va relier les points du graphique, ce qui va nous permettre de mieux voir si la relation entre (prénom du jeune) et (prénom du quasi-frère/sœur) **a changé au fil du temps.**

3.1 Outil RIT

- Actuellement, à quel chiffre situez-vous la relation entre les deux jeunes ?
 - **Inscrire la date et l'âge des jeunes**
- Maintenant, on va relier les points du graphique entre eux pour mieux voir l'évolution de leur relation.
 - Trouvez-vous que la ligne tracée représente bien la relation entre (prénom du jeune du parent) avec (prénom du quasi-frère/sœur) au fil du temps?
 - **Qu'est-ce qui fait que vous avez mis ce chiffre ? (qu'est-ce qui a changé avec la période précédente)**
 - **Est-ce que vous pensez à d'autres moments ou événements qui ont pu influencer le développement de la relation entre les deux jeunes ?** (par exemple, lorsque vous avez eu un bébé avec votre conjoint(e), quand un des enfants **a connu un changement de garde**, etc.?)
 - (Inscrire le chiffre correspondant à la qualité de la relation sur le graphique/ ainsi que la date et âge des jeunes)

Thème 4 : Photo ou souvenir

Avant que l'on termine l'entretien, si vous le voulez bien, on va parler de la photo ou du souvenir que vous avez apporté qui, selon vous, représente bien la relation entre (prénom du jeune du parent) et (prénom de ton quasi-frère/sœur).

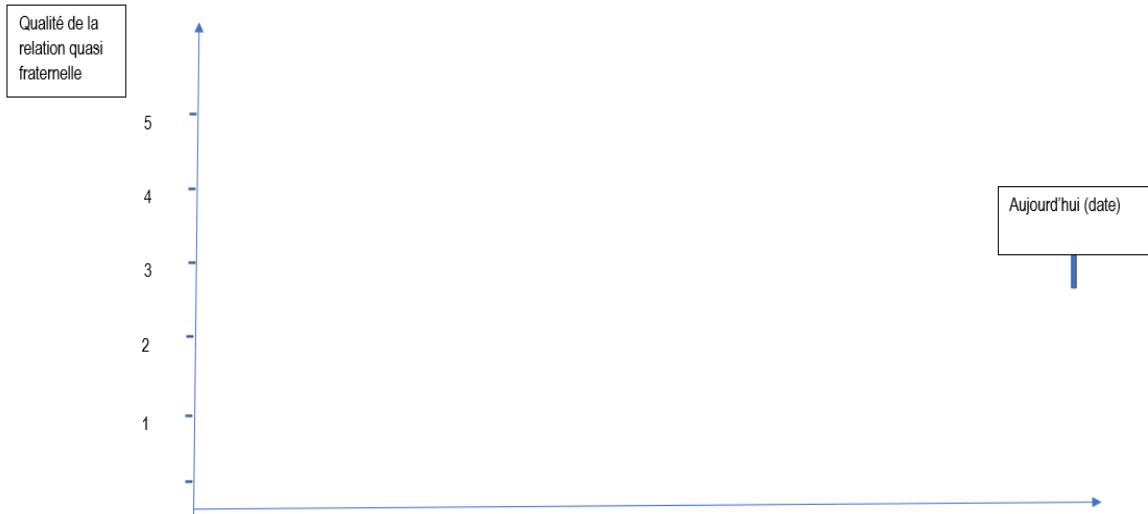
- Pouvez-vous me décrire ce que vous avez apporté?
- Voudriez-vous m'expliquer pourquoi c'est quelque chose qui représente bien la relation entre les deux jeunes ?
- **Situer la photo/souvenir dans l'outil RIT**

Conclusion et remerciements

Dans mon étude, j'essaie de mieux comprendre comment se passent les relations entre les enfants d'une famille recomposée. Vous, vous êtes un expert de cela, car vous vivez cette réalité. Est-ce que vous trouvez qu'il y a d'autres choses importantes que je dois comprendre et dont on n'a pas parlé ? Pouvez-vous m'en parler?

Je vous remercie chaleureusement d'avoir participé!

Annexe F : Outil de collecte de données Retrospective Interview Technique (RIT)



Annexe G : Questionnaire sociodémographique et familial

Titre de la recherche : Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Ce questionnaire a pour seul objectif de dresser un portrait de votre situation socioéconomique et familiale. Toutes les informations recueillies demeureront confidentielles. Tout au long de ce questionnaire, le terme «ex-partenaire» fait référence à l'autre parent de votre enfant alors que «partenaire actuel» est la personne avec laquelle vous formez une famille recomposée (ou avec laquelle vous avez formé une famille recomposée).

Caractéristiques personnelles et familiales du parent

Prénom : _____

Âge: _____

À quel genre vous identifiez-vous?

Féminin. Masculin. Autre

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété au Québec ou ailleurs?

- Études secondaires non terminées (études primaires : 6e année ou moins ou études secondaires partielles : secondaire 1, 2, 3 ou 4).
- Diplôme de niveau secondaire (par ex. : DES, DEP).
- Diplôme de niveau collégial (cégep) (par ex. : DEC, AEC).
- Diplôme universitaire de premier cycle (certificat, mineure, majeure, baccalauréat).
- Maîtrise, doctorat, diplôme d'études supérieures.
- Autre, veuillez préciser : _____

Présentement, quelle est votre occupation principale?

- Travailleur autonome (contractuel ou à votre compte).
- Travailleur salarié
- Aux études
- En congé de maternité/paternité, parental, retrait préventif et congé sans solde pour prolonger le congé de maternité
- Mère / père à la maison par choix
- À la recherche d'un emploi (ou prestataire d'assurance-emploi).
- Prestataire d'aide sociale.
- Autre, veuillez préciser : _____

Caractéristiques personnelles de l'enfant qui participera à l'étude

Prénom: _____

Âge : _____

À quel genre votre enfant s'identifie-t-il?

- Féminin Masculin Autre

En quelle année scolaire votre enfant est-il actuellement?

- Classe primaire ou secondaire, mais spécialisée
 5^e année primaire.
 6^e année primaire.
 1^{re} secondaire
 2^e secondaire.
 3^e secondaire.
 4^e secondaire.
 5^e secondaire.
 Formation professionnelle.
 Collégial.
-

Recomposition familiale

Quel est le prénom de votre partenaire avec lequel vous formez (ou avez formé) une famille recomposée :

Âge du partenaire: _____

Êtes-vous toujours en couple avec ce partenaire? :

- Oui
 Non

Depuis quand êtes-vous en couple (mois/année) ou Combien de temps a duré cette union ? : _____

Habitez-vous (ou avez-vous habité) avec ce partenaire? :

- Oui (incluant le fait d'habiter avec ce partenaire occasionnellement)
 Non

Si oui, depuis combien d'années habitez-vous tous ensemble (vous, vos enfants, votre partenaire et ses enfants)? _____

Avant d'être en couple avec vous, combien d'enfants votre partenaire actuel a-t-il eus ? _____

Veillez noter les prénoms, les sexes et l'âge de chacun des enfants :

Prénom : _____

Sexe : _____

Âge : _____

Prénom : _____

Sexe : _____

Âge : _____

Prénom : _____

Sexe : _____

Âge : _____

Prénom : _____

Sexe : _____

Âge : _____

Est-ce que le/ les enfants de votre partenaire ont tous les mêmes parents d'origine ? Si non, précisez :

Modalités de garde des enfants

Actuellement, quel(s) enfant(s) habite(nt) avec vous (incluant vos enfants et les enfants de votre partenaire avec lequel vous formez (ou avez formé) une famille recomposée)?

<i>Prénoms des enfants</i>	<i>Habite avec moi au moins la moitié du temps</i>	<i>Habite avec moi moins que la moitié du temps</i>	<i>N'habite pas avec moi</i>

Merci pour votre précieuse collaboration!

Annexe H : Formulaire de consentement- Participation du PARENT

Titre de la recherche : Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Présentation de l'étudiante-chercheuse

Cette recherche est réalisée par Audrey Bourassa étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université Laval et dirigée par Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

Cette étude s'intéresse au développement des relations entre les jeunes qui n'ont pas de liens biologiques dans les familles recomposées, ce qu'on appelle une quasi-fratrie. Le but est de comprendre ce qui participe à la qualité des relations et comment évoluent les liens entre la quasi-fratrie au fil du temps.

Déroulement de la participation

Votre participation à cette recherche consiste à participer à une rencontre, d'une durée entre 1heure et 1h30 minutes et qui prendra la forme d'une entrevue. Elle se déroulera au lieu de votre choix (à votre domicile, à l'université ou autre). Il vous sera également demandé d'apporter une photo ou un objet qui, pour vous, décrit bien la relation entre votre enfant et un des enfants de votre partenaire.

Plus précisément, la rencontre portera sur les éléments suivants :

- Votre vécu concernant la recomposition familiale;
- La qualité des relations entre les membres de la famille recomposée;
- Votre point de vue concernant le développement des liens entre votre enfant et celui de votre partenaire ou ex-partenaire (s'il y a lieu);

Pour rapporter le plus fidèlement possible votre point de vue dans la recherche ainsi que pour faciliter le travail de la chercheuse, l'entretien sera enregistré sur un support audio numérique uniquement, puis retranscrit intégralement.

Il vous sera demandé de remplir un questionnaire sociodémographique et familial. Ce questionnaire a pour seul objectif de dresser un portrait rapide de certaines caractéristiques sociodémographiques et familiales vous concernant pour faciliter le travail de l'étudiante-chercheuse. Toutes les informations que vous fournirez demeureront confidentielles.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre l'occasion de vous exprimer sur votre réalité en famille recomposée. Il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si vous ressentez le besoin de consulter, vous trouverez à la fin de ce formulaire une liste de ressources d'aide.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important de prévenir l'étudiante-chercheuse, dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits à moins que vous autorisiez l'étudiante à les conserver, ceux-ci se verront conservés selon les mesures décrites ci-après.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants :

- Votre nom ou celui de toute personne que vous nommerez sera remplacé par un code dans tout le matériel et les données de la recherche contenant des renseignements personnels;
- Seule moi aurai accès au fichier permettant de relier le nom des participant-e-s au code qui leur aura été attribué. Ce fichier sera conservé séparément du matériel de la recherche et des données. Il sera également protégé par un mot de passe;
- Les données de recherche seront conservées sur un serveur sécurisé à l'Université Laval et protégées par des mots de passe. Les personnes qui y auront accès seront tenues à la confidentialité ;
- Les noms des participant-e-s ainsi que tous les renseignements permettant de les identifier (adresse et courriel par exemple) ne paraîtront dans aucun rapport ou publication;
- Nous aimerions, avec votre consentement, conserver les données anonymisées de la recherche pour que l'équipe de recherche puisse réaliser d'autres projets sur le même thème. Pour chaque nouveau projet de recherche, une approbation éthique devra préalablement être obtenue. Les données anonymisées de la recherche seront détruites en 2033. Si vous refusez que vos données soient conservées pour la réalisation d'autres projets de recherche, elles seront détruites au plus tard en septembre 2030.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie

en contexte de recomposition familiale ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que la chercheuse m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante Date

Acceptez-vous que les données anonymes issues de cette étude soient réutilisées d'ici 2033 pour d'autres projets de recherche soient menés en milieu universitaire?

- Oui
- Non (*Le cas échéant, tout le matériel et les données seront détruits en septembre 2030*)

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature de l'étudiante-chercheuse Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats seront disponibles au plus tard au mois de décembre 2024. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer le chercheur de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Audrey Bourassa (étudiante à la maîtrise en travail social), à l'adresse courriel suivante : [audrey.bourassa.2@ulaval.ca].

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche peut être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau
3320 2325, rue de l'Université, Université
Laval Québec (Québec)

G1V 0A6

Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ressources d'aide générale

- Centre de crise de Québec
Région de Québec : Téléphone : 1 (418) 688-4240
Régions de Portneuf et Charlevoix : Téléphone : 1 866 411-4240
Site Internet : <http://centredecrise.com/>
- CLSC
Pour trouver un CLSC près de chez vous, visitez le site Internet suivant :
<http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/clsc/>
- Info-Social 811
Composez le 811, ou cherchez plus de renseignements sur les services offerts en consultant le site Internet suivant : <https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/info-social-811/>

Ressources d'aide aux familles séparées et recomposées

- Sources Vives, au cœur de la famille
1924, ave du Cheminot, Québec, (Qc), G1E 4M1
Courriel: info@sourcesvives.ca
Site internet: sourcesvives.ca
- Horizon nouveau
2120, rue Boivin bureau 209A, Québec (Qc), G1V 1N7
Tél : 418 651-8027
Courriel: info@horizonnouveau.org
Site internet: www.horizonnouveau.org
- Carrefour des familles monoparentales de Portneuf
759, rue St-Cyrille, Saint-Raymond, Québec (Qc), G3L 1X1
Téléphone: (418) 337-3704
Courriel: carrefourfmportneuf@globetrotter.net
Site Internet: carrefourfmportneuf.com
- Carrefour des familles monoparentales
7260, boul. Cloutier, bureau 117, Québec (Qc), G1H 3E8
Téléphone : (418) 623-4509
Courriel : info@carrefourfm.org
Site Internet : carrefourfm.org
- Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec
900, boul. Raymond, C.P. 29503, Québec (Qc), G1B 3V7
Téléphone: (418) 529-0137

Courriel : cfmrq@videotron.ca

Site Web: cfmrq.com

- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO)

584 rue Guizot Est, Montréal (Qc), H2P1N3

Téléphone : 1 (514) 729-MONO (6666)

Site Internet : www.fafmrq.org

Liens utiles : <http://www.fafmrq.org/liens-utiles/>

Ressources d'aide aux parents et aux enfants

- Maison de la famille de Québec

573 1re Avenue, Québec (Qc), G1L 3J6

Téléphone : 1 (418) 529-0263

Courriel : mf-quebec@videotron.ca

Site Internet : <https://www.mf-quebec.org/>

- Maison de la famille Charlesbourg

5560 1re Avenue, Québec (Qc), G1H 2V7

Téléphone : 1 (418) 623-5705

Courriel : info@mfcharlesbourg.org

Site Internet : <https://www.mfcharlesbourg.org>

- Maison de la famille St-Ambroise

80 rue Martel, Loretteville (Qc), G2B 2W5

Téléphone : 1 (418) 847-1990

Courriel : mfstambroise@videotron.ca

Site Internet : <https://www.mfsambroise.com>

- Centre de consultation conjugale et familiale du Québec (services payants)

917 Mgr-Grandin, suite 105, Québec (Québec), G1V 3X8

Téléphone : 1 (418) 658-7734

Site Internet : <http://www.consultation-cccfq.com>

- Ligne Parents

Soutien téléphonique : 1 800 361-5085

Site Internet : <http://ligneparents.com/>

- Entraide Parents

Soutien téléphonique : 1 (418) 684-0050

Site Internet : <http://www.entraideparents.com/>

- Première ressource – Aide aux parents

Téléphone : 1 (514) 525-2573

- Association de médiation familiale du Québec

9160 boulevard Leduc, suite 410, Brossard (Qc), J4Y 0E3
Téléphone: 1 (514) 990-4011, Sans frais 1 800 667-7559
Courriel : info@mediationquebec.ca
Site Internet : www.mediationquebec.ca

Outils d'information

- JEFAR – Centre de recherche jeunes et familles à risque
Site Internet : <http://www.jefar.ulaval.ca/centreJefar/?pid=1569>
- Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale
Site Internet : <http://www.arucfamille.ulaval.ca>

Annexe I : Feuillet d'information pour le consentement verbal du PARENT-Participation du Parent (Visioconférence)

Titre de la recherche : Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Présentation de l'étudiante chercheuse

Cette recherche est réalisée par Audrey Bourassa étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université Laval et dirigée par Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.

Nature de l'étude

Cette étude s'intéresse au développement des relations entre les jeunes qui n'ont pas de liens biologiques dans les familles recomposées, ce qu'on appelle une quasi-fratrie. Le but est de comprendre ce qui participe à la qualité des relations et comment évoluent les liens entre la quasi-fratrie au fil du temps.

Déroulement de la participation

Votre participation à cette recherche consiste à participer à une rencontre, d'une durée entre 1 heure et 1h30 minutes et qui prendra la forme d'une entrevue par le biais de la plateforme *Zoom*. Il vous sera demandé de remplir un questionnaire sociodémographique et familial avec l'étudiante. Ce questionnaire a pour seul objectif de dresser un portrait rapide de certaines caractéristiques sociodémographiques et familiales vous concernant pour faciliter le travail de l'étudiante chercheuse. Toutes les informations que vous fournirez demeureront confidentielles.

Plus précisément, la rencontre portera sur les éléments suivants :

- Votre vécu concernant la recomposition familiale;
- La qualité des relations entre les membres de la famille recomposée;
- Votre point de vue concernant le développement des liens entre votre enfant et celui de votre partenaire ou ex-partenaire (s'il y a lieu);

Pour rapporter le plus fidèlement possible votre point de vue dans la recherche ainsi que pour faciliter le travail de la chercheuse, l'entretien sera enregistré sur un support audio numérique uniquement, puis retranscrit intégralement.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre l'occasion de vous exprimer sur votre réalité en famille recomposée.

Il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si vous ressentez le besoin de consulter, vous trouverez à la fin de ce formulaire une liste de ressources d'aide.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important de prévenir l'étudiante-chercheuse, dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits à moins que vous autorisiez l'étudiante-chercheuse à les conserver, ceux-ci se verront conservés selon les mesures décrites ci-après.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants :

- Votre nom ou celui de toute personne que vous nommerez sera remplacé par un code dans tout le matériel et les données de la recherche contenant des renseignements personnels;
- Seule moi aurai accès au fichier permettant de relier le nom des participant-e-s au code qui leur aura été attribué. Ce fichier sera conservé séparément du matériel de la recherche et des données. Il sera également protégé par un mot de passe;
- Les données de recherche seront conservées sur un serveur sécurisé à l'Université Laval et protégées par des mots de passe. Les personnes qui y auront accès seront tenues à la confidentialité ;
- Les noms des participant-e-s ainsi que tous les renseignements permettant de les identifier (adresse et courriel par exemple) ne paraîtront dans aucun rapport ou publication;
- Nous aimerions, avec votre consentement, conserver les données anonymisées de la recherche pour que l'équipe de recherche puisse réaliser d'autres projets sur le même thème. Pour chaque nouveau projet de recherche, une approbation éthique devra préalablement être obtenue. Les données anonymisées de la recherche seront détruites en 2033. Si vous refusez que vos données soient conservées pour la réalisation d'autres projets de recherche, elles seront détruites au plus tard en septembre 2030.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

Acceptez-vous que les données anonymes issues de cette étude soient réutilisées d'ici 2033 pour d'autres projets de recherche soient menés en milieu universitaire?

- Oui
- Non (*Le cas échéant, tout le matériel et les données seront détruits en septembre 2030*)

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats seront disponibles au plus tard au mois de décembre 2024. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer le chercheur de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Audrey Bourassa (étudiante à la maîtrise en travail social), à l'adresse courriel suivante : [audrey.bourassa.2@ulaval.ca].

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche peut être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau
3320 2325, rue de l'Université, Université
Laval Québec (Québec)
G1V 0A6

Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ressources d'aide générale

- Centre de crise de Québec
Région de Québec : Téléphone : 1 (418) 688-4240
Régions de Portneuf et Charlevoix : Téléphone : 1 866 411-4240
Site Internet : <http://centredecrise.com/>
- CLSC
Pour trouver un CLSC près de chez vous, visitez le site Internet suivant : <http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/clsc/>
- Info-Social 811
Composez le 811, ou cherchez plus de renseignements sur les services offerts en consultant le site Internet suivant : <https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/info-social-811/>

Ressources d'aide aux familles séparées et recomposées

- Sources Vives, au cœur de la famille
1924, ave du Cheminot, Québec, (Qc), G1E 4M1
Courriel: info@sourcesvives.ca
Site internet: sourcesvives.ca
- Horizon nouveau
2120, rue Boivin bureau 209A, Québec (Qc), G1V 1N7
Tél : 418 651-8027
Courriel: info@horizonnouveau.org
Site internet: www.horizonnouveau.org

- Carrefour des familles monoparentales de Portneuf
759, rue St-Cyrille, Saint-Raymond, Québec (Qc), G3L 1X1
Téléphone: (418) 337-3704
Courriel: carrefourfmportneuf@globetrotter.net
Site Internet: carrefourfmportneuf.com
- Carrefour des familles monoparentales
7260, boul. Cloutier, bureau 117, Québec (Qc), G1H 3E8
Téléphone : (418) 623-4509
Courriel : info@carrefourfm.org
Site Internet : carrefourfm.org
- Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec
900, boul. Raymond, C.P. 29503, Québec (Qc), G1B 3V7
Téléphone: (418) 529-0137
Courriel : cfmrq@videotron.ca
Site Web: cfmrq.com
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
584 rue Guizot Est, Montréal (Qc), H2P 1N3
Téléphone : 1 (514) 729-MONO (6666)
Site Internet : www.fafmrq.org
Liens utiles : <http://www.fafmrq.org/liens-utiles/>

Ressources d'aide aux parents et aux enfants

- Maison de la famille de Québec
573 1re Avenue, Québec (Qc), G1L 3J6
Téléphone : 1 (418) 529-0263
Courriel : mf-quebec@videotron.ca
Site Internet : <https://www.mf-quebec.org/>
- Maison de la famille Charlesbourg
5560 1re Avenue, Québec (Qc), G1H 2V7
Téléphone : 1 (418) 623-5705
Courriel : info@mfcharlesbourg.org
Site Internet : <https://www.mfcharlesbourg.org>
- Maison de la famille St-Ambroise
80 rue Martel, Loretteville (Qc), G2B 2W5
Téléphone : 1 (418) 847-1990
Courriel : mfstambroise@videotron.ca
Site Internet : <https://www.mfsambroise.com>
- Centre de consultation conjugale et familiale du Québec (services payants)
917 Mgr-Grandin, suite 105, Québec (Québec), G1V 3X8
Téléphone : 1 (418) 658-7734
Site Internet : <http://www.consultation-cccfq.com>

- Ligne Parents
Soutien téléphonique : 1 800 361-5085
Site Internet : <http://ligneparents.com/>
- Entraide Parents
Soutien téléphonique : 1 (418) 684-0050
Site Internet : <http://www.entraideparents.com/>
- Première ressource – Aide aux parents
Téléphone : 1 (514) 525-2573
- Association de médiation familiale du Québec
9160 boulevard Leduc, suite 410, Brossard (Qc), J4Y-0E3
Téléphone: 1(514) 990-4011, Sans frais 1 800 667-7559
Courriel : info@mediationquebec.ca
Site Internet : www.mediationquebec.ca

Outils d'information

- JEFAR – Centre de recherche jeunes et familles à risque
Site Internet : <http://www.jefar.ulaval.ca/centreJefar/?pid=1569>
- Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale
Site Internet : <http://www.arucfamille.ulaval.ca>

Annexe J : Formulaire d'assentiment- JEUNE (12 À 17 ANS; Entretien réalisé en personne)

Titre de la recherche : Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Quel est le but de ce projet de recherche?

Cette étude s'intéresse aux relations des jeunes qui ne sont pas liés par de liens biologiques vivant en famille recomposée. On va donc discuter de la manière dont la relation entre toi et un des enfants de ton beau-parent s'est développée et comment votre relation évolue au fil du temps.

Qui peut répondre?

Pour participer, tu dois être un garçon ou une fille qui répond à tous ces critères :

- Tu vis actuellement ou tu as vécu avec les enfants de ton beau-parent depuis au moins 2 ans;
- Tu vis ou tu as vécu avec eux au minimum une fin de semaine sur deux, soit l'équivalent de 4 jours par mois.
- Tu as suffisamment de souvenirs du quotidien partagé avec les membres de ta famille recomposée pour être capable d'en parler.

Comment se déroulera l'entrevue ?

Il te faudra environ 45 minutes à 1 heure pour répondre à toutes les questions. L'entrevue peut se faire dans un endroit de ton choix (par exemple chez toi, à l'Université Laval, etc.). Pour faciliter le travail de l'étudiante chercheuse, l'entrevue sera enregistrée sur un magnétophone.

Tu devras d'abord choisir de quel quasi-frère ou quasi-soeur tu souhaites discuter. Si tu es d'accord, il te faudra apporter une photo ou un objet qui, selon toi, représente bien ta relation entre vous deux, selon toi.

Est-ce que je suis obligé(e) de répondre?

Tu es complètement libre de répondre ou non aux questions qui te seront posées. À tout moment, tu pourras prendre une pause et mettre fin à l'entrevue si tu en ressens le besoin.

Est-ce que les renseignements fournis seront confidentiels ?

Seules les informations utiles au projet seront recueillies et conservées dans un dossier de recherche sur un serveur sécurisé de l'Université Laval. Les renseignements que tu me partageras dans la cadre de l'entrevue demeureront confidentiels.

Est-ce qu'il y a des conséquences négatives possibles?

Tu ne cours aucun risque à participer à ce projet de recherche. Toutefois, il est possible que certaines questions te rappellent des souvenirs désagréables. Si c'est le cas et que tu trouves cela difficile, n'hésite pas à m'en parler ou à un adulte en qui tu as confiance. Une liste de ressources est disponible à la fin de ce document.

Est-ce que je pourrai connaître les résultats de l'étude?

Un court résumé des résultats de la recherche pourra t'être envoyé si tu le souhaites. Pour ce faire, tu n'as qu'à indiquer ton adresse courriel où tu aimerais recevoir le document : _____ . **Les résultats ne seront pas disponibles avant décembre 2024. Si cette adresse changeait d'ici cette date, tu es invité(e) à informer l'étudiante de ta nouvelle adresse où tu souhaites recevoir ce document.**

Des questions?

Si tu as des questions au sujet de ce projet, contacte l'étudiante à l'adresse suivante, audrey.bourassa.2@ulaval.ca,

Pour toute plainte ou critique concernant le projet, contacte l'Ombudsman de l'Université Laval à l'adresse suivante, info@ombudsman.ulaval.ca, ou au numéro de téléphone suivant, (418) 656-3081 ou sur la ligne sans frais au 1-866-323-2271.

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de maîtrise d'Audrey Bourassa, dirigée par Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.

Remerciements

Ta collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous te remercions d'y participer.

Signature du jeune

Je soussigné(e) donne mon assentiment à librement participer à la recherche intitulée : « Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante âgé(e)
de 12 à 17 ans

Date

Acceptes-tu que les données anonymes issues de cette étude soient réutilisées d'ici 2033 pour d'autres projets de recherche soient menés en milieu universitaire?

- Oui
- Non (*Le cas échéant, tout le matériel et les données seront détruits en septembre 2030*)

Signature du parent

Je soussigné(e) parent de _____ consens à ce que mon enfant participe à la recherche intitulée : « Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Je suis également d'accord pour informer l'autre parent de la participation de mon enfant à cette étude. Je consens à lui faire parvenir le document à l'attention de l'autre parent qui me sera remis par l'étudiante.

Signature du parent

Date

Signature de l'étudiante-chercheuse

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature de l'étudiante-chercheuse

Date

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Audrey Bourassa (étudiante à la maîtrise en travail social), à l'adresse courriel suivante : [audrey.bourassa.2@ulaval.ca].

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche peut être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau
3320 2325, rue de l'Université, Université
Laval Québec (Québec)
G1V 0A6

Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ressources pour les jeunes :

- Jeunesse J'écoute
Service d'écoute téléphonique : 1-800-668-6868
Par texto : 686868

- TEL-JEUNES
Service d'écoute téléphonique : 1-800-263-2266
- Entraide Jeunesse
571, 3^e avenue
Québec (Québec) G1L 2W4
418-649-9705
Par texto : 418-808-9077

Ressources générales :

- Info-Social 811
Composez le 811 pour parler à un travailleur social 24/7 ou cherchez plus de renseignements sur les services offerts en consultant le site Internet suivant : <https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/consulter-un-professionnel/info-social-811/>
- Maison de la famille de Québec
573 1^{re} Avenue, Québec (Qc), G1L 3J6
Téléphone : 1 (418) 529-0263
Courriel : mf-quebec@videotron.ca
Site Internet : <https://www.mf-quebec.org/>
- Maison de la famille Charlesbourg
5560 1^{re} Avenue, Québec (Qc), G1H 2V7
Téléphone : 1 (418) 623-5705
Courriel : info@mfcharlesbourg.org
Site Internet : <https://www.mfcharlesbourg.org>
- Centre de prévention du suicide
Ouvert 24 heures/24, 7 jours/7: 1-866-277-3553

Annexe K : Feuillet d'information pour le consentement verbal- JEUNE (12 À 17 ANS)

Titre de la recherche : Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Quel est le but de ce projet de recherche?

Cette étude s'intéresse aux relations des jeunes qui ne sont pas liés par de liens biologiques vivant en famille recomposée. On va donc discuter de la manière dont la relation entre toi et un des enfants de ton beau-parent s'est développée et comment votre relation évolue au fil du temps.

Qui peut répondre?

Pour participer, tu dois être un garçon ou une fille qui répond à tous ces critères :

- Tu vis actuellement ou tu as vécu avec les enfants de ton beau-parent depuis au moins 2 ans;
- Tu vis ou tu as vécu avec eux au minimum une fin de semaine sur deux, soit l'équivalent de 4 jours par mois.
- Tu as suffisamment de souvenirs du quotidien partagé avec les membres de ta famille recomposée pour être capable d'en parler.

Comment se déroulera l'entrevue ?

Il te faudra environ 45 minutes à 1 heure pour répondre à toutes les questions. Tu devras d'abord choisir de quel quasi-frère ou quasi-soeur tu souhaites discuter. Si tu es d'accord, il te faudra apporter une photo ou un objet qui, selon toi, représente bien ta relation entre vous deux, selon toi.

Est-ce que je suis obligé(e) de répondre?

Tu es complètement libre de répondre ou non aux questions qui te seront posées. À tout moment, tu pourras prendre une pause et mettre fin à l'entrevue si tu en ressens le besoin.

Est-ce que les renseignements fournis seront confidentiels ?

Seules les informations utiles au projet seront recueillies et conservées dans un dossier de recherche sur un serveur sécurisé de l'Université Laval. Les renseignements que tu me partageras dans la cadre de l'entrevue demeureront confidentiels.

Est-ce qu'il y a des conséquences négatives possibles?

Tu ne cours aucun risque à participer à ce projet de recherche. Toutefois, il est possible que certaines questions te rappellent des souvenirs désagréables. Si c'est le cas et que tu trouves cela difficile, n'hésite pas à m'en parler ou à un adulte en qui tu as confiance. Une liste de ressources est disponible à la fin de ce document.

Est-ce que je pourrai connaître les résultats de l'étude?

Un court résumé des résultats de la recherche pourra t’être envoyé si tu le souhaites. Serais-tu intéressé(e) à recevoir ce résumé?

- Oui
- Non

Les résultats ne seront pas disponibles avant décembre 2024. Si cette adresse changeait d’ici cette date, tu es invité(e) à informer l’étudiante de ta nouvelle adresse où tu souhaites recevoir ce document.

Acceptes-tu que les données anonymes issues de cette étude soient réutilisées d’ici 2033 pour d’autres projets de recherche soient menés en milieu universitaire?

- Oui
- Non (*Le cas échéant, tout le matériel et les données seront détruits en septembre 2030*)

Des questions?

Si tu as des questions au sujet de ce projet ou si tu souhaites te retirer de la recherche, tu peux communiquer avec Audrey Bourassa (étudiante à la maîtrise en travail social), à l’adresse courriel suivante : [audrey.bourassa.2@ulaval.ca].

Pour toute plainte ou critique concernant le projet, contacte l’Ombudsman de l’Université Laval à l’adresse suivante, info@ombudsman.ulaval.ca, ou au numéro de téléphone suivant, (418) 656-3081 ou sur la ligne sans frais au 1-866-323-2271.

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de maîtrise d’Audrey Bourassa, dirigée par Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., professeure titulaire à l’École de travail social et de criminologie de l’Université Laval.

Remerciements

Ta collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous te remercions d’y participer.

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche peut être adressée au Bureau de l’Ombudsman de l’Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau
3320 2325, rue de l’Université, Université
Laval Québec (Québec)
G1V 0A6

Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ressources pour les jeunes :

- Jeunesse J’écoute
Service d’écoute téléphonique : 1-800-668-6868
Par texto : 686868
- TEL-JEUNES

Service d'écoute téléphonique : 1-800-263-2266

- Entraide Jeunesse
571, 3^e avenue, Québec (Québec) G1L 2W4
418-649-9705
Par texto : 418-808-9077

Ressources générales :

- Info-Social 811
Composez le 811 pour parler à un travailleur social 24/7 ou cherchez plus de renseignements sur les services offerts en consultant le site Internet suivant :
<https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/consulter-un-professionnel/info-social-811/>
- Maison de la famille de Québec
573 1^{re} Avenue, Québec (Qc), G1L 3J6
Téléphone : 1 (418) 529-0263
Courriel : mf-quebec@videotron.ca
Site Internet : <https://www.mf-quebec.org/>
- Maison de la famille Charlesbourg
5560 1^{re} Avenue, Québec (Qc), G1H 2V7
Téléphone : 1 (418) 623-5705
Courriel : info@mfcharlesbourg.org
Site Internet : <https://www.mfcharlesbourg.org>
- Centre de prévention du suicide
Ouvert 24 heures/24, 7 jours/7: 1-866-277-3553

Annexe L : Feuillet d'information pour le consentement verbal du PARENT à la participation du JEUNE (12 À 17 ANS; Visioconférence)

Titre de la recherche : Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Présentation de l'étudiante chercheuse

Cette recherche est réalisée par Audrey Bourassa étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université Laval et dirigée par Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.

Nature de l'étude

Cette étude s'intéresse au développement des relations entre les jeunes qui n'ont pas de liens biologiques dans les familles recomposées, ce qu'on appelle une quasi-fratrie. Le but est de comprendre ce qui participe à la qualité des relations et comment évoluent les liens entre la quasi-fratrie au fil du temps.

Déroulement de la participation

La participation de votre jeune à cette recherche consiste à participer à une rencontre, d'une durée de 45 minutes à 1h et qui prendra la forme d'une entrevue en visioconférence. L'entretien se déroulera sur la plateforme *Zoom* et pour y accéder, un lien sera fourni à votre jeune. Il lui sera demandé de discuter de la relation qu'il a avec un des enfants de son beau-parent et d'apporter une photo ou un objet qui représente bien la relation entre les deux jeunes. Pour rapporter le plus fidèlement possible son point de vue dans la recherche ainsi que pour faciliter le travail de l'étudiante-chercheuse, l'entretien sera enregistré sur un support audio numérique uniquement, puis retranscrit intégralement.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche offre l'occasion à votre jeune de s'exprimer sur son vécu en famille recomposée.

Il est possible que le fait de raconter son expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Lors de l'entretien, votre jeune peut à tout moment s'abstenir de répondre, prendre une pause ou mettre fin à l'entretien. Si votre jeune ressentait le besoin de consulter, vous trouverez à la fin de ce formulaire une liste de ressources d'aide.

Participation volontaire et droit de retrait

Votre jeune est libre de participer à ce projet de recherche. Il peut mettre fin à sa participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier sa décision. S'il décidait de mettre fin à sa participation, il est important de prévenir l'étudiante-chercheuse, dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels le concernant seront alors détruits à moins que vous autorisiez l'étudiante-chercheuse à les conserver, ceux-ci se verront conservés selon les mesures décrites ci-après.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants :

- Le nom de votre enfant sera remplacé par un code dans tout le matériel et les données de la recherche contenant des renseignements personnels;
- Seule moi aurai accès au fichier permettant de relier le nom des participants au code qui leur aura été attribué. Ce fichier sera conservé séparément du matériel de la recherche et des données. Il sera également protégé par un mot de passe;
- Les données de recherche seront conservées sur un serveur sécurisé à l'Université Laval et protégées par des mots de passe. Les personnes qui y auront accès seront tenues à la confidentialité ;
- Les noms des participant-e-s ainsi que tous les renseignements permettant de les identifier (adresse et courriel par exemple) ne paraîtront dans aucun rapport ou publication;
- Nous aimerions, avec votre consentement, conserver les données anonymisées de la recherche pour que l'équipe de recherche puisse réaliser d'autres projets sur le même thème. Pour chaque nouveau projet de recherche, une approbation éthique devra préalablement être obtenue. Les données anonymisées de la recherche seront détruites en 2033. Si vous refusez que vos données soient conservées pour la réalisation d'autres projets de recherche, elles seront détruites au plus tard en septembre 2030.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

Acceptez-vous que les données anonymes issues de cette étude soient réutilisées d'ici 2033 pour d'autres projets de recherche soient menés en milieu universitaire?

- Oui
- Non (*Le cas échéant, tout le matériel et les données seront détruits en septembre 2030*)

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats seront disponibles au plus tard au mois de décembre 2024. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer le chercheur de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Audrey Bourassa (étudiante à la maîtrise en travail social), à l'adresse courriel suivante : [audrey.bourassa.2@ulaval.ca].

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche peut être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau
3320 2325, rue de l'Université, Université
Laval Québec (Québec)
G1V 0A6

Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ressources pour les jeunes :

- Jeunesse J'écoute
Service d'écoute téléphonique : 1-800-668-6868
Par texto : 686868
- TEL-JEUNES
Service d'écoute téléphonique : 1-800-263-2266
- Entraide Jeunesse
571, 3^e avenue, Québec (Qc) G1L 2W4
Tel :418-649-9705
Par texto : 418-808-9077

Ressources générales :

- Info-Social 811
Composez le 811 pour parler à un travailleur social 24/7 ou cherchez plus de renseignements sur les services offerts en consultant le site Internet suivant :
<https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/consulter-un-professionnel/info-social-811/>
- Maison de la famille de Québec
573 1^{re} Avenue, Québec (Qc), G1L 3J6
Téléphone : 1 (418) 529-0263
Courriel : mf-quebec@videotron.ca
Site Internet : <https://www.mf-quebec.org/>
- Maison de la famille Charlesbourg
5560 1^{re} Avenue, Québec (Qc), G1H 2V7
Téléphone : 1 (418) 623-5705
Courriel : info@mfcharlesbourg.org
Site Internet : <https://www.mfcharlesbourg.org>
- Centre de prévention du suicide
Ouvert 24 heures/24, 7 jours/7: 1-866-277-3553

Annexe M : Communication au parent



Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale

Participation de votre enfant à la recherche: «Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale»

Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en travail social, réalisé par Audrey Bourassa, sous la direction de Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., professeure titulaire à l'Université Laval, votre enfant et son autre parent ont été sollicités pour participer à l'étude. Cette communication a pour but de vous informer de la nature de la recherche et des différentes modalités qui seront utilisées.

But de l'étude

Cette étude s'intéresse au développement des relations entre les jeunes qui n'ont pas de liens biologiques vivant au sein de familles recomposées, ce qu'on appelle une quasi-fratrie. Le but est de comprendre, selon la perspective du jeune et du parent, ce qui participe à la qualité des relations et comment évoluent les liens entre la quasi-fratrie au fil du temps. La prise en compte du point de vue de l'enfant est très important à considérer, car il est jusqu'à présent, très peu documenté dans la littérature.

Procédure et risques encourus

Des entretiens individuels seront réalisés avec votre jeune et son autre parent et les témoignages recueillis demeureront strictement confidentiels de sorte que seules l'étudiante et sa directrice de recherche auront accès aux données. Il n'y a aucun risque lié à la participation à cette étude. Il est toutefois possible que de douloureux souvenirs resurgissent. Si c'est le cas, votre enfant est invité à le mentionner à l'étudiante, à consulter la liste de ressources qui lui est fournie ainsi qu'en discuter à un adulte de confiance.

Assentiment de l'enfant et consentement parental

L'assentiment des personnes mineures a été recueilli de manière libre et éclairée. Pour participer à l'étude, le consentement parental du parent participant à la recherche a été exigé.

Information supplémentaire

Pour connaître les détails de l'étude, merci de communiquer avec Audrey Bourassa, à l'adresse courriel suivante: audrey.bourassa.2@ulaval.ca

*Cette recherche a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval.
No d'approbation: 2020-411 A-1 R-2/ 29-05-2023